

PLAN STRATEGIQUE

2017 - 2018 - 2019

EVALUATION 2017

PERSPECTIVES 2018 - 2019



PLAN STRATEGIQUE

2017 - 2018 - 2019

EVALUATION 2017

PERSPECTIVES 2018 - 2019



EDITORIAL

Finalisation de l'équipement du parc d'activité économique d'Hélécine, poursuite des procédures d'acquisition de terrains du futur parc de Tubize II, suite et fin de la construction de la voirie principale d'accès au China Belgium Technology Center, redéploiement de l'ancien site Peugeot, construction de notre 37ème station d'épuration à Oisquercq, nomination de notre classe d'eau au Prix belge de l'énergie et de l'environnement, nouvelle progression importante de l'activité au Crématorium,... L'année 2017 a, une nouvelle fois, été riche en projets et en réalisations.

Celle-ci a également été marquée par la décision du Gouvernement wallon d'octroyer au Brabant wallon une enveloppe de 28 millions d'euros qui permettra à l'IBW de réaliser 11 nouvelles stations d'épuration et 13 chantiers de collecteur sur la période 2017-2021.

Mais une nouvelle a incontestablement effacé toutes les autres : l'annonce de la fusion entre l'IBW et l'IECBW au 1er janvier 2018 ! La réflexion a été entamée en 2016. Nous nous sommes rendu compte des nombreuses synergies possibles entre nos deux intercommunales. En combinant les compétences de l'IBW et de l'IECBW, nous allons pouvoir rendre des services encore plus performants à nos communes et à la population : complémentarité en matière de gestion de l'eau (raccordements et cadastre des égouts, coût-vérité, passeport eau-habitation, lutte contre les inondations,...), meilleure gestion des infrastructures communales (travaux, suivi des consommations, surveillance,...) accompagnement des communes en matière de transition numérique et de nouvelles technologies,....

Cette annonce a bien entendu chamboulé nos plans stratégiques respectifs. Nous devons apprendre à nous connaître, à partager nos compétences et, petit à petit, à travailler ensemble. Cela nécessitera encore un petit temps d'adaptation mais nous sommes tous prêts à relever ce beau défi.

in BW est un véritable projet d'entreprise publique. L'idée est d'instaurer un nouveau mode de gouvernance, de renforcer nos liens avec les communes et d'impliquer davantage les mandataires dans les processus décisionnels, et ce, au bénéfice de l'ensemble des citoyens du Brabant wallon.

Je tiens sincèrement à remercier le Collège exécutif, le Comité de direction et tous les collaborateurs de l'IBW pour leur motivation et leur implication dans ce magnifique projet

Baudouin le Hardy de Beaulieu
Directeur général



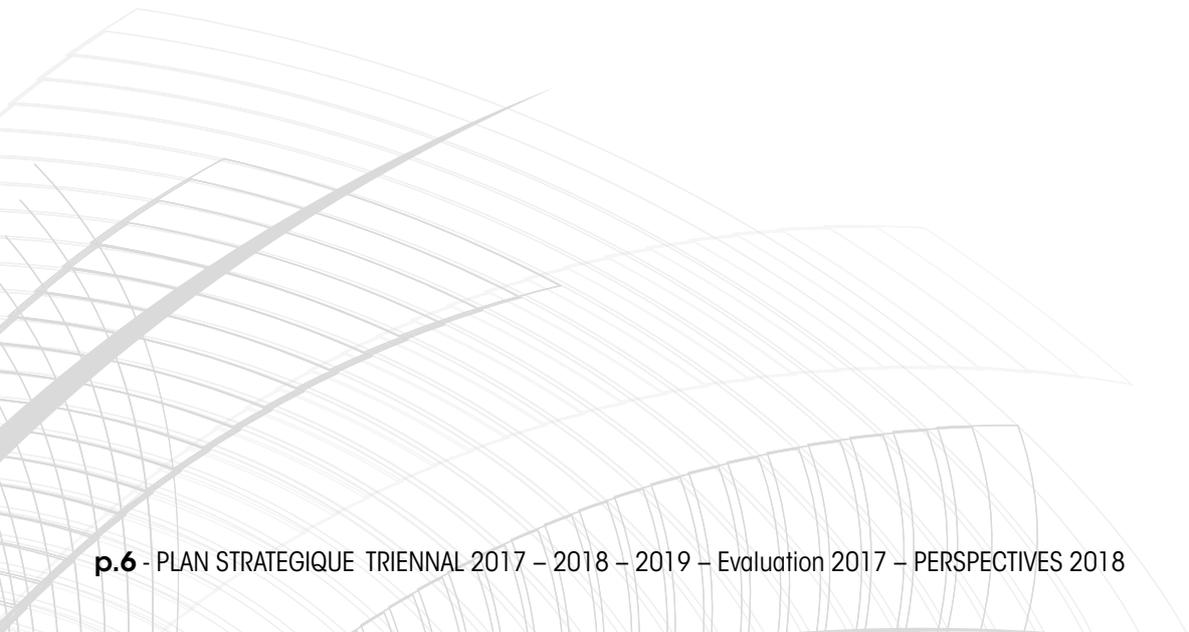


TABLE DES MATIÈRES

DEPARTEMENT DES DECHETS

VALORISATION DES MATIÈRES 10

Evaluation plan stratégique 2017 10

1. PARCS À CONTENEURS	10
2. COLLECTE SÉLECTIVES VERRE, PMC ET P/C	10
3. COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS	11
4. CENTRE DE BROYAGE - TRI - TRANSFERT DE MONT-SAINT-GUIBERT	11
5. ENLÈVEMENT À DOMICILE	11
6. DISTRIBUTION DES SACS	11
7. PLATEFORMES DE COMPOSTAGE	12
8. COLLECTE DE PNEUS DE SILOS AGRICOLES	12

Plan stratégique 2018-2019 Evolutions ou modifications..... 12

9. PARCS À CONTENEURS	12
10. COLLECTE DE DÉCHETS MÉNAGERS - COLLECTES SÉLECTIVES VERRE, PMC ET P/C	12
11. PLATEFORMES DE COMPOSTAGE	13
12. CENTRE DE BROYAGE - TRI - TRANSFERT DE MONT-SAINT-GUIBERT.....	13
13. ENLÈVEMENT À DOMICILE.....	13

VALORISATION ENERGETIQUE 14

Sécurité.....	14
Environnement.	15
Exploitation-Maintenance.	16
Production d'électricité.....	16
Traitement des fumées.	16
Consommation fuel.....	17
Consommation d'eau.....	17
Maintenance.....	17

DEPARTEMENT DE L'ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENTS

A. ASSAINISSEMENT & INVESTISSEMENT 26

PLAN STRATEGIQUE 2017-2018-2019 - EVALUATION 2017 26

OBJECTIFS D'AVANCEMENT STATIONS D'EPURATION + COLLECTEURS.....	30
OBJECTIFS FINANCIERS STATIONS D'EPURATION + COLLECTEURS	33
OBJECTIFS GLOBAUX TECHNIQUES STATION D'EPURATION + COLLECTEUR.....	34
OBJECTIFS D'AVANCEMENT EGOUTTAGE.....	36
OBJECTIFS FINANCIERS EGOUTTAGE (HORS VOIRIES)	41
OBJECTIFS D'AVANCEMENT DES OUVRAGES DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS.....	41
OBJECTIFS CADASTRE DES RESEAUX EN BRABANT WALLON.....	43
OBJECTIF INSPECTION VISUELLE DES RESEAUX EN BRABANT WALLON	46
OBJECTIF ENVIRONNEMENTAUX ET DIVERS.....	48

Stations D'ÉPURATION

B. L'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'EPURATION 52

1. EVALUATION DES OBJECTIFS DU PLAN 2017-2018-2019	52
2. EVALUATION DES OBJECTIFS GENERAUX DU PLAN 2017	82

DEPARTEMENT • EXPANSION ECONOMIQUE • INFRASTRUCTURES

• PATRIMOINE • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A. EVALUATION 2017 ET PROGRAMME D' ACTIONS 2018/2019	106
1. EQUIPEMENT DES PARCS D' ACTIVITE ECONOMIQUE ET LA REALISATION DE HALL RELAIS	107
2. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	117
3. VENTE DE TERRAINS ET LOCATION DE BÂTIMENTS	124
4. SERVICES AUX COMMUNES ET A LA POPULATION	125
5. DEVELOPPEMENT DES ACTIONS EN MATIERE DE STIMULATION ECONOMIQUE	131
6. FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS FEDER – PROGRAMMATION 2014-2020	133
7. CENTRE D'INGÉNIERIE TOURISTIQUE DE WALLONIE (CITW)	133
B. CONCLUSIONS	134

SERVICE COMMUNICATION

A. COMMUNICATION GENERALE	136
B. COMMUNICATION SPECIFIQUE GESTION DES DECHETS	140
C. COMMUNICATION SPECIFIQUE - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	143
D. COMMUNICATION SPECIFIQUE - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	146

EMAS

A. BILAN ENVIRONNEMENTAL 2017	150
B. LES PROJETS FUTURS	151
C. LES PREVISIONS BUDGETAIRES	151

DEPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES

1. G.R.H.	154
2. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL	154
3. RECRUTEMENT – FORMATION – EVOLUTION DU PERSONNEL	155
2018 ET... ..	156

DEPARTEMENT INFORMATIQUE

1. REALISATIONS 2017	160
2. PLAN 2018-2019	160

SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION

1. PROGRAMME DE FORMATION SUR LE COMPORTEMENT :	162
2. ACCIDENTS ET INCIDENTS	163
3. PLANS DE PREVENTION :	163
4. AMELIORATION DE LA COLLABORATION AVEC LE SERVICE EXTERNE (SEPP) : ...	164

DEPARTEMENT FINANCIER

1. SUIVI DES EMPRUNTS ET NOUVELLES LIGNES DE CRÉDIT	166
2. IMPACT FINANCIER DE NOTRE MAINTIEN À L'IMPÔT DES PERSONNES MORALES (IPM)	167
3. ÉVOLUTION DU SERVICE FINANCIER	168

DEPARTEMENT DES **DECHETS**



PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL 2017 - 2018 - 2019
Evaluation 2017 - PERSPECTIVES 2018

VALORISATION DES MATIÈRES

Evaluation plan stratégique 2017

1. Parcs à conteneurs

Conformément aux obligations légales qui nous sont faites, nous avons débuté la collecte des films plastique et des plastiques durs sur les parcs le 1^{er} janvier.

Si pour les films, nous avons pu mettre en place la collecte sélective sur la totalité des parcs; pour les plastiques durs nous n'avons pu le faire que sur 5 parcs en début d'année et sur un 6^{ième} en juin.

Les films, sont rassemblés dans des grands sacs qui, faute de place pour mettre un conteneur spécifique, sont stockés à même le sol, jusqu'à rassembler une quantité suffisante pour justifier une tournée d'enlèvement par camion presse. Ainsi, nous sommes parfois obligés de stocker plus de 200 sacs sur certains parcs avant d'organiser l'enlèvement!

Avec l'augmentation des volumes de pots à fleurs, eux aussi collectés en sacs, nous ne pouvions plus suivre à les évacuer en camionnette vers le centre de transfert et les coûts étaient prohibitifs. Nous les stockons donc également sur les parcs jusqu'à enlèvement avec camion presse.

Les deux matières ensemble représentent donc des volumes importants qui nous oblige à utiliser toutes les surfaces encore disponibles dans les parcs pour les stockages intermédiaires.

2. Collecte sélectives verre, PMC et P/C

Verre

- Nous sommes maintenant à 75 conteneurs à verre enterrés. Globalement, la satisfaction est toujours grande vis-à-vis de ces conteneurs. Quelques petits problèmes ont été rencontrés suites essentiellement à des erreurs de manipulation ayant conduit à la chute du conteneur ou à un blocage de la plateforme de sécurité. Les choses sont rapidement rentrées dans l'ordre.

PMC

- Chez Valtris, la procédure de conciliation a abouti et donc les travaux nécessaires au bon fonctionnement du centre ont pu être réalisés. Les premiers résultats semblent montrer une réelle amélioration des performances.

PC

- Les négociations relatives à la révision de l'agrément de Fost plus ont abouti à une modification de la clé de répartition des charges et des recettes. Depuis de nombreuses années, Fost plus payait 30% des charges et percevait 25% des recettes. Cette clé était basée sur la proportion des emballages dans le flux P/C. Avec l'évolution du numérique et des habitudes de consommation de la population cette proportion a changé. La nouvelle clé de répartition est maintenant fixée à 42% pour les charges et 32% pour les recettes.

La conséquence de cette modification est positive pour les communes puisqu'elle va diminuer les charges résiduelles les années où les cours du P/C sont bas et augmenter le «bénéfice» les années de bonnes conjonctures.



3. Collecte des déchets ménagers

- Les premiers conteneurs enterrés pour ordures ménagères résiduelles ont été implantés cet été dans un nouveau quartier de Court Saint Etienne.

Les premiers habitants ont commencé à les utiliser et nous avons effectué les premières vidanges. Les conteneurs suivants sont en cours d'installation sur Rixensart. Avec l'appel à projet lancé fin août par le Ministre Di Antonio, des conteneurs supplémentaires vont vraisemblablement être placés qui bénéficieront de subsides régionaux. Temporairement, les vidanges sont effectuées par le camion en charge de la vidange des bulles à verre et sont relativement onéreuses. Dès que le nombre de conteneurs sera suffisamment grand, nous pourrions envisager un autre mode de collecte (camion presse adapté) qui devrait même permettre à terme une diminution des coûts de collecte par rapport au porte-à-porte.

4. Centre de Broyage - Tri - Transfert de Mont-Saint-Guibert

Cette année, encombrement variable du centre de transfert mais pas seulement pour absorber les arrêts techniques de Virginal...

Les matières organiques collectées sur Chastre et Ottignies passent également par Mont-Saint-Guibert pour stockage temporaire avant transfert vers les centres de traitement. Le tout s'est passé sans aucun problème.



Pour les bois et les plastiques durs plus de problèmes... Les matières ne sortent pas vers les acquéreurs au rythme voulu. Il est évident que pour ces deux matières des tensions existent sur le marché : demande faible, prix élevé, stock important partout et pas de nouvelle filière.

Pour le bois, nous relançons la réflexion sur une collaboration possible avec l'UCL pour une valorisation directe de chaleur et électricité indépendamment des résultats hypothétiques des essais en cours (depuis longtemps...) avec d'autres partenaires.

A cet effet, nous sommes attentifs à l'évolution du projet de reconversion de la sablière afin de préserver notre capacité à développer diverses activités complémentaires sur le site. A terme, ce sont potentiellement 4 ou 5 ha de terrain dont nous pourrions avoir besoin pour aménager un réel centre intégré de gestion des déchets.

5. Enlèvement à domicile

- Pas de problème en 2017.
- Avec l'adhésion de Waterloo, le nombre de demandes d'enlèvements à domicile de déchets encombrants a fait un nouveau bond en avant. Le service est à la limite de ses capacités et une restructuration doit être envisagée. Dans l'attente, une convention a été passée avec le CPAS de Mont-Saint-Guibert et nous avons engagé un homme supplémentaire sous contrat Article 60.

6. Distribution des sacs

Un nouveau marché public a été lancé pour l'acquisition des sacs à OM pour les prochaines années. Le nombre de fabricants/producteurs belges se réduisant progressivement, les nouveaux prix sont significativement plus élevés que par le passé.

7. Plateformes de compostage

Dans les bonnes nouvelles, nous pouvons enregistrer le renouvellement de notre «dérogação Afsc»». Dans les moins bonnes nouvelles, la dernière panne de notre retourneur d'andains et son état d'usure tel que la réparation ne saurait plus se justifier... Des tests avec une machine d'un autre type seront encore menés cette année sur le site de Wavre afin d'envisager une nouvelle acquisition en connaissance de cause.

8. Collecte de pneus de silos agricoles

La dernière opération de reprise de pneus agricoles s'est bien passée et a permis de collecter 21.674 pneus.

Avec cette collecte, le programme potentiellement finançable par Recytyre est épuisé.

Plan stratégique 2018-2019 Evolutions ou modifications

9. Parcs à conteneurs

La majorité des éléments annoncés dans notre plan stratégique 2017 -2019 restent valable 12 mois plus tard...

Les dossiers d'agrandissements des parcs seront entièrement gérés en interne grâce à la collaboration des équipes du service Assainissement. Le géomètre désigné pour faire les levés précis des situations existantes sur les Recyparcs à réaménager a commencé à travailler. Deux lots de 5 parcs sont définis. Perwez, Rebecq, Ittre, Tubize et Jodoigne font partie du premier lot pour lequel les avant-projets devraient être finalisés en 2017 pour travaux prévu en 2018. Incourt, Orp, Court Saint Etienne, Walhain, et Villers-La-Ville constituent le second lot pour lequel les avant-projets devraient être proposés en 2018 pour réalisation des travaux en 2019.

Simultanément, un marché va être lancé, encore en 2017, pour désigner un bureau d'études externe destiné à préparer pour nous, au minimum, 5 dossiers de construction des nouveaux parcs (parcs supplémentaires ou déménagements). Les discussions avec

les communes relatives aux choix des emplacements ont débuté et devraient aboutir avant la fin du printemps 2018.

En matière d'élargissement des collectes des plastiques durs et des films, il faudra être prudent et si nous évoquons la perspective d'un élargissement progressif des dites collectes, nous devons envisager aujourd'hui la réduction ou l'arrêt (temporaire) de ces collectes vu les problèmes croissants de débouchés. Sans remettre en question la volonté de recycler plus, nous nous devons de ne pas augmenter les contraintes et les coûts pour la population si nos actions ne débouchent pas sur un recyclage effectif des matières!

La dépendance aux politiques chinoises, indiennes ou autres, d'importation de déchets de l'occident n'est pas une base solide pour le développement de collectes intensives chez nous. Une politique d'investissement dans des outils de transformation en Wallonie, comme évoquée dans le plan wallon des déchets, est indispensable.

10. Collecte de déchets ménagers - collectes sélectives verre, PMC et P/C

Les deux évolutions importantes pouvant intervenir dans un proche avenir sont les collectes sélectives de matières organiques et l'élargissement de la définition des emballages plastiques pouvant être mis dans les PMC.

De nombreux éléments nous poussent à dire que ces nouveautés n'interviendront pas avant 2020!

La reprise des pots de yaourt, raviers, barquettes, films d'emballages etc.... dans un sac «mauve» en porte à porte (et en vrac sur les parcs) va augmenter les quantités collectées sélectivement et sans doute justifier une réorganisation substantielle des collectes. Le marché de collecte, actuellement confié à Suez, n'arrive à échéance que fin 2019. Un démarrage des collectes de P+MC avant cette date nécessiterait une renégociation du contrat (avenant) pour les derniers mois du marché. Il est à craindre que des modifications de l'organisation et des moyens nécessaires à l'exécution des collectes ne soient pas amortissables sur les quelques mois résiduels du contrat sauf coûts prohibitifs que Fost Plus refuserait de payer. Un démarrage en cours d'année 2019 nécessiterait également une

décision formelle et définitive avant la fin de l'été 2018 afin qu'on puisse intégrer la communication et les conséquences potentielles de l'organisation dans le calendrier 2019 et organiser le nouveau marché d'acquisition de sacs.

L'élargissement de la collecte des emballages ne peut se faire indépendamment d'adaptations du centre de tri (Valtris) construit en partenariat avec le Bep et Icdi. Or les projets pilotes n'ont pas encore livrés toutes leurs conclusions et la Région n'a toujours pas statué définitivement sur l'éventuel développement d'un système de consigne de certains emballages susceptibles de faire évoluer encore la nature du flux à traiter et donc les adaptations des installations et renégociations de contrats.

Un démarrage durant le premier trimestre 2020 semble le plus réaliste!

Pour ce qui est des matières organiques, nous devons de synchroniser la réflexion sur une date potentielle de «généralisation», sur l'intensité des collectes envisagées, sur le/les modes collectes (sacs ou conteneurs) et le/les modes de traitements.

En matière de traitement, la réflexion sur les matières organiques est liée à la réflexion sur l'avenir de notre unité de valorisation énergétique.

Nous préparons un argumentaire à charge et à décharge relatif aux synergies possibles entre notre UVE, une éventuelle unité de biométhanisation à construire et notre plateforme de compostage de Virginal.

Les aménagements et travaux à faire sur les outils existants et les éventuels investissements nouveaux à faire ne peuvent s'envisager que dans une perspective de stabilité des choix et scénarii pour une durée compatible avec leurs durées d'amortissements. De même, les solutions à retenir ne peuvent s'envisager indépendamment d'accords de coopération avec d'autres intercommunales.

Tant qu'à forcer les transferts de flux, l'avenir de notre UVE pourrait s'envisager sur base d'un principe de proximité avec l'optimisation géographique de la répartition des flux d'OM résiduelles (certaines communes du Hainaut sont plus proches de Virginal que de tout autre incinérateur...).

Un bureau d'études externe va être désigné dans les prochaines semaines pour nous aider à analyser l'ensemble des possibilités.

Tant le démarrage des collectes sélectives de matières organiques que l'élargissement de la fraction emballages repris dans les PMC auront potentiellement de lourdes répercussions sur le financement de la gestion des OM résiduelles (diminution du nombre de sacs vendus plus que proportionnelle à la diminution des coûts de collecte et de traitement pour les P+MC). Une réflexion globale doit être menée pour adapter la problématique de financement des déchets aux évolutions.

11. Plateformes de compostage

Les demandes de principes de subvention pour l'acquisition d'un nouveau tamis et d'un retourneur seront déposés à la Région avant la fin 2017.

Nous étudions la possibilité d'acheter un tamis «Hybride» (moteur diesel faisant tourner une génératrice pour alimenter l'ensemble des moteurs électriques de la machine) permettant une réduction nette de la consommation de carburant et donc de la production de CO² significative.

12. Centre de Broyage - Tri - Transfert de Mont-Saint-Guibert

Une étude spécifique à la poussière dans les installations de Mont-Saint-Guibert a été faite et des décisions seront prises dans les prochaines semaines relatives aux investissements nécessaires à l'intensification des capacités d'aspirations de poussières, là où c'est possible, et à leur rabattement par nébulisation dans les autres zones.

13. Enlèvement à domicile

Avec l'évolution significative des quantités enlevées, nous analysons les possibilités de réorganisation du service. Outre le renforcement de l'équipe, nous envisageons l'acquisition de «Bancontacts» portables pour faciliter les paiements, ainsi qu'une modification du système de répercussions des coûts sur les communes.

VALORISATION ENERGETIQUE



Dans les prochains mois, nous devons finaliser, entre autres, notre étude ATEX (atmosphère explosive) et notre procédure «consignation». Un autre travail important qui va bientôt débiter concerne l'analyse de conformité de nos installations (directive machine).

Tous ces efforts et l'amélioration de nos statistiques ne doivent cependant pas nous faire oublier que notre vigilance doit être constante. Nous devons en effet déplorer un accident grave (fractures et brûlures) d'un technicien sous-traitant lors de notre arrêt de juin.

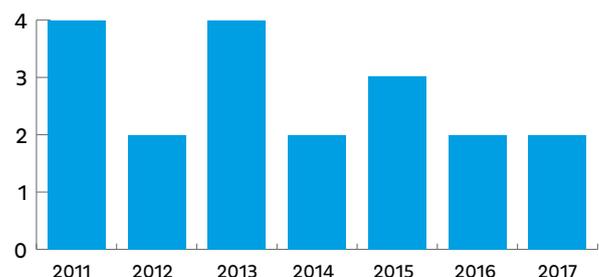
Au niveau de notre personnel, l'année a mal commencé puisque nous avons eu deux accidents avec interruption de travail, heureusement sans gravité, en janvier. Encore une fois, ces accidents auraient pu être évités. Depuis nous n'avons pas eu d'accidents avec interruption de travail mais plusieurs «presqu'accidents» ont été signalés et analysés (16 en 2017 au 11/09 contre 10 en 2016).

Sécurité.

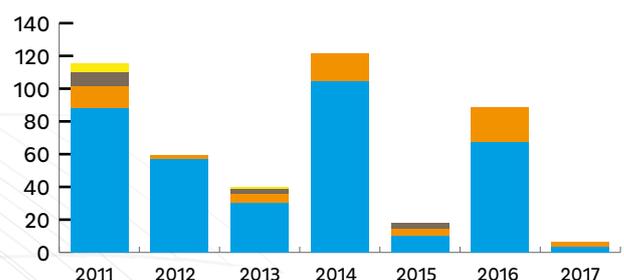
Les comportements «sécurité» continuent à évoluer positivement et la majorité du personnel impliqué dans le plan «18 mois - Simplylife» qui vise une amélioration des comportements réagit favorablement. Cela devrait donner un coup d'accélérateur à cette évolution.

Les différents points d'attention signalés suite à l'audit de notre assureur ont été intégrés à notre plan de prévention qui continue à bien évoluer. (cf. points principaux dans le tableau en annexe). On peut souligner, en particulier, les très bons résultats constatés depuis la modification de notre organisation en octroyant la responsabilité du contrôle journalier propreté/ordre/sécurité à un membre de notre personnel. Un travail important a également été réalisé avec l'aide du SIPP sur notre plan de prévention incendie et notre plan d'urgence interne.

Nombre d'accidents avec IT.
(au 06/09/2017)



Nombre de jours d'IT suite accidents.
(au 06/09/2017)





Environnement.

Contrôles légaux et analyses.

Les différentes concentrations moyennes analysées en continu sur nos fumées sont restées au même niveau que les années précédentes (au 07/09/17):

	Normes	% par rapport à la norme.
SO2	50 mg/Nm ³	39 %
HCl	10 mg/Nm ³	43 %
NOX	100 mg/Nm ³	80 %
Poussières	10 mg/Nm ³	14 %

Nous n'avons pas non plus eu de dépassements en dioxines (AMESA ≤ 0.199 TEQ ng/Nm³)

Les différents contrôles légaux:

- Mesures des retombées atmosphériques (particules sédimentables - Jauge OWEN - ISSEP).
- Mesures des particules en suspension dans l'air ambiant (« amont/aval » usine - ISSEP).
- Les analyses de sols.
- Les analyses d'eau.
- Mesures des rejets atmosphériques (EN1948).

ont été réalisés et n'ont pas révélés d'impacts significatifs de l'UVE, les différents paramètres contrôlés restant toujours dans les normes.

En vue d'améliorer notre système de « reporting » (journalier, mensuel, annuel) et le suivi en ligne de nos rejets atmosphériques, l'étude d'un nouveau système de traitement de données est en cours. La mise en service de ce nouveau système sera effectuée en 2018.

Communication.

Le premier comité d'accompagnement s'est déroulé en juin pour présenter les différents résultats environnementaux. Le second sera planifié fin d'année.

Quatre plaintes ont été enregistrées (au 07/09): une plainte pour bruit (problème résolu), une plainte pour camion en surcharge (rappel des consignes) et deux plaintes enregistrées de riverains suite à la perte de pression sur le réseau de distribution d'eau. A ce sujet, une réunion s'est tenue à la commune (1^{er} échevin, SWDE, riverains, IBW) et plusieurs actions ont été menées et apparemment, donnent de bons résultats.

Rapport de base - Etude d'incidences - Permis d'environnement.

Dans le cadre du renouvellement de notre permis d'environnement, la réunion d'information préalable à l'étude d'incidences s'est déroulée en mars à Virginal. L'étude est en cours. Le rapport de base est lui aussi en cours d'élaboration. Il est utilisé comme référence pour la comparaison aux résultats de la surveillance périodique du sol et des eaux souterraines, prescrite dans le permis d'environnement, et lors de la cessation de l'activité. Un bureau d'étude agréé a été désigné. L'étude d'orientation a démarrée: historique du site terminé, les zones d'analyses sols et de la nappe aquifère ont été définies et les échantillonnages réalisés. Suivant les résultats, des analyses complémentaires pourraient être exigées et le cas échéant des mesures pourraient s'imposer..

Echantillonnage de sol.

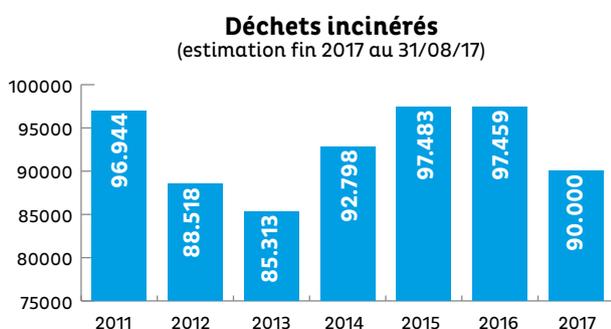


L'objectif est d'introduire notre demande de permis début 2018, la date dépendra des résultats des analyses réalisées dans le cadre du rapport de base.

Exploitation-Maintenance.

Déchets traités.

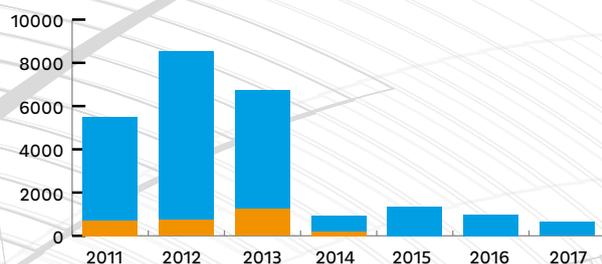
Après deux années durant lesquelles nous avons traité environ 97500t/an, le tonnage traité en 2017 devrait être moindre de 5 à 10% en raison des travaux réalisés sur nos lignes (cf. infra - maintenance). Pour 2018 et 2019, les travaux prévus ne devraient pas diminuer les quantités traitées.



Depuis 2016, les unités de valorisation énergétiques sont régulièrement saturées et lors de notre arrêt de juin (cf. infra - Maintenance), aucuns transferts vers d'autres unités belges n'étaient possibles et nous avons dû demander une dérogation pour mise en CET (450 tonnes versées au 09/2017). Depuis le mois de mai, nous avons cessé le traitement de déchets industriels pour limiter les transferts vers d'autres unités lors de nos arrêts de juin et d'octobre et profiter au mieux de notre fosse tampon de Mont Saint Guibert.

Déchets traités à l'extérieur.

(tonnes - au 31/08/17)

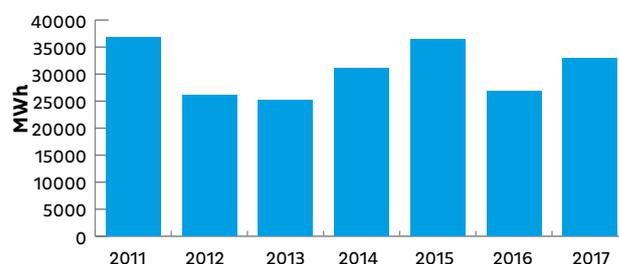


Production d'électricité.

Nous n'avons pas eu d'incidents sur nos turboalternateurs et, sauf incident durant le dernier trimestre, la production d'électricité 2017 est estimée à 33000MWh en proportion directe de la quantité et du pouvoir calorifique des déchets traités. Les prix de vente de l'électricité excédentaire vendue restent historiquement bas. Les travaux de «revamping» prévus en 2018 (turbo alternateur 1) et 2019 (turbo alternateur 2), ne devraient avoir qu'un faible impact sur nos productions futures étant donné que ces travaux seront couplés à nos arrêts de lignes.

Production totale d'électricité.

(consommée UVE+injectée sur le réseau)



Traitement des fumées.

Nous continuons nos essais pour passer à un traitement des fumées «100% sec». Nous avons réitéré un essai en mai avec un autre de type de chaux. D'un point de vue environnemental, l'abattement des acides est correct mais économiquement ce traitement n'apparaît pas comme étant intéressant. Après un essai court assez prometteur en 2015 de bicarbonate, nous avons entamé en juin un nouvel essai d'une durée de six mois. Cet essai a nécessité différents aménagements techniques réalisés durant notre arrêt. Après un début difficile lié à un manque de fiabilité technique, depuis la mi-août, ce réactif semble nous apporter les bénéfices escomptés. Il présente de nombreux atouts : amélioration des aspects sécurité, environnement, énergétique et économique de notre traitement de fumée. De plus en plus d'unités de valorisation énergétique utilisent ce type de traitement. Fin 2017, nous déciderons ou non de prolonger son utilisation. Cette décision aura un impact sur les travaux futurs de notre traitement des fumées (cf. infra - maintenance).

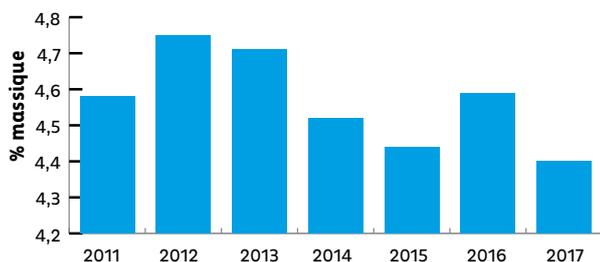
Par rapport à nos collègues nous sommes dans l'obligation de surdoser sensiblement le charbon actif injecté pour atteindre les normes de rejets

en dioxines. Plusieurs types de charbon actif ont été proposés par notre fournisseur actuel sans améliorations et nous pensons que ces produits ne sont pas optimaux. Un nouveau marché va être lancé. Nous espérons diminuer les quantités consommées et partant les quantités de «refioms» produits proportionnellement à cette consommation.

La production spécifique de refioms (résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères) devrait être en diminution grâce à notre essai au bicarbonate. Si la décision, en tenant compte de tous les paramètres, est prise de continuer à traiter nos fumées au bicarbonate de sodium, cette production spécifique devrait diminuer encore plus sensiblement en 2018 et 2019. Cette diminution serait accentuée par l'utilisation d'un charbon actif plus performant. Les refioms étant considérés comme des déchets dangereux, ils doivent être traités avant d'être enfouis en CET et représentent donc un coût d'exploitation non négligeable.

Refioms.

(Estimation fin 2017 au 31/08/17)

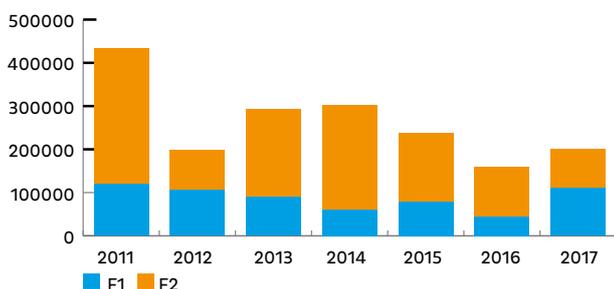


Consommation fuel.

Les différents arrêts de notre ligne 1 ne nous permettront pas de réitérer la faible consommation record de 2016 même si la consommation de la ligne 2 reste limitée. Pour les années à venir, la consommation de 2016 est devenue un objectif à atteindre, voir à dépasser tout en respectant, bien évidemment, les normes de température de combustion.

Consommation annuelle fuel.

(en litres - estimation fin 2017 au 31/08/17)



Consommation d'eau.

Notre consommation annuelle oscille entre 60 et 70000 m³ d'eau. L'eau de distribution représente 50% de la consommation, l'autre moitié est assurée par l'eau pompée dans notre étang artificiel, lui-même alimenté par l'eau de la Senette et les eaux de toitures.

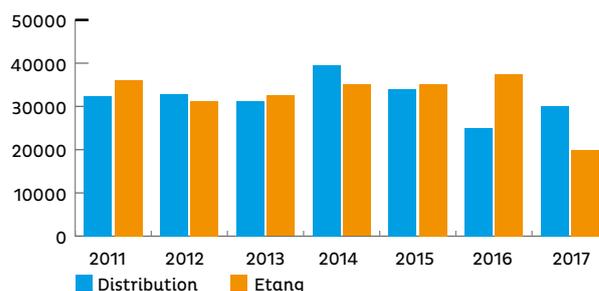
Nous allons, en collaboration avec le département «Production d'eau» d'inBW, étudier la possibilité d'utiliser un captage d'eau afin d'augmenter notre autonomie par rapport au réseau. Ce captage, s'il s'avère réalisable, constituerait un avantage environnemental et économique non négligeable.

En 2017, suite à un problème rencontré sur notre ligne de déminéralisation, la consommation devrait être en augmentation par rapport à 2016 (année record). Pour 2018 et 2019, nous pensons atteindre à nouveau les valeurs de 2016, voire les améliorer. Cette consommation deviendrait évidemment anecdotique en cas d'utilisation d'un captage.

En ce qui concerne l'eau puisée dans notre étang, nos essais de traitement à sec sur notre traitement des fumées vont sensiblement diminuer nos consommations si nous décidons de poursuivre ce traitement.

Eau conso. annuelle (m³)

(Estimation fin 2017 au 31/08/17)



Maintenance.

Notre bloc four/chaudière 1 et les deux lignes de notre traitement des fumées sont en exploitation depuis 20 ans, le bloc four-chaudière 2 depuis 15 ans. Des travaux de «maintenance exceptionnelle» sont impératifs pour assurer la continuité de fonctionnement des installations dans les années à venir. Les travaux réalisés en 2017 et prévus en 2018-2019 ne dépendent pas (ou peu) de la décision quant à l'avenir de l'usine. Le montant global estimé est de 6.5 millions d'euros.

Travaux 2017 (hors maintenance ordinaire).

En juin 2017, les deux lignes ont dû être mises à l'arrêt pour remplacer les serveurs informatiques, les PC en salle de contrôle et les automatismes du traitement des fumées étant obsolètes (300k€).

Nous en avons profité pour réaliser des travaux nécessitant l'arrêt des deux lignes, notamment :

- Contrôle interne et externe de nos deux cheminées et petites réparations (3 jours de travaux à prévoir en 2018).
- Contrôle et entretien des cabines électriques haute tension et des transformateurs. Une coupure d'électricité générale d'une journée a été nécessaire et nous avons utilisé des groupes électrogènes pour pouvoir continuer l'ensemble des travaux.
- Entretien, nettoyage et application d'une protection anticorrosion sur le pylône haute tension (Elia).

Durant le dernier trimestre 2017, des travaux importants vont être réalisés sur notre ligne 1 (1 mois d'arrêt) :

- Remplacement des parois latérales des parcours libre 2 et 3, de la paroi intermédiaire foyer/parcours libre 2 et de tubes surchauffeurs (750 k€ -réfractaires inclus). La faible épaisseur de ces tubes a occasionné plusieurs arrêts intempestifs suite à l'éclatement de plusieurs d'entre eux. Ces travaux constituent la deuxième phase de remplacement importants d'éléments sur notre chaudière 1 après le remplacement des économiseurs en 2013.
- Reconstruction sur place d'une partie de la trémie de chargement refroidie à l'eau. L'usure de celle-ci a également occasionné plusieurs arrêts suite à des fuites.





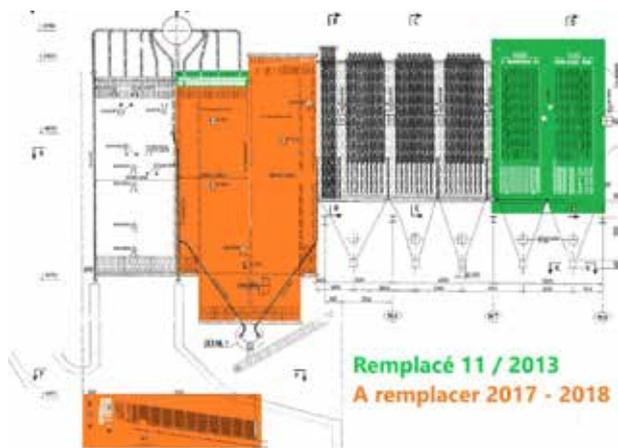
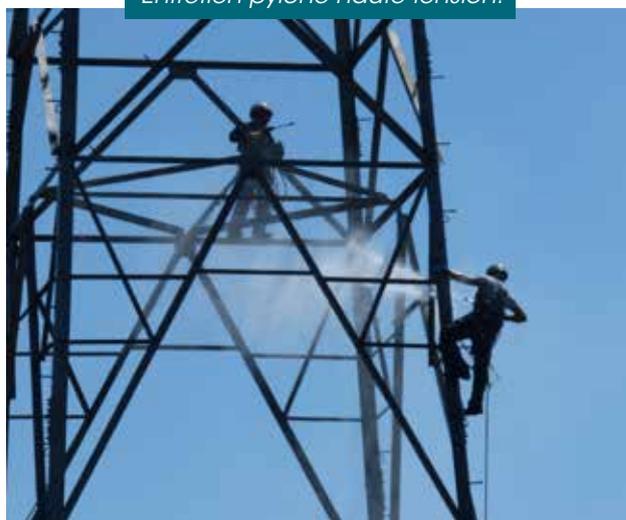
Entretien et contrôle des cellules haute tension.



Entretien pylône haute tension.



Contrôle et entretien des cheminées.



Travaux de remplacement chaudière 1.

Travaux 2018 - 2019 (hors maintenance ordinaire).

- Les équipements électroniques, électriques et informatiques de nos turboalternateurs sont obsolètes. La plupart des éléments ne sont plus fabriqués et en cas d'avarie, nous risquons d'importantes pertes de production d'électricité. Les travaux, estimés à 1500k€, seront programmés sur deux ans, le turboalternateur 1 en 2018 et le turboalternateur 2 en 2019.
- Des sorties chaudières à la sortie des filtres à manches, notre traitement des fumées est fortement corrodé. Les gaines sont à remplacer, les électrofiltres (plus exploités depuis 5ans) sont à démonter et à remplacer par des gaines et le casing complet des filtres à manches est à remplacer. Quelques soient les résultats de nos essais en cours pour passer à un traitement sec, nos absorbeurs, utilisés pour abattre les acides au lait de chaux, seraient conservés dans un premier temps. Un bureau d'études sera sollicité, plusieurs éléments devant être calculés, avant que nous puissions établir un cahier des charges. Le montant total des travaux est estimé à 2500 k€.

Pour les années suivantes, cela dépendra évidemment des décisions prises :

- Arrêt de l'usine en 2026 : 3500k€ de travaux exceptionnels en 2020-2021.
- Arrêt de la ligne 2 en 2026 et suite du «revampions» de la ligne 1 : 12 000k€ en 2020-2021 et 1000 k€ en 2025-2026 de travaux exceptionnels.
- Pas d'arrêt en 2026 et continuité de l'exploitation (2038-2040) : 14000 k€ en 2020-2021 et 8000 k€ en 2025-2026. Suivant l'évolution énergétique du site, un nouveau turboalternateur pourrait être ajouté si son amortissement est rapide.

Nous pourrions, dès lors, continuer l'exploitation du site jusqu'en 2038-2040 en réalisant des travaux de revamping pour un montant estimé à 28500€ (incluant les travaux exceptionnels à partir de 2017).



- Remplacement de la paroi intermédiaire foyer/ parcours libre 2 de la chaudière 2 (200 k€ - réfractaires inclus).
- Remplacement des échangeurs grille (130 k€).

**Plan stratégique UVE
(2017-2019)**

Etat d'avancement.	2017	2018	2019
--------------------	------	------	------

Sécurité.

Comportement - formations :

Habilitation élingage.	Formation programmée fin 2017			
Manutention manuelle des charges.	Formation. Report 2018			
Formation et habilitations harnais	Formation programmée fin 2017			
Plan Simplylife 18 mois	Amélioration comportement			
Formation et habilitations sprinklage	Clôturé			

Procédures - Organisation :

Plan prévention incendie.	Clôturé			
Plan d'urgence interne	Clôturé			
Propreté et ordre.	Ronde journalière assurée par une personne dédiée. Démarré en 2017.			
Consignation	En cours.			
Contrôles périodiques des organes de sécurité.	A systématiser pour chaque arrêt programmé (une fois / an). En cours			
Analyses de risques machines tournantes	Méthode Kinney machine par machine: début fin 2017			
Analyse ATEX ammoniacque et charbon actif	Ammoniacque clôturé. Charbon actif début 2018			
Analyse de risques débouchage trémies	En cours.			
Analyse de risques installations électriques	En cours de finalisation.			
Plan de circulation piétons et amélioration signalisations pour livraisons	Suivi par un CQ (engagement simplylife)			

Matériel :

Appareil détection homme mort pour personnel isolé.	Chiffrage en cours 2017. Talkies walkies avec détection homme mort			
Identification des machines sur site.	En cours ligne1, à suivre ligne 2.			

Ressources humaines.

Descriptions de fonctions	En cours (Berenschot)			
Formation et engagement d'un technicien A2 pour la fonction de CQ.	Manque toujours un opérateur habilité CQ. Offre d'emploi en cours.			
Formation deux chauffeurs poids lourd.	En cours			

**Plan stratégique UVE
(2017-2019)**

		Etat d'avancement.	2017	2018	2019
Exploitation / Environnement.					
Renouvellement permis d'environnement	Objectif : introduction du permis début 2018.				
Etude d'incidences	Réunion d'information préalable à l'étude d'incidences. 02/2017 Clôturé				
	Etude en cours (fin prévue début 2018 en fonction du rapport de base)				
Rapport de base	Désignation bureau d'études . OK Tauw.				
	Historique du site et définition des points d'échantillonnages. OK Tauw.				
	Forages pour analyses de sols (étude d'orientation en cours)				
	Etude de caractérisation éventuelle suivant résultats des analyses.				
Suivi du fonctionnement de l'usine.					
Réunion journalière d'exploitation	Clôturé. Consignes, analyses indicateurs, problèmes techniques,....				
Amélioration écran suivi rejets	Chiffrages en cours. Achat en 2018				
Rapport de CQ informatisé	Amélioration du reporting manuscrit des CQ				
Amélioration suivi rondes d'exploitation	Rondes informatisées suivies à l'aide de tablettes				
Diminution de la quantité de REFIONS.					
Essais bicarbonate de sodium (L1 et L2 durant 6 mois)	Essais en cours 2 ^{ème} semestre Solvay.				
Essais nouveau type de chaux hydratée (arrêt lait de chaux). Lhoist	Réalisé 1 ^{er} semestre 2017. Peu concluant.				
Essais nouveau type de charbon actif.	Essai réalisé mais non concluant. Nouveau marché fin 2017.				
Achat doseur mobile	Chiffrage réalisé. Annulé vu les montants et retour possible.				
Diminution consommation d'eau.					
Essais traitements secs sur traitement des fumées cf. supra	Diminution estimée à 25% de notre consommation totale.				
Amélioration suivis consommations (Senette + réseau)	Installations de compteurs supplémentaires (clôturé) - Essai débitmètres .				
Etude et chiffrage captage sur site UVE	Objectif diminution consommation eau réseau.				
Amélioration valorisation énergétique.					
Essais traitements secs sur traitement des fumées cf. supra	En cours 2017. Conclusions début 2018.				
Construction auvent pour protéger le refus de tamisage des intempéries.	Reporté suivant évolution du site.		?	?	
Diminution consommation électrique réseau d'air.	En cours.				

**Plan stratégique UVE
(2017-2019)**

Etat d'avancement. 2017 2018 2019

Maintenance - investissements.

Ligne 1					
Four	Remplacement trémie d'enfournement refroidie à l'eau	Programmé arrêt octobre 2017			
	Nouveaux brûleurs	Suivant décisions évolution site		?	
	Remplacement transporteurs (refiorms-machefers)	A chiffrer			
Chaudière	Remplacement paroi intermédiaire foyer - parcours libre 2	Marché attribué. Programmé arrêt octobre 2017			
	Rplct parcours libre 2	Marché attribué. Programmé arrêt octobre 2017			
	Rplct parcours libre 3	Marché attribué. Programmé arrêt octobre 2017			
	Remplacement tubes d'attaque surchauffeur 3	Marché attribué. Programmé arrêt octobre 2017			
	Remplacement échangeurs grille	Marché attribué			
Ligne 2					
Four	Grille remplacement partiel (2018-2019) ou complet (2020)	Suivant décision évolution site			
	Remplacement redlers transport poussières	A chiffrer			
	Rplct paroi intermédiaire Post combustion / PL2	Marché attribué.			
Td fumées	Td fumées				
	Ligne 1 TDF	Nouvelle turbine atomisation lait de chaux.	Si on ne passe pas au traitement sec		
		Remplacement casing absorbeur ou suppression	Suivant décision type de traitement		
		Nouvelles gaines de fumées et suppression électrofiltre.	Etude et chiffrage en 2018 - réalisation 2019		
		Remplacement casing et caissons de décolmatage filtre à manches.	Chiffrage 2018 - réalisation 2019		
		Remplacement redlers transport poussières	Chiffrage 2018 - réalisation 2019		
		Remplacement automates	Réalisé juin 2017		
	Ligne 2 TDF	Remplacement casing absorbeur ou suppression	Suivant décision type de traitement		
		Nouvelles gaines de fumées et suppression électrofiltre.	Etude et chiffrage en 2018 - réalisation 2019		
		Remplacement casing et caissons de décolmatage filtre à manches.	Chiffrage 2018 - réalisation 2019		
		Remplacement redlers transport poussières	Chiffrage 2018 - réalisation 2019		

**Plan stratégique UVE
(2017-2019)**

Etat d'avancement.	2017	2018	2019
--------------------	------	------	------

Maintenance - investissements.

Valorisation énergétique

Revamping turboalternateurs (automation + électricité)	Chiffrage en cours : turbine 1 en 2018 et turbine 2 en 2019			
Nouvelles vannes de contournement	Chiffré 80k€			

Communs

Remplacement serveurs et PCs contrôles / commandes	Réalisé juin 2017			
--	-------------------	--	--	--

Utilités

Nouveaux compresseurs décolmatage filtres à manches.	Un compresseur remplacé en 2017, second en 2018			
--	---	--	--	--

Pont

Nouveau chariot pont roulant 1				
--------------------------------	--	--	--	--

DEPARTEMENT DE **L'ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENTS**



PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL 2017 - 2018 -
2019 Evaluation 2017 - PERSPECTIVES 2018

A. ASSAINISSEMENT & INVESTISSEMENT

PLAN STRATEGIQUE 2017-2018-2019 – EVALUATION 2017

Le plan en matière de **collecte et d'épuration** se base sur le nouveau programme d'investissement (PI) quinquennal 2017-2021 approuvé fin juin 2017 par la SPGE.

Les dossiers des programmes précédents, non aboutis en termes d'adjudication, ont été systématiquement réintégrés dans le nouveau programme.

Le programme s'occupe à présent des agglomérations < 2000 EH où l'assainissement dit par traitement approprié, découle des objectifs de la DCE (Directrice Cadre sur l'Eau) qui vise l'atteinte de la bonne qualité des masses d'eau.

Une liste reprenant l'ensemble du solde des dossiers de l'assainissement collectif du Brabant wallon avait été soumise à la SPGE en 2016.

Cette liste reprenait quelque 74 dossiers pour un montant de travaux estimé à près de 70 millions d'euros :

- 23 nouvelles petites stations d'épuration à construire (en cours d'étude ce chiffre pouvait se réduire en cas de regroupement d'installations) pour un total d'EH de quelque 17.000 EH.
- 4 extensions/rénovations/mises à niveau de stations d'épuration existantes.
- 42 petits collecteurs et/ou stations de pompage des eaux usées pour un linéaire d'environ 59 km.
- Quelques dossiers divers: eaux claires parasites, dédoublement surverse, déversoir d'orage, ...

Vous trouverez ci-dessous la liste des dossiers proposés à la SPGE.

• **En bleu**: les dossiers autorisés dans le programme 2017-2021.

• **En jaune**: les dossiers qui peuvent faire l'objet d'études anticipées pour servir d'éventuelle réserve à des dossiers qui seraient arrêtés ou bloqués. Le tout dans le respect de l'enveloppe globale financière destinée au Brabant Wallon.



chantier construction Step Oisquerca

SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité DCE
DYLE-GETTE	BEAUVECHAIN	collecteur de L'Ecluse	150	DG13R	Médiocre	bon état 2027	2
DYLE-GETTE	BEAUVECHAIN	Station l'écluse	150	DG13R	Médiocre	bon état 2027	2
DYLE-GETTE	BEAUVECHAIN	optimisation de la collecte (collecteur, égouttage) en vue d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration		DG13R	Médiocre	bon état 2027	
SENNE	BRAINE-L'ALLEUD	réalisation d'un déversoir d'orage sur le collecteur Hain lot 2	930	SN06R	Mauvais	objectif moins strict	2
SENNE	BRAINE-L'ALLEUD	collecteur du Hain lot 2B (Odeghien)	100	SN06R	Mauvais	objectif moins strict	2
SENNE	BRAINE-L'ALLEUD	SP Ermite	200	SN_VL 05_92	Mauvais	objectif moins strict	2
SENNE	BRAINE-L'ALLEUD	SP rue du Bois de Neuve-Cour	100	SN06R	Mauvais	objectif moins strict	2
DYLE-GETTE	CHASTRE	Collecteur d'Ernage	890	DG01R	Bon	bon état 2015	0

SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité DCE
DYLE-GETTE	CHAUMONT-GISTOUX	collecteur et SP de Corroy-le-Grand	753	DG05R	Moyen	bon état 2021	2
DYLE-GETTE	GENAPPE	collecteur de Baisy-Thy	500	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	Station d'épuration de Baisy-Thy	500	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	collecteur du Ry Aronelle	127	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	déviation des eaux claires parasites du ri des Crawannes		DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	collecteur de Glabais	375	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	station d'épuration de Glabais	375	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GENAPPE	SP Ri du Marais	360	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	GREZ-DOICEAU	collecteur de Bossut	200	DG05R	Moyen	bon état 2021	2
DYLE-GETTE	GREZ-DOICEAU	collecteur de Gottechain	700	DG05R	Moyen	bon état 2021	2
DYLE-GETTE	GREZ-DOICEAU	collecteur de Piétrebais	1900	DG05R	Moyen	bon état 2021	2
DYLE-GETTE	INCOURT	collecteur de Sart-Risbart	610	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	INCOURT	station de Sart-Risbart	610	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
SENNE	ITTRE	station d'épuration et collecteur de Haut-Ittre	200	SN05R	Moyen	bon potentiel 2021	2
SENNE	ITTRE	collecteur de Haut-Ittre	150	SN05R	Moyen	bon potentiel 2021	2
DYLE-GETTE	JODOIGNE	collecteur de la Gette lot 5 (Lathuy)	530	DG09R	Moyen	bon état 2027	0
DYLE-GETTE	JODOIGNE	Collecteur et station de Molembais	260	DG08R	Mauvais	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	JODOIGNE	collecteur de Piétrain	930	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	JODOIGNE	station Piétrain	930	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	LA HULPE	collecteur de surverse de Maleizen	3000	DG03R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	LASNE	collecteur d'Anogrune	160	DG03R	Bon	bon état 2015	0
SENNE	NIVELLES	Station d'épuration du Clair Soleil	100	SN11R	Médiocre	bon état 2021	0
SENNE	NIVELLES	collecteur + SP de Monstreux	120	SN11R	Médiocre	bon état 2021	0
SENNE	NIVELLES	réduction des boues		SN11R	Médiocre	bon état 2021	0
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	station de pompage d'Enines	510	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	collecteur de Folx-les-Caves	634	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	station Folx-les-caves	600	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	station Jandrenouille	300	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	collecteur de Jandrenouille	341	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	collecteur Marilles	680	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	station Marilles	1200	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	collecteur de Noduwez	720	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	station Noduwez	720	DG11R	Médiocre	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	ORP-JAUCHE	collecteur de Jandrain	630	DG10R	Moyen	bon état 2027	1

SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité DCE
DYLE-GETTE	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	SP Bois des Rêves		DG02R	Médiocre	bon état 2021	3
DYLE-GETTE	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	augmentation du volume de stockage de boues extérieures non valorisables en agriculture		DG02R	Médiocre	bon état 2021	3
DYLE-GETTE	PERWEZ	station d'épuration de Malèves-Ste-Marie	710	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	collecteur de Malèves-Ste-Marie	710	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	collecteur d'Orbais	990	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	station Orbais	990	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	Extension de capacité, mise au tertiaire et rénovation de la station de Perwez	4600	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	station Th Les Beguines	600	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	collecteur de Thorembais-les-Béguines	640	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	collecteur de Thorembais-St-Trond	1000	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	PERWEZ	station Th St Trond	1000	DG07R	Moyen	bon état 2021	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	station d'épuration Autre-Eglise	900	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	collecteur d'Autre-Eglise	900	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	station Huppaye	950	DG08R	Mauvais	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	collecteur de Huppaye	950	DG08R	Mauvais	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	station Ramillies	500	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
DYLE-GETTE	RAMILLIES	collecteur de Ramillies	411	DG10R	Moyen	bon état 2027	1
SENNE	REBECQ	collecteur de Wisbecq + 2 SP	180	SN02R	Médiocre	bon état 2027	2
SENNE	REBECQ	SP Drève des soupirs		SN02R	Médiocre	bon état 2027	2
SENNE	REBECQ	extension et mise au tertiaire de la step de Bierghes	2700	SN02R	Médiocre	Bon état 2027	2
SENNE	REBECQ	SP et refoulement de Petit-Engghien	1600	SN02R	Médiocre	Bon état 2027	2
SENNE	TUBIZE	collecteur et SP de Mussain	330	SN02R	Médiocre	bon état 2027	2
SENNE	TUBIZE	mise au tertiaire (N et P) et rénovation de la step de Saintes	2600	SN02R	Médiocre	bon état 2027	2
DYLE-GETTE	VILLERS-LA-VILLE	station d'épuration de Rigenée	200	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	VILLERS-LA-VILLE	optimisation de la collecte (collecteur, égouttage) en vue d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration		DG01R	Bon	bon état 2015	

SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité DCE
DYLE-GETTE	WALHAIN	construction de la station d'épuration de Lerinnes	1300	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	collecteur de Lerinnes	1300	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	construction de la station d'épuration de Libersart	150	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	construction de la station d'épuration de Tourinnes-Saint-Lambert	920	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	collecteur de Tourinnes-Saint-Lambert	920	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	construction de la station d'épuration de Walhain-Saint-Paul	1830	DG01R	Bon	bon état 2015	0
DYLE-GETTE	WALHAIN	collecteur de Walhain-Saint-Paul	1830	DG01R	Bon	bon état 2015	0
SENNE	WATERLOO	SP rue des Catamouriaux	60		Bon	bon état 2015	0
SENNE	WATERLOO	réhabilitation et extension de la station d'épuration de Waterloo	20000	DG03R	Bon	bon état 2015	0

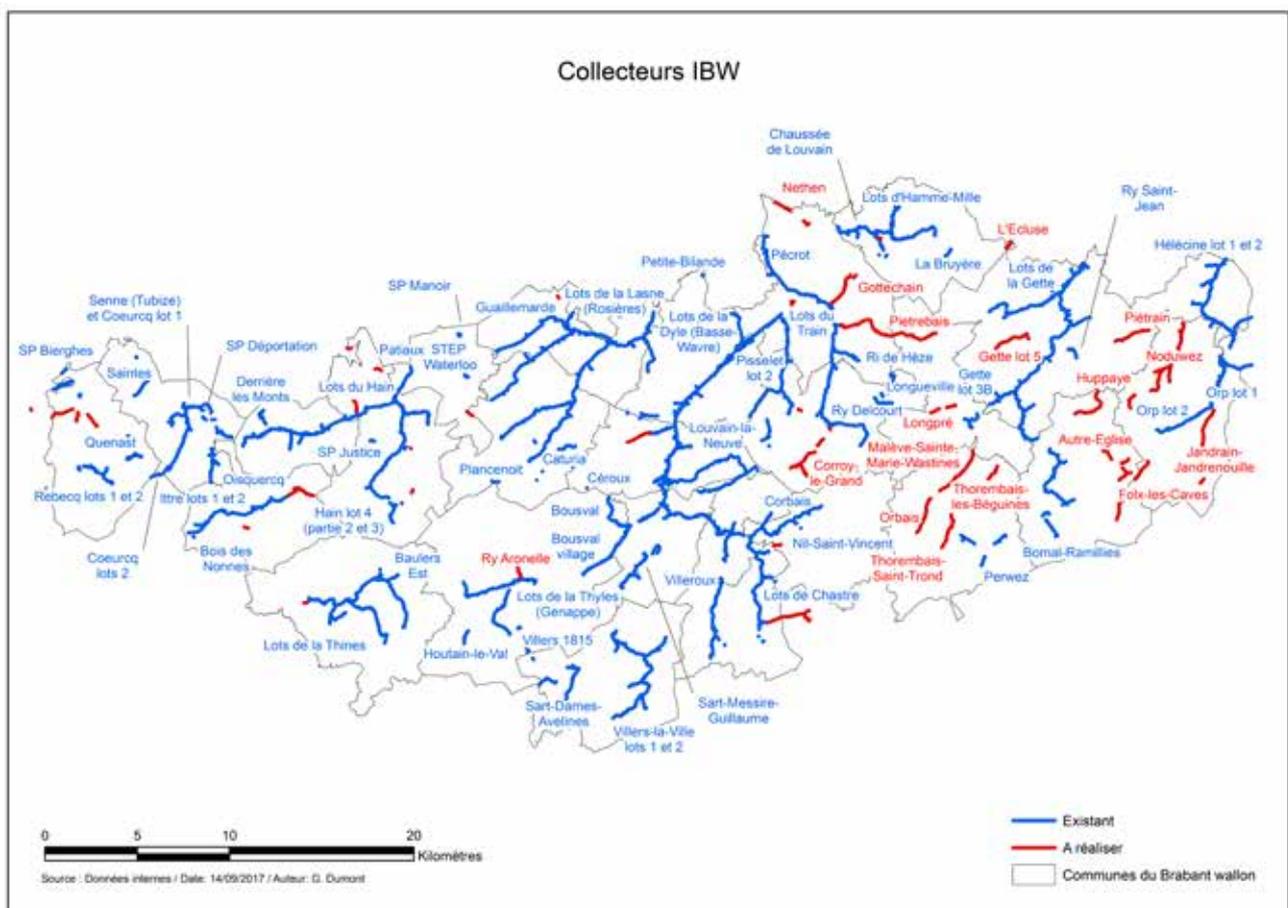
Lexique :
 SBH : sous bassin hydrographique
 MESU : masse d'eau de surface
 DCE : directive cadre sur l'eau (2000/60/CE-DCE)
 PC : physico - chimique

Auxquels viennent s'ajouter les dossiers non-adjudgés des programmes précédents :

SBH	Commune concernée	Chantier	EH Chantier	MESU	Qualité PC 2013 MESU	Objectif MESU	Priorité
SENNE	Braine-l'Alleud	Station d'épuration de Bois-Seigneur-Isaac	800	SN05R	Moyen	2021	2
SENNE	Braine-l'Alleud	Collecteur de Bois-Seigneur-Isaac	800	SN05R	Moyen	2021	2
DYLE-GETTE	Grez-Doiceau	Construction de la station d'épuration de Néthen	1950	DG06R	Médiocre	2015	1
DYLE-GETTE	Grez-Doiceau	Collecteur de Néthen	1950	DG06R	Médiocre	2015	1
DYLE-GETTE	Orp-Jauche	Réparation collecteur de Orp-Jauche - Lot 1 - Home Malevé	/	DG12R	Médiocre	2021	3
DYLE-GETTE	Ottignies Louvain-La-Neuve	Construction de la station d'épuration de Pinchart	230	DG02R	Médiocre	2021	3
DYLE-GETTE	Waterloo	Lot 1 - dégrillage de la surverse du bassin d'orage de Waterloo	/	DG03R	Bon	2015	0

Programme	Dossier	Nombre EH	2017	2018	2019
2017-2021					
	DG Réparation collecteur de Orp-Jauche-Lot1-Home Malevé (Orp-Jauche)				
	DG Lot1 Dégrillage de surverse du bassin d'orage de Waterloo (Waterloo)				
	DG Station de Pinchart (OLLN)	230			
	S Collecteur de Bois-Seigneur-Isaac (Braine l'Alleud)	800			
	DG Collecteur de Nethen (Grez-doiceau)	1950			
	DG Station de Néthen (Grez-Doiceau)	1950			
	S Station de Bois-Seigneur-Isaac (Braine l'Alleud)	800			
	DG Collecteur d'Autre-Eglise (Ramillies)	900			
	DG Station d'Autre-Eglise (Ramillies)	900			
	DG Collecteur de Noduwez (Orp-Jauche)	720			
	DG Station de Noduwez (Orp-Jauche)	720			
	DG Station de Jandrenouille (Orp-Jauche)	300			
	DG Station et collecteur de Molembais (Jodoigne)	260			
	S Collecteur de Haut-Ittre (Ittre)	200			
	DG Collecteur de Jandrain (Orp-Jauche)	630			
	DG Collecteur de Sart-Risbart (Longpré-Incourt)	610			
	DG Station de Sart-Risbart (Longpré-Incourt)	610			
	DG Collecteur de Marilles (Orp-Jauche)	680			
	DG Station de Marilles (Orp-Jauche)	1200			
	DG Collecteur de Huppaye (Ramillies)	950			
	DG Station d'Huppaye (Ramillies)	950			
	DG Collecteur de Thorembais-St-Trond (Perwez)	1000			
	DG Station de Thorembais-St-Trond (Perwez)	1000			
Etudes anticipées	DG Station Folx-Les-Caves (Orp-Jauche)	600			
	DG Collecteur de Folx-les-Caves (Orp-Jauche)	600			
	S Station de pompage et refourlement de Petit-Enghien (Bierghes-Rebecq)	1600			

NB: Pour les Step, la phase travaux commence par l'élaboration de la demande de permis suivie de l'étude des plans de détails par l'adjudicataire. Aussi entre les présentes prévisions travaux et l'observation d'une activité sur le chantier, il peut se dérouler plusieurs mois.



OBJECTIFS FINANCIERS STATIONS D'EPURATION + COLLECTEURS

(Adjudication = désignation de l'adjudicataire par le Collège exécutif de l'IBW. Ce n'est qu'en possession du permis et des acquisitions, plusieurs mois plus tard, que l'IBW pourra débiter les travaux).

Type		2017	2017 révisé	2018	2019
Adjudications:					
Step:	montant	3.857.000	175.000	4.278.000	5.200.000
	nbre dossiers	4	1	4	5
Coll:	montant	1.834.000	475.000	1.487.000	10.978.000
	nbre dossiers	3	1	2	7
Step + Coll:	montant	5.691.000	650.000	5.765.000	16.178.000
	nbre dossiers	7	2	6	12
Travaux:					
Step:	montant (Σ EA)	2.350.000	1.231.000	700.000	1.000.000
	nbre chantiers	2	1	3	7
Coll:	montant (Σ EA)	352.000	1.769.000	300.000	1.375.000
	nbre dossiers	1	4	2	4
Step + Coll:	montant (Σ EA)	2.702.000	3.000.000	1.000.000	2.375.000
	nbre dossiers	3	5	5	11

Légende: Σ EA = somme des états d'avancement

Remarque: les indicateurs de performance sont les taux de réalisation annuels des montants d'adjudication et de travaux ainsi que le nombre d'adjudications et de chantiers réalisés par rapport au nombre prévu.

Evaluation objectifs 2017 :

Adjudication

Sur les 7 dossiers prévus, 5 dossiers n'ont pu être mis en adjudication (Step Pinchart, Coll. Nethen, Step Nethen, Coll. et Step Bois Seigneur Isaac). Les reports sont liés aux retards sur les études.

Travaux

Sur un nombre de chantiers prévus de 3, on constate que 5 chantiers sont ouverts (à noter qu'un chantier peut rester ouvert plusieurs années).

Sur 2.7 M€ prévus, nous en réaliserons quelques 3 M€ (pour l'année 2017, en cours, les états d'avancement d'août à décembre n'étaient pas encore disponibles. Nous les avons estimés).

OBJECTIFS GLOBAUX TECHNIQUES STATION D'EPURATION + COLLECTEUR

Type	2017	2017 révisé	2018	2019
STATIONS D'EPURATION				
nbre d'EH mis en service				
Dyle-Gette	100 EH	0 EH	0 EH	230 EH
Senne	0 EH	0 EH	3000 EH	0 EH
Global	100 EH	0 EH	3000 EH	230 EH
capacité existante:				
Dyle-Gette	449.600 EH	449.200 EH	449.200 EH	449.430 EH
Senne	179.250 EH	179.400 EH	182.400 EH	182.400 EH
Global	628.850 EH	628.600 EH	631.600 EH	631.830 EH
capacité à terme (PASH):				
Dyle-Gette	463.970 EH	463.970 EH	463.970 EH	463.970 EH
Senne	182.050 EH	182.500 EH	182.500 EH	182.500 EH
Global	646.020 EH	646.470 EH	646.470 EH	646.470 EH
Taux d'équipements (*)				
Dyle-Gette	96,90 %	96,82 %	96,82 %	96,87 %
Senne	98,46 %	98,30 %	99,95 %	99,95 %
Global	97,34 %	97,24 %	97,70 %	97,74 %
COLLECTEURS				
km réalisés				
Dyle-Gette	0 km	0,25 km	0,10 km	0,7 km
Senne	0 km	0,25 km	0,18 km	0,32 km
Global	0 km	0,5 km	0,28 km	1,02 km
km existants				
Dyle-Gette	271,2 km	273,8 km	273,9 km	274,6 km
Senne	79,5 km	79,6 km	79,8 km	80,1 km
Global	350,7 km	353,4 km	353,7 km	354,7 km
km à terme (PASH)				
Dyle-Gette	325,0 km	325,4 km	325,4 km	325,4 km
Senne	84,9 km	86,4 km	86,4 km	86,4 km
Global	409,8 km	411,8 km	411,8 km	411,8 km
Taux de collecte (**)				
Dyle-Gette	83,5 %	84,1 %	84,2 %	84,4 %
Senne	93,6 %	92,1 %	92,4 %	92,7 %
Global	85,6 %	85,8 %	85,9 %	86,1 %

Légende:

PASH: plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique

(*) Taux d'équipement step = capacité existante/capacité à terme x 100

(**) Taux de collecte = km existants/km à terme x 100

NB: les km de collecteur n'incluent pas quelques 30 km de conduite de surverse des déversoirs d'orage.

Evaluation objectifs 2017 :

Le montant des travaux a été supérieur à celui prévu, les taux d'équipement et de collecte sont globalement atteints.



Collecteur Gette lot 3B - Pose collecteur et refaction chaussée RN91



STEP Oisquerq ouvrage combiné



Collecteur Gette lot 3B - Pose collecteur et refaction chaussée RN91

Le plan en **matière d'égouttage** se base sur les plans triennaux passés 2004-2006/2007-2009/2010-2012, sur le programme d'investissements communal 2013-2016 (4 années) et sur le nouveau PIC 2017-2018 (2 années)

Il faut se rappeler que l'IBW propose, depuis 2014, de réaliser gratuitement les fiches techniques de ces dossiers pour les communes qui ont signé

l'addendum 4 à la convention de collaboration IBW-Commune. Cette gratuité est acquise au profit des communes qui optent pour une délégation de maîtrise d'ouvrage du dossier à l'IBW tout en s'assurant de pouvoir valider toutes les étapes de leur dossier.

Les priorités d'égouttage ont évolué depuis la sortie de la Région du contentieux européen.

Les priorités d'égouttage pour le PIC 2017-2018

Nouveaux égouts	N1	Situés dans une zone prioritaire pour raison environnementale (captage, baignade, Natura 2000,...) où le taux de collecte est < 98 % et STEP existante
	N2	Situés dans une des 137 masses d'eau où la non atteinte du bon état est due complètement ou partiellement à l'assainissement collectif et STEP existante
	N3	Situés dans toute autre zone d'assainissement collectif démontrant une efficacité de l'investissement pour l'amélioration de la situation ou répondant à une priorité locale (points noirs, PCDR, rénovation urbaine,...)
Egouts existants	R1	Tronçon permettant d'améliorer le taux de charge de la STEP où il se rejette lorsque ce dernier est problématique (étanchéisation, élimination eaux claires, gestion/vérification des raccordements particuliers)
	R2	Tronçon permettant d'améliorer la masse d'eau où la non atteinte du bon état est due complètement ou partiellement à l'assainissement collectif et STEP existante
	R3	Situés dans toute autre zone d'assainissement collectif démontrant une efficacité de l'investissement pour l'amélioration de la situation ou répondant à une priorité locale (points noirs, PCDR, rénovation urbaine, ...)
FMaj		Cas de force majeure (Effondrement, Litige, action judiciaire, ...)

OBJECTIFS D'AVANCEMENT EGOUTTAGE

Pour 2019, les activités dépendront du PIC 2019-2022 non connus à ce jour.

Légende :

■ Etude ■ Adjudication ■ Travaux

Commune	Intitulé	Plan investis- sement	Pouvoir adjudicateur	Bureau d'études interne IBW	2017	2018	2019
Beauvechain	Rue de Mélin à la Bruyère	PIC 2013-2016	Commune	non	■		
Beauvechain	Chemin Goffin et ruelle Lambert	PIC 2017-2018	IBW	non	■	■ ■	■
Beauvechain	Chemin du Vivier St Laurent	PIC 2017-2018	Commune	non	■	■ ■	■
Braine-l'Alleud	Rue du Château d'eau	PIC 2013-2016	IBW	non	■	■	
Braine-l'Alleud	Chemin du Parc	PIC 2017-2018	Commune	non	■	■ ■	■
Braine-l'Alleud	Chemin du Roussart	PIC 2017-2018	IBW	oui	■	■ ■	■
Braine-l'Alleud	Rue d'Hennuyères (associé coll. Bois-Seigneur-Is.)	PIC 2017-2018	IBW	oui	■	■ ■	■
Braine-le-Château	Coeur de Wauthier-Braine	PIC 2013-2016	Commune	non	■ ■	■	
Chastre	Rue du Tilleul	PIC 2013-2016	IBW	oui	■ ■	■	
Chastre	Rue du Dessus (Phase 1)	PIC 2017-2018	IBW	oui	■	■ ■	■
Chastre	Rue du Dessus (Phase 2)	PIC 2017-2018	IBW	oui	■	■ ■	■ ■
Chastre	Rue du Dessus (Phase 3)	PIC 2017-2018	IBW	oui	■	■ ■	■ ■
Chaumont-Gistoux	Rue d'Inchebroux	PIC 2013-2016	IBW	oui	■		
Chaumont-Gistoux	Avenue des Sorbiers	PIC 2013-2016	IBW	oui	■	■	
Chaumont-Gistoux	Rues de Florémond et Bois du Sart	PIC 2013-2016	IBW	oui	■		
Chaumont-Gistoux	Rue Pré Delcourt (phase 1)	PIC 2013-2016	IBW	non	■		
Chaumont-Gistoux	Rue Pré Delcourt (phase 2)	PIC 2017-2018	IBW	non	■	■ ■	■
Chaumont-Gistoux	Quartier Panorama	PIC 2017-2018	IBW	oui	■	■ ■	■

Commune	Intitulé	Plan investis- sement	Pouvoir adjudicateur	Bureau d'études interne IBW	2017	2018	2019
Court-St-Etienne	Rue de la Résistance	PIC 2013-2016	Commune	non			
Court-St-Etienne	Quartier du Lobra (phase 1)	PIC 2013-2016	IBW	non			
Court-St-Etienne	Quartier du Lobra (phase 2)	PIC 2017-2018	IBW	non			
Genappe	Drèves Emmanuelle, du Château de la Motte, Marie-Henriette, des châtaigniers, Dom Placide, Dame Berthe et Chemin de la longue Haie	PT 2010-2012	Commune	non			
Genappe	Avenue des Faisandeaux	PIC 2013-2016	IBW	non			
Genappe	Parc de la Dyle (modification PIC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Genappe	Rue du Moulin (modification PIC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Genappe	Rue Bouterlez (modification PIC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Grez-Doiceau	Rues du Puits, Cocher et des Alloux	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Grez-Doiceau	Diverses rues à Nethen (Coll. Nethen)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Grez-Doiceau	Rue de la Cortaie (attente accord AC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Hélicine	Trottoir Chaussée d'Hannut et rue de l'Abbaye	PIC 2017-2018	Commune	non			
Incourt	Rue Sainte Ragenuffe (Coll. Gette 3B)	PT 2007-2009	IBW	non			
Incourt	Rue de la Commone	PIC 2017-2018	Commune	non			
Iltre	Rue du Croiseau	PT 2004-2006	IBW	non			
Iltre	Rues du Petit Paradis et Paisible	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Iltre	Rue Bruyère de Virginal (Phase 1)	PIC 2013-2016	IBW	non			
Iltre	Rue Bruyère de Virginal (Phase 2)	PIC 2017-2018	IBW	oui			

Commune	Intitulé	Plan investis- sement	Pouvoir adjudicateur	Bureau d'études interne IBW	2017	2018	2019
Jodoigne	Chaussée de Tirlémont	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Jodoigne	Rue de l'Abattoir	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Jodoigne	Rue du Tombois	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Jodoigne	Egouttage rue des Carrières (Coll Gette 3B)	PT 2010-2012	IBW	non			
Jodoigne	Egouttage rue du Fayt (Coll Gette 3B)	PT 2010-2012	IBW	non			
Jodoigne	Rue de la Source	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Jodoigne	Traversée de Dongelbert (rue d'Incourt)	PIC 2017-2018	SPW	non			
La Hulpe	Tienne Saint-Roch	PIC 2013-2016	IBW	non			
La Hulpe	Cénacle (modification PIC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Lasne	Egouttage de jonction PL308	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Lasne	Rue Caturia (phase 2)	PIC 2013-2016	IBW	non			
Lasne	Rue de la Bâchée (phase 2)	PIC 2013-2016	Commune	non			
Lasne	Rue Haute	PIC 2017-2018	Commune	non			
Lasne	Rue Odrimont	PIC 2017-2018	Commune	non			
Mont-St-Guibert	Rue des Tilleuls	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Nivelles	Avenue du Centenaire	PIC 2013-2016	IBW	non			
Nivelles	Rue des Canonniers	Hors PIC	IBW	oui			
Nivelles	Rue Castelain	PIC 2017-2018	Commune	non			
Nivelles	Rues des Moulins et Ri des Corbeaux	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Orp-Jauche	Rues de la Grande Ferme et de Biamont	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Orp-Jauche	Rue du Bois d'Hemptinne	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Orp-Jauche	Rue de Piétrain (aval)	PIC 2017-2018	Commune	non			

Commune	Intitulé	Plan investis- sement	Pouvoir adjudicateur	Bureau d'études interne IBW	2017	2018	2019
Ottignies-LLN	Rue de la Chapelle	PIC 2013-2016	Commune	non			
Ottignies-LLN	Diverses rue Céroux (Vanderilft, Bois Henri, Hergé,...)	PIC 2013-2016	Commune	non			
Ottignies-LLN	Rues des Vergers et des Prairies	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Ottignies-LLN	Rues du Charnois, des Châtaigniers et de Lasne	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Perwez	Rue Longpré	PIC 2013-2016	Commune	non			
Perwez	Rue du Mont	PIC 2017-2018	Commune	non			
Ramillies	Rue du Mariva	PIC 2013-2016	IBW	non			
Ramillies	Rue du Chênois et de Saussois	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Rebecq	Station de pompage Wisbecq (modification PIC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Rebecq	Station de pompage Cantelaube (modification PIC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Rebecq	Rue du Trieu du Bois (modification PIC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Rebecq	Rue du Boussart (modification PIC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Rixensart	Quartier Panorama (amont)	PIC 2013-2016	IBW	non			
Rixensart	Drève du Val Saint-Pierre	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Rixensart	Diverses rues (modification PIC)	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Tubize	Avenue du Hain	PIC 2017-2018	SPW	non			
Tubize	Rue des Frères Vanbellinghen	PIC 2017-2018	IBW	oui			

Commune	Intitulé	Plan investis- sement	Pouvoir adjudicateur	Bureau d'études interne IBW	2017	2018	2019
Villers-la-Ville	Bois Cochet 3 (phase III du Pash)	PT 2010-2012	IBW	non			
Villers-la-Ville	Avenue Arsène Tournay	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Walhain	Rue de la Cruchenère	PIC 2013-2016	IBW	oui			
Walhain	Station de pompage rue de la Sucrierie	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Waterloo	Rues du Champ Rodange et du Forestier	PT 2010-2012	IBW	non			
Waterloo	Avenue des Chasseurs	PIC 2013-2016	IBW	non			
Waterloo	Drève des Chasseurs	PIC 2017-2018	IBW	oui			
Waterloo	Rue Sainte- Gertrude	PIC 2017-2018	IBW	non			
Waterloo	Route du Lion (Phase 3)	PIC 2017-2018	IBW	non			
Waterloo	Rue Champ Rodange	PIC 2017-2018	IBW	non			
Waterloo	<i>Chaussée Bara (modification PIC)</i>	<i>PIC 2017-2018</i>	<i>Commune</i>	<i>non</i>			
Wavre	Bois du Manil	PT 2010-2012	IBW	non			
Wavre	Rues Rauscent, Rixensart, Mérode et Etoile	PIC 2013-2016	Commune	non			
Wavre	Diverses voiries	PIC 2017-2018	IBW	non			

Evaluation des objectifs 2017

Nous avons prévu pour 2017 en matière d'égouttage : 9 adjudications et 37 chantiers. Selon nos projections, d'ici la fin de l'année : 8 adjudications et 37 chantiers. Les objectifs d'avancement sont atteints.



OLLN - Divers rue à céroux



Perwez - Longpré pose égout sur pieux et dalle



Pose d'égouttage rue de la Cruchenère à Walhain.

OBJECTIFS FINANCIERS EGOUTTAGE (HORS VOIRIES)

Type	2017	2017 révisé	2018	2019
Montant travaux	5.500.000 €	3.000.000	4.500.000 €	4.500.000 €

Remarque: les indicateurs de performance seront les taux de réalisation annuels des montants des travaux.

Evaluation des objectifs 2017:

Dans ce secteur où le nombre d'intervenants et de procédures administratives est fort élevé, les réalisations et les prévisions ne sont pas simples.

Nous avons prévu un montant des travaux de 5,5 M €. Pour 2017, les états d'avancement du second semestre n'étaient pas encore disponibles. Le cumul des états d'avancement du premier semestre nous indique que nous sommes à 25 % du montant annuel prévu. Par conséquent, nous estimons que serons sous l'objectif.

De par la nature des travaux d'égouttage souvent conjoints aux travaux de voirie, l'IBW est également amenée à s'occuper de travaux de voiries.

D'une manière générale, lorsqu'il s'agit uniquement d'égouttage (= égouttage exclusif), l'IBW est automatiquement le pouvoir adjudicateur.

En cas d'égouttage conjoint avec des travaux de voirie, le choix est laissé à la Commune, excepté, si la partie égouttage est plus importante que celle consacrée à la voirie. Dans ce cas, c'est également l'IBW le pouvoir adjudicateur.

Afin de convaincre nos communes de nous déléguer la maîtrise d'ouvrage de leurs dossiers conjoints (égouttage - voirie, et ce même si la montant voirie > égouttage) nous avons rédigé un addendum n°4 à notre convention de collaboration IBW - 27 communes. En signant cet addendum, la commune réduit le taux d'honoraires à payer à l'IBW, bénéficie gratuitement de la coordination sécurité-santé, de la réalisation des fiches techniques d'égouttage, de la négociation amiable des emprises,...

A ce jour, 25 communes sur 27 ont adopté l'addendum 4!

OBJECTIFS D'AVANCEMENT DES OUVRAGES DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Un de nos nouveaux métiers consiste à aider les communes et la Province dans l'étude et la réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations.

Poursuivant cet objectif nous mettons à disposition des communes une convention d'assistance technique et administrative (AMO = Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) ou de délégation de maîtrise d'ouvrage (DMO).

S'agissant de la Province, cette dernière ayant passé un marché cadre avec un certain nombre de bureaux d'études, nous sommes amenés à réaliser une cession de marché entre tous les acteurs afin de prendre le pilotage opérationnel des dossiers.

Que ce soit pour les ZIT (Zone d'Immersion Temporaire communale) ou les ZEC (Zone d'Expansion de Crue provinciale), l'IBW dispose d'une expertise certaine: études, demandes de permis, acquisitions de terrains et autorisations de travail, suivis de travaux, coordinations sécurité, ..., qu'elle souhaite porter aux bénéficiaires des pouvoirs publics.

L'IBW rend opérationnel les projets. Les coûts des services et des travaux sont supportés par les communes et/ou la Province.

Légende :

■ Etude ■ Adjudication ■ Travaux

Nature de la demande	Nom du dossier	Commune concernée	Capacité (m ³)	Type convention	2017	2018	2019
communale	ZIT du Coeurcq	Tubize	100.000	AMO	■	■	
communale	ZIT du Laubecq	Tubize	30.000	AMO	■	■	
communale	ZIT rue de la Haie	Wavre		AMO	■	■	■
communale	ZIT Venelle du Val, verte Voie, Antoine André, ch. Bruxelles	Wavre		(*)			
Provinciale	ZEC Ferme du Gentisart	Villers-la-Ville	27.400	DMO	■	■	
Provinciale	ZEC de Cocrou	Grez-Doiceau	41.600	DMO	■	■	■
Provinciale	ZEC du Pont de l'ONE	Chastre	10.991	DMO	■	■	■

(*) La nature et le volume des travaux se sont fortement réorientés et réduits et l'IBW intervient sous forme de conseil dans ces dossiers qui seraient alors pilotés par la Commune et le GISER (Cellule du SPW-DGO3: Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement).

Remarque: en cette matière les prévisions sont particulièrement dépendantes des délais nécessaires pour obtenir les autorisations de travail et les acquisitions de terrains ou servitudes auprès des propriétaires et exploitants des terrains.

Evaluation objectif 2017 :

- ZIT Coeurcq : la procédure de cession d'emprise auprès du Tribunal de Commerce de la société faillie Decoloft prend beaucoup de temps. L'intégration nouvellement du dossier dans le programme de subside européen BELINI nécessite de nouvelles conventions avec le SPW;
- ZIT Laubecq : avant de passer commande des travaux à l'entreprise désignée, les risques de pollution du sol sont investigués;
- ZIT Haie : retard dans le démarrage de l'étude suite à la nécessité d'un addendum à la convention avec la Commune.
- ZEC Gentilsart : reste un seul indivisionnaire qui n'a pas marqué accord. Nous avons chargé notre avocat de lancer la procédure d'arrêté d'expropriation.
- ZEC Cocrou : Refus des propriétaires à nous laisser accéder aux terrains pour effectuer



Wavre - Bois du Manil BO amont ferrailage (2)



Wavre - Bois du Manil BO amont ferrailage

des études (essais de sol, ...) Modification du site d'implantation de la digue ayant entraîné une réétude du dossier et son accord par le fonctionnaire délégué. Réalisation d'essais de sol sur d'autres terrains proches.

- ZEC ONE: un propriétaire ne donne pas suite. Nous avons chargé notre avocat de lancer la procédure d'arrêt d'expropriation. Retard pris par le bureau d'études, nous envisageons l'application de pénalité. Modification du cahier général des charges aux nouvelles lois sur les marchés publics 2017.

De nouvelles conventions DMO pour 6 nouvelles ZEC sont annoncées par la Province et influenceront notre travail pour 2018-2019.

- ZEC pont neuf à Rebecq: volume de 48.300 m³ (ouvrage moyen);
- ZEC de la cala à Genappe: volume 14.745 m³ (petit ouvrage);
- BO de la thyle à VLV: volume de 16.500 m³ (petit ouvrage);
- ZEC de la petite gette à Orp Jauche: volume

de 21.208 m³ (petit ouvrage);

- ZEC du ry des corées à Orp Jauche: volume de 8.512 m³ (très petit ouvrage);
- ZEC du pisselet à Chaumont Gistoux: volume de 19.054 m³ (petit ouvrage).



Wavre - Bois du manil BO aval



Wavre - Bois du Manil BO amont empierrement

OBJECTIFS CADASTRE DES RESEAUX EN BRABANT WALLON

Depuis quelques années, l'IBW a contribué à l'élaboration d'une base de données des réseaux d'assainissement à l'échelle de la Wallonie. C'est ainsi que nous avons cartographié les collecteurs que nous exploitons, mais aussi les derniers investissements réalisés en matière d'égouttage (depuis 2003).

Sur base du plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH), nous estimons la longueur cumulée des réseaux d'égouttage existants en Brabant wallon à 2.280 kilomètres. En septembre 2017, 27 % de ces réseaux sont encodés dans la cartographie, pour un taux moyen en RW ~ 20 %.

Le cadastre des réseaux est défini comme le levé, la caractérisation et le repérage de tous les ouvrages.

Ce travail permet au gestionnaire d'optimiser leur gestion. C'est un outil également très intéressant pour la planification des interventions, la gestion des sinistres, la remise d'avis, la programmation d'investissements, etc. Nous souhaitons soutenir au mieux les Communes du Brabant wallon en partageant ces données.

Les chiffres annexés (tableau et carte annexe) parlent d'eux même, les informations connues de nos services sont très disparates d'une Commune à l'autre.

Il est clair qu'il reste 1.700 km de réseaux d'égouts à cadastrer; ce qui représente un travail colossal à réaliser dans les prochaines années conformément à une directive européenne et au décret impérial. Cela représente quelques 800 m par jour à cadastrer!

C'est dans ce cadre que nous avons sollicité et obtenu de la SPGE le financement de 2 équivalents temps plein ainsi que le matériel de caméra par zoomage,...

Le personnel nécessaire entre en fonction en automne 2017 et devra suivre les formations ce qui permettra de débiter le travail fin 2017 - début 2018.

Le contrat de gestion entre le Gouvernement wallon et la SPGE fixe comme objectif d'atteindre en Région wallonne pour fin 2021 un taux de réseau (collecteurs + égouts) cadastré de 65 %.

Pour l'IBW cela nous fixe comme objectif annuel de cadastrer 180 km de réseau en sachant qu'il s'agit principalement d'égouts (car 95% de nos réseaux de collecteurs sont déjà cadastrés).

Vu l'ampleur du travail, des ordres de priorité ont été définis avec la SPGE.

Les priorités énumérées par l'IBW ont pour but

d'apporter une amélioration à court termes sur l'exploitation des collecteurs, STPO et STEPS.

La SPGE quant à elle précise le critère de la qualité des masses d'eau: s'intéresser en premier lieu aux masses d'eaux qui n'ont pas atteint le bon état et pour lesquelles l'assainissement collectif serait seul responsable et ensuite serait coresponsable...

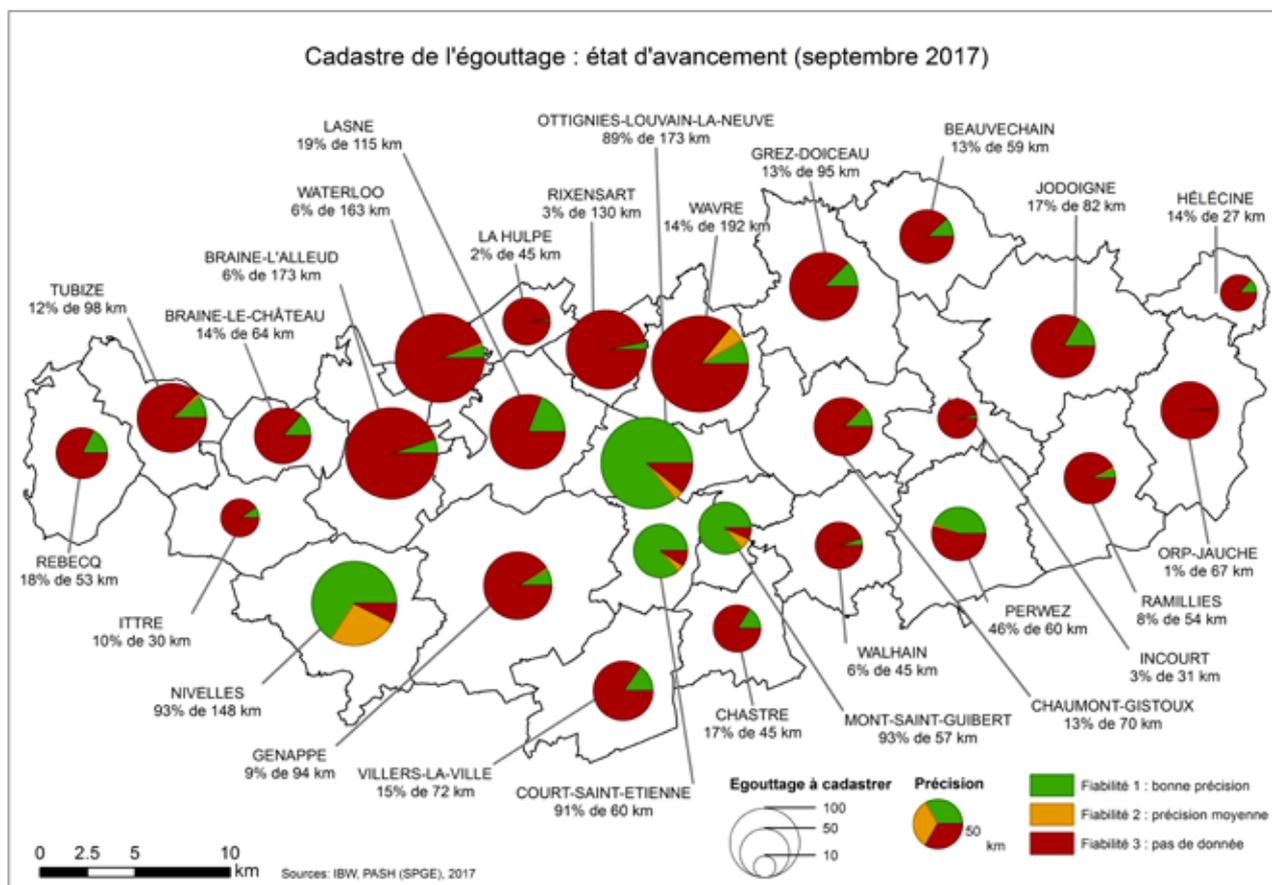
Liste des priorités programmables:

- 69 DO considérés comme critiques en termes de colmatage (soit 150 km) nécessitant des passages trop rapprochés de l'équipe d'exploitation.
- Les réseaux des steps qui souffrent des ECP (Eaux Claires Parasites)(ex. Hamme-Mille, VLV, Nivelles) soit 165 DO et ses 274 km;
- Les réseaux des STPO qui souffrent des ECP ou autres déchets, dépôts, ... entre autres SP CSE Queutralles, SP La Hulpe Gaillemarde, SP Lasne Grand Chemin, SP Perwez Delhaize...;
- 53 DO à équiper à travers la GEUTP (Gestion des Eaux Usées par Temps de Pluie) 370 km dont 315 km sur Braine-l'Alleud.

Pour l'ensemble des priorités, on les croise avec le critère masse d'eau (ME).

Cyclique, ponctuel, peu ou difficilement programmable:

- PIC : Tous les 2 ou 4 ans. Au préalable, effectuer une inspection visuelle. Pour des questions de garantie il s'agira la plupart du temps d'un passage caméra permettant de s'assurer de la pertinence d'investir des montants importants dans des travaux de voirie. Quand il s'agit de dossiers reportés d'un PIC à l'autre, une programmation du cadastre est possible;
- remise d'avis urbanistique: quand il s'agit de plusieurs rues, d'un quartier, ce travail devient disproportionné pour être totalement mis comme charge d'urbanisme;
- inondations: si la responsabilité du réseau d'égout est incriminée et que le cadastre pourrait préciser les responsabilités;
- demandes communales ponctuelles (ex.: pour compléter le travail initié par une commune souhaitant réaliser un état des lieux des raccordements particuliers sur un quartier).



Cadastre de l'égouttage: état d'avancement (septembre 2017)

Communes	Egouttage communal (km)	Fiabilité 1 : bonne précision	Fiabilité 2 : précision moyenne	Fiabilité 3 : pas de donnée	% réalisé (fiabilités 1 et 2)
Beauvechain	59	7	0	51	13%
Braine-l'Alleud	173	9	1	163	6%
Braine-le-Château	64	9	0	55	14%
Chastre	45	7	0	38	17%
Chaumont-Gistoux	70	8	1	61	13%
Court-Saint-Etienne	60	52	3	6	91%
Genappe	94	8	1	86	9%
Grez-Doiceau	95	12	1	83	13%
Hélicine	27	4	0	23	14%
Incourt	31	1	0	30	3%
Ittre	30	3	0	27	10%
Jodoigne	82	14	0	68	17%
La Hulpe	45	1	0	45	2%
Lasne	115	22	0	93	19%
Mont-Saint-Guibert	57	49	4	4	93%
Nivelles	148	98	40	11	93%
Orp-Jauche	67	1	0	67	1%
Ottignies-Louvain-la-Neuve	173	148	6	19	89%
Perwez	60	26	1	32	46%
Ramillies	54	3	1	49	8%
Rebecq	53	9	0	44	18%
Rixensart	130	4	0	125	3%
Tubize	98	10	2	86	12%
Villers-la-Ville	72	11	0	61	15%
Walhain	21	2	0	19	12%
Waterloo	163	8	2	153	6%
Wavre	192	16	11	165	14%
TOTAL	2280	542	74	1664	27%

Sources: PASH et données InfoNet, septembre 2017

Cadastre des réseaux: planification (collecteurs et égouts confondus)

	2017	2018	2019
Nombre km à cadastrer	66	180	180
Cumul des km cadastrés	990	1170	1350
Taux du réseau cadastré	37%	43%	50%

Serveur de diffusion de données cartographiques

Historiquement, nous avons développé un système d'informations géographiques (SIG) au sein du département assainissement pour

les besoins de gestion des collecteurs d'eaux usées. Depuis l'outil SIG a rempli de nombreux services pour les autres départements de l'IBW. Des données ont par ailleurs été collectées et structurées pour répondre à ces besoins.

En janvier 2017, nous avons fait l'acquisition d'un serveur permettant la diffusion de données SIG. Notre objectif est de mettre en place des outils successivement dans les différents services existants à l'IBW afin de développer une culture d'entreprise en cartographie.

Trois applications ont donc été développées pour le service assainissement, une pour le service exploitation et une dernière est en cours de développement pour le service économique :

- une version interne du PASH, Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (services assainissement et exploitation);
 - les visites de stations d'épurations individuelles: cartographie des parcelles cadastrales et des zones d'assainissement collectives ou individuelles (service assainissement);
 - la gestion des avis urbanistique: cartographie des parcelles cadastrales, des réseaux d'assainissement et de l'aléa inondation (service assainissement);
 - la gestion de l'aménagement des abords des stations d'épuration (services exploitation);
 - l'implantation et la gestion des sociétés dans les parcs d'activités (en cours, département économique).
- le cadastre des réseaux (services assainissement et exploitation);
 - les inspections des égouts par endoscopie (service exploitation);
 - la répartition de l'épandage des boues de stations d'épuration sur parcelles agricoles (service exploitation);
 - les demandes de modification de plan de secteur et mise en place de plans stratégiques (département économique);
 - les sites de collecte de verre et parcs à conteneurs (département déchets - valorisation des matières).

A l'avenir, il sera possible de mettre à disposition des communes les mêmes types de services, à destination des utilisateurs SIG (9 licences existent déjà dans les 27 communes) et de tous via des applications Web.

Nous avons encore comme projets, les applications suivantes:

OBJECTIF INSPECTION VISUELLE DES RESEAUX EN BRABANT WALLON

L'inspection visuelle des réseaux est réalisée par passage caméra dans la canalisation (endoscopie) ou par zoomage depuis le regard de visite.

Cette mission a pour but d'apprécier l'état structurel/fonctionnel des canalisations (endoscopie) dans le but de prioriser les interventions à réaliser sur les conduites (travaux/réhabilitation/entretien). Sont comprises également dans cette mission les inspections préalables à la réalisation de travaux au travers des PIC.

Le contrat de gestion entre le Gouvernement wallon et la SPGE fixe comme objectif d'atteindre en Région wallonne pour fin 2021 un taux d'inspection visuelle des réseaux (collecteurs + égouts) de 20 %.

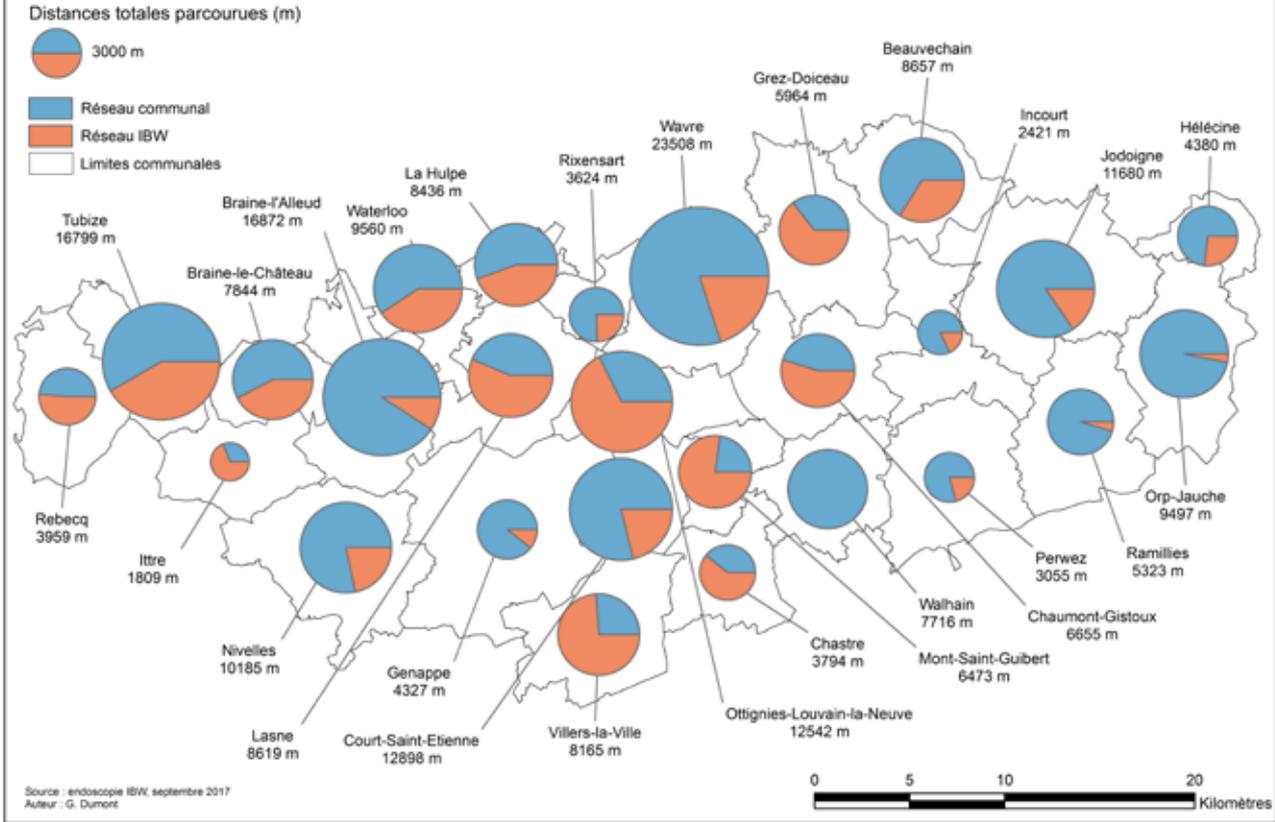
En Brabant wallon, nous disposons de 2.280 km d'égouts et de 354 km de collecteur soit quelques 2.634 km de réseau. Depuis le lancement en 2010 du service interne IBW de passage caméra endoscopique, nous avons inspecté quelques 150 km d'égout et 75 km de collecteurs. Cela représente 235 km. Afin d'atteindre l'objectif des 20% pour fin 2021, la SPGE nous impose comme objectif d'inspecter un minimum de 100 km/an.

Vu que l'on compte inspecter par zoomage chaque année une longueur équivalente au cadastre de 180 km (opération se faisant concomitamment) et quelque 28 km d'inspection par caméra endoscopique, notre rythme d'acquisition des informations sera de l'ordre du double de l'imposition SPGE - Région wallonne.

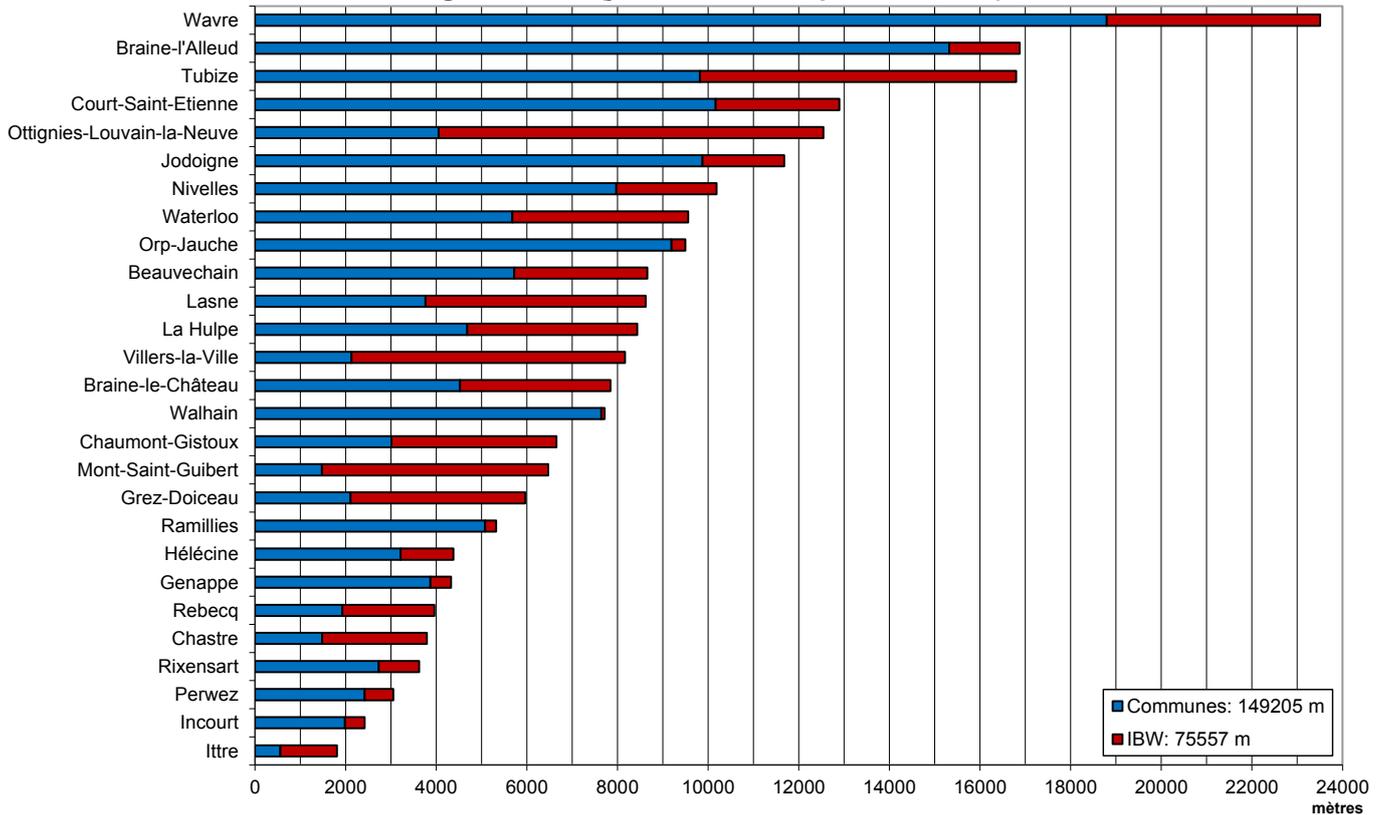
		2017	2018	2019
Nombre km de réseaux à inspecter	par zoomage	0	180	180
	par caméra endoscopique	28	28	28
Cumul km de réseaux inspecté	par zoomage	0	180	360
	par caméra endoscopique ⁽¹⁾	258	286	314
Taux d'inspection		10 %	18 %	26 %

⁽¹⁾ Auquel s'ajoutent les inspections réalisées lors de la réception provisoire des chantiers de travaux de construction portant le global inspecté à quelques 500 km. Inclus aussi les inspections visuelles sans caméra pour les tuyaux de plus grand diamètre.

Passage caméra (janvier 2010 - septembre 2017)



Passages caméra (janvier 2010 - septembre 2017)



OBJECTIF ENVIRONNEMENTAUX ET DIVERS

Notre Intercommunale :

- travaille à l'élimination des eaux claires parasites (sources, ruisseaux, eaux de ruissellement, ...) dans les réseaux;
- remet de nombreux avis en matière d'autorisation de déversement et d'application des règles d'urbanisme;
- s'assure d'être à la pointe du progrès en innovant les traitements des eaux et est attentive à mettre en œuvre des technologies plus respectueuses de l'environnement en matière d'énergie (études des traitements par des filières peu énergivores: filtre planté de roseaux, biodisques, lit bactérien,...);
- réalise les Etudes de Zones permettant d'affecter un statut d'assainissement collectif ou autonome aux zones transitoires du PASH et de préciser le mode d'assainissement dans les zones d'assainissement autonome situées en zone de protection des captages d'eau potable;
- tient à jour sa cartographie de collecteurs et stations d'épuration existants et répond aux multiples demandes d'impétrants;
- effectue, depuis juin 2009, le contrôle du placement des systèmes d'épuration individuelle auprès des particuliers;
- effectue gratuitement des endoscopies des réseaux d'égouttage au bénéfice de nos Communes;
- réalise des études de dilution dans les petites agglomérations en vue de définir le schéma et le mode d'assainissement le plus opportun.

Nous avons également intensifié certaines de nos activités et développer de nouveaux métiers :

- activités de bureau d'études en égouts (+travaux conjoints de voiries) – collecteur – step;
- coordination sécurité et santé en études et réalisations; › tous nos gestionnaires et surveillants travaux ont acquis le certificat de coordinateur sécurité;
- renforcement de notre rôle de médiateur dans les litiges inhérents aux sinistres des propriétés riveraines de nos chantiers (aidé de la base de données GEISICA depuis 2012); › cette base de données comporte 420 dossiers sinistres: 65 actifs et 355 clôturés;
- aides aux communes (assistance technique et administrative ou maîtrise d'ouvrage déléguée) pour le suivi des études et des chantiers en matière de lutte contre les inondations (ex.: ZIT

(Zone d'Immersion Temporaire), bassin d'orage, collecteur d'eaux pluviales,...) › Le service suit une dizaine d'ouvrages communaux et provinciaux;

- renforcement de l'assistance à notre service d'assainissement-exploitation pour l'étude et le suivi chantiers des dépenses importantes hors exploitation courantes (DIHEC); › La collaboration s'effectue sur une dizaine de dossiers;
- aide à l'acquisition et à la négociation des emprises et autorisations de travail nécessaire à la réalisation des autres activités de l'IBW: parc d'activité économique,...;
- organisation de marchés groupés et suivi d'exécution au profit des communes des curages des réseaux d'égouts, avec cadastres de l'égout › 9 communes ont adhéré à la convention avec l'IBW;
- participe aux essais pilotes et à l'élaboration de la réglementation dans le cadre du « passeport eau » des habitations;
- s'est fort investi dans l'élaboration des contrats d'assainissement industriel (CAI);
- suit activement les groupes de travail au sein d'Aquawal sur la gestion des eaux usées par temps de pluie (GEUTP) qui s'intéressent au déversement de nos DO en période d'averses mais également la GPEC (Gestion Patrimoniale de l'Egouttage Communal);
- opérateur du service public d'assainissement autonome sur le brabant Wallon. Cette volonté du gouvernement de financer l'investissement et l'exploitation des systèmes d'épuration individuelle (SEI) en contre partie pour le particulier de payer le coût véritable assainissement (CVA) et de se soumettre à différents contrôles de fonctionnement.

Le service de GPAA (Gestion Publique de l'Assainissement Autonome) entre en fonction au 01/01/2018.

Convention « Senne infiltration »

Le contrat Rivière Senne et 4 communes de l'Ouest du Brabant wallon ont sollicité un partenariat auprès de l'IBW en matière de gestion des eaux pluviales.

Ces acteurs souhaitent, à l'avenir, voir prescrire des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales dans la réalisation de voiries, de lotissements,... Il s'agit, par exemple, de voiries dont le coffre sert de rétention suivi d'une infiltration...

L'IBW, qui remet de nombreux avis urbanistiques, s'est depuis bien des années intéressée à la gestion alternative des eaux pluviales en remettant toujours dans son avis un volet eaux pluviales en plus du volet eaux usées. Les divers contacts avec les entreprises, les promoteurs et la variété des divers projets urbanistiques nous ont amenés à une expérience certaine. Nous sommes animés par cette certitude qui faudrait de plus en plus tendre vers un «rejet zéro» en eau pluviale (par le biais d'infiltration, de la réutilisation,..).

Concrètement le CRSenne et les 4 communes sollicitent l'IBW pour :

- élaborer un guide de bonnes pratiques pour définir les prescriptions urbanistiques à imposer dans les demandes de permis d'urbanisme ;
- élaborer un cahier des charges commun pour les voiries et les permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir) reprenant les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales.

Ce sujet nous paraît fort d'actualité et les résultats de ce partenariat intéressent sans aucun doute l'ensemble des communes du Brabant wallon (et d'autres...).

L'IBW a marqué un grand intérêt à la démarche en cours depuis 2015.

Curage d'avaloirs

La recherche pour les communes d'un exutoire légal pour se débarrasser des produits de curage d'avaloir constitue un sérieux problème. L'IBW a relancé les contacts auprès de la SPGE en vue d'être autorisée à construire au sein des steps Basse-Wavre et Nivelles des zones de réception et de drainage de ces produits. Une fois l'accord du propriétaire SPGE obtenu (avec ou sans financement SPGE), une étude de détails sera lancée, une demande de permis unique, un marché public de travaux et le chantier de construction.

Synergies entre le Département Assainissement des eaux usées et le Département Production/Distribution d'eau potable

Notre bureau d'études pourra prendre en charge certains dossier de production/

distribution d'eau ce qui évitera de devoir faire appel à la sous-traitance. Nos surveillants de chantier, qui sont aussi coordinateurs sécurité/santé, pourront intervenir sur des chantiers de l'IECBW tout comme ils l'ont déjà fait lors de la construction de parcs à conteneurs par exemple. Enfin, l'expertise de l'IBW en matière de négociation et d'acquisitions d'emprises s'avèrera très utile aux autres départements de notre future intercommunale.

Mais il ne faudrait pas croire que les plus-values n'iront que dans un sens, loin de là ! Dans le cadre du «**Passeport Eau-Habitation**», un contrôle des raccordements d'eau potable et d'eau usée devra être effectué à chaque mutation immobilière. Grâce à la fusion, nous



Ramillies-rue du mariva pose de la sous-fondation (1)



Pose d'éléments linéaires rue du Pré Delcourt à Chaumont-Gistoux.



Wavre - Bois du Manil Asphaltage des laies

maîtriserons les deux compétences en interne ce qui permettra de limiter les coûts et de conserver le service dans la sphère publique. En outre, lorsqu'il faudra raccorder un immeuble à l'égout, nous pourrions compter sur le matériel et l'expertise du personnel du service distribution.

La triple certification **QSE (Qualité - Santé - Environnement)** de l'IECBW sera également une grande source d'inspiration pour faire évoluer les politiques de sécurité et d'environnement de l'IBW.

Enfin, d'autres synergies pointent déjà le nez : mutualisation des besoins en **géomètres**, mise en commun des outils **cartographiques**, de la **GMAO** (gestion de la maintenance assistée par ordinateurs), des **services de garde**, des logiciels de **gestion des sinistres**, etc...

La priorité des mois à venir est toutefois de continuer à découvrir nos métiers respectifs et d'apprendre à nous connaître. Les complémentarités vont se dégager assez naturellement.

Prévision en matière des besoins en personnel.

Métiers actuels:

- 1 surveillant chantier égout/voirie;
- 1 cartographe;
- 1 géomètre;
- 1 dessinateur (ou sous-traitance);
- 1 ingénieur études step (ou sous-traitance).

Nouveaux métiers:

- Passeport eau-habitations : 6 à 8 ETP

Stations D'ÉPURATION

PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL
2017 - 2018 - 2019
Evaluation 2017
PERSPECTIVES 2018



B. L'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'EPURATION

1. EVALUATION DES OBJECTIFS DU PLAN 2017-2018-2019

L'axe d'évolution du Service Exploitation des ouvrages d'assainissement décrit dans le plan stratégique 2017-2018-2019 (cf. perspectives énoncées dans l'édition 2016) est clairement orienté vers **l'amélioration de la qualité et de l'organisation du travail** (service de garde, télésurveillance des ouvrages de petites tailles tels que les stations de pompage, et GMAO), **l'optimisation du fonctionnement des ouvrages** construits et mis en service rapidement suite à un programme d'investissement très important pendant plus de 15 ans, **la stabilisation**, voir **la réduction des coûts de fonctionnement**, **l'amélioration énergétique des installations**, et **la mise en place d'un système QSE (Qualité, Sécurité et Environnement)**.

1.1. AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

1.1.1 GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur)

La GMAO est certainement l'axe de développement le plus important qui nous permettra d'atteindre les principaux objectifs cités ci-avant.

En 2017, nous avons poursuivi ce fastidieux travail d'implémentation de la GMAO sur les stations d'épuration et de pompage.

Les principales avancées peuvent se résumer comme ceci.

Après avoir terminé l'encodage des équipements de la station d'épuration de la Vallée du Hain suivant une certaine logique préétablie (hiérarchisation des équipements), nous sommes progressivement passés à une utilisation de la GMAO pour toutes les opérations de maintenance et de surveillance du site (ordres de travail, plannings, rondes, etc.).

Ensuite vint l'encodage des équipements des ouvrages des stations d'épuration des Vallées de la Dyle et de la Lasne, de Chastre, Villers-la-Ville, Genappe-Ways, Tubize, Jodoigne et Grez-Doiceau.

Ces encodages structurés sont réalisés jusqu'à un niveau de détail prédéterminé commun à toutes les installations qui permet de réaliser des fiches d'intervention.

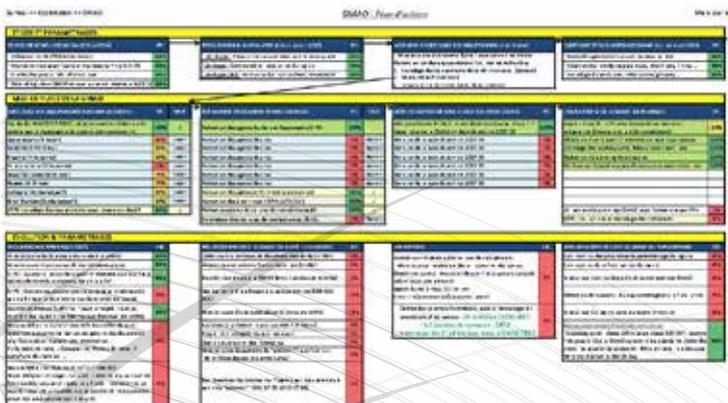
Ils seront poursuivis jusqu'au niveau de l'instrumentation de type capteurs, pièces mécaniques de raccord, et tuyauteries dans une seconde phase du déploiement de la GMAO.

Enfin, nous avons poursuivi l'encodage des équipements des stations de pompage et la mise en place des rondes de contrôle des déversoirs d'orage pour l'équipe d'entretien des collecteurs d'eaux usées.

Deux tournées d'entretien des déversoirs d'orage ont été établies : d'une part 71 déversoirs d'orage « critiques », et d'autre part l'ensemble des 1.432 déversoirs d'orage.

La tournée des déversoirs d'orage critiques s'effectue par commune, en débutant avec celle de Wavre.

Les agents d'entretiens des déversoirs d'orage rayonnent selon un itinéraire le plus logique possible vers les communes adjacentes (Grez-Doiceau, Beauvechain, Jodoigne, Hélécinne, Orp, etc.).



Extrait du plan d'action de la GMAO :
objectifs et ligne du temps



Carte d'implantation des déversoirs d'orage « critiques »



Carte d'implantation des déversoirs d'orage à contrôler

Quant à la tournée de l'ensemble des déversoirs d'orage, elle se fait par bassin technique (collecteurs de la Dyle, la Lasne, le Hain, Jodoigne, etc.).

Avant la mise en place de la GMAO, les agents notaient une série d'informations techniques sur l'état des déversoirs d'orage contrôlés.

Régulièrement, ils procédaient à un second encodage dans un tableur Excel (date de passage sur l'ouvrage, état dans lequel celui-ci se trouve, et quantité de déchets).

Ce tableur était ensuite analysé en fin de chaque année, afin d'actualiser la liste des déversoirs d'orage critiques.

Aujourd'hui, nous développons une application spécifique dans le logiciel de GMAO qui, sur base d'un planning déterminé (déversoirs d'orage critiques, tournées complètes), planifiera l'itinéraire des déversoirs d'orage à contrôler (GPS intégré).

Une fois sur site, une fiche réflexe (permis de travail et entretiens des déversoirs d'orage) s'ouvrira automatiquement, afin de valider les prescriptions sécurité (balisage et signalisation, risque de chute, etc.), avant même de pouvoir intervenir sur site.

L'identification du déversoir d'orage sera scannée (puce RFID, code barre, QR-code, etc.), ce qui permet également de vérifier que l'ensemble des sites soit bien contrôlé.

L'encodage de l'entretien de l'ouvrage est alors réalisé dans la base de données, assurant une mise à jour automatique de la liste des déversoirs d'orage critiques (et donc des tournées).



Équipement informatique de type tablette ou Smartphone pour scanner les codes barre ou QR-codes

Les principaux objectifs qui doivent être atteints avant fin 2017 sont :

- Modification et adaptation du logiciel de GMAO avec le sous-traitant pour permettre l'intégration des documents existants (rapports de rondes, check-lists, permis de travail, documents de consignation/déconsignation, etc.) du système documentaire.

- Poursuite de la formation du personnel, et plus particulièrement les contremaîtres responsables du bon déroulement des encodages des équipements.

Ce travail, nécessitant une rigueur (utilisation commune des mêmes dénominations des équipements, respect de la hiérarchisation, etc.), est une étape essentielle à la mise en place de la GMAO.

- Mise en place d'un planning commun à tous les agents du service.

Aujourd'hui, ce planning est devenu un outil indispensable pour l'organisation du service (planning des formations, interventions externes et internes, réunions, etc.).

Une bonne partie des informations contenues dans ce planning pourra être directement incorporée aux ordres de mission avec une validation par l'agent.

1.1.2 Renforcement des équipes d'exploitation des ouvrages

Sans surprise, c'est bien évidemment dans le secteur de l'exploitation des ouvrages de collecte des eaux usées (entretien des déversoirs d'orage) et des stations de pompage que les besoins en main-d'œuvre sont les plus importants.

Actuellement, 2 ETP sont actifs sur le terrain pour 1.431 déversoirs d'orage et 368 Km de collecteurs, ce qui ne permet pas un suivi suffisamment précis du réseau de collecte et des déversoirs d'orage.

Très régulièrement, nous devons avoir recours à de la main-d'œuvre intérimaire pour assurer la présence de 2 techniciens sur le terrain en tout temps, et ce et y compris durant les périodes de congé et maladie (raisons de sécurité et de pénibilité de certains travaux).



Extraction d'une pompe immergée en voirie et nettoyage de la pompe avant maintenance (station de pompage Waterloo Manoir)

Nous sommes conscients de cette évolution qualitative et quantitative au niveau des déversoirs d'orage et des stations de pompage, ainsi que des défis qui devront être relevés dans un avenir proche, afin de limiter l'impact des déversements d'eaux usées dans les cours d'eau.

C'est pour cela que nous avons demandé à la SPGE, dans le cadre du Plan Prévisionnel rendu en janvier 2017, un renforcement de l'équipe d'entretien des collecteurs (3 ETP) et des stations de pompage (2 ETP).

Par ailleurs, l'engagement d'un électromécanicien est planifié pour l'exploitation de la future station d'épuration de Oiscquercq, ainsi que pour les travaux importants de soudures, installation de matériel électromécanique et amélioration des installations.

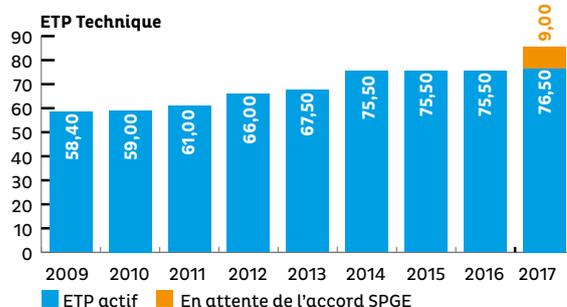
Deux autres techniciens (électromécaniciens) sont prévus pour faire face à plusieurs mi-temps médicaux (maladie de longue durée).

Un technicien (CDD d'un an) a été demandé à la SPGE pour le sécheur de boues de Basse-Wavre, dans l'attente d'un mode de fonctionnement plus stable (mode automatique y compris la nuit).

Fin août, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse officielle de la part de la SPGE pour ces 9 ETP à engager nous permettant de procéder au recrutement du personnel.

Face à cette situation, nous devons admettre que les engagements 2017 ne seront probablement effectifs qu'en 2018, et que le personnel ne sera réellement opérationnel qu'au second semestre 2018, après une période de formation.

Evolution du personnel



Un ETP automatique a été engagé (CDD d'un an) début 2017 (dans le cadre du Plan Prévisionnel 2016) pour faire face au programme des travaux (rénovation des superviseurs, migration des automates vers de nouvelles versions, amélioration des réseaux de communication, etc.).

A la demande de la SPGE, en juillet 2017 nous avons établi un planning des travaux et des missions à réaliser dans les mois et années à venir au niveau de la Cellule de compétence Automation, avec l'espoir de pouvoir prolonger le contrat de travail de cet automatique.

Dans le cas contraire, le recours à la sous-traitance sera nécessaire, ce qui reste une difficulté majeure dans le domaine de la programmation des automates, le développement des superviseurs et la mise au point de logiciels spécifiques à certaines activités de l'exploitation (logiciels de suivi des interventions de la garde et de suivi des alertes et défauts).

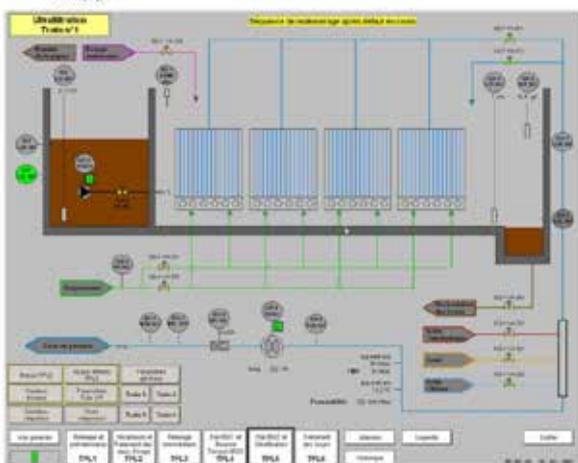
Rédacteur : Isabelle Delyon

ROSIERES

Intervention du 14/03/2017

TPL5 – ZENONS – Gestion des indisponibilités durant le nettoyage.

Lors du nettoyage manuel l'as du nettoyage d'entretien, la priorité du train de nettoyage n'est pas modifiée, et donc le nettoyage des buses peut être démarré pour le train en cours de nettoyage.



Extrait du rapport réalisé par notre nouvel automaticien

Pour 2018, nous souhaitons demander à la SPGE un ETP afin d'assurer des missions transversales d'autosurveillance et la mise en place de projets liés au process tels que la modélisation des stations d'épuration, le suivi de l'entretien des sondes, l'analyse globale de l'évolution des charges, l'encodage dans la nouvelle base de données SPGE, la préparation des audits énergétiques, etc.

Aussi, depuis plusieurs années, nous constatons le besoin d'évoluer au niveau de notre maîtrise des entretiens préventifs et de notre organisation dans le domaine de l'électromécanique. Une Cellule Electromécanique est en cours de création.

Nous aimerions poursuivre cette évolution en engageant une personne capable de seconder le Chef de Zone de la zone Est dans sa mission transversale du suivi électromécanique.

Face à ces nouveaux projets, nous proposerons dès lors l'engagement de 3 ETP supplémentaires lors de la remise du Plan Prévisionnel 2018 auprès de la SPGE.

Récapitulatif des engagements

• Engagements 2017

1	
2	3 ETP (renforcement de l'équipe d'entretien des collecteurs)
3	
4	
5	2 ETP (renforcement de l'équipe des STPO)
6	1 ETP (technicien ZO (nouvelle step de Oisquerq 3.000 EH) + soudeur pour travaux de maintenance et d'amélioration sur l'ensemble des sites)
7	1 ETP (technicien ZO et ZE (électromécanicien)
8	(pour faire face aux mi-temps médicaux)
9	1 ETP (technicien électromécanicien (sècheur BW) (CDD 1 an)

• Engagements 2018

1	1 ETP (C. Autosurveillance)
2	1 ETP (C. Electromécanique)
3	1 ETP (C. Automation)

A côté de cela, afin de ne pas déformer les équipes, le recours aux travailleurs intérimaires est systématique en cas d'absence pour maladie de plus d'une semaine.

De même, des travailleurs en remise de peine rejoignent régulièrement les différentes équipes.



Travail réalisé par un travailleur en remise de peine : chemin d'accès au laboratoire (station d'épuration de la Vallée de la Dyle)

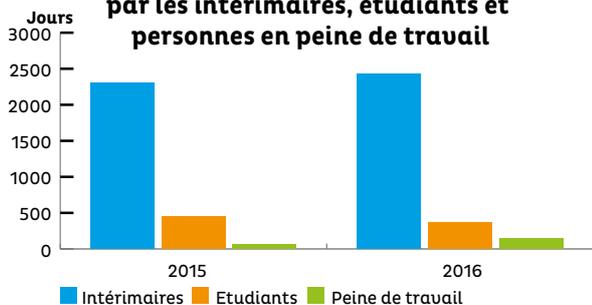
Enfin, principalement engagés durant la période estivale, les jobistes rendent de précieux services dans des domaines variés : entretien des abords,

peintures extérieures et intérieures, encodage de données d'exploitation (p. ex. au niveau de la GMAO), rangements, travaux administratifs, aide au niveau de certains travaux d'exploitation, etc.



Jobistes réalisant divers travaux

Evolution des jours de travail prestés par les intérimaires, étudiants et personnes en peine de travail



En 2017, ainsi que dans les prochaines années, l'augmentation du personnel au niveau du Service Exploitation des ouvrages d'assainissement ne sera plus lié à l'évolution du nombre de sites, mais plutôt aux nouvelles missions qui nous sont confiées, ainsi qu'à l'évolution de la qualité du service (fiabilisation des installations, surveillance des réseaux, renforcement de la sécurité, suivis documentaires de plus en plus précis et rigoureux, etc.).

1.1.3 Coordination entre les Services Investissement et Exploitation des ouvrages d'assainissement : gestion des périodes de garantie après construction des ouvrages

L'amélioration de la qualité du travail passe inévitablement par la mise à disposition d'installations construites non seulement en tenant compte des exigences légales (normes de rejets, sécurité et bien-être au travail, etc.), mais aussi de la facilité d'exploitation sur les grandes installations, et surtout sur les plus petits ouvrages tels que les stations de pompage et petites stations d'épuration.

Pour atteindre cet objectif, deux orientations :

- Coordination sans cesse plus importante entre le Service Investissement, responsable de la construction des ouvrages, et le Service Exploitation des ouvrages d'assainissement (collecteurs, stations d'épuration et de pompage).

Des efforts impressionnants ont été réalisés, notamment au niveau de l'élaboration d'un CSC des stations de pompage reprenant les éléments indispensables facilitant l'exploitation d'une station de pompage, et ce en toute sécurité.



Equipements standardisés : TGBT



Equipements standardisés : fosse de relevage



*Equipements standardisés:
extérieur d'une station de pompage*

- Suivi des périodes de garantie des installations.

Le suivi des périodes de garantie des stations d'épuration se termine pour la plupart des installations: Bousval, Villers-la-Ville, Vallées du Hain et de la Lasne, même si pour cette dernière il subsiste toujours des travaux qui ont été réalisés en 2017 ou qui devront l'être au second semestre dans le cadre du chantier de réhabilitation (rénovation du bassin de stockage des boues tertiaires) ou du deuxième chantier de remplacement des conduites en Inox.



*Travaux de rénovation du bassin de stockage des boues tertiaires (montant des travaux: 65.000 € HTVA)
(station d'épuration de la Vallée de la Lasne)*

Par contre, le suivi des garanties «entrepreneur» pour les chantiers de construction des stations de pompage nécessite une importante coordination entre le Service Investissement chargé de la construction et le Service Exploitation.

Durant le 1^{er} semestre 2017, les stations de pompage de Tubize Déportation, Ittre Croiseau et Hélécine PAE ont été reprises en exploitation, et nous prévoyons la mise en exploitation des unités de Incourt Namur, Incourt Carrière, Tubize Bolle et Tubize Canal au 2^e semestre.



Nouvelle station de pompage mise en service en 2017 (Incourt Namur)

1.1.4 Organisation du Service Exploitation des ouvrages d'assainissement

Ces dernières années, la mise en service de plusieurs stations d'épuration par an a nécessité toute notre énergie.

Progressivement, nous sortons de cette période, ce qui nous permet de consacrer plus de temps et d'énergie à l'amélioration de l'organisation du Service Exploitation caractérisé par une décentralisation des installations des équipes.

Pour le management, le défi majeur qui nous attend est de poursuivre nos efforts visant à mettre en place à la fois une organisation proche des équipes et des installations par zone (zones Est, Centre et Ouest), et à la fois une organisation transversale par compétence (Cellules Electricité, Automatisation, Boues/déchets, etc.).

La coordination de toutes ces compétences occupe aujourd'hui 80% du temps de travail des managers, malgré la mise en place d'outils tels que les réunions de coordination par zone (rencontre des différentes compétences pour déterminer «qui? fait quoi? dans quels délais? avec quels moyens?») et par compétence (même principe, mais pour des projets ou actions plus techniques ou spécialisés).

Il s'agit de la première étape d'une approche qui consiste à amener les collaborateurs à devenir des «acteurs» dans la résolution des problèmes et de l'amélioration de l'organisation du service.

Nous avons également débuté un travail qui consiste à fixer les grandes directions à prendre et les objectifs à atteindre pour les Chefs de Zone et Chef de Service dans un premier temps: à terme, l'objectif est de responsabiliser la ligne hiérarchique (chaque zone ou cellule de



Formation sur l'utilisation de la potence (Zone Ouest)

Cette évolution de l'organisation des formations nécessite beaucoup plus d'implication et de préparation pour les organismes de formation, les responsables d'exploitation, ainsi que la coordinatrice des formations pour le service.

Extrait du planning des formations et du plan individuel de formation des agents

• Evolution des formations

En 2017, nous avons bien évolué dans le domaine de la sécurité. Notre but est désormais d'avoir une culture de la sécurité.

Pour ce faire, en 2016 et 2017, la direction de l'IBW s'est engagée dans un programme de formation externe avec la société SimplyLife. Ce programme a commencé par une formation de la ligne hiérarchique qui a été sensibilisée en

2016. Ceci a mené à la réalisation d'un plan de suivi individuel par personne formée.

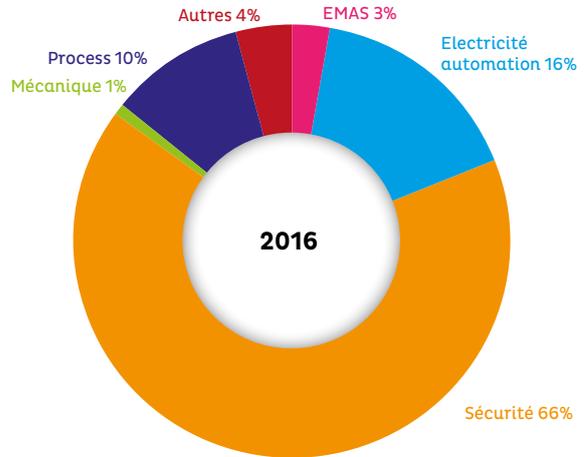
La première réunion a eu lieu entre le responsable et son N+1. D'autres réunions auront lieu, afin de constater les résultats en 2018.

A ce sujet, d'ici le 31 décembre 2017, 1.217 heures de formation auront eu lieu afin de sensibiliser l'ensemble des agents de notre service. Pour atteindre cet objectif, 8 groupes d'agents ont été créés. Chaque jour ouvrable entre le 13 novembre et le 8 décembre 2017, nous aurons des agents en formation SimplyLife.

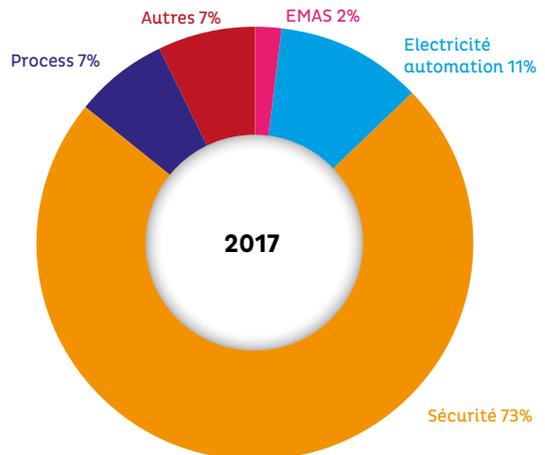
Les formations en sécurité et bien-être représenteront donc 73% des formations en 2017. Nous continuons notre objectif d'adaptation des formations en réalisant de plus en plus de formations sur nos installations (p. ex. cordiste, travail en hauteur, ou encore BA4).

Nous demandons de plus en plus aux formateurs de réaliser une visite préalable de nos sites avant de réaliser la formation.

Répartition des formations par thème

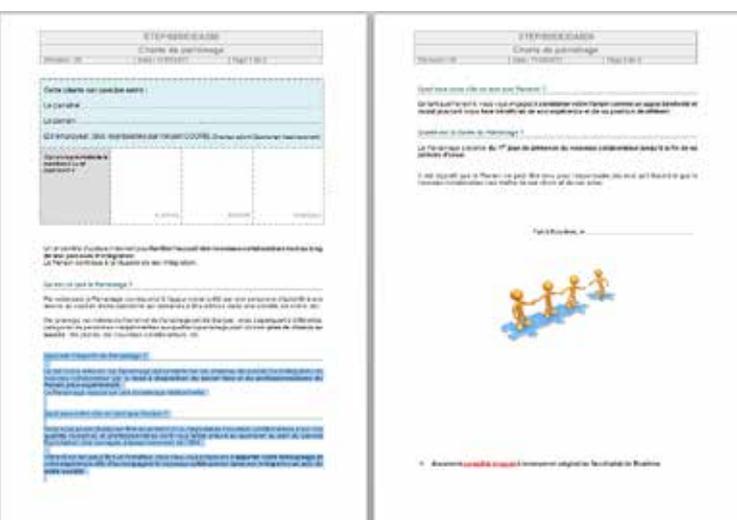


Répartition des formations par thème



La plus grande des modifications 2017 concernant les formations est la création d'une procédure d'accueil des nouveaux agents. Celle-ci regroupe l'ensemble des démarches que nous faisons déjà auparavant, comme les formations générales, EMAS et sécurité des premiers jours, et en ajoute d'autres telles que la charte de parrainage.

Le but d'une mission de parrainage est de renforcer les chances de succès de l'intégration du nouveau collaborateur par la mise à disposition du savoir-faire et du professionnalisme du Parrain plus expérimenté. Le parrainage repose sur une dynamique relationnelle.



Charte de Parrainage

Afin de garder une cohérence entre cette formation et l'évolution nécessaire aux différents types de personnes travaillant sur nos installations, nous avons prévu des logigrammes de formation différents, menant chacun au niveau de connaissance nécessaire pour exercer sa fonction qu'elle soit de courte ou de longue durée.

A.
Travailleurs
intérimaires, jobistes,
stagiaires et
travailleurs « remise
de peine »

B.
Travailleurs
candidats à
l'engagement et
remplaçants de
longues durées

1.2. OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES

L'optimisation des installations se traduit sur le terrain de plusieurs manières :

- Le programme des DIHEC est bien évidemment un levier très important pour l'amélioration du fonctionnement des ouvrages.

La souplesse existante au niveau de la gestion des DIHEC par la SPGE permet de reporter, décaler et ajouter des travaux ou des grosses fournitures.

Au sein de l'IBW, il existe une cogestion par le Service Investissement et le Service Exploitation pour les travaux importants nécessitant une maîtrise des techniques de génie-civil, ainsi qu'une surveillance des chantiers et une coordination sécurité (p. ex. installation d'un dégrilleur pour les eaux de surverse du bassin d'orage de Waterloo et travaux de génie-civil pour la rénovation du fond de l'ouvrage, réhabilitation des pré-traitements à la station d'épuration de Waterloo, etc.).

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)	Motivation
<p>STEP Perwez / Beauvechain-La Bruyère / Vallée de la Dyle</p> <p>› Achat de 3 citernes souples mobiles</p> <p>42.000 € pour 2 citernes</p> <p>CSC à rédiger</p>	<p>L'essai réalisé à Perwez avec une citerne souple de 30 m³ est très positif.</p> <p>La vidange de la citerne ne pose aucun problème, aucun souci de fermentation...</p> <p>Par conséquent, l'achat d'autres citernes est envisageable (cf. Plan Stratégique Boues).</p> <p>Pour la Vallée de la Dyle, l'apport d'intrant externe en quantité variable impose la création d'un endroit de stockage, afin d'améliorer la maîtrise de l'injection du produit.</p>
<p><i>Vue aérienne du silo souple installé à la station d'épuration de Perwez</i></p>	

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)	Motivation
<p>STPO Louvain-la-Neuve Ottignies Cotubel</p> <p>› Remplacement conduite de refoulement en asbeste ciment</p> <p>CSC en cours de rédaction</p>	<p>Cette conduite de refoulement est en asbeste ciment Ø 250mm, implantée en domaine tantôt public tantôt privé. Elle est surplombée en grande partie par des arbres (taillis), mais également des platanes remarquables ayant un impact paysager important, ce qui implique la nécessité de les maintenir en état.</p> <p>Or par le passé, la présence de racines sur le tracé de la conduite et les mouvements de terrain lors de grands vents a provoqué une rupture de la conduite et engendré un arrêt du pompage (dernier en date : septembre 2014).</p> <p>Le placement d'une nouvelle conduite plus souple en PP, en dehors de la zone d'influence des racines, permettrait de maintenir le pompage en état.</p> <p>Nous proposons donc la pose d'une nouvelle conduite de refoulement en tranchée ouverte sur une longueur approximative de 580m, la pose de nouveaux regards de visite et le raccordement sur la chambre de réception.</p> <p>Nous souhaiterions profiter de ces travaux pour réhabiliter l'ensemble de la station de pompage, entre autre le remplacement des trapillons défectueux, la réhabilitation des voiles en béton, l'étanchéité de l'ouvrage (présence de fuites), un accès plus sécurisé à l'installation et la rénovation du TGBT.</p> <div data-bbox="655 999 1224 1290" data-label="Image"> </div> <p data-bbox="384 1178 635 1279"><i>Station de pompage de Louvain-la-Neuve Ottignies Cotubel</i></p>
<p>COLLECTEURS (déversoirs d'orage)</p> <p>› Pose de clapets anti-retour sur exutoire (déversoirs d'orage)</p> <p>60.000 €</p>	<p>Nous dressons la liste des déversoirs d'orage nécessitant le placement de clapets anti-retour.</p> <div data-bbox="655 1413 1224 1704" data-label="Image"> </div> <p data-bbox="424 1659 635 1693"><i>Clapet anti retour</i></p>
<p>COLLECTEUR Dyle à Louvain-la-Neuve</p> <p>› Rénovation de regards de visite chambre de chute du collecteur de Louvain-la-Neuve</p> <p>Estimation en cours</p>	<p>CSC et travaux planifiés en 2017.</p>

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)

Motivation

STEP Nivelles / Tubize

- › Fourniture de 2 laveurs à sable à sec à adapter sur les classificateurs existants

35.000 € (installation Nivelles)

15.000 € (installation Tubize)

hors calorifugeage

CSC à rédiger sur base des

connaissances de l'IBW qui ont évolué

Après avoir pu tester en 2013 les 2 types d'installation de lavage des sables disponibles sur le marché (laveur humide et sec), nous pouvons rédiger le CSC.

NIVELLES : nous proposons d'investir dans un laveur humide (combinaison d'un classificateur et un laveur).

Motivations : le classificateur existant montre des signes d'usure et devra être remplacé dans les 2 ans (fuites, usure du fond malgré le revêtement de protection, etc.).

Le pompage des eaux usées, ainsi que les variations de débit ont pour effet de provoquer des arrivées de sables très variables, ce qui n'est pas très favorable pour le laveur à sec. Pour ces raisons, nous préconisons un laveur humide (installation complète) pour la station d'épuration de Nivelles.

TUBIZE : nous proposons d'investir dans un laveur à sec (récupération du classificateur existant et adjonction du laveur à sec).

Motivations : le classificateur existant est encore en bon état. Relevage des eaux usées régulier, installation de dessablage bien dimensionnée qui ne pose pas de souci. L'arrivée des sables est bien régulière, ce qui est favorable à ce type de laveur à sable.



Laveur à sable

STEP Nivelles

- › Rénovation de l'atelier de déshydratation des boues

CSC en cours de rédaction

Il s'agit de travaux de fourniture et installation d'un système d'épaississement dynamique des boues (doublement de la ligne de pré-traitement des boues) + travaux de pose des tuyauteries.

Une adaptation des conduites de recirculation des boues doit être envisagée pour le soutirage des boues en excès. Le CSC est en cours de rédaction. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu en 2017.



Atelier de déshydratation
(flottateur)

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)	Motivation
<p>STEP Genappe / Beauvechain / Perwez / Nivelles / Rebecq</p> <p>› Aménagement du chemin de roulement avec des tôles Inox ou solution similaire</p> <p>158.000 € HTVA Travaux en cours</p> <p><i>Chemin de roulement du clarificateur</i></p>	<p>Une restauration durable des bétons est impossible suite à des difficultés de scellement du chemin de roulement dans le voile de béton de l'ouvrage.</p> <p>La solution étudiée consiste à coller le chemin de roulement et ensuite placer des tôles Inox + boutonnière.</p> <p>La sollicitation mécanique du chemin de roulement sera réduite, ce qui permettra de préserver les bétons.</p> 
<p>STEP Rebecq Bierghes</p> <p>› Réfection du chemin de roulement endommagé</p> <p>21.000 € Travaux commencés en 2017</p> <p><i>Réfection des bétons</i></p>	<p>Les travaux consistent en : décapage du béton dégradé par fraisage ou burinage, traitement des armatures, pose et dépose des coffrages guides et gabaris, fourniture et pose d'une première couche de mortier composite de reprofilage type Arc (produit composite renforcé au quartz - matrice de type résine époxyde).</p> 
<p>STEP Tubize</p> <p>› Mise en place d'une barrière à fermeture automatique</p> <p>14.000 € Travaux terminés en juillet 2017</p> <p><i>Barrière d'entrée de la station</i></p>	<p>La station d'épuration est implantée en pleine agglomération, à proximité directe d'espaces commerciaux, gares, etc. Des véhicules de tous types effectuent en permanence des manœuvres ou stationnent sur le site, notamment au niveau du local de chargement des conteneurs, ce qui pose des soucis de sécurité.</p> 

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)

Motivation

STEP Vallée de la Lasne

› Remplacement des compresseurs à pistons par des compresseurs à vis

21.100 €

Travaux terminés en mai 2017

Les besoins en air pour les trains de filtration membranaire sont permanents et indispensables pour la manœuvre des vannes (environ toutes les 10 secondes il y a une manœuvre de vanne).

Les compresseurs existants de type à piston fonctionnent en continu, ce qui provoque des usures et des échauffements. En 2015, de nombreuses interventions du fournisseur (montant de 5.000 €) ont été réalisées et nous savons que ces travaux seront à renouveler, étant donné l'inadaptation des compresseurs au travail en continu. Le remplacement par des compresseurs à vis adaptés ainsi que l'amélioration de la ventilation du local permettra d'améliorer la situation et limiter les bris de machine.

Pour l'amélioration de la ventilation du local compresseur, actuellement la seule entrée d'air et de sortie par ventilateur provient du local filtre-presses. Les inconvénients de celle-ci sont que le local est très chaud en été et en plus lors de nos lavages haute pression de nos filtres-presses, l'air humide et sans doute corrosif est aspiré par les compresseurs. Les solutions possibles sont soit d'utiliser l'air du local Zénon, soit celui dans le local désodo (sans doute mieux, mais à convenir).

LAGUNE Wavre Nord Petite Bilande

› Curage ou traitement visant à diminuer la hauteur de boues

33.990 €

1^{er} marché annulé (écart trop important par rapport à l'estimation, insuffisance de précision concernant les analyses réalisées, etc.); l'utilisation d'une technique biologique semble peu raisonnable au vu du degré de minéralisation des boues

Traitement en cours

Cette installation a plus de 15 ans de fonctionnement.

Sur base des analyses des boues réalisées en 2013, nous devons réorienter le marché vers des travaux de pompage des sédiments (taux de matières minérales très important). Les travaux les plus urgents (enlèvement des matières minérales) ont été réalisés en 2013, afin de libérer l'entrée de la lagune (chenal d'arrivée des eaux).



*Curage biologique
sur la lagune*

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)	Motivation
<p>STEP Vallée de la Dyle</p> <p>› Rénovation et amélioration de la centrale de détection incendie</p> <p>Ajout de détecteurs (cf. rapport audit ANPI), placement d'un câble RF entre les différentes unités opérationnelles du site (en fonction des nécessités), renforcement des moyens de détection dans certaines zones</p> <p>227.528,66 € Adjudgé et refusé par la SPGE Nouveau CSC en cours de rédaction</p> <p style="text-align: right;"><i>Hall à pellets</i></p>	<p>Le système de détection incendie initial a été renforcé et amélioré lors du chantier de rénovation de la station d'épuration (nouvelles zones, zone ATEX, etc.).</p> <p>Malgré ces travaux, il reste des points essentiels qui doivent être améliorés sur cette installation qui présente des risques particuliers (ATEX poussière/gaz). Ces points ont été relevés au cours de 2 audits réalisés en décembre 2014 par l'ANPI, ainsi que par AXA/SPGE.</p> 
<p>STEP Rebecq Bierghes</p> <p>› Réfection du chemin de roulement endommagé</p> <p>21.000 € Travaux commencés en 2017</p> <p style="text-align: right;"><i>Réfection des bétons</i></p>	<p>Les travaux consistent en : décapage du béton dégradé par fraisage ou burinage, traitement des armatures, pose et dépose des coffrages guides et gabaris, fourniture et pose d'une première couche de mortier composite de reprofilage type Arc (produit composite renforcé au quartz - matrice de type résine époxyde).</p> 
<p>STEP Vallée de la Lasne</p> <p>› Amélioration du dispositif de mélange des boues d'orage</p> <p>Prise en charge partielle via chantier de rénovation des conduites</p>	<p>Il s'agit d'optimiser et de renforcer les dispositifs de mélange existant composés d'aéro-éjecteurs.</p> <p>Le coût des travaux de curage est de l'ordre de 6 à 8.000 €/an (dans la situation actuelle).</p> <p>Une solution technique a été dégagée : reprofilage des bétons et installation de nouveaux aéro-hydroéjecteur.</p>
<p>STEP Houtain-le-Val</p> <p>› Rénovation chemin d'accès à la step</p> <p>CSC en cours de rédaction</p>	<p>Le chemin d'accès en empierrement s'affaisse complètement.</p> <p>Le passage des camionnettes et camions devient périlleux.</p>

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)

Motivation

STEP Vallée de la Dyle

- › Fourniture et installation d'un aspirateur pour la cheminée télescopique de vidange du silo de poudres/pellets de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle à Basse-Wavre

25.000 €

Travaux en cours

*Silo de boues séchées
avec trompe pour éviter
les poussières*



La manipulation de la poudre lors de son chargement engendre la mise en suspension de poussières aux abords de la zone, pouvant créer ponctuellement une zone à risques d'explosion (ATEX poussières).

D'autre part, le chargement s'effectuant de manière manuelle, il est nécessaire qu'un opérateur reste à proximité avec tous les désagréments que cela peut engendrer, malgré le port du masque de protection.

STEP Waterloo (bassin d'orage)

- › Installation d'une unité de dégrillage des eaux du bassin d'orage

CSC en cours de réalisation

*Bassin d'orage de
Waterloo*



Un pré-accord de principe inscrit dans le plan des investissements avait été obtenu auprès de la SPGE pour l'amélioration de cette unité opérationnelle particulière. La réduction des déchets solides lors des surverses du bassin d'orage doit être envisagée, afin de limiter les dépôts de matériaux non biodégradables dans la Vallée de l'Argentine.

STEP Waterloo

- › Séparation des déchets de dégrillage (sable et refus), installation d'un laveur à sable à sec sur le classificateur existant, placement d'un auvent, et aménagement d'une dalle existante

Nous intégrerons probablement les travaux relatifs au renforcement du réseau de distribution d'eau de service/groupe-hydrophore.

CSC en cours de rédaction

Actuellement, tous les déchets (sables et refus) sont mélangés dans un même conteneur.

Nous pensons souhaitable de séparer ces déchets et de prévoir un auvent de protection des conteneurs, ainsi qu'un lavage des sables.

Plusieurs travaux de génie-civil doivent être réalisés : installation d'avaloirs, aménagement du talus pour placer les 2 conteneurs, etc.

Nous prévoyons un marché globalisant les travaux de génie-civil (y compris réfection des bétons), l'installation d'un laveur à sable, ainsi que le remplacement du dégrilleur fin à lames fixes et mobiles (ce dernier étant régulièrement sinistré).

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)	Motivation
<p>LAGUNE Villers-la-Ville 1815</p> <ul style="list-style-type: none"> › Remplacement d'un des 2 surpresseurs + Remplacement et amélioration des 2 capots acoustiques <p>10.000 € Reporté en 2017 si pas de souci entre temps</p> <p style="text-align: right;"><i>Compresseurs de la lagune</i></p>	<p>Machine présentant une usure des lobes (pas de réparation possible sur cette machine de petite taille). Attention particulière au niveau de l'isolation phonique (pas de local).</p> 
<p>Certaines STEP, selon les priorités déterminées par les analyses de risques</p> <ul style="list-style-type: none"> › Installation de protection antichute (peignes) aux endroits les plus dangereux (déterminés en fonction de l'analyse de risques) <p>Estimation en cours</p> <p style="text-align: right;"><i>Peigne antichute</i></p>	<p>Le risque de chute est un point critique des analyses de risques des stations d'épuration.</p> <p>L'inventaire des lieux à sécuriser en priorité est toujours en cours et devrait se terminer fin du second trimestre 2017. Un marché sera passé pour certains travaux prioritaires et/ou importants inscrits au plan de prévention sécurité.</p> 
<p>Certaines STPO, selon les priorités déterminées par les analyses de risques</p> <ul style="list-style-type: none"> › Installation de protection antichute (peignes) aux endroits les plus dangereux (déterminés en fonction de l'analyse de risques) <p>150.000 €</p>	<p>Nous avons dénombré environ 85 ouvertures à équiper de peignes antichute (ouverture pour pompes, agitateur et panier de dégrillage) pour l'ensemble de nos stations de pompage.</p>
<p>STEP Vallée de la Dyle / Vallée de la Lasne / Vallée du Hain / Nivelles / Tubize</p> <ul style="list-style-type: none"> › Achat de conteneurs pour le stockage des produits inflammables (lubrifiants) <p>Estimation en cours en fonction des nécessités</p>	<p>Les analyses de risques incendie réalisées en collaboration avec l'ANPI montrent que nous devons améliorer le stockage des lubrifiants sur ces sites (non conformes aux exigences réglementaires).</p>

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)

Motivation

STEP Waterloo

› Nouveau bloc sanitaire : douches, sanitaires et vestiaires

CSC en cours de rédaction
Travaux planifiés début 2018

La médecine du travail considère qu'il est nécessaire d'améliorer les sanitaires et vestiaires de la station d'épuration. Il est vrai que l'équipe est constituée aujourd'hui de 3 techniciens pour la station, 1 contremaître qui a son bureau sur site, et du personnel itinérant des stations de pompage.

La station d'épuration est pourvue d'une douche et d'un vestiaire étroit. Ces installations datent de 1966. Il sera nécessaire d'agrandir le bâtiment pour placer minimum 2 douches et 2 WC, ainsi que des vestiaires.

STEP Jodoigne

› Remplacement du 3^e surpresseur de réserve commun aux 2 bassins biologiques

44.000 € comprenant les travaux d'adaptation des conduites, vannes, socles de béton, nouveau coffret électrique et variateur

Il s'agit du remplacement de la 3^e machine (soufflante centrifuge) coûteuse en maintenance, pièces détachées, etc. (cf. DIHEC 2013/2014).

Pièces détachées de l'ancienne turbosoufflante données à IGRETEC.



Surpresseurs

STEP Vallée du Hain

› Curage et nettoyage d'une des lignes de traitement

20.000 €

Il s'agit de procéder au curage/nettoyage du bassin biologique d'une des 3 lignes de traitement.

Il s'agit de la 1^{ère} ligne en fonctionnement mise en service des collecteurs. Par conséquent, les dépôts de particules minérales sont très importants. De simples opérations de pompage ne suffiront pas pour évacuer les sables.



Vidange d'un bassin biologique pour arrêt

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)

Motivation

STEP Ways-Genappe

› Remplacement de la centrifugeuse

90.000 €

Travaux planifiés pour 2017

Il s'agit de procéder au remplacement de la centrifugeuse PIERALISI en service depuis 16 ans à la station d'épuration de Ways Genappe.

Cette centrifugeuse nécessite de gros travaux de réfection de la vis, ce qui est normal après plus de 10 ans de fonctionnement. Il s'agit de la seule machine du parc IBW qui ne bénéficie pas d'un contrat d'entretien (pas possible d'obtenir ce service avec PIERALISI).

Etant donné les difficultés que nous éprouvons pour nous procurer les pièces et faire réaliser les entretiens, nous souhaiterions nous orienter soit vers une machine d'occasion type centrifugeuse (idem Nivelles, Waterloo), soit une presse à vis (essai en mai/juin 2017).



Presses à boues

STEP Waterloo (traitement des boues)

› Installation d'un 2^e épaisseur dynamique en lieu et place du flottateur

Estimation en cours

Le flottateur maintenu en fonctionnement après les travaux de réhabilitation de l'atelier de traitement des boues doit être rénové (remplacement du moto-réducteur, racles et câbles, vannes Masonelent et vannes de détente + réparation du fond de l'ouvrage). Les travaux s'élèvent à environ 19.000 €.

Nous pensons souhaitable d'envisager un épaisseur dynamique de très faible encombrement similaire à l'unité existant (épaisseur à disque).

Cet investissement nous permettra de travailler durant l'hiver en période de gel, ce qui n'est pas le cas du flottateur placé à l'extérieur.



Table d'égouttage

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)

Motivation

STEP Vallée de la Dyle

- › Remplacement de 4 pompes à vis excentrée par des pompes centrifuges résistantes à l'abrasion

25.000 €

Il s'agit des pompes à boues primaires qui envoient les boues vers la fosse de mélange avec les boues secondaires avant épaissement. Ces boues riches en particules minérales sont très abrasives, ce qui a demandé le remplacement des stators et des rotors (très rare sur des pompes à boues liquides) après 2 ans de fonctionnement. Ces pompes ne sont pas adaptées au liquide pompé, ce qui nous amène à revoir le procédé de pompage si nous ne voulons éviter de remplacer les stators et rotors tous les 2 ans (22.000 €!).



Pompes à vis excentrée

STEP Vallée de la Lasne / Vallée du Hain

- › Remplacement des toiles des filtres-presses (+ 600 pc pour 4 filtres)

95.000 € (pour 4 filtres)
En cours de test

Le remplacement des toiles des filtres-presses de la station d'épuration doit être envisagé.

Des essais devront être réalisés en 2017.



Toile de filtre-presses

STPO Tubize Allende

- › Travaux de stabilisation de la berge et du tuyau exutoire (pose de pieux en bois et dalle béton)

15.000 €

Le tuyau de surverse de la station de pompage équipé d'un clapet anti-retour s'est affaissé dans le lit de la Senne.

A chaque crue, notre station de pompage, ainsi que tout le collecteur à l'amont, est sous eau.

PROGRAMME DES DIHEC

Description et estimation (HTVA)	Motivation
<p>STEP Nivelles</p> <p>› Remplacement des diffuseurs d'air</p> <p>CSC en cours d'estimation</p> <p style="text-align: center;"><i>Inspection précédant le changement des rampes d'aération</i></p>	<p>Certaines rampes d'aération commencent à présenter des signes de colmatage et de diffusion hétérogène de l'air.</p> <p>Il existe un risque de voir augmenter la contre pression du circuit d'air si le remplacement des diffuseurs n'est pas réalisé.</p> 
<p>STEP Vallée de la Dyle</p> <p>› Démantèlement de 3 citernes enterrées et de 2 stations-service + achat d'une citerne hors sol pour le mazout</p> <p>8.000 €</p> <p>10.000 €</p> <p>20.000 €</p> <p>PS : le montant des travaux ne tient pas compte d'une éventuelle pollution des sols non connue à ce jour</p>  <p style="text-align: center;"><i>Station-service</i></p>	<p>Cuve mazout de chauffage bâtiment «boues» : cette cuve de 15.000 litres qui a plus de 20 ans n'est plus en ordre et ne répond plus aux conditions légales prescrites dans l'AGW. Etant donné que la chaudière doit également être remplacée, nous envisageons de supprimer ce dépôt.</p> <p>Cuve mazout de roulage (15.000 litres) + station-service pour véhicules : ici aussi la station-service n'est plus conforme à l'AGW de 2007 concernant les stations-service. Etant donné que la consommation à partir de cette station-service diminue suite à l'utilisation de cartes carburant, nous envisageons de démanteler et ne plus avoir de dépôt sur site.</p> <p>Cuve mazout de chauffage pour engins de chantier compost et station d'épuration (30.000 litres) + station-service pour véhicules chantier : idem point précédent au niveau de la non-conformité des installations.</p> <p>Nous songeons également à démanteler cette station-service + citerne.</p> <p>Par contre, nous envisageons le maintien d'une cuve hors sol conforme à la réglementation équipée d'un pistolet de distribution.</p> <p>Le coût des travaux et de la nouvelle cuve sera à charge des 2 services VALMAT/STEP.</p>

- Les travaux d'amélioration qui sont réalisés par les exploitants des sites, avec l'aide ou non de sous-traitants dans de nombreux domaines (automatisation, sécurité, amélioration des infrastructures, etc.).

Aménagement de garde-corps sécurisés à la station d'épuration de Rebecq Bierghes



avant rénovation à gauche, après rénovation à droite



Rénovation complète de l'atelier de la station d'épuration de la Vallée de la Lasne



Rénovation complète de l'atelier de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle



Après vérification dans le studio, c'est cette tempo qui fait référence aux compresseurs et qui maintient la demande d'ouverture de la vanne XV 165.1



Amélioration au niveau des automates (station d'épuration de Ittre Virginal)

- Travaux de pose de fibres optiques à la station d'épuration de Nivelles par les agents de la Cellule Automatisation.



Caniveaux dans lesquels la fibre optique a été posée (station d'épuration de Nivelles) lors des travaux réalisés par notre équipe d'automaticiens

1.3. STABILISATION, VOIR REDUCTION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Le Plan Prévisionnel 2017 a été revu en août 2017, à la demande de la SPGE, après examen du décompte des frais d'exploitation 2016.

Il s'élève à 14.640.975,86 € HTVA (y compris les frais généraux et contrat de service).

Une diminution de 1% des frais d'exploitation sera prochainement demandée aux OAA. Cette nouvelle orientation devra être débattue avec la SPGE et les OAA dans le cadre d'un groupe de travail sur le sujet.

Les points suivants, spécifiques à l'IBW, devront être posés et nécessiteront des débats :

- La Province du Brabant Wallon (Ottignies-Louvain-la-Neuve, Wavre, Rixensart, Waterloo, Braine-l'Alleud, Perwez, Jodoigne, etc.) poursuit son évolution sur le plan démographique et économique.

Cette évolution incontestable a pour conséquence :

- o augmentation de la charge;
- o contraintes environnementales, dont certaines ont un impact important sur le plan financier (p. ex. les traitements de l'air);
- o augmentation de l'activité de certains industriels comme GSK (cf. demandes d'avis de déversement des eaux usées (usines de Rixensart et Wavre));
- o extension des parcs d'activités économiques ou scientifiques (Mont-Saint-Guibert Louvain-la-Neuve, Perwez, Tubize, etc.);
- o extension de certaines institutions publiques (p. ex. Clinique Saint-Pierre à Ottignies Louvain-la-Neuve, projet d'un centre de soins dépendant du SPF à Wavre-Nord, etc.).

Dans ce contexte socio-économique, les coûts directs (augmentation de la charge et de certains traitements) ainsi qu'indirects (réunions et coordinations avec les industriels, les communes et les parties prenantes) liés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement peuvent difficilement être réduits.

- Ces dernières années, l'IBW a repris l'exploitation de nombreuses installations d'épuration et de pompage. Certaines installations telles que les

stations d'épuration des Vallées de la Dyle, de la Lasne et du Hain ont un impact certains sur les frais d'exploitation.

Etant donné que ces installations sont relativement nouvelles, il n'est pas facile de stabiliser les coûts d'exploitation, notamment au niveau du traitement des boues (p. ex. séchage et pelletisation des boues).

- Des économies substantielles sur des dépenses très importantes ont été réalisées dans le cadre de marchés globaux pilotés par la SPGE pour l'ensemble des opérateurs (marchés énergies, produits de traitement des eaux et des boues, assurances, etc.). Les pistes d'économies importantes sur les fournitures et services deviennent de plus en plus réduites.

Dans cette réflexion, il semble important de tenir compte des points suivants :

o Contraintes particulières de certains outils : p. ex. la station d'épuration de Waterloo en tête du bassin hydrographique de l'Argentine (bassin d'orage de 27.000 m³ à gérer), Vallée de la Dyle avec l'exploitation d'un sécheur des boues, technologie de filtration membranaire aux stations d'épuration de Louvain-la-Neuve et de la Vallée de la Lasne, localisation de la station d'épuration de la Vallée du Hain qui nécessite des pompages des eaux usées et entraîne l'entretien d'ouvrages très profonds, etc.);

o Le Service Exploitation des ouvrages d'assainissement de l'IBW s'est toujours inscrit dans une politique de rationalisation des coûts, y compris avec les nouvelles installations (p. ex. optimisation énergétiques des gros consommateurs tels que les traitements de désodorisation ou les réacteurs biologiques, surveillance, réduction ou substitution des réactifs, etc.). Comment tenir compte de ces efforts réalisés rapidement à la mise en service des unités opérationnelles sans avoir de point de comparaison avec un fonctionnement à pleine charge avec toutes les fonctionnalités ?

o Nécessité de tenir compte de toutes les installations existantes qui permettent de réduire les coûts d'exploitation (digestion des boues permettant une réduction de

40% du volume des boues et de produire du biogaz), pompes à chaleur, sélection de matériel électromécanique moins énergivore, les projets de centrale solaire, etc.

- o Comment considérer les difficultés particulières liées aux réseaux de collecte et d'égouttage des eaux usées (sous charge due à un manque de raccordement des habitations aux égouts, eaux claires parasites, rejets atypiques de certaines entreprises) qui ont un impact sur les coûts d'exploitation ?

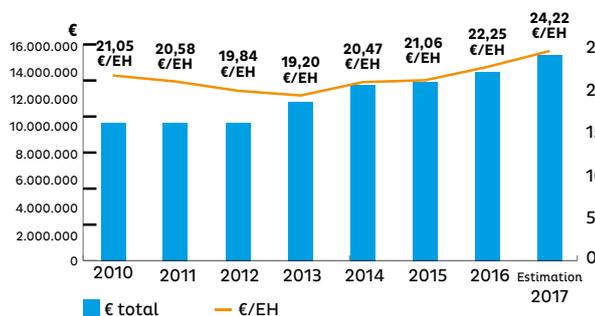
• Maîtrise des coûts d'exploitation

La maîtrise des coûts continue d'être un des objectifs principaux du Service Exploitation, ce qui explique la présence de ce thème dans le Plan Stratégique 2017-2019.

Nous constatons une augmentation des coûts à l'EH (équivalent-habitant) : nous sommes passés de 21,11 €/EH en 2015 à 22,18 €/EH en 2016, ce qui représente une augmentation de 5,41%.

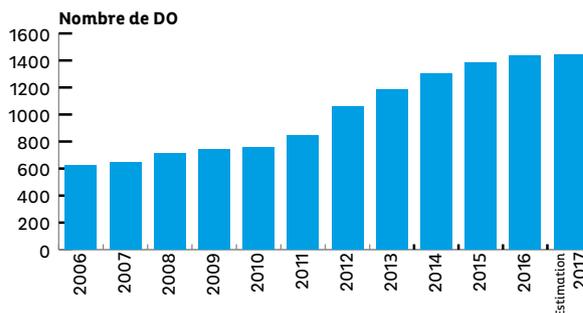
Cette augmentation peut être attribuée aux investissements consentis dans le domaine de la sécurité que nous avons augmentés de 56% pour nos frais annuels 2016, mais aussi à une année record en termes de quantité d'eaux et de boues traitées qui ont induit une hausse dans les frais de réactifs pour le traitement des boues.

Evolution des frais de fonctionnement en €



Les frais de fonctionnement à l'EH installé augmentent pour l'exercice 2016 et évolueront encore à la hausse en 2017 suite à la mise en place de main-d'œuvre complémentaire sur les collecteurs et les stations de pompage pour faire face à leur renforcement.

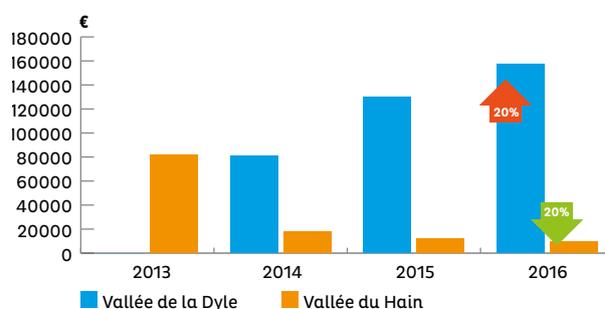
Evolution du nombre de déversoirs d'orage exploités par l'IBW



Depuis juin 2015, pour mieux suivre les coûts de fonctionnement de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle, nous avons mis en place des comptes budgétaires séparés pour le méthaniseur et le sécheur. Nous pourrions ainsi mieux visualiser les frais de ces ouvrages spécifiques et suivre l'évolution à partir de 2016.

P. ex. dans le cas du gaz, nous pouvons déjà affirmer que l'augmentation des frais de gaz sur la station d'épuration de la Vallée de la Dyle n'est pas inhérente au chauffage des bâtiments, mais bien à l'augmentation des heures de travail du sécheur (augmentation de la production de boues séchées en 2016).

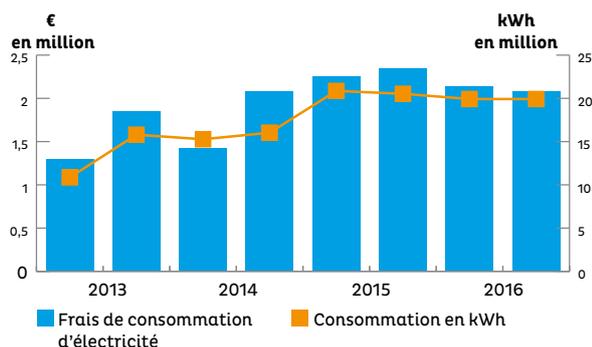
Détails des frais de gaz de 2013 à 2016



Nous constatons que le travail de suivi énergétique réalisé depuis plusieurs années commence à porter ses fruits puisque depuis deux ans, nous avons une réduction des frais de consommation électrique.

Nous devrions voir à nouveau une augmentation de la consommation en 2017 suite à la remise en service de la ligne filtration membranaire de la station d'épuration de la Vallée de la Lasne (fin des travaux de rénovation des conduites). Cette augmentation ne devrait malgré tout plus nous emmener vers notre consommation historique de 2013 (20.681.541 KW pour les stations d'épuration).

Evolution des frais d'électricité

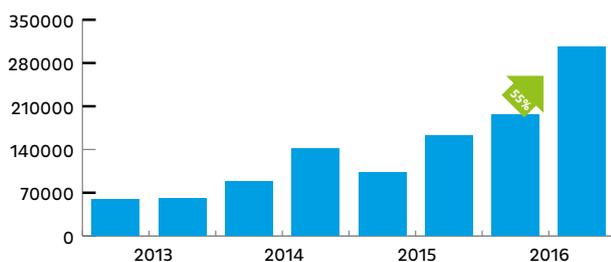


Les frais de bien-être au travail et sécurité représentent désormais 23% des frais communs sur les différentes installations.

Cette évolution est à attribuer aux différents travaux de sécurité réalisés sur les sites, à l'augmentation du nombre et de la qualité des formations en sécurité (culture sécurité), à l'aménagement ergonomique des postes de travail, à l'achat d'EPI adaptés à la morphologie de la personne tel que les protections auditives, etc.

En 2017, nous poursuivrons ce progrès des conditions de travail en proposant des lunettes de sécurité adaptées à la vue des agents de site.

Evolution des frais bien être au travail et sécurité



1.4. AMELIORATION ENERGETIQUE DES INSTALLATIONS

Les grands axes sont :

- **Audits énergétiques**

L'AGW du 8 septembre 2016 instaure une obligation d'audit énergétique pour les « grandes » entreprises.

Entrant dans les conditions de la définition de « grande entreprise », l'IBW est soumise cette obligation.

La SPGE a souhaité obtenir un délai de prolongation pour la remise des résultats de l'audit. Le SPW, par son courrier du 6/06/2017, a accepté une prolongation du délai de transmission du rapport d'audit jusqu'au 1/12/2020 (ou du formulaire pour les grandes entreprises mettant en œuvre un système de management de l'énergie ou de l'environnement conformément à la législation).

Les Directions générales des 7 OAA et de la SPGE souhaitent transformer cette obligation de réalisation d'audits en une réelle opportunité d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'ensemble de leurs outils: installation des équipements de suivi/mise en place d'une comptabilité énergétique.

En pratique, un groupe de travail SPGE/OAA débutera avant la fin de l'année 2017 en vue d'atteindre le premier objectif qui consiste à rédiger un CSC pour la désignation d'un prestataire de services pour la réalisation des audits énergétiques.

- **Etude ULg d'optimisation de l'unité de digestion anaérobie de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle**

Pour rappel, les premières conclusions doivent être complétées.

Pour atteindre cet objectif, du matériel tel que des débitmètres gaz doivent être acquis. Durant le premier semestre 2017, l'étude de sélection et d'implantation du matériel a été réalisée.

Le Cahier Spécial des Charges sera mis sur le marché avant fin octobre 2017 pour une réalisation des travaux avant fin 2017.

• Augmentation de production de biogaz de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle

D'ici fin 2017, la production de biogaz devrait se rapprocher du Mégawatt (1.000.000 Kw), soit une augmentation de 17% par rapport à 2016. Cet accroissement est dû à l'injection d'un coproduit riche en carbone provenant de la société FIRMENICH BELGIUM, leader dans la fabrication et vente d'arômes alimentaires situé à Louvain-la-Neuve.

Toutes les prescriptions réglementaires du nouveau permis d'environnement ont été mises en place pour la réception et la traçabilité du produit. D'autres essais laboratoires avec d'autres produits tels que les gadoues de fosses septiques et le lactosérum ont été réalisés par des laboratoires spécialisés dans le génie-biologique.

Les objectifs finaux sont :

- Le premier objectif est d'atteindre une autonomie complète des digesteurs des boues.

Pour rappel, le but de l'installation de digestion anaérobie est la réduction de la quantité de boues de 40%.

Pour atteindre cet objectif, les micro-organismes ont besoin de chaleur (bactéries mésophiles). En voie de digestion, les boues doivent être chauffées entre 32 et 35°C, ce qui nécessite l'utilisation d'une énergie.

Sur le plan énergétique, l'autonomie est atteinte dès que le biogaz produit par le processus (méthane) suffit à réchauffer les boues. Dans ce cas, il n'y a plus d'utilisation de gaz de ville.

Nous espérons atteindre cet objectif en 2017 au moyen de la chaleur récupérée de la cogénération, ainsi que d'un échangeur de chaleur du sècheur des boues

- Le deuxième objectif est d'utiliser le surplus de biogaz pour produire de l'électricité nécessaire au fonctionnement de la station d'épuration, l'objectif étant de couvrir au minimum les besoins de l'installation de digestion anaérobie.

D'autres actions plus modestes sont planifiées et mises en place suite au groupe de travail «énergie».

Il s'agit par exemple :

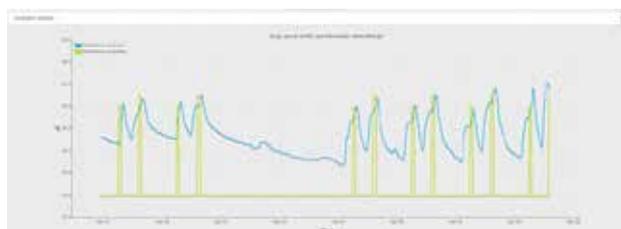
• Mise en place d'un logiciel de régulation du chauffage à distance des locaux en fonction de l'occupation pour les stations d'épuration de Grez-Doiceau, Ways Genappe et Jodoigne

Depuis 3 ans, nous mettons en œuvre des dossiers de régulation énergétique sur les chauffages de nos installations. Nous avons implanté cette technologie en 2015 sur les stations d'épuration de Grez-Doiceau et de Ways Genappe, et en 2016 sur la station d'épuration de Jodoigne.

Après une période de réglage afin d'affiner la température nécessaire dans les différents locaux, nous pouvons désormais constater des économies d'énergie d'environ 30% sur les trois installations.

Grace à cette technologie, nous pouvons vérifier à tout moment les plannings, mais également les courbes de températures afin de détecter rapidement un dysfonctionnement.

Voici ci-dessous en résumé les résultats obtenus sur l'installation de Grez-Doiceau après avoir refait l'appoint de mazout et calculé la consommation moyenne en tenant compte du degré/jour :



Exemple de courbe de chauffe dans le vestiaire dames

Step Grez Doiceau						
Périodes	Nbr jours	Consommation	Conso/jour	Calcul degré jour	Conso L ³ /jour	Moyenne
06/01/2010 - 07/01/2011	364	2700	6,86 L	2654	0,94	
07/01/2011 - 18/01/2012	376	2500	6,64 L	2012	1,24	
18/01/2012 - 28/12/2012	346	2500	7,22 L	2128	1,17	
28/12/2012 - 13/06/2013	166	2500	15,06 L	1726	1,44	
13/06/2013 - 04/11/2014	509	2500	4,91 L	2060	1,21	
04/11/2014 - 16/09/2015	317	2500	7,88 L	2058	1,21	
16/09/2015 - 31/03/2016	190	1100	5,55 L	1704	0,64	

La moyenne de consommation de la période du 8/01/2010 au 16/09/2015 est de 1,20 litres de mazout par degré/jour calculé.

Une diminution de 47% est constatée par rapport à la période du 16/09/2015 au 31/03/2016, soit 0,64 litre de mazout par degré/jour.

⁵ Le calcul de degré/jour nous permet la comparaison réelle de consommation par rapport à la température extérieure qui varie d'un hiver à l'autre.

Le retour sur investissement varie considérablement par rapport au prix du mazout, mais nous pouvons à ce jour considérer une moyenne de 0,70 €/litre.

Le tableau ci-dessus nous confirme une consommation de +/- 2.500 litres/an, soit 1.750 €. En considérant une réduction de 47%, un gain de 820 euros est réalisé.

Pour un investissement de 1.539 €, le retour sur investissement serait d'un peu moins de deux ans.

- **Remplacement des tubes lumineux énergivores par des luminaires à LED**

Lors des travaux de mise en conformité de l'atelier de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle, nous en avons profité pour réaliser une amélioration énergétique en remplaçant les anciens tubes TL par des luminaires LED.

De plus, dans les toilettes mises à disposition des Classes d'Eau, des détecteurs de mouvement ont été placés sur les prises, afin de limiter le temps où les lampes restaient allumées suite aux passages des enfants.

- **Suite des études et travaux pour le placement des systèmes de récupération de l'énergie électrique sur les centrifugeuses de Tubize, Nivelles et Grez-Doiceau**

- **Projet d'installation d'un ou plusieurs parcs solaires sur les sites des stations d'épuration**

Premier contact pris en septembre 2017 avec une société spécialisée au niveau des centrales solaires.

A ce stade, nous privilégions une solution de tiers investissement qui nous permettra de bénéficier immédiatement d'économies sur leur compte de résultat.

L'objectif fixé est de transmettre un dossier technico-financier au 1^{er} semestre 2018 à la SPGE.

- **Essai de traitement des boues à l'aide d'une presse-à-vis moins énergivore qu'une centrifugeuse**

Fin mai début juin 2017, des tests ont été réalisés à la station d'épuration de Genappe Ways avec une presse-à-vis pour la déshydratation.

L'objectif de ces tests était de confirmer ou infirmer que des résultats similaires au niveau de la qualité des boues déshydratées (matière sèche, texture et tenue en tas) pouvaient être obtenus avec une presse-à-vis basse pression.

Sur le plan énergétique, cette presse-à-vis est beaucoup moins énergivore que les centrifugeuses (moteur de 1,62 KW à la place d'un de 22 KW pour la station d'épuration de Genappe Ways).

Les résultats finaux intégrant l'ensemble des paramètres influençant le coût total de T/MS produites (tonnes de matière sèche) (consommations d'eau et de polymère, maintenance) seront présentés dans le rapport d'activités 2017.

- **Recherche des fuites d'air dans nos installations d'air sous pression**

Les travaux du groupe de travail électromécanique nous ont menés à envisager la recherche des fuites d'air dans nos installations d'air sous pression.

Suite à un premier essai sur l'installation de la Vallée de la Dyle, nous nous sommes aperçus avec le rapport préalable que les fuites d'air sur cet ouvrage représentaient une dépense énergétique d'environ 2.000 €/an.

Les travaux de réparation des fuites vont donc être réalisés et les contremaîtres des différentes zones ont été sollicités, afin d'envisager un travail identique sur leur installation.

FUITE 1



Bâtiment B1 Local Vidangeur : Fuite au niveau du raccord entre le flexible bleu et le filtre à côté de la vanne 181VA1600.

INTENSITE FUITE (Niveau)	Néant	LEGER (Niveau 1)	MOYEN (Niveau 2)	IMPORTANT (Niveau 3)

Extrait du rapport rendu suite à l'inspection par la société DEMSY ENERGIE

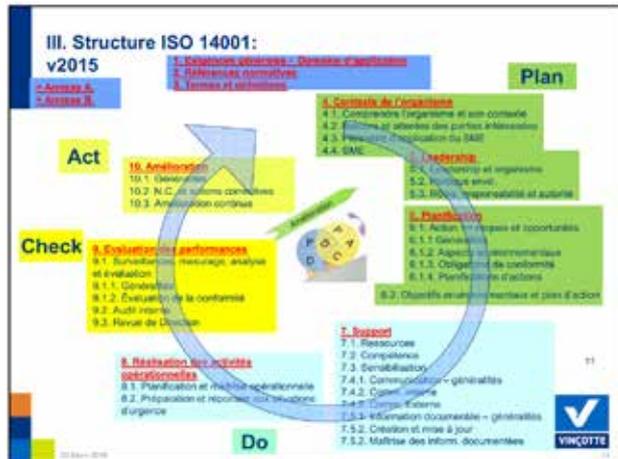
1.5. MISE EN PLACE DU MANAGEMENT QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (QSE)

Comme expliqué antérieurement (cf. rapport stratégique 2016), nous poursuivons nos efforts visant à évoluer vers un management intégré QSE.

Parallèlement, un important travail a été réalisé par l'équipe EMAS (Coordinatrice Environnementale IBW, Coordinatrice Environnement «EAU» du Service Exploitation, ainsi que le groupe de travail EMAS d'AQUAWAL) pour nous conformer à l'évolution de la norme ISO 14.001.

L'évolution peut se résumer comme ceci :

- renforcement de l'intégration avec les autres Systèmes de Management (QSE), car nouvelle structure commune;
- meilleure appréhension des enjeux (contexte) de notre organisation pour mieux s'adapter;
- meilleure identification des risques (menaces) et opportunités;
- remobilisation de la direction: renforcement de son engagement;
- simplification de la documentation du SME: pas de procédure obligatoire;



Structure de l'ISO 14.001

Les discussions à l'occasion des audits externes EMAS/IO 14.001 (en cours lors de la rédaction du présent rapport) ont bien évidemment été orientées vers cette nouvelle évolution du Management Environnemental qui nous permettra très probablement d'établir le lien avec la sécurité et le bien-être au travail via la norme ISO 45.001.

Au niveau du SME (Système de Management Environnemental), les principales avancées sont :

- Suite de l'établissement d'une procédure commune IBW/GSK de gestion en cas de déversement de substances chimiques ou biologiques dans le réseau d'assainissement

Toutes les informations issues du groupe de travail IBW/GSK ont été intégrées dans notre procédure, une présentation PowerPoint a été réalisée, et le personnel de garde a été formé fin août 2017.

Un grand nombre d'incidents suite à des déversements d'eaux non-conformes sont à déplorer (pH des eaux non conforme aux prescriptions de l'autorisation de déversement de l'usine GSK de Rixensart) en juillet et août 2017, suite à une période d'intenses travaux de maintenance.

Une coordination journalière entre l'IBW et GSK a été mise en place et des solutions de tamponnement des eaux ont été créées côté GSK.

Ces évènements sont consignés avec un rapport pour chaque déversement non-conforme et débriefés un à un en réunion trimestrielle avec GSK. Il s'agit d'une réelle avancée permettant une meilleure gestion des incidents/accidents, ainsi qu'un traitement a posteriori avec l'industriel (évolution de l'autorisation de déversement).

Plusieurs réunions ont encore été organisées pour optimiser et fixer par écrit les modalités de communication en cas d'incidents/accidents entre les deux parties.

Le Service Exploitation, conjointement au Service Investissement, a participé à l'élaboration de l'avis d'autorisation de rejets des deux usines GSK (Wavre et Rixensart) remis par l'IBW dans le cadre du renouvellement des autorisations de déversement.

- Le travail de mise en conformité réglementaire des permis d'environnement avec la réalité du terrain (type d'équipement, puissance, nombre, etc.) s'est poursuivi, notamment pour la station d'épuration de la Vallée de la Dyle en perpétuelle évolution. Plusieurs modifications des permis (article 65) ou modifications mineures ont dû être organisées.
- Démarrage des travaux de remise à jour des analyses environnementales, en tenant compte de l'évolution de la norme ISO 14.001.

- Utilisation progressive d'un logiciel de gestion du SME adapté pour les ouvrages d'assainissement.

Sur le plan du Management de la Sécurité et du Bien-être, les principales avancées (hors travaux sur les sites visant à améliorer la sécurité) sont :

- Formation en 2018 de 1 Conseiller en sécurité niveau de base (48 heures de formation multidisciplinaire), ce qui porte l'équipe à 12 Conseillers en Prévention niveau de base.
- Formation d'un coordinateur sécurité chantier de niveau B (l'objectif étant de disposer d'un coordinateur chantier en interne pour les petits chantiers DIHEC du service). Cette formation sera suivie par le Conseiller en Prévention du service en octobre 2017.
- Formation terminée d'un Conseiller en Prévention niveau II : cette formation à horaire décalé a été suivie par le Directeur adjoint du Département Assainissement.
- Formation en cours d'un Conseiller en Prévention niveau I : cette formation à horaire décalé est suivie par le Directeur adjoint du Département Assainissement.
- Révision des permis de travail et documents de consignation/déconsignation de toutes les énergies.

Suite aux débriefings des essais en cours sur le terrain, le groupe de travail a décidé de revoir les documents et surtout l'orientation du travail. Il s'agit principalement de revoir le système d'habilitation du personnel et de fixer les limites des travaux électriques pour le personnel des sites d'exploitation des stations d'épuration et de pompage (BA4).

Des LMRA (Last Minute Risk Assessment, ou liste de contrôle), qui n'ont pas pour objectif de remplacer l'analyse de risques, ont été réalisées pour les travaux plus urgents en cas d'interventions sur des pannes ou de garde pour lesquelles les conditions de travail varient au dernier moment (conditions climatiques notamment) ou sont mal connues (risques électriques, mécaniques, biologiques et/ou chimiques).

La LMRA apporte uniquement une sécurité supplémentaire.

Son but est que les travailleurs, juste avant de se mettre au travail, vérifient une dernière fois la liste des tâches à exécuter, la méthode qu'ils vont utiliser, les risques et les dangers présents, et enfin, la façon d'éviter ou de réduire ces dangers.

Les premières formations internes sur les installations IBW qui découlent de cette évolution sont planifiées avant la fin de l'année 2017.

- Les projets visant à mettre en place des audits sécurité internes au Service Exploitation, ainsi que des rondes de « sécurité et bien-être » se poursuivent avec contribution des « relais sécurité » récemment formés. Ces expériences ont été débriefées de manière à améliorer les choses avant de généraliser l'expérience en 2018.



DEPARTEMENT ASSAINISSEMENT
DIRECTEUR ADJOINT

PV – REUNION 08-18-2017
Mise en place des rondes sécurités

Présents : M. Wauters, V. Gooris
Excusés : /
Garde : F. Ghem, P.Y. Vanhede, C. Letten, R. Pajer, G. Marstauff, M. Proux, T. Lagnezak, J.J. Renak, V. Lehanne, F. Delcroix, A. Bataccout.

1. OBJET

Réunion de travail sur la mise en place des rondes de sécurité et leur uniformisation.

2. REMARQUES TIRÉES DU PV DE LA REUNION DU 13-03-2017

Réflexion concernant la mise en place d'une ronde sécurité sur les grosses et moyennes STEP's. VGO demande à VTA de voir avec FDE comment organiser et tester ces rondes.

- Elles sont réalisées par le personnel de site (travailleurs uniquement).
- Voir pour le reporting.
- Voir pour la fréquence (Proposition de 2x par mois).
- Prévoir un formulaire ou un petit guide?
- Thèmes :
 - ✓ Hygiène et propreté.
 - ✓ Travaux en cours (permis de travail réalisés).
 - ✓ Rangement des locaux.
 - ✓ Vérification des protections collectives.
 - ✓ Part des protections individuelles.
 - ✓ Etat et disponibilité des protections individuelles en stock (panch).

3. CONTENU DES RONDES DE SECURITE

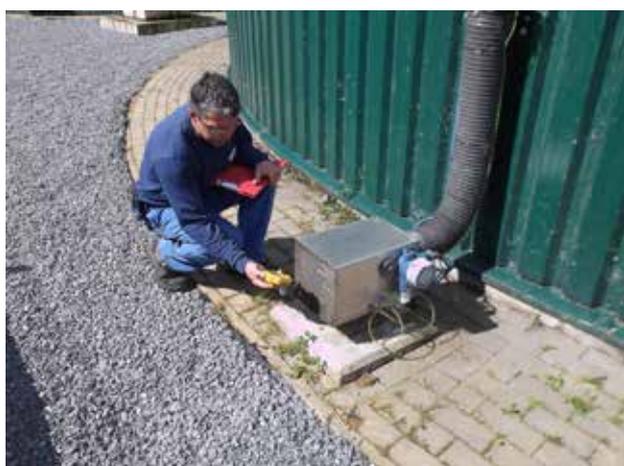
La ronde de sécurité doit reprendre des points relatifs à la sécurité, qu'ils soient à actions immédiates (ex : calibotis mal fixé) ou à actions à planifier (ex : déplacement de sonde).

4. POINTS DISCUTES CE JOUR

1) A la demande de PVV et JFF, ajout des points suivants :

- Contrôle visuel des installations électriques : absence de fil volant, presses étoupes abîmées ou absentes, boîtes de dérivation non fixées, non fermées... Les agents ouvriront les armoires électriques et effectueront un **contrôle uniquement visuel**.
- Hygiène des mains : vérification de la disponibilité du savon/désinfectant et de papier pour s'essuyer les mains partout où il y a des distributeurs.
- Test douche de sécurité : actionner les douches de sécurité et acter dans le document.
- Etat du stock d'absorbants : vérifier qu'il y ait des produits absorbants à disposition à proximité du local.

Extrait du PV de la réunion «ronde de sécurité»
du 18/08/2017



Ronde de sécurité à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle

- o approfondissement des analyses de risques au niveau d'unités opérationnelles plus petites (traitement des gadoues de fosses septiques, sécheurs, etc.);
- o instauration de nouvelles méthodes d'analyses des risques appropriées aux matières SOBANE pour l'analyse des risques biologiques p. ex.

- Sur le plan de la planification des actions liées à la sécurité et bien-être, le PGS (Plan Global Sécurité) et PAA (Plan Annuel d'Action) qui existaient sous différentes formes pour le service ont fortement évolué vers un outil beaucoup plus dynamique et complet, avec une base commune aux services de l'IBW.
- Début des travaux de réalisation de description de situation de travail qui reprennent les principaux dangers et mesures de prévention (EPC, EPI, etc.) pour des travaux habituels au niveau d'une unité opérationnelle définie ou pour l'utilisation d'une machine ou d'un équipement.
- Début des travaux de réalisation de fiche de poste de travail pour le SEPP-Conseiller en Prévention Médecin du travail: phase de test et de validation avec le Médecin du travail.
- Poursuites des analyses de risques, avec pour objectif:
 - o participation plus active du personnel des sites;

2. EVALUATION DES OBJECTIFS GENERAUX DU PLAN 2017

Le rythme des mises en service de nouvelles installations a fortement diminué ces dernières années.

De nombreuses périodes de garantie se sont achevées par la résolution de problèmes qui souvent persistent depuis la réception provisoire par une absence de solution efficace de la part des entrepreneurs.

2.1 GARANTIES

- **Station d'épuration de Villers-la-Ville (8.000 EH)**

Un remplacement de la vanne de vidange du bassin d'orage par une vanne à coin a permis d'améliorer la gestion des eaux d'orage.

Le remplacement des pompes de boues externes a mis fin à la liste des remarques.

Un projet d'une certaine envergure a également été mené en interne par l'ensemble de l'équipe : le transfert du laveur à sable (sec) de la station d'épuration de Orp-le-Grand sur laquelle il n'avait pas de raison d'être par manque de sable, a été transféré vers le site de Villers-la-Ville. Une offre de prix de l'entrepreneur nous ayant semblé élevée nous a poussés à mener à bien ce projet par les différents corps de métier (électromécaniciens, électriciens et automaticiens) qui fut abouti en mai. Nous obtenons maintenant un sable lavé avec moins de 3% de matières organiques et dont le coût d'élimination est nettement moindre.



Classificateur avant/après installation du laveur

- **Station d'épuration de Villeroux (2.000 EH)**

Cette station d'épuration n'a engendré que peu de remarques et l'entrepreneur a obtenu sa réception cette année.

- **Station d'épuration de la Vallée du Hain (92.000 EH)**

La station d'épuration de la Vallée du Hain a vu sa période de garantie prolongée suite à de nombreux soucis non résolus sur les systèmes de chauffage et de détection incendie. Celle-ci s'est néanmoins clôturée fin 2016.

- **Station d'épuration de Bousval (4.150 EH)**

Enfin, la station d'épuration de Bousval est sur le point d'aboutir à la fin de sa période de garantie, après de nombreux problèmes liés aux automates et au réseau de communication.

- **Stations de pompage**

En cette fin d'année 2017, il ne reste que les stations de pompage IBW et communales pour lesquelles le Service Exploitation s'affaire à les mettre à niveau au point de vue du standard IBW (mode de fonctionnement, électricité, automates et envoi d'alarmes).

Le nombre de stations de pompage est en constante augmentation, comme l'équipe qui s'en occupe.

Actuellement, nous comptons 11 stations de

pompage en garantie. Trois supplémentaires viendront se rajouter prochainement.

Deux nouvelles stations sont mises en service sur la commune d'Incourt et devraient passer sous pavillon IBW sous peu (dès que l'entrepreneur aura obtenu sa réception provisoire).

Deux autres stations, liées au réseau d'assainissement de la future station d'épuration de Oisquecq, seront mises en service et réceptionnées en 2017.

14 stations de pompage communales sont déjà sous exploitation IBW, mais elles restent à mettre au standard IBW, c'est-à-dire qu'elles n'intègrent pas encore l'automatisme et le rapatriement des alarmes, ainsi que leur présence sur la supervision des stations de pompage de Waterloo.

Les objectifs de l'équipe d'exploitation pour 2018 seront :

- engagement de collaborateurs et leur formation pour les interventions sur les installations, travaux réalisés en binôme pour maintenir un degré de sécurité élevé ;
- suivi de garantie de ces installations ;
- intégration dans le système GMAO ;
- mise au standard IBW des stations communales, afin d'optimiser la gestion de celles-ci et éviter des incidents suite au manque de supervision de ces installations.

Au total, en cette fin 2017, le nombre se portera à 87 stations de pompage IBW et communales.

• Station d'épuration de Oisquecq

Une nouvelle installation devrait rejoindre le parc existant d'ici la fin 2017 : il s'agit de la station d'épuration de Oisquecq pour laquelle les travaux de génie-civil sont terminés et la phase de montage électromécanique et électrique est bien avancée.

2.2 STATION D'ÉPURATION DE LA VALLÉE DE LA DYLE (201.000 EH)

- Finalisation du rapport HAZOP et évolution de la réflexion sur le système de récupération des fines par voie humide

Nous avons obtenu le rapport définitif de l'étude HAZOP.

Ce rapport met en évidence que l'élément à risque de l'installation est le filtre à manche, facteur limitant dans notre objectif de fonctionnement autonome de cette unité.

Trois journées ont été nécessaires pour parcourir l'ensemble des parties de l'unité de séchage.



Extraits du rapport HAZOP: entête et liste des recommandations issues de ce rapport

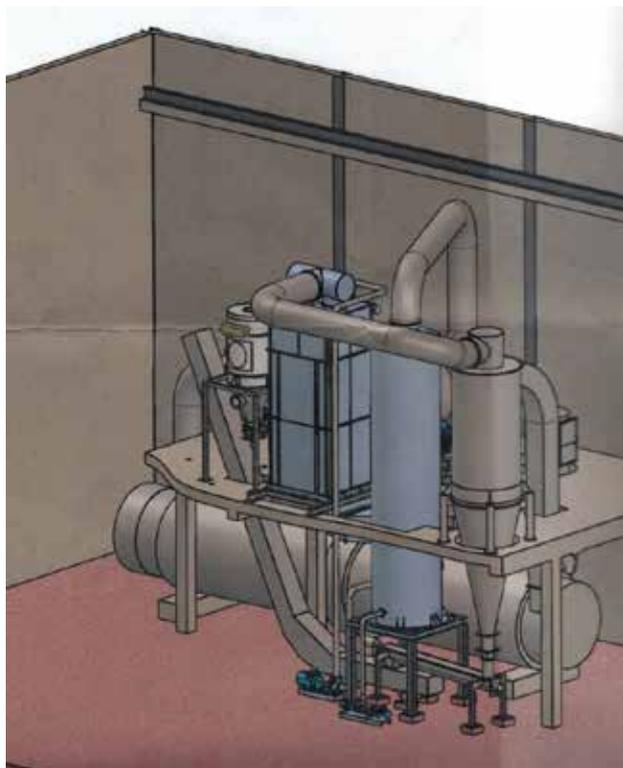
Recommandations	Référence
1. Vérifier la possibilité d'installer une vanne sur le circuit de recirculation des fines (voir annexe 1).	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3
2. Définir le TEG et choisir le niveau et le diamètre de la TEG (voir annexe 1).	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4
3. Étudier une solution technique afin de garantir la sécurité des personnes et des biens.	Quotes 1.1.1, 1.1.2
4. Étudier une solution technique afin de garantir la sécurité des personnes et des biens.	Quotes 1.1.1, 1.1.2
5. Définir les conditions de maintenance (niveau de l'eau, niveau de l'huile, niveau de l'air) et les actions à effectuer.	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.1.23, 1.1.24, 1.1.25, 1.1.26, 1.1.27, 1.1.28, 1.1.29, 1.1.30, 1.1.31, 1.1.32, 1.1.33, 1.1.34, 1.1.35, 1.1.36, 1.1.37, 1.1.38, 1.1.39, 1.1.40, 1.1.41, 1.1.42, 1.1.43, 1.1.44, 1.1.45, 1.1.46, 1.1.47, 1.1.48, 1.1.49, 1.1.50, 1.1.51, 1.1.52, 1.1.53, 1.1.54, 1.1.55, 1.1.56, 1.1.57, 1.1.58, 1.1.59, 1.1.60, 1.1.61, 1.1.62, 1.1.63, 1.1.64, 1.1.65, 1.1.66, 1.1.67, 1.1.68, 1.1.69, 1.1.70, 1.1.71, 1.1.72, 1.1.73, 1.1.74, 1.1.75, 1.1.76, 1.1.77, 1.1.78, 1.1.79, 1.1.80, 1.1.81, 1.1.82, 1.1.83, 1.1.84, 1.1.85, 1.1.86, 1.1.87, 1.1.88, 1.1.89, 1.1.90, 1.1.91, 1.1.92, 1.1.93, 1.1.94, 1.1.95, 1.1.96, 1.1.97, 1.1.98, 1.1.99, 1.1.100
6. Définir les conditions de maintenance (niveau de l'eau, niveau de l'huile, niveau de l'air) et les actions à effectuer.	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.1.23, 1.1.24, 1.1.25, 1.1.26, 1.1.27, 1.1.28, 1.1.29, 1.1.30, 1.1.31, 1.1.32, 1.1.33, 1.1.34, 1.1.35, 1.1.36, 1.1.37, 1.1.38, 1.1.39, 1.1.40, 1.1.41, 1.1.42, 1.1.43, 1.1.44, 1.1.45, 1.1.46, 1.1.47, 1.1.48, 1.1.49, 1.1.50, 1.1.51, 1.1.52, 1.1.53, 1.1.54, 1.1.55, 1.1.56, 1.1.57, 1.1.58, 1.1.59, 1.1.60, 1.1.61, 1.1.62, 1.1.63, 1.1.64, 1.1.65, 1.1.66, 1.1.67, 1.1.68, 1.1.69, 1.1.70, 1.1.71, 1.1.72, 1.1.73, 1.1.74, 1.1.75, 1.1.76, 1.1.77, 1.1.78, 1.1.79, 1.1.80, 1.1.81, 1.1.82, 1.1.83, 1.1.84, 1.1.85, 1.1.86, 1.1.87, 1.1.88, 1.1.89, 1.1.90, 1.1.91, 1.1.92, 1.1.93, 1.1.94, 1.1.95, 1.1.96, 1.1.97, 1.1.98, 1.1.99, 1.1.100
7. Définir les conditions de maintenance (niveau de l'eau, niveau de l'huile, niveau de l'air) et les actions à effectuer.	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.1.23, 1.1.24, 1.1.25, 1.1.26, 1.1.27, 1.1.28, 1.1.29, 1.1.30, 1.1.31, 1.1.32, 1.1.33, 1.1.34, 1.1.35, 1.1.36, 1.1.37, 1.1.38, 1.1.39, 1.1.40, 1.1.41, 1.1.42, 1.1.43, 1.1.44, 1.1.45, 1.1.46, 1.1.47, 1.1.48, 1.1.49, 1.1.50, 1.1.51, 1.1.52, 1.1.53, 1.1.54, 1.1.55, 1.1.56, 1.1.57, 1.1.58, 1.1.59, 1.1.60, 1.1.61, 1.1.62, 1.1.63, 1.1.64, 1.1.65, 1.1.66, 1.1.67, 1.1.68, 1.1.69, 1.1.70, 1.1.71, 1.1.72, 1.1.73, 1.1.74, 1.1.75, 1.1.76, 1.1.77, 1.1.78, 1.1.79, 1.1.80, 1.1.81, 1.1.82, 1.1.83, 1.1.84, 1.1.85, 1.1.86, 1.1.87, 1.1.88, 1.1.89, 1.1.90, 1.1.91, 1.1.92, 1.1.93, 1.1.94, 1.1.95, 1.1.96, 1.1.97, 1.1.98, 1.1.99, 1.1.100
8. Définir les conditions de maintenance (niveau de l'eau, niveau de l'huile, niveau de l'air) et les actions à effectuer.	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.1.23, 1.1.24, 1.1.25, 1.1.26, 1.1.27, 1.1.28, 1.1.29, 1.1.30, 1.1.31, 1.1.32, 1.1.33, 1.1.34, 1.1.35, 1.1.36, 1.1.37, 1.1.38, 1.1.39, 1.1.40, 1.1.41, 1.1.42, 1.1.43, 1.1.44, 1.1.45, 1.1.46, 1.1.47, 1.1.48, 1.1.49, 1.1.50, 1.1.51, 1.1.52, 1.1.53, 1.1.54, 1.1.55, 1.1.56, 1.1.57, 1.1.58, 1.1.59, 1.1.60, 1.1.61, 1.1.62, 1.1.63, 1.1.64, 1.1.65, 1.1.66, 1.1.67, 1.1.68, 1.1.69, 1.1.70, 1.1.71, 1.1.72, 1.1.73, 1.1.74, 1.1.75, 1.1.76, 1.1.77, 1.1.78, 1.1.79, 1.1.80, 1.1.81, 1.1.82, 1.1.83, 1.1.84, 1.1.85, 1.1.86, 1.1.87, 1.1.88, 1.1.89, 1.1.90, 1.1.91, 1.1.92, 1.1.93, 1.1.94, 1.1.95, 1.1.96, 1.1.97, 1.1.98, 1.1.99, 1.1.100
9. Définir les conditions de maintenance (niveau de l'eau, niveau de l'huile, niveau de l'air) et les actions à effectuer.	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.1.23, 1.1.24, 1.1.25, 1.1.26, 1.1.27, 1.1.28, 1.1.29, 1.1.30, 1.1.31, 1.1.32, 1.1.33, 1.1.34, 1.1.35, 1.1.36, 1.1.37, 1.1.38, 1.1.39, 1.1.40, 1.1.41, 1.1.42, 1.1.43, 1.1.44, 1.1.45, 1.1.46, 1.1.47, 1.1.48, 1.1.49, 1.1.50, 1.1.51, 1.1.52, 1.1.53, 1.1.54, 1.1.55, 1.1.56, 1.1.57, 1.1.58, 1.1.59, 1.1.60, 1.1.61, 1.1.62, 1.1.63, 1.1.64, 1.1.65, 1.1.66, 1.1.67, 1.1.68, 1.1.69, 1.1.70, 1.1.71, 1.1.72, 1.1.73, 1.1.74, 1.1.75, 1.1.76, 1.1.77, 1.1.78, 1.1.79, 1.1.80, 1.1.81, 1.1.82, 1.1.83, 1.1.84, 1.1.85, 1.1.86, 1.1.87, 1.1.88, 1.1.89, 1.1.90, 1.1.91, 1.1.92, 1.1.93, 1.1.94, 1.1.95, 1.1.96, 1.1.97, 1.1.98, 1.1.99, 1.1.100
10. Définir les conditions de maintenance (niveau de l'eau, niveau de l'huile, niveau de l'air) et les actions à effectuer.	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.1.23, 1.1.24, 1.1.25, 1.1.26, 1.1.27, 1.1.28, 1.1.29, 1.1.30, 1.1.31, 1.1.32, 1.1.33, 1.1.34, 1.1.35, 1.1.36, 1.1.37, 1.1.38, 1.1.39, 1.1.40, 1.1.41, 1.1.42, 1.1.43, 1.1.44, 1.1.45, 1.1.46, 1.1.47, 1.1.48, 1.1.49, 1.1.50, 1.1.51, 1.1.52, 1.1.53, 1.1.54, 1.1.55, 1.1.56, 1.1.57, 1.1.58, 1.1.59, 1.1.60, 1.1.61, 1.1.62, 1.1.63, 1.1.64, 1.1.65, 1.1.66, 1.1.67, 1.1.68, 1.1.69, 1.1.70, 1.1.71, 1.1.72, 1.1.73, 1.1.74, 1.1.75, 1.1.76, 1.1.77, 1.1.78, 1.1.79, 1.1.80, 1.1.81, 1.1.82, 1.1.83, 1.1.84, 1.1.85, 1.1.86, 1.1.87, 1.1.88, 1.1.89, 1.1.90, 1.1.91, 1.1.92, 1.1.93, 1.1.94, 1.1.95, 1.1.96, 1.1.97, 1.1.98, 1.1.99, 1.1.100
11. Définir les conditions de maintenance (niveau de l'eau, niveau de l'huile, niveau de l'air) et les actions à effectuer.	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.1.23, 1.1.24, 1.1.25, 1.1.26, 1.1.27, 1.1.28, 1.1.29, 1.1.30, 1.1.31, 1.1.32, 1.1.33, 1.1.34, 1.1.35, 1.1.36, 1.1.37, 1.1.38, 1.1.39, 1.1.40, 1.1.41, 1.1.42, 1.1.43, 1.1.44, 1.1.45, 1.1.46, 1.1.47, 1.1.48, 1.1.49, 1.1.50, 1.1.51, 1.1.52, 1.1.53, 1.1.54, 1.1.55, 1.1.56, 1.1.57, 1.1.58, 1.1.59, 1.1.60, 1.1.61, 1.1.62, 1.1.63, 1.1.64, 1.1.65, 1.1.66, 1.1.67, 1.1.68, 1.1.69, 1.1.70, 1.1.71, 1.1.72, 1.1.73, 1.1.74, 1.1.75, 1.1.76, 1.1.77, 1.1.78, 1.1.79, 1.1.80, 1.1.81, 1.1.82, 1.1.83, 1.1.84, 1.1.85, 1.1.86, 1.1.87, 1.1.88, 1.1.89, 1.1.90, 1.1.91, 1.1.92, 1.1.93, 1.1.94, 1.1.95, 1.1.96, 1.1.97, 1.1.98, 1.1.99, 1.1.100
12. Définir les conditions de maintenance (niveau de l'eau, niveau de l'huile, niveau de l'air) et les actions à effectuer.	Quotes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.1.23, 1.1.24, 1.1.25, 1.1.26, 1.1.27, 1.1.28, 1.1.29, 1.1.30, 1.1.31, 1.1.32, 1.1.33, 1.1.34, 1.1.35, 1.1.36, 1.1.37, 1.1.38, 1.1.39, 1.1.40, 1.1.41, 1.1.42, 1.1.43, 1.1.44, 1.1.45, 1.1.46, 1.1.47, 1.1.48, 1.1.49, 1.1.50, 1.1.51, 1.1.52, 1.1.53, 1.1.54, 1.1.55, 1.1.56, 1.1.57, 1.1.58, 1.1.59, 1.1.60, 1.1.61, 1.1.62, 1.1.63, 1.1.64, 1.1.65, 1.1.66, 1.1.67, 1.1.68, 1.1.69, 1.1.70, 1.1.71, 1.1.72, 1.1.73, 1.1.74, 1.1.75, 1.1.76, 1.1.77, 1.1.78, 1.1.79, 1.1.80, 1.1.81, 1.1.82, 1.1.83, 1.1.84, 1.1.85, 1.1.86, 1.1.87, 1.1.88, 1.1.89, 1.1.90, 1.1.91, 1.1.92, 1.1.93, 1.1.94, 1.1.95, 1.1.96, 1.1.97, 1.1.98, 1.1.99, 1.1.100

Plusieurs rencontres avec le fournisseur ont déjà eu lieu afin de réfléchir à une solution alternative de récupération de ces fines par un système humide.

La dernière de ces réunions, réalisée en juillet 2017, a abouti à l'obtention d'une offre budgétaire et technique qui peut s'intégrer dans l'infrastructure existante.

Sur base de ce projet, nous pourrions rédiger un cahier spécial des charges. Le marché devrait être lancé au 4^e trimestre 2017 pour une mise en

place courant 2018.
Cet investissement est inclus au plan prévisionnel présenté à la SPGE en 2017.



Ebauche de l'installation telle qu'elle se présentera : récupération poussière par voie humide (sécheur)

• Biométhanisation : état des lieux

Introduction de matières fermentescibles

Le suivi hebdomadaire scrupuleux de l'unité de biométhanisation et l'étude menée en collaboration avec le CEBEDEAU en vue d'introduire un produit fermentescible a abouti à la mise en place de livraisons régulières depuis maintenant plus d'un an, avec pour effet l'augmentation significative de la production de biogaz (+ 38%), et bien entendu de la production d'électricité.

D'autres études ont été menées depuis sur la base des mêmes étapes pour les gadoues de fosses septiques (produit déjà sur site), mais aussi du lactosérum provenant de l'extérieur.

Pour la première, les conclusions sont positives tant sur le pouvoir méthanogène que pour la valorisation agricole.

Pour la seconde, nous attendons les conclusions d'ici la fin 2017.

La faisabilité technique de l'introduction de ces gadoues est maintenant à l'étude au sein

de l'équipe d'exploitation de la station pour un essai avant fin 2017.

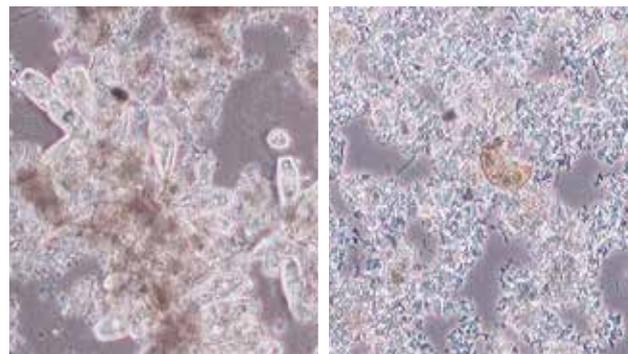
Désintégration des boues avant introduction dans la biométhanisation

Toujours en vue d'optimiser la production de biogaz, l'équipe d'exploitation étudie la possibilité de réaliser une désintégration des boues (lyse cellulaire).

De nombreuses recherches ont été réalisées sur le web, afin de mieux appréhender les technologies présentes.

Plusieurs sont disponibles sur le marché, mais deux retiennent notre attention : thermique et ultrasonique; les calories des buées du sécheur pouvant intervenir dans le procédé.

Une étude de la réactivité des boues de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle aux deux systèmes a été commandée au CEBEDEAU pour déterminer les avantages des systèmes et les gains en biogaz avant la réalisation d'un éventuel CSC.



Cellules avant et après traitement aux ultrasons (microscope 100x)

Certificats verts

L'unité de biométhanisation est pourvue d'une chaudière biogaz permettant de compenser le manque de calories pour maintenir l'unité à 35°C (système mésophile).

Lors du basculement en biogaz, nous avons observé quelques soucis par rapport à son fonctionnement. Ces problèmes nous ont occupés durant une bonne année, par manque de sociétés compétentes sur le marché.

La quantité de gaz naturel reste encore trop importante pour l'obtention de certificat vert.

Toutefois, les optimisations effectuées sur la chaudière et l'augmentation du fonctionnement de la cogénération permettront d'obtenir nos premiers certificats verts pour cette année 2017.

• Traitement tertiaire

Un objectif important a été clôturé cette année : la couverture de l'unité de déphosphatation chimique (Densadeg) en sortie d'installation. Cette installation est pourvue de modules plastiques (module lamellaire) qui, par temps chaud et sous l'action des rayons solaires, se couvrent d'algues pouvant générer des dysfonctionnements dans l'écoulement de l'eau à travers l'ouvrage.

Celui-ci est maintenant couvert et sécurisé.

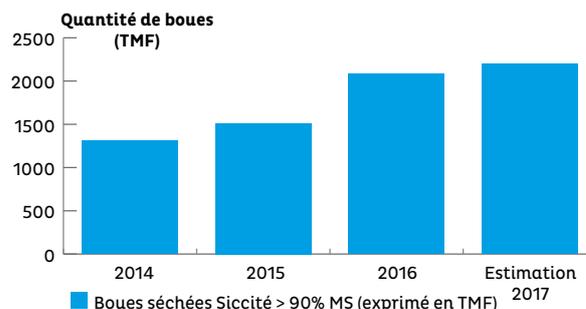


Densadeg : avant travaux / après

• 2017, année charnière pour l'unité de séchage et de traitement des boues

L'optimisation d'une installation telle que celle de la Vallée de la Dyle avec son unité de séchage n'est pas chose aisée et peut prendre plusieurs années.

Evolution de la production de boues séchées



De nombreuses interventions ont eu lieu sur l'ensemble du traitement des boues, ce qui a permis une stabilisation de la chaîne complète depuis l'épaississement des boues jusqu'au hall de stockage des pellets, en passant par l'unité de séchage bien entendu.

Nous avons procédé à l'automatisation des épaisseurs de 550 m³, travail conséquent incluant les différentes cellules de compétence du service (électromécanique, électricité, automatisme, autosurveillance) et qui a permis d'aboutir au mois d'août, à un fonctionnement autonome de ces épaisseurs, permettant une amélioration de la matière sèche et de la continuité d'alimentation de l'unité de biométhanisation.

Après plus de 4 ans d'exploitation de cette unité, nous constatons une nette progression dans la production de boues séchées.

Des périodes d'arrêt mieux maîtrisées, ainsi qu'une meilleure gestion de la qualité des boues séchées permettent une pelletisation quasi immédiate après le démarrage de l'installation.

De plus, en cas d'arrêt de l'unité, une voie de secours est opérationnelle avec un post chaulage installé courant 2017.



Préparation en atelier de la vis de transport/mélange boue et chaux



Unité de post chaulage en phase de remplissage



Visite du hall de stockage des pellets (unité de séchage de la station d'épuration de Douai) et échanges entre exploitants de Douai et Basse-Wavre

Les objectifs 2016 et d'autres en sus pour cette unité sont presque tous atteints :

- Analyse des boues et des paramètres, analyse des courbes de fonctionnement du sécheur par le personnel, mais aussi par des étudiants bacheliers pour leur travail de fin d'études avec des conclusions intéressantes ;
- Amélioration du matériel électromécanique pour limiter les arrêts (matériels inadaptés)
 - o Stock de pièces (DIHEC 2015-2016)
 - o Coude flexible anti-usure pour le transport pneumatique
 - o Vanne directionnelle poudre/pellets d'un autre type et avec un nouveau revêtement
 - o Vanne alvéolaire en amont du transport pneumatique remplacée par un nouveau type plus fiable
- Collaboration avec le metteur en service de VOMM pour améliorer le fonctionnement.

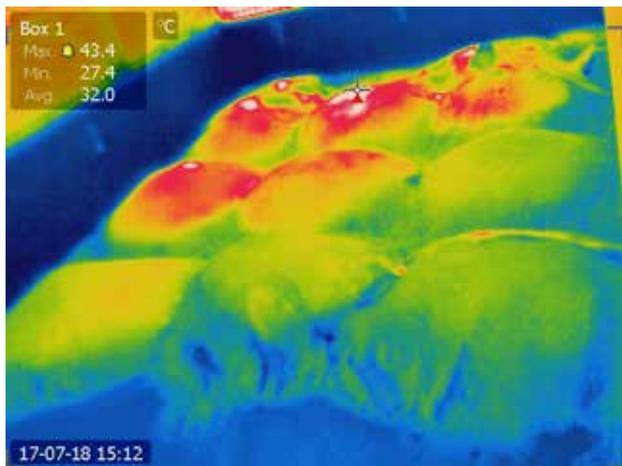
Par ailleurs, il nous a semblé intéressant de réaliser une visite d'une autre unité de séchage, celle de Douai en France. Cette visite a été organisée avec toute l'équipe le 20/03/2017 et a eu un effet bénéfique sur toute l'équipe. L'échange entre les exploitants des deux installations a eu des retombées très positives.

Il reste néanmoins le renforcement de l'installation de la détection incendie pour la station pour lequel la SPGE a refusé le financement dans son entièreté.

L'équipe d'exploitation a donc revu ce CSC avec les éléments nécessaires, c'est-à-dire les locaux administratifs, mais aussi et surtout le local de l'unité de séchage.

Un test grandeur nature a également été réalisé avec des caméras thermiques pour la mesure de températures au niveau des tas de pellets, ce qui permettra de suivre en temps réel l'évolution et d'envoyer une alarme en cas de température trop élevée.

Cette technologie doit être décrite dans la nouvelle version du CSC avant son lancement sur le marché. Nous prévoyons que ce dossier soit bien avancé d'ici fin 2017.



Test de caméra thermique sur les tas de pellets

- **Renforcement de l'instrumentation pour l'étude énergétique globale sur la station**

Les besoins en capteurs divers ayant été déterminés en collaboration avec l'ULg, le Service Exploitation a obtenu non sans mal une offre de prix globale permettant la rédaction d'un cahier spécial des charges.

C'est un chantier complet intégrant de la fourniture d'instrumentation, des travaux de tuyauterie, câblage, automatisation et supervision, afin de pouvoir consulter les bilans de fonctionnement et les courbes de l'ensemble de ces capteurs.

Le CSC est lancé en septembre 2017, nous espérons pouvoir bénéficier de cette installation pour début 2018, afin de commencer à intégrer les valeurs pour cette nouvelle année.

2.3 LAGUNE DE LA PETITE BILANDE (WAVRE-NORD) (1.000 EH)

Année pénible pour cette lagune, malgré que l'équipe d'exploitation Zone Est a fait de nombreux travaux précédemment: remplacement des supresseurs, diffuseurs et conduites d'alimentation en air.

Il était nécessaire de curer cette lagune. Deux possibilités s'offraient à nous: soit un traitement biologique des boues, soit un curage mécanique. Le choix s'est porté sur le traitement biologique.

Un cahier spécial des charges a été réalisé début 2017 et le premier traitement a eu lieu en mai.

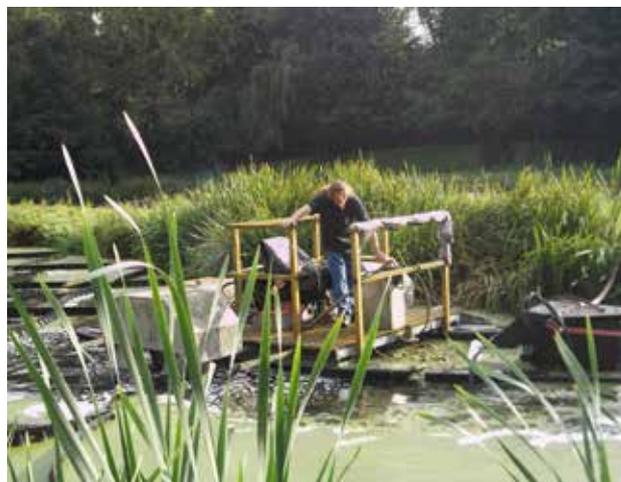
Celui-ci durera quelques mois et permettra de réduire de près de 40% le volume de boues par l'action de ces bactéries.

Nous avons enregistré plusieurs plaintes pour des odeurs sur ce site. Est-ce l'action du traitement ou d'autres facteurs complémentaires?

Dans tous les cas, des mesures d'urgence ont été prises, comme le traitement des odeurs par des produits masquants et l'accroissement des récoltes des lemna pendant les mois d'été.

De même, une rencontre avec les voisins plaignants a eu lieu en juillet, mais aussi avec l'Echevine en charge de l'environnement de Huldenberg, commune jouxtant la lagune et dont sont originaires les plaignants. Cette seconde rencontre fait suite à une plainte complémentaire.

Nous mettons tout en œuvre pour limiter les nuisances et clore ce dossier dans les plus brefs délais.



Récolte des lemna

2.4 TESTS SUR LE RENDEMENT DES CULTURES APRÈS ÉPANDAGE DE DIFFÉRENTS TYPES D'AMENDEMENTS (COLLABORATION ENTRE LE LABORATOIRE DE LA HULPE, L'UCL MICHAMPS ET L'IBW)

La valeur fertilisante du sous-produit est un des premiers critères pris en compte par l'agriculteur.

Ceux-ci sont en effet très intéressants grâce à leurs comportements d'engrais organiques azotés et phosphatés pour la croissance et le développement des cultures.

De plus, ils peuvent également jouer un rôle d'amendement, c'est-à-dire qu'ils permettent d'entretenir et d'améliorer la structure du sol, de stimuler l'activité biologique, ou encore de diminuer son acidité.

La récolte s'étant bien déroulée au mois d'octobre 2016, nous avons pu compléter le rapport.

Pour rappel, notre étude nous montre que la boue pâteuse a un pouvoir de minéralisation plus rapide que les autres boues. Cette conclusion est d'ailleurs corroborée par l'étude qui a été réalisée par l'UCL et le Centre de Michamps.

Ce produit organique est également celui présentant le meilleur rendement sur les parcelles.

Dans un souci de poursuivre l'expérience sur un long terme, nous avons tenté de poursuivre notre collaboration avec l'agriculteur malheureusement décédé. Ce triste évènement a perturbé les essais 2017.

Il serait donc très intéressant de pouvoir réitérer cette expérience dans les années futures sur le même terrain et en utilisant la même culture.

Malgré les difficultés organisationnelles rencontrées en 2017, des profils azotés en vue d'estimer la minéralisation des éléments pendant le développement cultural ont été réalisés et seront examinés avant fin 2017. Il serait par ailleurs utile de comparer les différents amendements pour juger de l'apport de la boue sur le produit dans ces cinétiques.



Transfert de la récolte dans un de nos camions pour pesage sur le pont bascule de Basse-Wavre

2.5 STATION D'ÉPURATION DE WATERLOO (20.000 EH)

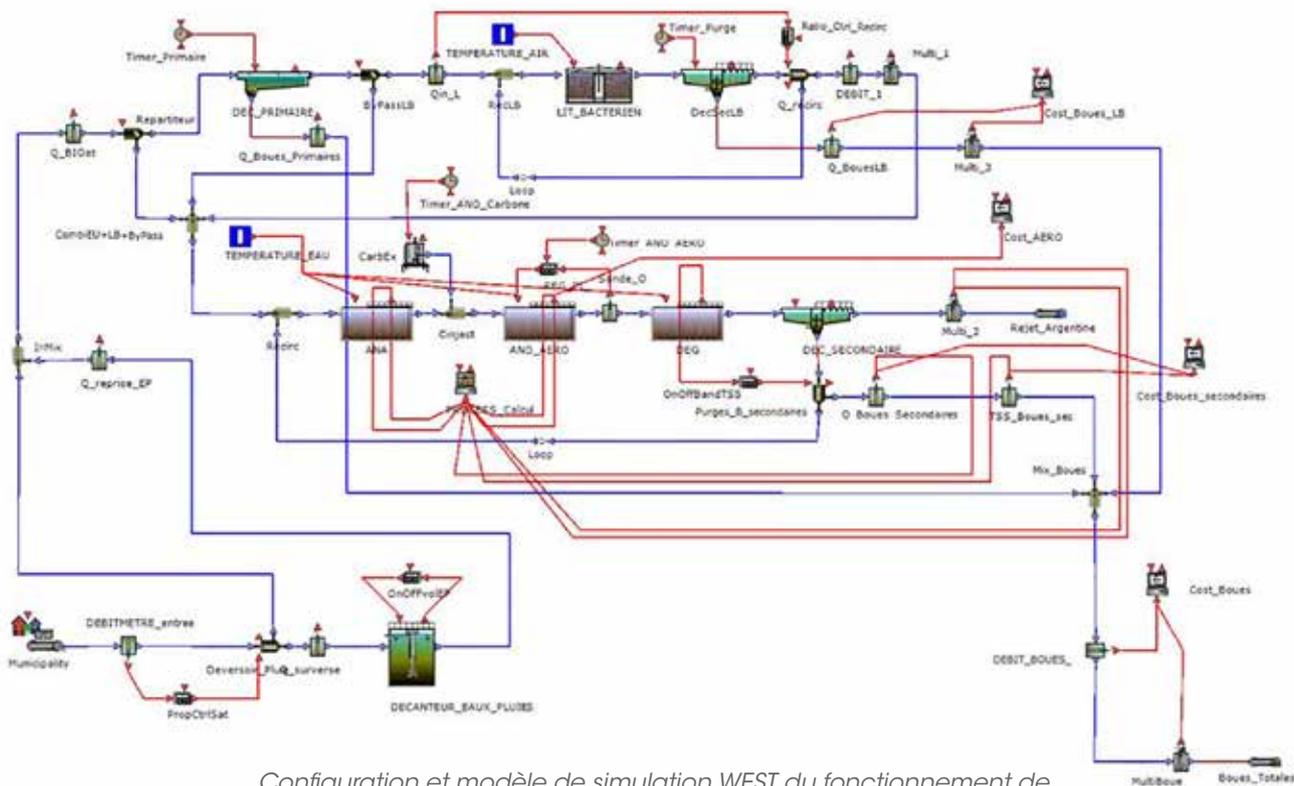
L'obtention de l'étude des alternatives et adaptations de process envisagées pour anticiper une augmentation de charge sur la station d'épuration de Waterloo avec le programme WEST a été finalisée en mai 2017 (DIHEC).

Une présentation au Service Assainissement a eu lieu en juillet. Les éléments principaux issus de ce travail sont les suivants :

- charge en azote total constante augmentation depuis 3 ans ;
- charge hydraulique maximale, aux mêmes concentrations, limitée à 27.000 EH au-delà de laquelle les normes risquent de ne plus être respectées ;
- maintien du décanteur primaire, mais lit bactérien et décanteur secondaire obsolète ;
- filière.

Le scénario optimal au point de vue performances et énergétiques pour l'unité de digestion est la remise en service du digesteur converti en mésophile couplé à une cogénération avec une réduction du taux de boues estimée entre 25 et 50%.

Toutefois, une extension de la ligne biologique (par l'ajout d'un bassin biologique 10.000 EH et d'un clarificateur) s'avère indispensable pour anticiper la charge dans les 5-10 ans à venir.

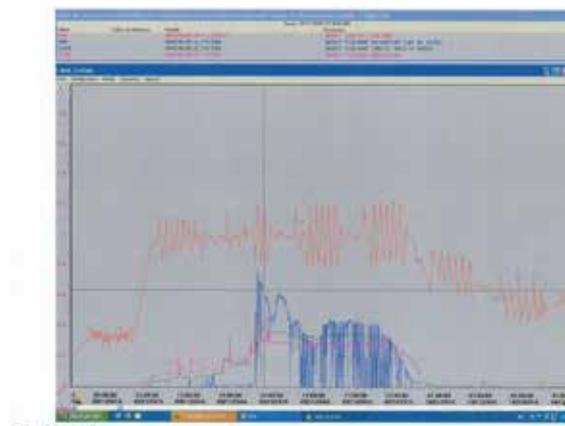


Configuration et modèle de simulation WEST du fonctionnement de la filière lit bactérien en parallèle de la boue activée

Comme exposé ci-dessus (travaux d'amélioration DIHEC), d'autres chantiers importants sont à venir sur le site, dont la rénovation du prétraitement, l'agrandissement et rénovation des sanitaires, et enfin le dégrillage au niveau du bassin d'orage. Nous espérons que pour l'ensemble de ces dossiers, les CSC seront terminés et mis sur le marché d'ici fin de l'année. 2018 sera l'année de multiples changements sur la station d'épuration de Waterloo...

• Mesure de débit et gestion du bassin d'orage

Les instrumentations permettant la mesure de débit sont opérationnelles et le rapatriement des courbes et des totalisateurs fonctionnels. Chaque événement pluvieux peut dorénavant être étudié dans son ensemble avec les impacts hydrauliques sur les différentes lignes de la station.



Courbe des mesures de débit calibré par les nouveaux débitmètres en sortie

L'analyse fonctionnelle du bassin d'orage est réécrite pour mieux coller à la réalité et aux événements pluvieux. L'analyse des courbes ci-dessus va permettre d'optimiser les réglages, et de ce fait éviter d'éventuels débordements du bassin d'orage.

A l'heure actuelle, nous constituons la base de données avec ces informations, comme prévu aux objectifs 2017.

2.6 STATION D'ÉPURATION DE TUBIZE (25.000 EH)

En juin 2017, l'équipe d'exploitation de la station d'épuration de Tubize a constaté des problèmes d'oxygénation d'un des bassins biologiques.

De plus, beaucoup de rampes étaient devenues inaccessibles via le système de relevage.

Afin de maintenir les qualités épuratoires sur l'ensemble des lignes de la station, une intervention d'urgence a dû être planifiée courant du mois de juillet. Celle-ci a consisté en la remise en état des rampes et diffuseurs de cette ligne biologique 1.

Les travaux de curage ont été réalisés par une société sous-traitante, mais le reste a entièrement été effectué par nos agents d'exploitation.

Nous avons procédé comme ceci :

- Arrêt de la ligne concernée
- Ajout d'un aérateur complémentaire dans la ligne en fonction
- Vidange de la ligne 1 vers la 2
- Curage du bassin
- Démontage des rampes d'aération
- Renforcement des rampes et guides
- Placement des nouveaux diffuseurs
- Montage de nouveaux tuyaux souples d'alimentation des rampes
- Remplissage du bassin et remise en service

L'ensemble de ces travaux fut réalisé sur une période de 3 semaines.



Travaux dans le bassin biologique

De nombreux travaux ont aussi été réalisés sur l'ensemble de la Zone Ouest, comme le remplacement des diffuseurs, ainsi que la rénovation des chemins de roulement de la station d'épuration de Bierghes à Rebecq, mais aussi le remplacement des diffuseurs et pompes à boues de la station d'épuration de Saintes à Tubize, etc.

2.7 STATION D'ÉPURATION DE TUBIZE MUSSAIN (200 EH)

Une réflexion globale est en cours au niveau de la station d'épuration de Mussain à Tubize.

Cette station, uniquement pourvue d'une cuve servant de bassin biologique et installée dans un quartier résidentiel, a subi les effets du temps. Dès lors, nous nous penchons sur le devenir de cette installation : remplacement et extension, placement d'une station de relevage rejetant vers la station de Saintes Tubize, etc. ?

L'objectif de 2018 est la présentation d'un projet définitif pour cette installation, et ce en collaboration avec le Service Investissement.

2.8 STATION D'ÉPURATION DE NIVELLES (44.450 EH)

La rénovation du traitement des boues reste l'objectif premier, ainsi que la rénovation complète des rampes et diffuseurs d'air.

Challenge d'autant plus important que la station d'épuration de Nivelles n'est pourvue que d'un seul bassin biologique, et donc ne peut être mise à l'arrêt.

L'équipe d'exploitation travaille à la rédaction d'un protocole d'intervention et d'un CSC pour la réalisation de ces travaux tout en garantissant le maintien des normes de rejets.

D'autres travaux ont également été réalisés, comme le remplacement des surpresseurs, le renouvellement des chemins de roulement des deux clarificateurs avec des tôles en inox en dessous desquelles un enduit a été coulé, etc.



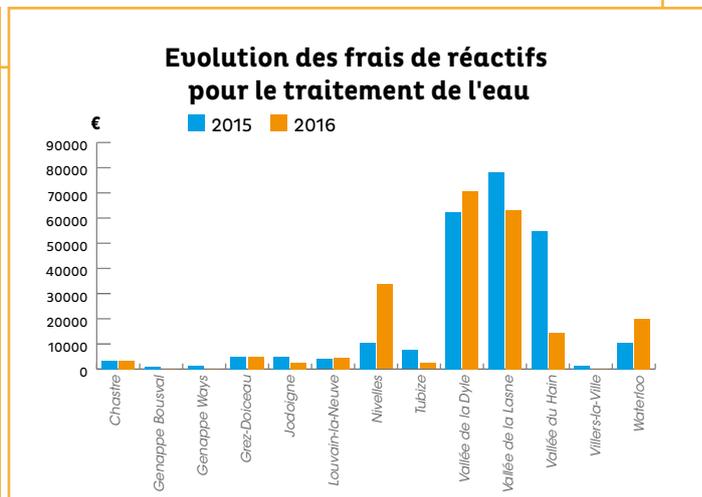
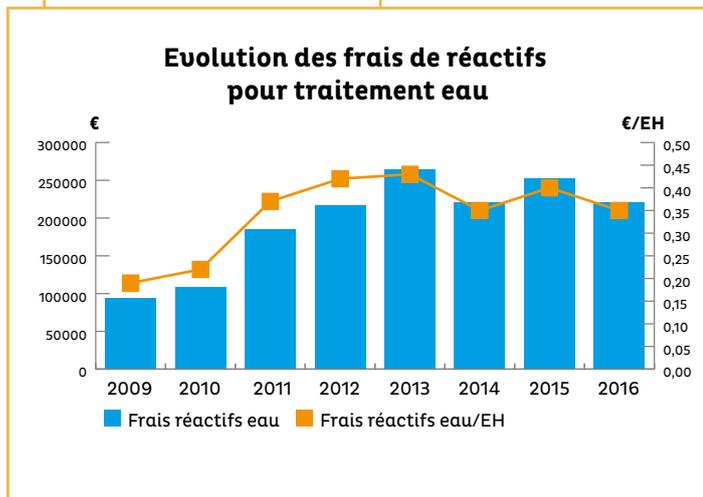
Rénovation des chemins de roulement

2.1 ACTIONS EN COURS ET NOUVELLES ACTIONS POUR LE PROGRAMME 2017-2019

2.1.1 Maîtrise des dépenses

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
Objectif de diminution des consommations de réactifs chimiques et optimisation du fonctionnement (consommation électrique) des 3 plus grosses unités de désodorisation chimique (Vallées de la Lasne, de la Dyle et du Hain)	<ul style="list-style-type: none"> • Situation stable après les réductions des consommations en réactifs et substitution de certains réactifs pour les stations d'épuration des Vallées de la Lasne, de la Dyle et du Hain • Travaux d'aménagement d'auvents réglables sur le circuit d'aspiration d'air de la désodorisation de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle • Reste à réaliser l'étude d'optimisation du réglage des auvents du circuit d'air vicié

Renforcement sur le terrain de la surveillance des consommations des réactifs pour le traitement de l'eau et des boues (Genappe, Tubize, Nivelles et Waterloo)	<p>Les analyses des dépenses 2016 en réactifs montrent :</p> <p>Pour les réactifs utilisés pour le traitement de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution du coût à l'EH (équivalent-habitant) traité : Le fonctionnement quasi continu des décanteurs lamellaires de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle (traitement de finition par temps sec et traitement de décantation par temps de pluie) a une répercussion sur la consommation de chlorure ferrique. De même, l'utilisation de polychlorure d'aluminium pour lutter contre les micro-organismes filamenteux sur cette installation impactera les coûts pour 2017. Dès le second trimestre 2017 (mise en service de l'installation de gestion des hauteurs de boues dans les épaisseurs), nous devons tenter de limiter, voir arrêter, la consommation de polychlorure d'aluminium. Conjointement à une bonne gestion des purges des boues et une maîtrise du taux de boues, nous devrions arriver à diminuer ces consommations en produits très coûteux. • L'augmentation des coûts de traitement des eaux suite à l'utilisation de réactifs à la station d'épuration de Nivelles s'explique par des taux de boues élevés. Cette situation se normalisera dès que les travaux d'agrandissement et d'amélioration de l'atelier de déshydratation des boues seront terminés (cf. DIHEC 2017 ; CSC en cours de rédaction).
---	---

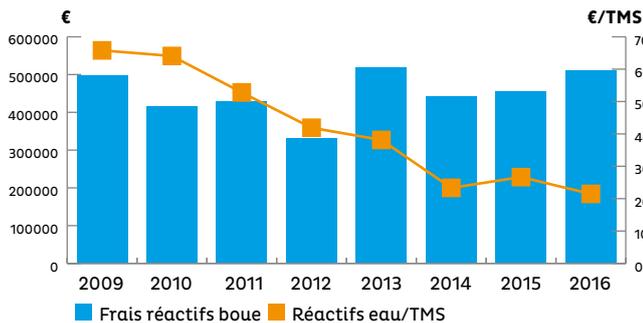


Renforcement sur le terrain de la **surveillance des consommations des réactifs pour le traitement de l'eau et des boues** (Genappe, Tubize, Nivelles et Waterloo)

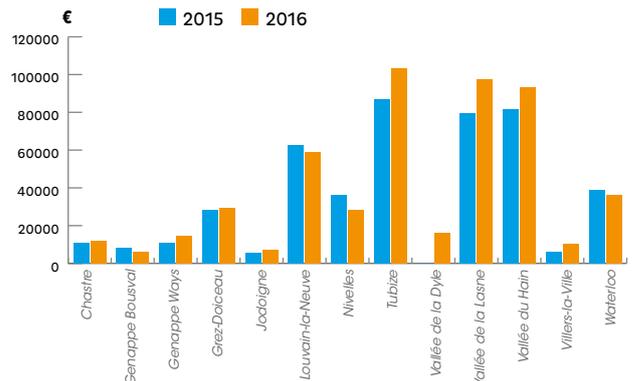
Pour les réactifs utilisés pour le traitement des boues :

- La consommation en produits pour le traitement des boues a augmenté sur les 3 plus gros sites de l'IBW (Vallées de la Dyle, de la Lasne et du Hain). Aux Vallées de la Dyle et du Hain, cette augmentation se justifie par une production de boues plus importante.
- Nous avons détecté une consommation atypique de réactifs pour le traitement des boues à la station d'épuration de Jodoigne. Un travail de formation et de conscientisation du personnel a été réalisé, ce qui a permis de stabiliser les consommations.
- Comme prévu, nous avons mis en place un contrôle plus précis des factures sur base des conditions du marché SPGE.
- Des tests pour la déshydratation des boues avec des polymères pour la déshydratation des boues en poudre (moins chère et plus respectueuse de l'environnement) ont été réalisés avec la participation des sociétés SNF WATER et CLARFLOK. Suite à ces essais concluants, le marché SPGE sera réorienté vers les polymères en poudre pour les stations d'épuration de Tubize et Jodoigne.

Evolution des frais de réactifs pour le traitement des boues



Evolution des frais de réactifs pour le traitement des boues



Participation et adhésion de l'IBW aux centrales d'achat SPGE

(toutes les stations d'épuration en Wallonie)

- **Marché SPGE/OAA**: un nouveau marché débutera en 2019 (période 2019 à 2021) pour les polymères. Le CSC a été rédigé et adressé aux fournisseurs potentiels qui doivent rendre l'offre financière début septembre 2017. Sur base de ces offres (sélection des fournisseurs sur base d'une liste de prix-sélection accord-cadre), des tests de sélection sur un site par OAA seront réalisés (pré-sélection). Pour l'IBW, il s'agit de la station d'épuration de Tubize. Ensuite, les 3 fournisseurs seront retenus au niveau de l'accord-cadre et seront invités pour les essais dits «appel à produits» sur les sites (ou par groupe de sites). L'IBW a opté pour des essais-machines par groupe de sites présentant des boues avec plus ou moins les mêmes caractéristiques. Sur base de ces essais, un fournisseur sera retenu par site ou groupe de sites. Cette orientation permettra de limiter la durée des essais, ainsi que les coûts des essais (mobilisation de main d'œuvre, analyses, etc.). Ces essais devraient avoir lieu fin 2017, ainsi qu'en 2018 pour une clôture avant le 1/01/2019.
- **Marchés globaux** (ensemble des stations d'épuration de la Région Wallonne): en cours pour les réactifs chimiques principaux (chaux vive magnésienne, chlorure ferrique et polychlorure d'aluminium).
- **La SPGE recherche**, en collaboration avec les OAA, des pistes de marchés groupés pour toute la Région Wallonne (examens réglementaires des SECT en organismes agréés, auditeurs EMAS, etc.).

Amélioration du fonctionnement des épaisseurs et stockeurs des boues

sur les petites stations d'épuration (Perwez, Quenast, Sart-Dames-Avelines, Saintes, etc.) : sur le plan financier, il s'agit de limiter les transports des boues liquides par un épaissement correct des boues

Pour rappel, l'efficacité du pré-traitement des boues liquides est un point essentiel pour limiter les coûts de transport et/ou de traitement des boues.

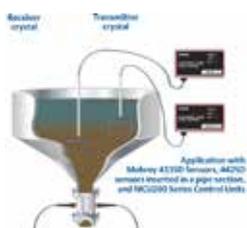
Toujours pas de retour ou de discussion avec la SPGE par rapport au Plan Boues IBW découlant de l'étude VALBOU (ULg/SPGE/OAA). Néanmoins, nous avançons dans la mise en place des actions planifiées dans le plan, avec quelques nouveautés :

- Réflexion concernant le traitement des boues liquides des petites stations d'épuration actuellement transportées vers de plus grandes stations.
Suite à l'arrivée sur le marché de la nouvelle technologie de déshydratation à l'aide de presse-à-vis basse pression, et suite aux essais réalisés à la station d'épuration de Genappe-Ways au premier semestre 2017, un comparatif doit être réalisé entre le transport et la déshydratation in situ pour ces sites de taille moyenne.
- Réflexion et étude du pré-traitement des boues digérées avant d'accroître la production de méthane (accessibilité des bactéries aux cellules des boues).
- Poursuite du suivi des épaisseurs avec des retours en réunion de coordination afin d'améliorer les résultats de l'épassement des boues, et par conséquent diminuer les coûts de transport.
- Nouvelle installation de contrôle du niveau des boues dans les épaisseurs à boues de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle. Il s'agit d'un investissement de 200.000 € HTVA pour la fourniture du matériel et de 15 jours de travail pour l'installation et la programmation de l'automate. Cette optimisation permettra des économies de retraitement des boues (surverse des épaisseurs entraînant un retraitement des boues) et améliorera le processus biologique (limitation des micro-organismes filamenteux).
- Optimisation du fonctionnement de l'épasseur des boues des stations d'épuration de Rebecq-Bierghes et Tubize-Saintes : en cours en 2017.



Placement des sondes dans le bassin biologique de la station d'épuration de Rebecq Bierghes

Ecran de la sonde MES placée dans le bassin biologique de la station d'épuration de Rebecq Bierghes



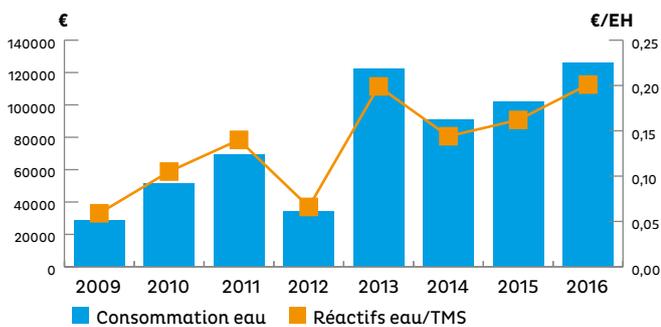
Epaisseur avec 2 sondes (station d'épuration de Rebecq)

- Amélioration de la gestion de l'épassement et du transport des boues par les agents de la Cellule Autosurveillance, conjointement avec les contremaîtres : mise en place sur le terrain du suivi des épaisseurs (gestion conjointe par le technicien de la Cellule Autosurveillance et le contremaître responsable de la station d'épuration concernée).
- Le CSC qui devait voir le jour en 2016 pour l'installation de 2 bâches souples de stockage des boues aux stations d'épuration de Perwez et Beauvechain est reportée à fin 2017 début 2018.

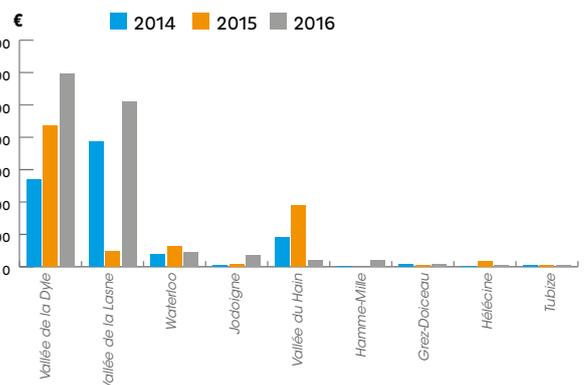
Surveillance des consommations d'eau de ville et actions visant à améliorer l'**utilisation de l'eau épurée** (mise à disposition de groupes-hydrophores pour délivrer l'eau de process, etc.)

- Globalement, la consommation d'eau a augmenté (cf. graphique ci-après), ce qui s'explique essentiellement par l'utilisation d'eau de ville à la station d'épuration de la Vallée de la Lasne pendant la période d'indisponibilité des installations au cours des travaux de chemisage et de remplacement des conduites. Cette surconsommation prévisible a fait l'objet d'un décompte dans le cas des travaux (dossier SPGE/Assurance). Les sites des Vallées de la Dyle et de la Lasne sont les principaux consommateurs d'eau de ville.
- L'exploitation de nouveaux sites (en régime de fonctionnement stable) a également contribué à cette augmentation globale de la consommation d'eau de ville, l'impact est important :
 - Une surconsommation d'eau a été enregistrée à la station d'épuration de Rebecq-Bierghes suite à un acte de vandalisme au niveau du compteur (dossier en cours avec la SWDE).
 - Une offre de prix pour l'installation d'un groupe-hydrophore à la station de La Bruyère a été reçue après visite sur site, afin de limiter à sa plus simple expression l'utilisation d'eau de ville. Après analyse de cette offre, nous considérons que le retour sur l'investissement n'est pas positif suite à une consommation d'eau de ville moyenne trop faible. Néanmoins, nous allons examiner s'il y a moyen de limiter les coûts d'investissement.
- L'utilisation d'eau de ville pour la préparation des polymères des décanteurs lamellaires de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle doit encore être améliorée (filtration de l'eau afin d'éviter les impuretés).
- La rédaction d'un CSC pour l'amélioration du réseau d'utilisation de l'eau de service à la station d'épuration de Grez-Doiceau est terminée et la procédure par appel d'offres a été lancée. L'unique offre obtenue est en cours d'analyse.

Evolution des frais de consommation d'eau



Evolution des frais de consommation d'eau



ACTIONS**ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS****Améliorations**

énergétiques (recenser les actions et installations existantes (pompes à chaleur, cogénération, etc.))

Poursuite des actions décidées dans le cadre du groupe de travail «Energie».

Quelques actions :

- Suite de l'étude ULg - première version du rapport : bilan énergétique de la filière boues (digestion, cogénération, et séchage) de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle (cf. texte ci-dessus).
- Fin 2016, modification du programme des automates digesteurs, aménagement des brûleurs des chaudières du traitement de biométhanisation, réparation d'une conduite enterrée d'eau chaude qui a été sinistrée (échangeur de chaleur), afin de favoriser l'utilisation de biogaz au niveau de l'unité de biométhanisation avec pour objectif final de limiter au strict minimum l'utilisation de gaz de ville.
- Régime de croisière au niveau de la première phase d'optimisation de l'installation de biométhanisation de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle suite à l'apport de « jus sucrés et concentrés » en provenance de chez FIRMENICH.
- Recherche de nouvelles sources de carbone pour l'unité de biométhanisation de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle (cf. explications ci-dessus).
- Remplacement progressif des anciens éclairages par des éclairages adaptés moins énergivores en cours à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle (août 2017).
- Installation du logiciel de régulation du chauffage mazout aux stations d'épuration de la Vallée de la Dyle, Jodoigne, Grez-Doiceau, Genappe-Ways, Hélécinne et Orp (suite de l'optimisation).

Amélioration des**consommations**

électriques de certaines stations d'épuration et stations de pompage ou unités opérationnelles (groupe de travail Energie)

- Suite de l'opération de sensibilisation du personnel à l'utilisation rationnelle du chauffage (fermeture des portes, utilisation des boîtiers de régulation thermostatique, etc.).
- Suite de l'installation des systèmes de récupération énergétique sur les centrifugeuses (en collaboration avec ANDRITZ).
- Suite des essais de réduction du nombre de bassins d'aération en fonctionnement à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle (4 bassins d'aération vidés en juillet 2017). Les résultats sont positifs sur le plan hydraulique et massique (charge polluante appliquée sur le nouveau bassin biologique) en période estivale. Reste à tester sur une longue période hivernale le comportement du processus de traitement des eaux dans sa globalité (hiver 2016/2017).

Amélioration de la gestion de la flotte des véhicules

- Achat d'un nouveau véhicule mieux adapté pour les travaux d'endoscopie (suspension renforcée, motorisation et charge utile adaptées). Le transfert de toute l'installation de diagnostic a été réalisé au premier semestre 2017, suite à l'organisation d'un marché public.
- Suite à la désignation d'un gestionnaire flotte pour l'IBW, une première réunion a été organisée en août 2017 pour optimiser certains points de la gestion de la flotte : étude des possibilités de leasing opérationnel (la SPGE n'exclut pas cette possibilité si les coûts sont moindres que le marché MET, ainsi que la facturation des frais d'entretien telle que pratiquée aujourd'hui), marché pour le changement des pneus été/hiver et remplacements, suivi de la flotte, etc.
- Dans le cadre du Plan Prévisionnel 2017, 7 véhicules doivent être remplacés et 4 nouvelles acquisitions doivent être prévues. Un tracteur et une remorque d'occasion sont également planifiés.
- Durant le premier semestre 2018, nous devons examiner les solutions de leasing pour nos poids lourds : différentes formules sont possibles.

ACTIONS**ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS**

- **Standardisation des installations, contrats de maintenances et d'entretien, etc.**

- Organisation de nouveaux marchés publics incluant toutes les installations : il s'agit de poursuivre notre travail de globalisation du matériel dans un même marché, afin de profiter de l'effet de taille avec pour finalité l'obtention de bonnes conditions financières

- Poursuite des travaux de standardisation des équipements des stations de pompage, et ce plus particulièrement au niveau des installations d'automatisation/télétransmission, matériel électrique et de sécurité.
- Marché attribué concernant l'entretien de toutes les chaudières HVAC installées sur les stations d'épuration. Souci important d'exécution du marché par le prestataire désigné.
- CSC en cours d'élaboration pour les prestations globales de contrôle des installations BT et HT + analyses de risques des installations électriques (obligation depuis 2014) et des prestations qui en découlent.
- CSC en cours de rédaction pour l'analyse des boues.
- Suite des marchés groupés pour l'ensemble des opérateurs dans le secteur de l'eau en Wallonie : en cours ou en préparation (nouveaux marchés ou renouvellements) : polymères, assurances Hospitalisation et Accidents du Travail, système de mesure en continu du phosphore, enlèvement et traitement des refus de dégrillage, polymère (2^e marché groupé), etc. (cf. point sur la gestion des coûts d'exploitation).

A planifier :

- Rédaction d'un CSC pour une mise en concurrence pour le contrôle des installations de levage (SECT) à planifier en 2018.
 - Réflexion avec les techniciens de la Cellule Autosurveillance pour limiter le coût des interventions des fournisseurs externes pour l'étalonnage et l'entretien des sondes.
- Orientations vers une prise en charge plus importante par le personnel IBW sur base des prescriptions des fournisseurs.



Entretien d'une sonde par un technicien de la Cellule Autosurveillance

Analyse des boues

- La réflexion sur les hydrocarbures d'origine pétrogéniques débutée dans le cadre du groupe de travail SPGE/OAA/SPW Direction Protection des Sols a débouché sur des essais avec des polymères en poudre (absence d'hydrocarbure pour stabiliser l'émulsion) aux stations d'épuration de Tubize et Jodoigne. Ces essais ont lieu à l'IBW (seul OAA ayant systématisé les installations de préparation des polymères polyvalente poudre et émulsion). Le rapport d'essai pour le site de Tubize a été présenté au GT, et celui de pour les essais réalisés au site de Jodoigne sera présenté début 2018.
- Suite des réflexions concernant la surveillance du taux de chaulage des boues.
- Suite des essais sur culture (maïs, céréales) : rapport d'analyse des profils pédologiques (reliquats azotés) attendu fin 2017.



2.1.2 Organisation du Service Exploitation

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
<p>Formation des responsables de garde: formations orientées vers les nouveaux procédés de traitement des boues et de l'air, ainsi que pour les nouvelles stations d'épuration et stations de pompage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du programme de formation des responsables de garde, notamment au niveau de la gestion des pollutions GSK (août 2017). • Formation des responsables de garde au niveau de la gestion des alarmes et appels concernant les stations de pompage (planifiée au 1^{er} semestre 2018).
<p>Formation de base pour les agents de garde: rappel des principes généraux des interventions (dans un 1^{er} temps, la priorité a été donnée aux responsables de garde qui reçoivent les alarmes ou les appels)</p>	<p>Formation des agents de garde au niveau de points essentiels de la procédure de la garde à faire (planifiée au 2^e semestre 2018).</p>
<p>Poursuite des efforts visant à intégrer les nouveaux responsables et agents dans le rôle de garde</p>	<p>Un « compagnonnage » des nouveaux responsables existe et sera maintenu aussi longtemps que nécessaire. Ce compagnonnage doit être « souple » et adapté aux nouveaux agents de garde (âge, expérience, qualification, etc.).</p>
<p>Mise en place de la GMAO: grandes orientations concernant le type de GMAO nécessaire et l'opportunité de développer ou non le logiciel en interne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en place de la GMAO sur tous les sites en 2017, 2018 et 2019 avec l'aide des contremaîtres et leurs équipes. • Gestion progressive de la sécurité et du bien-être avec la GMAO (aspects pratiques tels que les permis, fiches de situation des travaux, bons de consignation/déconsignation). • Modification et adaptation du logiciel aux particularités des activités : gestion des collecteurs et des petites unités telles que les stations de pompage. • Réflexion à débiter en 2018 avec le Service Financier et les contremaîtres concernant la gestion des stocks. • Dès la fin 2017, mise en place d'un planning commun pour le service à partir de la GMAO.
<p>Développement de l'outil de supervision à distance reste une priorité, notamment au niveau des petites stations d'épuration et stations de pompage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des travaux visant à superviser et prendre la commande des installations à distance. • Réflexion à débiter en 2018 concernant la télégestion des déversoirs d'orage supervisés (tests en cours) : il s'agit de déversoirs « critiques » pour lesquels les surverses pourront être surveillées par des mesures de niveau.

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
<p>Amélioration de l'organisation des «rondes» à distance : consultation des applications de supervision à distance chaque jour, afin de déceler la moindre anomalie de fonctionnement</p> <p>Mise en place d'une cellule de compétence Electromécanique et GMAO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous poursuivons nos recherches afin de trouver une solution par rapport aux points de faiblesses signalés dans les précédents rapports stratégiques. Il s'agit principalement de l'irrégularité de la consultation des installations à distance par certains contremaîtres, l'absence de relais systématiques en cas de congés, ou le manque de formalisme (points d'attention qui doivent être améliorés pour la qualité du service). Des solutions «informatiques» doivent être développées pour ne pas scléroser le travail par un excès de formalisme. • Même si sur le terrain, les bases sont déjà établies, il nous semble important de progressivement mettre en place une Cellule Electromécanique. Les grands axes seront : <ul style="list-style-type: none"> o GMAO : Fin 2017, la première phase d'implantation du logiciel sera «terminée» (système évolutif qui sera amélioré avec l'utilisation). Dès 2018, il semble important de progressivement faire migrer le logiciel vers les sites et les praticiens, toujours avec le regard d'un responsable proche du terrain et des interventions. Le superviseur actuel du projet restera présent et devra se coordonner avec le responsable de l'implantation sur le terrain. o Gestion de 2 techniciens spécialisés dans les travaux d'amélioration des installations (soudure, façonnage et installation de matériel sur les sites). Cette équipe existante doit être encadrée avec plus de précision. o Suivi pratique de l'entretien du matériel électromécanique sur les sites à partir de la GMAO. o Intégration du suivi actuel des pompes, surpresseurs dans la GMAO. o Suivi pratique et uniformisation de la maintenance électromécanique sur tous les sites avec l'aide et la collaboration des contremaîtres des sites. o Amélioration de la formation : poursuite des efforts d'adaptation des formations aux conditions réelles sur le terrain et responsabilisation des techniciens électromécaniciens des sites chargés de la maintenance (uniformité des interventions de maintenance, limite des prestations internes et externes, etc.).
<p>Mise en place de la méthode 5S+S pour les ateliers des stations d'épuration des Vallées de la Lasne et de la Dyle, et Waterloo</p>	<p>Le terme 5S+S désigne une démarche d'amélioration dont le sigle rappelle 5 verbes d'action en Japonais, et le S est celui de la «sécurité».</p> <p>Cette démarche participative a pour objectif de maintenir l'ordre, la propreté et la sécurité.</p> <p>Les bénéfices sont importants en termes de qualité, de participation des équipes, d'organisation du travail (disponibilité de l'outillage, délais d'intervention, etc.), de place disponible (suppression du matériel inutile, espace libéré, etc.) et d'amélioration du comportement (autosurveillance) et de la sécurité.</p> <p>Nous proposons de développer cette méthode au niveau des 3 ateliers qui seront rénovés fin 2017 début 2018, afin d'initier cette méthode largement répandue en industrie.</p> <p>Si la participation du personnel est positive, nous étendrons la méthode aux autres ateliers et bureaux</p>

2.1.3 Optimisation des ouvrages d'assainissement

Amélioration des superviseurs

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
<p>Migration des supervisions des stations d'épuration de Nivelles, Tubize et Louvain-la-Neuve vers le logiciel de supervision CONTROL MAESTRO (travaux réalisés par les automaticiens du service)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux de migration vers le nouveau logiciel sont terminés à la station d'épuration de Jodoigne. • A la station d'épuration de Nivelles, la partie « design » est terminée. Certains automates de type Micro sont déjà connectés sur le réseau de fibre optique nouvellement posé. Fin des travaux planifiés pour décembre 2017. • Pour la station d'épuration de Louvain-la-Neuve, les travaux sont terminés à 97% (reste un souci technique à résoudre avec un spécialiste du logiciel).
<p>Intégration des stations de pompage communales reprises par l'IBW au superviseur des stations de pompage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux d'amélioration de la gestion des épaisseurs de la station d'épuration de la Vallée de la Dyle avec pour objectif d'optimiser les pompages vers les digesteurs, ainsi que de limiter les débordements vers l'entrée de la station d'épuration, sont terminés. • Fin des travaux d'installation de 2 nouvelles pompes équipées de roues adaptées pour les liquides très chargés, ce qui permettra de limiter le nombre de curages et nettoyages de la bache de pompage, ainsi que les interventions au niveau du panier de dégrillage. Un nouveau système de régulation du pompage des eaux usées a été installé, de manière à permettre le nettoyage de la pompe et de la longue tuyauterie de refoulement. Sur le plan énergétique, cette installation devrait permettre des économies de l'ordre de 40%. • Les travaux en vue d'intégration au niveau du superviseur de la station de Waterloo de toutes les données de débitmétrie (bassin d'orage, décanteur d'orage et rejet) sont terminés. • Les travaux d'automation et de supervision suite aux chantiers au niveau du pré-traitement de Waterloo, traitement des eaux d'orage, amélioration du traitement des boues de Nivelles seront réalisés en 2018/2019 en fonction de l'évolution des chantiers.

Fiabilisation des installations électriques

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
<p>Travaux de rénovation des tableaux électriques des stations d'épuration de Jodoigne (relevage uniquement), Lasne-Plancenoit, Beauvechain-la Bruyère, Perwez, Tubize Saintes et Ittre Bois-des-Nonnes</p>	<p>Plan de rénovation des TGBT transmis à la SPGE. Nous avons établi les priorités : stations d'épuration de Ittre Bois-des-Nonnes, Lasne Plancenoit, Beauvechain La Bruyère, Perwez, Tubize Saintes. Les CSC devront être finalisés fin du 1^{er} semestre 2018.</p>
<p>Plan d'action suite aux analyses de risques des installations électriques</p>	<p>Plan d'action suite aux analyses de risques électriques (obligation légale) bien avancé pour les sites où les premières analyses ont été réalisées. Ce vaste travail devra se poursuivre en 2018, ce qui n'empêche en rien la mise en place d'actions particulières à certains sites ou le remplacement de certains TGBT.</p>

Amélioration des procédés de traitement de l'EAU

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
<p>Etude pratique visant à améliorer le pilotage des réacteurs biologiques (sonde de mesure du Phosphore total et de l'Azote total)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'action n°1 programmée en interne consiste à synthétiser le rapport interne concernant les améliorations possibles en vue d'optimiser les procédés d'aération et réduire les consommations énergétiques : réalisation d'un guide de la bonne utilisation des systèmes d'aération. Cette action est reportée en 2018. • Travaux d'adaptation des automatismes de la station d'épuration de la Vallée de la Lasne pour l'installation d'un système de mesure du phosphore et de l'azote en ligne (fonction de l'état d'avancement du CSC SPGE). Cette action est annulée pour la station d'épuration de la Vallée de la Lasne, suite à la délocalisation de la production des vaccins GSK vers le site de Wavre. Une installation plus complète sera installée à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle qui sera plus fortement sollicitée. Une convention entre l'IBW et GSK devrait être signée avant la fin d'année 2017, afin de convenir des modalités d'achat du matériel de mesure, des prestations d'installation de l'instrumentation, de la maintenance et de l'entretien. L'installation de ce matériel sera réalisée en 2018.
<p>Optimisation des sondes hydrocarbures installées sur 3 stations d'épuration (Vallées de la Lasne, de la Dyle et du Hain)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il a été décidé d'intégrer la fourniture et l'installation d'une sonde hydrocarbures au CSC de rénovation de l'atelier de déshydratation des boues (la rédaction sera terminée fin 2017). • Modification de la procédure de gestion des pollutions suite à l'installation des sondes (attendre l'installation des sondes de détection). • Formation du personnel de garde à faire avant fin 2018.
<p>Remplacement des diffuseurs d'air du bassin d'aération de la station d'épuration de Nivelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du CSC reportée au 2^{er} trimestre 2018. • Au vu des difficultés technico-administratives qui se profilent en cas d'arrêt du réacteur biologique (pas de possibilité de by-pass du réacteur), nous avons réorienté l'étude vers un remplacement de rampes préfabriquées qui seront posées avec l'aide de plongeurs. L'estimation financière est en cours d'élaboration et l'exécution des travaux est prévue après les travaux de rénovation de l'atelier de déshydratation, soit en 2019.
<p>Remplacement des diffuseurs d'air du bassin d'aération de la station d'épuration de Tubize</p> 	<p>Les travaux ont dû être avancés suite à une diminution brutale des capacités d'aération en juin 2017. Un bassin biologique a été complètement vidé et nettoyé et les membranes ont été changées. Fin août, il a été convenu avec la SPGE que la deuxième ligne serait renouvelée avec des diffuseurs à plaque, ce qui permettra des tests comparatifs entre les deux technologies.</p>
<p>Restauration des chemins de roulement des clarificateurs de Rebecq-Bierghes, Perwez, Nivelles, Rebecq et Beauvechain</p>	<p>Travaux terminés début de l'été 2017 à la station d'épuration de Bierghes Rebecq. Travaux en cours (septembre 2017) à la station d'épuration de Nivelles. Les autres travaux devraient se poursuivre en fonction des conditions climatiques.</p>
<p>Traitement des boues sédimentées de la lagune de Wavre-Nord (Petite Bilande)</p>	<p>Comme prévu, début du traitement au printemps 2017, avec suivi de la diminution de la hauteur des boues (13 mois).</p>
<p>Etude d'alternative d'upgrade (filrière boue en priorité 1) de la station d'épuration de Waterloo</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des premiers résultats de l'étude de modélisation qui montrent que la rénovation de la filière des boues ne peut se faire sans intégrer la filière eau. • Débriefing SPGE planifié en septembre 2017.

Suivi des actions reprises dans le dernier plan stratégique

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
<p>Poursuite de l'élaboration des procédures de travail pour les zones à risque de type ATEX (ATmosphère EXplosive) à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suite des formations ATEX (base) pour les travailleurs intérimaires du sécheur. • Suite des formations internes ATEX pour le personnel. • Nouveau plan d'action suite aux conclusions de l'étude de risques HAZOP réalisée sous forme d'un groupe de travail encadré par un bureau d'études spécialisé. Certaines actions sont en cours depuis le début de l'année 2017 et se poursuivront jusqu'en 2019. • Au 1^{er} semestre 2018, nous planifions la révision et l'approfondissement de l'analyse de risques (méthode Kinney) du traitement des boues (digestion anaérobie, déshydratation, séchage et stockage des pellets et poudre).
<p>Réalisation des analyses de risques participatives pour les nouvelles stations d'épuration et celles réhabilitées : présentation et explications au personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Deuxième révision de l'ensemble des analyses sur base des modifications des installations suite aux évolutions techniques et aux remarques des anciennes versions. Cette révision s'est voulue la plus participative possible. • Mise à jour de la planification des actions avec les contremaîtres des sites (incorporation des actions dans le cadre des réunions de coordination). • Poursuite des réunions de coordination « sécurité » avec le Conseiller en Prévention, les contremaîtres et les Chefs de Zone, avec la participation du Directeur adjoint du Département ou du Chef de service adjoint. 
<p>Réalisation des analyses de risques participatives pour les Cellules de compétences particulières : autosurveillance, entretien des collecteurs et stations de pompage, etc. (présentation et explications au personnel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des analyses de risques des Cellules de compétences avec leurs responsables et le Conseiller en Prévention. • Mise en place des actions et du suivi en réunion de coordination « sécurité », ainsi qu'en réunion de coordination par zone pour les actions nécessitant des travaux importants ainsi qu'un suivi multidisciplinaire. • Analyse des risques biologiques terminée en février 2017 et présentée au Conseiller en Prévention Médecin du travail du SEPP. Utilisation de la Stratégie SOBANE participative et adaptée au sujet. Analyse réalisée dans le cadre d'un travail de fin d'études pour l'obtention du certificat de Conseiller en Prévention Niveau 2 (Directeur adjoint du Département). • Analyse de risques approfondie au niveau du traitement des gadoues de la Vallée de la Dyle.  <p>Cette analyse servira de base pour l'analyse des autres unités de dépotage des gadoues (Vallée du Hain, stations d'épuration de Nivelles et Jodoigne). Plan d'action en cours et géré dans le cadre des réunions de coordination.</p>

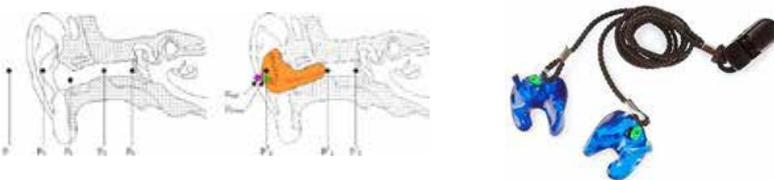
Suivi des actions reprises dans le dernier plan stratégique

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
<p>Analyses de risques incendie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fin des analyses de risques incendie de tous les sites en 2016. • Etablissement du plan d'action sur base des remarques des analyses de risques. Programmation des travaux sur plusieurs années. Globalement, les résultats de cette analyse montrent qu'il y a peu d'actions matérielles à réaliser, si ce n'est celles qui sont déjà prévues telles que le renforcement de la détection incendie à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle, le remplacement de certaines portes coupe-feu à la station d'épuration de la Vallée de la Lasne, ou l'amélioration du stockage des produits inflammables. L'amélioration des plans d'évacuation est la première action planifiée pour 2017 et 2018. • Suivi de ces remarques en réunion de coordination sécurité.
<p>Suite des audits ANPI «incendie» sur les sites des Vallées de la Dyle, la Lasne et le Hain</p>	<p>Actions en cours sur les 3 sites : amélioration du stockage des produits ou des matières à haut pouvoir calorifique, amélioration des ateliers, etc.</p>  <p><i>Nouveau stockage des bonbonnes, devant l'atelier (station d'épuration de la Vallée de la Lasne)</i></p>
<p>Poursuite des actions entamées : manipulation de charges lourdes, protection des yeux, respect des limitations de vitesse, etc. ; intensification de la rédaction de feuillets de sécurité pour les équipes avec présentation de ces dernières par les contremaîtres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion et amélioration concernant la qualité des formations « sécurité ». Rencontre des organismes de formation, afin de partager le retour d'expérience et tenter d'améliorer les formations et les recyclages. Nous avons entre autre amélioré la formation BA4 en y intégrant une partie terrain sur nos installations. Nous travaillons à la poursuite de cette démarche sur le travail en hauteur, grâce à des visites sur site des formateurs avant la planification des formations. Deux axes : rendre les formations et recyclages plus pratiques et adaptés aux situations rencontrées par le personnel, et implication des formateurs. • Poursuite des formations en sécurité pour la ligne hiérarchique (formation Conseiller en Prévention niveau 3 pour les contremaîtres). • Mise en service du matériel de protection anti-chutes pour espaces confinés (potences adaptées aux situations) et formation du personnel à leur utilisation.
<p>Analyse des risques liés aux produits chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Première réunion de travail en juin 2017 afin d'orienter le travail et fixer les objectifs à atteindre. • Recherche d'un « logiciel » facilement utilisable pour réaliser l'inventaire des produits chimiques.
<p>Mise en place d'une surveillance de la sécurité à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suite des audits internes Sécurité/Environnement au 1^{er} semestre 2017. • Suite de la formation Conseiller en Prévention niveau de base des 2 contremaîtres. • Mise en place progressive des premières « rondes » de sécurité.
<p>Révision de l'inventaire de l'amiante des sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de l'inventaire amiante suite aux travaux de désamiantage sur la station d'épuration de la Vallée de la Lasne. • Planification d'un contrôle et d'une mise à jour de notre inventaire par un organisme agréé (2017-2018).

Suivi des actions reprises dans le dernier plan stratégique

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
Suite des exercices d'évacuation pour les sites où il y a du personnel en permanence	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en route des exercices d'évacuation pour l'ensemble des sites où du personnel est présent en permanence. • Suivi des remarques de ces exercices en réunion de coordination sécurité.
Révision des procédures d'intervention sur les stations de pompage, ainsi que lors d'interventions d'endoscopie	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'adaptation et de rédaction de procédures de travail avec les responsables de la Cellule d'entretien des stations de pompage, collecteurs et des travaux d'endoscopie. • Mise en place d'une analyse des risques simplifiée (LMRA) consultable via la GMAO. • Formation du personnel planifiée en janvier 2018.
Rédaction d'une procédure relative à la manipulation des produits chimiques en petit conditionnement	Rédaction de la procédure relative à la manipulation des produits chimiques en petit conditionnement qui fait suite aux travaux relatifs à la protection chimique (action reportée à janvier 2018).
Poursuite du programme des formations sécurité/ bien-être : formation de secouristes industriels, équipiers et chefs d'équipe 1 ^{ère} intervention pour toutes les stations d'épuration et 2 ^e intervention pour la Vallée de la Dyle, école du dos, ATEX, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Suite du recyclage des agents en BA4 (travail en sécurité au niveau des installations électriques) tous les 5 ans. • Suite des recyclages des équipiers de première intervention tous les 10 ans. • Suite des recyclages des chefs d'équipe de première intervention tous les 2 ans. • Suite des formations d'équipier de seconde intervention pour les nouveaux engagés. • Formation de Conseiller en Prévention niveau de base pour 12 personnes : il s'agit de mettre en place une structure organisationnelle avec des «relais de terrain» formés, l'objectif étant aussi de former des auditeurs internes. • Formation en cours d'un responsable d'exploitation comme Conseiller en Prévention niveau 2 (module multidisciplinaire réussi en juin 2016). Il poursuivra sa formation pour atteindre le niveau 1. • Formation d'un coordinateur chantier niveau B en 2017-2018. • Projet d'habilitation de techniciens pour la « consignation/ déconsignation ». • Modification de la procédure d'accueil, mise en place de formulaire d'enregistrement des formations du premier jour et d'une charte de parrainage.
Amélioration de la procédure, ainsi que de l'utilisation des bons de consignation (partie documentaire, application sur le terrain et habilitation)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des documents de consignation/déconsignation pour les stations d'épuration et stations de pompage (travaux en cours en 2017). • Note de Service éditée pour application et organisation de la consignation/déconsignation nouvelle version, et tests jusqu'à la fin mars 2017. • Réadaptation des documents si remarques et observations du terrain (mars 2017).
Sécurisation des stations de relevage de toutes les stations d'épuration	<ul style="list-style-type: none"> • Suite de la sécurisation des stations de relevage des différentes stations d'épuration à l'aide de grille anti-chute (2017). Suite du plan d'action avec des actions sur plusieurs sites dans les 3 zones. • Rédaction d'un CSC pour la sécurisation des stations de pompage.
Sécurisation de l'instrumentation	Suite des modifications de différentes installations afin de sécuriser l'accès à l'instrumentation (sondes immergées, vannes en hauteur, point de prélèvement, etc.).

Suivi des actions reprises dans le dernier plan stratégique

ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT ET NOUVELLES ACTIONS
Visite de site	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de toutes les stations ayant du personnel en permanence avec le médecin du travail ainsi que la délégation syndicale (2017). • Sur base de ces visites, les fiches de poste seront mises à jour, ainsi que le suivi médical qui en découle (2017-2018).
Mise à jour des fiches de poste et de fonction	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des fiches de poste et de fonction avec l'aide du Service Ressources Humaines et de la médecine du travail (2017-2018).
Analyse de risques électriques	<ul style="list-style-type: none"> • Suite des analyses de risques électriques et établissement des priorités du plan d'action. • Rédaction d'un CSC intégré : inspection des installations électriques par un SECT, suivi et/ou réalisation des analyses de risques et prestations éventuelles qui découlent de l'analyse de risques.
Parrainage	<ul style="list-style-type: none"> • Refonte du système de parrainage. • Création d'une procédure et de documents associés actuellement en phase de test. • Mise en service prévue pour 2018.
Mise à niveau des ateliers	<p>Mise à niveau des ateliers des stations d'épuration de la Vallée de la Dyle et de la Lasne, et de Waterloo : réfection des sols, travaux de peintures, mise à jour de l'électricité et de l'éclairage, ainsi que mise en conformité ou remplacement des équipements ne répondant pas aux normes CE.</p> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;"> <p><i>Atelier de la station d'épuration de la Vallée de la Lasne avant/après travaux</i></p> </div> <div style="flex: 2;">  </div> </div>
Choix des Equipements de Protection Individuels (EPI)	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une procédure relative à l'achat des EPI, ainsi que d'un guide d'achat basé sur les différentes normes en vigueur et leurs applications. • Formation du personnel et mise en application avant fin 2017. <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;"> <p><i>Bouchons moulés sur mesure</i></p> </div> <div style="flex: 2;">  </div> </div>
Mise en place de rondes de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Afin d'aider le personnel à s'approprier la sécurité, mise en place de ronde de sécurité qu'ils effectuent mensuellement. • Leurs remarques concernant des manquements ou des pistes d'amélioration sont ensuite traitées en réunion de coordination ou directement par le responsable. • Phase de test fin 2017. • Mise en route 2018.
Analyse de risques «Protection de la Maternité»	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une analyse de risques spécifique à la protection de la maternité. • Validation de cette analyse par le médecin du travail • Rédaction d'une charte sur base de ces éléments (pour fin 2017).
Travailleur isolé	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un groupe de travail dans le but d'établir une procédure de travail pour les travaux isolés. • Travaux préliminaires en cours (2017). • Rédaction, achat de matériel, phase de test, etc. prévus en 2018-2019.

DEPARTEMENT

- **EXPANSION ECONOMIQUE**
- **INFRASTRUCTURES**
- **PATRIMOINE**
- **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL
2017 - 2018 - 2019
Evaluation 2017 - PERSPECTIVES 2018



A. EVALUATION 2017 ET PROGRAMME D' ACTIONS 2018/2019

Nos actions en vue de promouvoir le développement économique et l'aménagement du Brabant wallon sont ventilées sur six métiers :

- 1) la création, l'équipement des parcs d'activité économique et la réalisation de halls-relais ;
- 2) le développement territorial ;
- 3) la vente de terrains et la location de halls-relais ;
- 4) les services aux communes et à la population ;
- 5) les activités d'animation économique ;
- 6) la réflexion sur les perspectives et l'avenir du Brabant wallon.

La création et la gestion du 1er crématorium en Brabant wallon se sont ajoutées aux missions du service ces dernières années.

Bien que notre travail se concentre essentiellement sur la mise en œuvre de nouveaux parcs et l'accueil d'entreprises en Brabant wallon, les services aux communes et à la population prennent une place de plus en plus prépondérante au sein de notre action. Citons à titre d'illustration la réalisation et la mise en activité du crématorium du Champ de Court. L'animation économique a, depuis quelques années, pris une place d'importance au sein du service.

Ce chapitre reprend l'évaluation 2017 et le programme d'actions 2018/2019 de l'ensemble des projets répartis par métier.

En 2017, nos efforts se sont concentrés sur la densification des espaces disponibles, de même que la rénovation et aménagement des sites et bâtiments récemment acquis (Site Peugeot et Centre Monnet). Notre portefeuille immobilier atteint aujourd'hui plus de 80.000 m². La mise en œuvre de projets structurants au niveau du territoire provincial (contournements etc) ou communal (piscine...) tient une large place au sein de de notre action.

En 2017, nous avons pu disposer des résultats de l'étude stratégique dont l'objectif est d'analyser les différents potentiels de développement de l'activité économique en Brabant wallon afin d'anticiper les besoins en terrains à court, moyen

et long termes. Cette étude tient naturellement compte des nouvelles dispositions en matière de développement territorial en Wallonie.

Par ailleurs, l'IBW soutient toutes les actions en matière d'économie circulaire mises en place par d'autres opérateurs économiques ou d'entreprises. Citons par exemple la participation active dans le jury et comité de pilotage du Trophée de l'Economie Circulaire du Brabant wallon, l'organisation de diverses séances d'informations, etc.

L'IBW est également partie prenante de Wind4Wallonia qui vise à promouvoir l'installation d'éoliennes sur le territoire wallon.

De nombreux travaux d'infrastructure et études se sont poursuivis. Ceux-ci ont pour vocation d'une part, de rendre notre province encore plus attractive pour les investisseurs et d'autre part, de soutenir les 27 communes du Brabant wallon dans leur développement.

Nos actions étant de grande envergure, les phases d'étude, réalisation et finalisation se poursuivront sur 2018 et 2019.

1. EQUIPEMENT DES PARCS D'ACTIVITE ECONOMIQUE ET LA REALISATION DE HALL RELAIS

L'équipement des parcs d'activité économique concerne essentiellement les travaux de réalisation de voiries, d'égouttage et de pose d'impétrants. Dans le cadre de ce plan stratégique, trois types de parcs d'activité sont concernés, à savoir ceux issus des plans prioritaires n°1 et n°2 arrêtés par la Région wallonne et nos parcs classiques.

Pour rappel, le plan prioritaire n°1 initié en 1999 a abouti en 2004 à l'adoption d'un arrêté de révision de plan de secteur. Cette révision a porté sur l'inscription de trois zones d'activité économique mixte en Brabant wallon, à savoir Nivelles Sud extension (45 ha), Tubize II (69 ha) et Jodoigne Hélécine Orp-Jauché (72 ha), qui a été annulé par le conseil d'état. Sur les 186 ha, seuls les 45 ha du parc de Nivelles Sud extension sont équipés actuellement. Nous avons en cette année 2017 finalisé les procédures d'acquisition précédant la mise en œuvre du parc d'activité de Tubize II.

Le plan prioritaire n°2, dont la liste des dossiers a été arrêtée par le Gouvernement wallon le 23 décembre 2010, concerne 4 zones supplémentaires, à savoir l'extension de Nivelles Nord «Les Portes de l'Europe» (40 ha), Jodoigne (35 ha) et Hélécine (50 ha). Les deux premières devraient faire l'objet de plans communaux d'aménagement (PCA) tandis que Hélécine fait l'objet d'une révision de plan de secteur. En ce qui concerne l'extension du parc Einstein à Mont-Saint Guibert, il s'agit également d'une révision de plan de secteur (23 ha).

Le parc de Perwez fait également l'objet d'un projet d'extension lancé en 2008 pour un total de 54,7 ha, suivant la procédure du Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR).

Nous travaillons en parallèle sur des zones d'une dizaine d'hectares à la demande de nos actionnaires les communes.

Les extensions prévues au plan prioritaire n°2 et à Louvain-la-Neuve seront examinées dans la section 2 «développement territorial».

Il est à noter que le décret infrastructure de 2004 du Gouvernement wallon et son arrêté d'exécution

régissant notamment l'octroi des subsides pour la réalisation des PAE ont été remplacés par un nouveau décret, entrant en vigueur le 1er septembre 2017. Les taux de subsides pour la réalisation des voiries et équipements s'élevant auparavant à 80% seront pour certains projets moindres tandis que les conditions d'octroi ont été durcies. Certaines opérations telles que les acquisitions des terrains ne sont dorénavant plus subsidiées. Les nouveaux projets devront être analysés au regard de ces nouvelles conditions.

1.1. Infrastructures

1.1.1 Équipement des zones issues du plan prioritaire n°1

Nivelles sud extension (45 ha)

Nous avons finalisé l'équipement de cette zone (voiries et réseaux divers (VRD)). Le coût total estimé de ces infrastructures approchera les 2.500.000 EUR TVAC (subsidiés à +/- 70%) l'ensemble des voiries prévues au cahier des charges urbanistique et environnemental (CCUE) étant réalisé.

Evaluation 2017: Nous avons vendu, au 31 aout 2017 un total de 19.81 hectares, soit plus de la moitié de la superficie utile. En mars 2017, nous avons débuté les plantations des zones de copropriété suite à l'obtention des accords de la Tutelle, ce qui finalisera l'équipement de la zone.

Etant donné les problèmes de mobilité engendrés le long du R24 et bien que l'élargissement des ronds-points soient prévus dans le Plan Infrastructures de la Direction des routes et bâtiments (DGO1) du SPW, nous avons pris l'initiative d'étudier la possibilité de créer une entrée/sortie supplémentaire de l'extension du PAE au niveau de la Rue de la technique. Pour rappel, le R24 est une voirie gérée par le SPW DG01, il nous faudra donc valider le dossier avec ce-dernier.

Etant donné les problèmes de stationnement rencontrés le long des voiries de l'extension du PAE, nous avons étudié la possibilité de créer un parking commun.

En 2018/2019, les ventes se poursuivront. L'étude, voire la réalisation de la sortie supplémentaire, se concrétiseront ainsi que la réalisation du parking.



**IL FAUDRAIT
M'ENVOYER LES
PHOTOS**



Plan Nivelles Sud - Extension

Tubize II (69 ha)

Dans le prolongement des dispositions réglementaires reprises à l'ancien article 31 bis du CWATUPE, un cahier des charges urbanistique et environnemental (CCUE), étape préalable à la mise en œuvre de la zone, a été rédigé et transmis au Ministre en charge de l'aménagement du territoire. Ce dernier ne l'a cependant pas approuvé en 2011. Eu égard au fait que la rédaction d'un tel document d'orientation n'a plus lieu d'être aujourd'hui suite à la révision du CWATUPE, la situation était juridiquement complexe.

Il s'est avéré en 2012 que le CCUE n'était plus nécessaire. Nous avons donc entamé la reconnaissance de zone couvrant les 69 hectares. Le bureau d'études pour les voiries a été désigné en septembre. La procédure d'acquisition des terrains est sur les rails.

Le projet mixte commerces/activité économique a définitivement été abandonné en 2013. La totalité des 69 ha sera consacrée à l'activité économique. Nous avons donc entamé la reconnaissance de zone, étape préalable à la demande de subsides pour l'équipement des terrains. Le bureau d'études pour les voiries a également été désigné. L'acquisition des terrains n'a cependant pu débuter! En effet, les procédures entamées dans le cadre du remembrement occasionné par l'arrivée du TGV n'étaient, plus de dix ans après, pas achevées. Nous avons finalement pu trouver une solution à l'imbroglio juridique.

En 2014, suite à la publication du tant attendu arrêté d'expropriation, l'IBW a pu débuter les négociations d'achat avec les actuels propriétaires des terrains concernés. En parallèle, le cahier des charges infrastructures a été finalisé. Le permis a finalement été octroyé en mai 2015. En 2016, les expropriations se sont poursuivies à un bon rythme.

Evaluation 2017 : Les acquisitions de terrain se sont achevées, et un début des travaux a été planifié, en septembre 2017, avec en tout premier lieu, la réalisation des fouilles archéologiques en collaboration avec le Service de l'archéologie du SPW. D'autres travaux attachés comme la protection des canalisations de Fluxys et TOTAL et la désaffectation d'une conduite gaz par ORES auront lieu en 2017 et se poursuivront avec les travaux d'infrastructures et d'équipement en

2018. Les premières ventes sont programmées pour le printemps 2019. Nous avons déjà réceptionné des demandes d'implantation pour à peu près 40% des parcelles disponibles.

Le coût global des infrastructures, étalé sur plusieurs exercices, s'élève, pour les travaux, à 17.793.273,60 EUR TVAC, subsidiés à hauteur de 14.576.760,42 EUR par la Région wallonne: 12.696.508 EUR par le plan Marshall 2.Vert et 1.880.252,42 EUR par le financement ordinaire.

En 2018/2019, les travaux s'achèveront et les ventes se poursuivront. Sur base des expériences précédentes à Nivelles Sud et Nivelles Nord, les abords du parc seront gérés en copropriété.

1.1.2 Equipement des zones issues du plan prioritaire n°2 et Louvain-la-Neuve

Les projets sont présentés et évalués à la section 2.

1.1.3 Equipement des zones classiques

Nivelles «Portes de l'Europe» (80 ha)

Un programme d'investissements nouveaux a été proposé sur cette zone en 2011. Il atteint, pour les trois années concernées, un montant global de 5.000.000 EUR et consiste à finaliser l'équipement de la zone «PME/PMI» et à entamer la dernière phase d'équipement de la «zone bureaux». Des subsides à hauteur de 4.000.000 EUR sont attendus.

En 2014:

- La voirie piétonne reliant la partie haute et la partie basse de la boucle de l'ancien circuit est achevée. Elle pourra également servir de passage aux véhicules incendie.
- La voirie «crosse» permettant l'implantation de plus petites sociétés est également achevée. Des ventes de plus petites parcelles de part et d'autre de la voirie ont déjà eu lieu, confirmant l'intérêt de cette réalisation.
- Les travaux de voirie donnant accès d'une part aux terrains arrières vu la grande déclivité et d'autre part à la future extension C4 sont en voie d'achèvement.
- Les travaux de la nouvelle voirie «Spinelli» donnant notamment accès aux 4 premiers bâtiments du projet Nivaxis ont débuté le 1er aout 2014.
- Les travaux du bassin d'orage Ry Saint Pierre se poursuivent.

Les travaux susmentionnés se sont achevés en 2015, rendant le parc d'autant plus attractif pour les investisseurs.

Evaluation 2017: la vente des parcelles s'est poursuivie.

Afin de garantir l'attractivité de Nivelles Nord et d'en finaliser les infrastructures, nous avons lancé une étude pour, achever l'aménagement des terrains situés autour du bassin d'orage jusqu'au site des TEC. Cette zone de 22 ha a été étudiée avec les services du DNF (Département Nature et Forêts) qui reprendra 4,2 ha en gestion afin de conserver le biotope existant. L'aménagement d'une petite voirie supplémentaire dans le parc partant d'un des ronds-points d'accès fait partie de cette étude. Cela nous permettra de commercialiser de plus petites parcelles de part et d'autre de cette voirie et répondre à la demande actuelle en terme de superficie d'implantation.

Nous avons également relancé un marché relatif à la pose d'un mobilier signalétique permettant d'installer une meilleure lisibilité dans le site.

En 2018/2019, les ventes se poursuivront et les travaux relatifs aux études ci-dessus pourront être menés.

Le nouveau développement de bureaux de Nivaxis est explicité au point «bâtiments-relais».

Perwez III (54,7 ha)

Le Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR) dressé par la Commune avec le concours de l'IBW en vue de l'extension du parc actuel, pour un total de 54,7 ha a été soumis à la Région wallonne en 2009 pour validation définitive.

Sa réalisation dépend d'un deuxième projet d'envergure à Perwez, à savoir la voirie de contournement (statut de voirie régionale). Le budget pour sa réalisation, obtenu dans le cadre du plan Marshall 1, a été confirmé dans le cadre du plan Marshall 2. vert. Le coût de réalisation s'élève à 5.730.000 EUR. Des subsides à hauteur de 100% sont attendus.

Le budget en vue de la réalisation de l'extension du parc pour un montant total de travaux estimé à 13.750.000 EUR subsidiés à hauteur de 5.404.100 EUR a été confirmé dans le budget régional Plan Marshall 2.vert.

La concrétisation de celui-ci dépendra cependant de la réalisation de la voirie de liaison (contournement) entre le parc actuel et l'autoroute E411 par le SPW DGO1. En 2013, le permis pour la voirie de liaison a été obtenu, mais celui-ci a fait l'objet de recours au Conseil d'Etat.

En 2014, le permis de la voirie de liaison a été validé par le Conseil d'Etat, permis assorti de nombreuses conditions. Le projet et le plan d'emprise ont dû être corrigés en prenant compte des modifications imposées par le permis. L'avancement du dossier «contournement» a permis de débloquent par la même occasion le PCA qui était en cours d'étude en vue d'étendre la ZAE.

En 2015, les nombreuses remarques prescrites dans le permis et celles émises par la DGO1 ont été intégrées dans l'étude de la voirie «contournement». L'ordre de commencer les travaux a été transmis en date du 1^{er} août 2015. Des études complémentaires relatives au déplacement des impétrants ont cependant été nécessaires et ont causé un report du début des travaux à début 2016. En ce qui concerne le PCA, celui-ci est géré par la Commune.

Les travaux du contournement ont bien commencé en mars 2016 dans les zones appartenant au domaine public en concertation avec la DGO1. Le Comité d'acquisition des immeubles (CAI) a lancé les procédures d'acquisition d'emprise dans le domaine privé afin que les travaux puissent se poursuivre.

Evaluation 2017 : le CAI a continué les démarches en vue d'acquérir ces emprises pour la DGO1. Les travaux de réalisation du rond-point sur la chaussée de Wavre, à l'entrée du parc ainsi que des poses d'impétrants et réalisations de trottoirs ont été réalisés. La suite des travaux pourra être menée suite à la finalisation des acquisitions et aux investigations du Service de l'archéologie.

Le PCA finalisé doit être validé par la Commune. S'en suivront les procédures officielles : avis du Fonctionnaire délégué, validation du Conseil communal, enquête publique et validation ministérielle.

En parallèle, l'IBW travaille à la réalisation du dossier de reconnaissance de zone et arrêté d'expropriation qui sera introduit dès l'approbation du PCA. Nous espérons un début de travaux en 2018, tout en sachant que la phase

d'acquisition des terrains s'annonce délicate.

En 2018/2019, les travaux de contournement se poursuivront ainsi que les procédures menant à la réalisation de l'extension du parc d'activité.

Saintes I

En 2015, nous avons réalisé a posteriori des pistes cyclables dans le parc de Saintes I. Les travaux ont inclus non seulement la réalisation des pistes cyclables mais également un nouveau marquage au sol, des travaux de restructuration de voirie etc. Le montant a été estimé à 603.699,62 EUR dont 80% de subsides. De nombreux travailleurs du site utilisent les nouvelles infrastructures.

Evaluation 2017 : dans l'attente de la reprise officielle des voiries par la ville de Tubize, l'IBW a procédé à la réfection d'un tronçon de l'avenue Landas. De plus, l'association d'entreprises nous a sollicité afin de faire réaliser un marquage au sol des voiries et un panneautage, ce qui va être réalisé avec l'aval de la Commune à qui les voiries seront cédées.

Jodoigne

Le permis d'urbanisme a été obtenu en 2011 pour la partie du contournement reprise au plan de secteur entre la rue de la Maladrerie et la N29 (statut de voirie régionale). Cette voirie assurera la liaison entre les deux parcs, Trois Fontaines et Maladrerie, situés de part et d'autre de la Ghetto. Cette partie de contournement constitue l'amorce d'une solution au désengorgement du centre de Jodoigne.

Les procédures d'acquisition des terrains par le Comité d'acquisition de Bruxelles I Antenne Brabant wallon pour le compte de la DGO1 ont débuté en 2012 et se sont poursuivies en 2013. En 2014, le permis est arrivé à échéance. De plus pour rappel, à Jodoigne, un programme de 80 parcelles est prévu. Le RUE est en cours. Il s'agit d'un développement avec un promoteur privé.

En 2014, l'Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (ex Régie Foncière Provinciale) a sollicité l'IBW afin d'acheter les terrains lui appartenant. Nous avons marqué notre accord sur cette vente, le logement étant le cœur de métier de la Régie. Les 5 ha de terrain ont été cédés à l'Agence (ex Régie) en 2015.

Afin de permettre le développement de la zone de logement et dans un souci de faciliter la gestion administrative, nous avons, lors de la réintroduction de la demande du permis de contournement de Jodoigne reliant la N29 à la N222 en décembre 2015, également inclus la partie du contournement reliant la N222 à la N240, celle-ci ayant une influence directe sur la réalisation du futur lotissement.

La gestion des travaux sera cependant prise en charge par l'IBW et la DGO1 pour le tronçon entre la RN29 et la RN222 et par la Régie et le promoteur privé pour le tronçon entre la RN222 et la RN240.

Suite à l'introduction du permis, le fonctionnaire délégué a cependant souhaité disposer d'analyses complémentaires. Le permis a été suspendu.

Les travaux ayant un coût total de 2.000.000 EUR subsidiés à concurrence de 80% par le département économie de la Région wallonne et 20% par le SPW DGO1 pourront débuter si les acquisitions sont achevées. Celles-ci sont en cours.

Evaluation 2017: En mars, toujours pour éviter une fragmentation des procédures, l'IBW a introduit une nouvelle demande de permis pour les deux tronçons du contournement.

Sous réserve de l'obtention de ce-dernier, le marché de travaux pour le tronçon RN29-RN222 pourrait être lancé afin de permettre un début des travaux au printemps 2018 si les acquisitions sont achevées. Celles-ci sont en cours.

En 2018/2019, la phase de travaux débutera pour autant que le permis soit octroyé et les acquisitions finalisées.

Hélécine ancienne aire autoroutière

Suite à l'acquisition par l'IBW de cette ancienne aire de repos autoroutière de la SOFICO reprise en zone d'activité économique mixte au plan de secteur, le permis d'urbanisme a été introduit. Celui-ci a malheureusement été refusé. Un nouveau permis a été introduit et obtenu en Juillet 2011. Les 7 ha que compte cette zone sont notre seule réserve foncière dans l'est du Brabant wallon, étant donné l'annulation de la révision de plan de secteur à Jodoigne Hélécine-Orp-Jauche.

En 2012, les appels d'offre pour les études ont été lancés. La première phase des travaux a débuté le 15 septembre pour un coût global de 2.500.000 EUR. Des subsides à hauteur +/- 75% sont attendus. En 2012, la 2ème phase de travaux (voiries, impétrants et réseaux divers) pour un budget de 2.500.000 EUR est en cours de réalisation.

En 2015/2016 les travaux se sont poursuivis et la phase d'équipement était en cours d'achèvement.

Evaluation 2017: les travaux d'équipement en impétrants ont été finalisés et les premières réservations ont été actées. Nous avons opté pour le système de copropriété pour la gestion des abords.

En 2018/2019, les ventes se poursuivront.

1.1.4 Projet développement durable

L'IBW s'inscrit entièrement dans la dynamique du développement durable au sein des zones d'activité économique. C'est donc logiquement que nous avons répondu à l'appel à projet écozonage de la Région wallonne en 2011/2012. En 2013, nous avons élargi la réflexion à d'autres domaines plus en phase avec les parcs à vocation multisectorielle que nous développons. Ceci inclut l'implantation d'une éolienne dans un ou plusieurs de nos parcs, ou encore l'investissement dans un véhicule électrique et tout autre action à mener dans le cadre de la copropriété liée au développement durable.

En 2014, notre focus s'est élargi et vise les économies d'énergie au sein de nos bâtiments via notamment la pose de panneaux solaires et les travaux d'isolation (voir infra).

En 2015, nous avons poursuivi les efforts en matière d'économie d'énergie. Un exemple concret est la rénovation du bâtiment le Mazerin à Genval (voir infra).

En 2017/2018/2019, les dossiers «éoliennes» développés dans le cadre de «wind 4 wallonia» pourraient se concrétiser.

1.2 Réalisation de bâtiments-relais

1.2.1 A réaliser dans le cadre du Plan prioritaire n°1

Nivelles Sud extension

Les investissements pour le hall-relais pour un budget total de 1.000.000 EUR sont reportés. En 2016/2017, nos efforts se sont concentrés sur la réalisation des travaux à réaliser dans le bâtiment Peugeot acquis à Nivelles Sud et loué pour partie à une administration (voir infra).

1.2.2 A réaliser dans le cadre (ou en dehors) des parcs classiques

Nivelles Sud

En juillet 2014, l'IBW a acheté au Groupe PSA (Peugeot – Citroën) le site Peugeot situé rue de l'Industrie dans le parc d'activité économique de la Ville de Nivelles. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments de 8.500 m² (bureaux, ateliers, salles de formation, restaurant d'entreprise) sur un terrain d'une superficie de 11 hectares.

Cette acquisition d'envergure est en phase avec notre stratégie actuelle, à savoir le rachat de terrains déjà équipés ou de bâtiments existants à haut potentiel, nous permettant de pallier le manque de terrains en attendant la mise en œuvre de nouveaux parcs d'activité.

Nous avons finalisé une étude de rénovation des bureaux situés à l'avant en 2015 en vue de la location de 4000m² de bureaux par le SPF Finances. Les travaux se sont finalisés fin 2016 et ont été pris en charge par le locataire et le propriétaire.

Evaluation 2017 : Un dossier de reconnaissance de zone a pris forme en 2015, afin de pouvoir bénéficier de subsides pour la réalisation d'infrastructures nécessaires au parcellement des terrains. Un plan masse comprenant la

création d'une nouvelle voirie interne au site a été développé et un permis pour une nouvelle voirie déposé. Une partie des parcelles ainsi constituées a été vendue au Royal Automobile Club de Belgique, ce qui lui permet de pérenniser ses activités de maîtrise automobile sur le site dont il était déjà occupant. Nous avons des réservations pour la quasi-totalité des parcelles restantes.

En 2018/2019, la partie arrière avec la grande salle de conférence de 500 m² fera l'objet d'une rénovation approfondie. Le car wash sera transformé en hall relais, pour lequel un permis a été introduit, suite à l'obtention d'un subside de la Région wallonne de 375.000 EUR. Les travaux d'infrastructures et équipements permettant le parcellement des terrains (réalisation de voiries, d'un bassin d'orage et d'équipement en impétrants) pourront être réalisés. La vente des parcelles se poursuivra.



Site Peugeot - Image:Globalview

Nivelles : acquisition bâtiment siège social

En novembre 2016, nous avons fait l'acquisition de la maison «della Faille» située au 48 de la rue de Charleroi à Nivelles qui permettra au siège social de l'IBW de s'agrandir. Sa situation voisine de notre bâtiment permet une synergie de parking, des abords et d'agrandissement de la cafétéria.

Evaluation 2017 : Nous avons mené les études avec l'architecte en vue de la rénovation de ce bâtiment qui devrait accueillir la direction générale, le département économique et des salles de réunion. Une présentation à la ville de Nivelles et au Fonctionnaire délégué a eu lieu afin de recevoir leur avis sur le dossier qui sera introduit pour la demande de permis. Le projet est accueilli avec bienveillance.

En 2018/2019, les travaux de rénovation seront réalisés, suite à la réception du permis d'urbanisme et les réorganisations internes auront lieu dans les bâtiments du siège social de l'IBW.

Rixensart

En septembre 2013, nous avons fait l'acquisition de deux étages (rez et 1er étage - 2x1000 m²) d'un bâtiment de bureaux situé 200 Rue du Cerf à Rixensart et dénommé «Le MAZERIN» (situé sur l'ancien site Intermills). L'autre partie (2 étages supérieurs) a été acquise par un privé, à savoir la société BIA. Le montant de l'acquisition s'élève à 1.600.000 EUR. Nous avons reçu un subside de 500.000 EUR de la part de la Région wallonne en vue de la transformation du bâtiment en centre d'entreprises, sur le modèle du Einstein Business Center et du centre d'entreprises Champagne Landas.

Cette acquisition a une haute portée stratégique. En effet, nous disposons ainsi de surfaces locatives disponibles quasi immédiatement, ce qui nous permet «d'économiser» de l'espace en zone d'activité économique mixte, devenu au fil des années denrée rare. C'est une première pour l'IBW d'acquérir un bâtiment hors de nos parcs d'activité.

Le bâtiment a une grande qualité architecturale et dispose de parkings en sous-sol et autour du bâtiment. La localisation est idéale. En effet, le bâtiment se situe à très courte distance (environ 700 à 800 m) des gares de Genval et La Hulpe. Le bâtiment, après étude approfondie, a subi une rénovation profonde selon le principe du «cradle-to-cradle».

En 2015, les travaux de rénovation se sont achevés. Nous avons accueilli les premières TPE et PME.

Qu'est-ce que le principe du «cradle to cradle» (littéralement «du berceau au berceau»)? Il s'agit d'une démarche d'écoconception qui intègre à tous les niveaux de la conception, de la production et du recyclage du produit, une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % recyclage. En simplifiant, un produit fabriqué doit pouvoir, une fois recyclé, produire à nouveau le même produit, seul un ajout d'énergie renouvelable intervenant dans le cycle. Cette solution est novatrice, économique, durable et rapide.

- Nous avons veillé à récupérer un maximum de matériaux existants (mobilier, cloisons, dalle de sol etc);
- Tous les déchets ont été envoyés vers des filières de recyclage.
- Nous avons conservé les châssis en aluminium et fait poser un châssis intérieur en sapin produit en Europe pour améliorer l'isolation.
- Les tapis sont 100% recyclés et certifiés «cradle to cradle».
- Ce projet a également permis le développement d'un nouveau matériau. L'entreprise DERBIGUM a mis en œuvre un complexe d'isolation et de pare-vapeur posé côté intérieur de la façade, totalement «cradle to cradle». Il se compose d'un isolant en liège et d'un pare-vapeur végétal qui est un prototype, le tout amenant le bâtiment au niveau de performance du standard passif.

Ce projet valorise la qualité architecturale du bâtiment tout en veillant à l'amélioration de sa qualité environnementale et technique.

Evaluation 2017 : la promotion du bâtiment s'est poursuivie et nous avons procédé à l'engagement d'une personne à mi-temps pour assurer l'ensemble des services d'accueil. Le bâtiment se remplit progressivement. Nous avons prévu en cette fin d'année 2017 une action « portes ouvertes » afin d'augmenter la visibilité de ce bâtiment hors parc d'activité.

En 2018/2019, les locations se poursuivront.



Bâtiment «le Mazerin» Rixensart

Louvain-la-Neuve

Acquisition bâtiment - Centre MONNET

Le 15 septembre 2015, l'IBW a signé l'acte d'achat du Centre Monnet dans le Parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Il s'agit de l'ancien site



Centre Monnet, Louvain-la-Neuve

de recherche SHELL construit en 1988. Les bâtiments, laboratoires et halls de stockage ont une superficie de 26.000 m², construits sur un terrain de 8 ha. C'est une acquisition en pleine propriété, ce qui est très rare sur le parc scientifique.

Nous avons sollicité des subsides de la RW pour le centre d'entreprises et avons reçu 500.000 EUR ainsi que 2x 375.000 EUR.

Grâce à cette acquisition, les sociétés ont la possibilité de nous louer des laboratoires, ce qui nous permet d'accueillir d'autant plus de sociétés innovantes en Brabant wallon.

Le portefeuille immobilier de l'IBW passe de 55.000 m² à près de 80.000 m².

En à peine deux ans, de nombreux changements ont été apportés. Nous avons mis sur pied une formule de mise à disposition des locaux suivant le principe du « centre de services » pour tous les occupants, anciens et nouveaux. De nouvelles conventions de service ont été signées avec tous les occupants, prévoyant une redevance mensuelle fixe forfaitaire incluant toutes les charges, services etc sous le régime TVA. Les contrats fournisseurs ont été renégociés. Nous avons engagé du personnel IBW (4 personnes à temps plein) afin d'assurer la gestion optimale du site et lancé des travaux de rénovation au niveau technique et design.

Evaluation 2017 : La politique de promotion s'est poursuivie. Les bureaux sont maintenant occupés à 100% et les laboratoires à 80%. C'est un succès grâce aux mesures structurelles d'amélioration du bâtiment, que nous poursuivrons, à la satisfaction des locataires.

En 2018/2019, nous étudierons également le réaménagement des deux grands halls en bureaux et laboratoires, portant ainsi la capacité de location de ces espaces à potentiellement 2x4200 m².

Einstein Business Center

L'IBW a fait l'acquisition en juin 2011 de l'immeuble occupé précédemment par la société Wyeth (active dans le domaine pharmaceutique) situé au sein du Parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Cette acquisition en pleine propriété s'élève à 4.000.000 EUR et subsidiée à hauteur de 1.750.000 EUR. Il s'agit d'un ensemble de quatre bâtiments incluant un hall de 1500 m² et quelques 5800 m² de bureaux sur deux étages et sur une superficie de 2 ha. Bien que construit par phase sur une période de vingt ans, l'immeuble fait preuve d'une grande cohérence architecturale.

La polyvalence des bâtiments et leur excellent état permet d'accueillir un grand nombre de sociétés, qu'elles soient spin offs, start-ups ou encore multinationales. Alors que le bâtiment 1 comprend un hall de stockage de 1500 m² et 500 m² de bureaux attenants, les bâtiments 2 et 3 ont été transformés en centre d'entreprises baptisé « Einstein Business Center ». Enfin, le bâtiment 4 qui est le plus récent (construit en 2000) et qui fait l'objet de finitions très soignées, a été loué dans son entièreté.

Le programme de construction de bâtiments de bureaux initialement prévu à Louvain-la-Neuve est postposé suite à cette acquisition.

Le bâtiment 3 a été rénové et dispose d'un centre de conférence. Nous y avons organisé plusieurs événements, dont des formations avec le FOREM et des événements avec les associations d'entreprises. Un espace bureaux et sous-sol de 200 m² y a été également loué.

Le succès rencontré au sein de ce bâtiment confirme le bien-fondé de l'acquisition. En 2015/2016, le bâtiment a été entièrement loué. Le centre de conférence est également fort demandé. Nous avons procédé à la réalisation de nouveaux parkings.

Evaluation 2017, nous avons déposé un permis pour la réalisation d'une voirie depuis la rue du Bosquet vers le terrain de 2,76 ha à l'arrière du Centre Einstein dont nous sommes propriétaire et qui est actuellement réservé à deux sociétés. Nous avons également poursuivi l'étude du développement de nouvelles places de parking, à l'arrière du site.

En 2018, sous réserve de l'obtention du permis, les travaux de voirie pourront débuter.

Court Saint Etienne : acquisition bâtiment

En mai 2016, l'IBW a procédé au rachat du bâtiment situé avenue des combattants 140 à Court-Saint-Etienne appartenant à la société Hacherelle, concessionnaire automobile. La moitié est déjà louée à la Commune de Court-Saint-Etienne tandis que l'autre partie va être entièrement rénovée et louée à une entreprise courant 2018. Nous avons déjà un candidat intéressé. Le bâtiment dispose d'une très belle visibilité le long d'une chaussée très passante.

Evaluation 2017 : l'étude de rénovation par un bureau d'architectes a été lancée.

En **2018/2019**, les travaux auront lieu et le bâtiment pourra être loué.

Ittre : acquisition théâtre de la Valette

Le 25 août 2016, l'IBW procédait au rachat du Théâtre de la Valette à Ittre. Une intense activité théâtrale a lieu au sein du bâtiment situé en plein centre d'Ittre. Y est adjoint une brasserie en activité. Le bâtiment dispose également d'une salle polyvalente qui pourrait accueillir des formations et de locaux à l'étage que nous souhaitons transformer en bureaux pour les louer à de petites entreprises.

Evaluation 2017 : Nous avons anticipé quelques 500.000 EUR de travaux de rénovation pour la mise en conformité électrique du théâtre et de la brasserie, notamment.

Nous avons débuté la rédaction d'un cahier des charges de désignation d'un architecte pour mener à bien la rénovation du site où nous comptons mener des activités alliant le culturel et l'économique et créer des passerelles entre les disciplines.

En **2018/19**, les études se finaliseront et les

travaux de transformation/rénovation auront lieu sans perturber l'activité tant artistique qu'Horéca.

Nivelles Nord «Portes de l'Europe»

Le hall-relais réalisé en plusieurs phases à Nivelles Nord est loué à deux sociétés. Afin de satisfaire la demande de services sur ce parc, la construction d'un nouveau centre de services et un centre d'entreprises en marge du programme NIVAXIS s'avèrent nécessaires.

En 2012, la société Global Construct, promoteur de l'Axisparc s'est adressée à l'IBW afin de développer un projet d'envergure dans le parc d'affaires des «Portes de l'Europe» à Nivelles, étant donné son indéniable cachet et sa localisation idéale. Le projet se prénomme NIVAXIS. L'IBW, propriétaire des terrains, a estimé que le moment était venu de poursuivre le développement de ce qui fut l'ancien circuit automobile de Nivelles, transformé en quelques années en parc d'affaires de haut niveau. L'IBW a donc répondu favorablement à la demande du promoteur de s'implanter au sein des «Portes de l'Europe». La réalisation de ce projet permettra au parc de confirmer son potentiel de pôle d'attractivité majeur dans le secteur tertiaire en Brabant wallon. Il s'agit de développer en plusieurs phases 12 bâtiments d'une superficie totale d'environ 20.000 m² destinés à des PME/PMI. Les immeubles comprendront des bureaux, des laboratoires et petits ateliers.

Suite à un refus de permis en 2013, celui-ci a été réintroduit. Les travaux de construction du premier bâtiment ont débuté en août 2014. Les travaux de voirie se sont achevés en 2015 (voir supra point 1.1.3).

En 2015/2016, le projet Nivaxis s'est concrétisé avec la construction de deux bâtiments de bureaux qui ont été très rapidement loués. Un centre de services auxiliaires et un centre d'entreprises y verra également le jour afin d'accroître l'offre de service au sein du parc d'activité.

Evaluation 2017 : Nivaxis a débuté la construction des bâtiments 3 et 4.

En **2018/2019**, les ventes de terrain se poursuivront ainsi que le développement de Nivaxis.

Saintes I

Village PME

L'IBW a développé à partir de 2008 un ensemble de bâtiments basse énergie dénommé «Village PME» grâce aux fonds du Plan Marshall dans le cadre du programme «zones franches» à Saintes. Tous les bâtiments sont actuellement loués. La construction d'un dernier bâtiment devrait clôturer le programme d'investissement pour un montant global de 984.000 EUR subsidiés à hauteur de 375.000 EUR. En 2015, nous avons prolongé le permis en vue de débiter les travaux du dernier hall. En 2016, l'investissement était en balance, et dépendait du développement de la zone Brenta (voir infra).

Evaluation 2017 : Statu quo.



Village PME, Saintes

Centre de services auxiliaires

Les travaux de construction du premier exemplaire du genre en Brabant wallon se sont achevés en juin 2012. Il s'agit d'un lieu au sein duquel il est possible pour les sociétés du parc de bénéficier de services divers tels que bureaux, petite restauration, hébergement...Ce projet est également soutenu par la Région wallonne dans le cadre du plan Marshall. La gestion a été confiée à une société privée via une location.

Installations photovoltaïques

Depuis aout 2014, l'Einstein Business Center, situé dans le Parc scientifique de Louvain-la-Neuve, s'est tourné vers les technologies vertes. En effet, le centre d'entreprises a été équipé d'un ensemble de 748 panneaux photovoltaïques pour une production annuelle d'électricité estimée à 168 Mwh.

Le principe retenu par l'IBW pour ce projet est celui du tiers-investisseur. En quelques mots, nous avons mis les toitures de notre bâtiment et une parcelle de terrain à la disposition de la société PVFINVEST pour une durée de dix ans. Cette société a réalisé les études et l'investissement suivant des conditions contractuelles définies entre les deux parties. Au terme des dix années, l'IBW deviendra pleinement propriétaire de l'installation dont la durée de vie est estimée à 25 ans.

Les grandes lignes du principe du tiers-investisseurs sont les suivantes :

l'IBW versera pendant dix ans à l'investisseur une redevance fixe annuelle déterminée en fonction de la puissance installée (cette redevance représente environ 30 % du gain qui sera obtenu sur la facture annuelle d'électricité) ;
nous cèderons à l'investisseur les certificats verts octroyés par le Service Public de Wallonie pendant cette période de dix ans ;
nous bénéficierons d'environ 70 % du gain qui sera obtenu sur la facture annuelle d'électricité.



Pour l'IBW, l'objectif est double :

Réduire notre empreinte écologique en limitant au maximum la quantité de CO2 rejetée dans l'atmosphère ;

Investir le gain réalisé sur notre facture d'électricité en travaux de rénovation, essentiellement en vue d'améliorer les performances énergétiques de notre bâtiment.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre politique environnementale.

Evaluation 2017: le système est pleinement fonctionnel et tient toutes ses promesses.



Perwez, bâtiment basse énergie

**IL FAUDRAIT
M'ENVOYER LA
PHOTO**

N.B.: au tableau récapitulatif TR 2, sont repris les travaux réalisés en 2016/2017 et à réaliser en 2018 et suivant.

2. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Etude stratégique de Développement économique en Brabant wallon

L'IBW a lancé, fin 2014, un appel d'offres en vue de réaliser une étude stratégique de développement économique en Brabant wallon. Six offres de qualité ont été reçues et chaque groupement de bureaux a pu défendre la méthodologie qu'il proposait. C'est finalement le consortium ULB-IGEAT et Dart Consulting qui a été retenu. L'étude a démarré à la rentrée 2015 et a pour objectif d'analyser les différents potentiels de développement de l'activité économique en Brabant wallon afin d'anticiper les besoins en terrains à court, moyen et long termes. Cette étude tient naturellement compte des nouvelles dispositions en matière de développement territorial en Wallonie.

Evaluation 2017: Le rapport final a été remis à l'IBW fin 2016 et un logiciel a été créé afin de déterminer les zones les plus à même d'accueillir de l'activité économique en fonction de différents critères.

En 2018/2019, nous poursuivrons l'utilisation du logiciel mis en place ainsi que l'exploitation des données de l'étude.

Etude de reconversion économique de la sablière de Mont-Saint-Guibert

L'IBW a lancé en 2016, un appel d'offres en vue de réaliser une étude sur la reconversion

économique de la sablière de Mont-Saint-Guibert. L'étude a démarré en novembre 2016 et s'est clôturée fin janvier 2017. Celle-ci avait pour objectif d'analyser les divers scénarii possibles de reconversion économique de la sablière.

Appel à projets pour le programme de financement SOWAFINAL 3

En 2017, le Gouvernement wallon a décidé, dans le cadre du Plan Marshall 4.0 d'établir un nouveau programme de financement alternatif SOWAFINAL 3, afin notamment de créer 200 hectares nets (y compris les zones portuaires) par an pour rencontrer les besoins des entreprises. Une enveloppe budgétaire de 195 millions a donc été établie pour l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de parcs d'activités économiques et de zones portuaires. Les premières mises à disposition des fonds pour ce nouveau programme sont prévues à partir de la fin de l'année 2019.

Nous avons donc intégré à l'appel à projets du Gouvernement les projets suivants :

Nom du projet :	Catégorie de projet :
Hélécine	Création / extension de ZAE
Nivelles Nord - Portes de l'Europe	Création / extension de ZAE
Nivelles Peugeot et Biosource	Création / extension de ZAE
Rebecq	Création / extension de ZAE
Vallée du Hain	Création / extension de ZAE
Villers-la-Ville	Création / extension de ZAE
Walhain	Création / extension de ZAE
Wavre	Création / extension de ZAE

2.1 Nouvelles zones à développer dans le cadre du plan prioritaire n°2

2.1.1 Nivelles Nord extension (45 ha)

En décembre 2010, le Gouvernement wallon arrêtait la liste des dossiers retenus dans le cadre du plan prioritaire n°2 ainsi que des procédures retenues. Parmi ces dossiers figure une zone de 45 ha sise entre le parc actuel et la N27 et qui

pourra faire l'objet d'un PCAR (plan communal d'aménagement révisionnel).

En 2012/2013, les discussions ont été entamées avec la Ville de Nivelles en vue de la réalisation du PCA. La révision du CWATUPE a considérablement ralenti le processus. En effet, il s'agit de déterminer si les procédures de PCA suivront l'ancienne ou la nouvelle législation (CoDT) censée simplifier les démarches. Du point de vue de l'infrastructure, nous devons, avant toute chose, obtenir le permis de nivellement de la dernière phase de mise en œuvre de Nivelles Nord (22 ha restants).

Le permis de nivellement des terrains dans l'actuel parc de Nivelles Nord a été introduit en décembre 2015. Celui-ci comprend une zone de réserve non aedificandi de 4,2 hectares (sur les 22 hectares à infrastructurer) afin de préserver des espèces protégées d'orchidées. Un équilibre a pu être trouvé entre le développement économique et le respect de l'environnement. La délimitation de la zone est le fruit d'une collaboration entre l'IBW et la Division Nature et Forêts. Nous avons obtenu le permis le 22 juin 2016.

Evaluation 2017 : L'attente de l'entrée en vigueur du Code de Développement Territorial (CoDT) a considérablement ralenti le processus.

Le dossier d'exécution (cahier des charges etc) est en cours de rédaction, avec comme objectif, le début des travaux à l'automne 2017.

En 2018/2019, les travaux de nivellement pourront avoir lieu et l'étude du PCA se poursuivra.

2.1.2 Jodoigne Souveraine (35 ha)

Comme pour Nivelles Nord extension, Jodoigne fait partie des dossiers retenus par le Gouvernement wallon dans le cadre du plan prioritaire n°2. Cette zone de 35 ha se situe à proximité immédiate du parc actuel (Trois Fontaines) et pourra faire l'objet du PCAR. Toutefois, sans réalisation préalable du contournement Sud-Ouest de la Ville, l'ouverture de cette zone ne semble pas envisageable.

En 2013, la Ville de Jodoigne a marqué son accord pour la mise en œuvre du PCA. A partir de 2014, la révision du CWATUPE a considérablement ralenti le processus. En effet, il s'agit de déterminer si les procédures de PCA suivront l'ancienne ou la nouvelle législation

(CoDT) censée simplifier les démarches.

Le dossier suscite une importante levée de boucliers de la part de riverains et d'agriculteurs. Il s'agira d'évaluer ce dossier au regard de l'évolution permise par le CoDT.

2.1.3 Hélécine (50 ha)

Comme Nivelles Nord extension et Jodoigne, Hélécine fait partie des zones retenues par le Gouvernement wallon dans le cadre du plan prioritaire n°2. La procédure retenue était le PCAR. En mai 2013, le Gouvernement wallon a décidé de choisir la révision de plan de secteur (article 42 bis) en vue de la mise en œuvre de la zone. En 2014, l'IBW a préparé le dossier pour le Gouvernement wallon et l'a soumis à la cellule de développement territoriale de la Région wallonne (CDT). De nombreuses discussions ont eu lieu concernant les compensations territoriales. En 2015, le dossier s'est poursuivi mais reste quelque peu dépendant d'une décision relative au contournement de Jodoigne qui a de fortes implications en termes de mobilité et d'accessibilité à la future zone.

Le dossier de demande de révision du Plan de Secteur a été déposé en février 2016. En date du 7 juillet 2016, le Gouvernement wallon a décidé de réviser le plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez (planches 32/8, 33/5, 40/4, 41/1) afin de permettre à l'IBW de développer un nouveau parc d'activités économiques de 50 ha sur la commune d'Hélécine. Il a également proposé des compensations planologiques à cette fin. L'arrêté a été publié par extrait au Moniteur belge du 19 juillet 2016. A présent, la CRAT, le CWEDD et les autorités de la Région flamande doivent adresser leur avis sur l'ampleur et les précisions des informations que l'étude d'incidences doit contenir.

Evaluation 2017 : Nous sommes toujours en attente des avis de La CRAT, du CWEDD et des autorités de la Région flamande sur l'ampleur et les précisions des informations que l'étude d'incidences doit contenir.

En 2018/2019, le dossier de révision de plan de secteur se poursuivra.

2.1.4 Mont-Saint-Guibert (23 ha)

L'extension du parc Einstein à Mont-Saint-Guibert fait partie des zones retenues par le Gouvernement wallon dans le cadre du plan prioritaire n°2, pour un total de 23 ha. La procédure retenue est la révision de plan de secteur, selon l'article 42 bis.

Etant donné le surcoût de l'aménagement de la zone, nous étudions des solutions alternatives avec la Commune. Ces dernières années, la réflexion s'est poursuivie, vu la complexité du dossier.

2.2 Ottignies-Louvain-la-Neuve et Chaumont-Gistoux (30 ha)

Fin 2010, ce dossier a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du Gouvernement wallon. L'enjeu est de taille. Il s'agit d'assurer le développement des alentours de la future gare RER d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui inclut la création d'un parking «park and ride» de 3300 places. Une révision de plan de secteur a été entamée en 2011 par le Gouvernement wallon pour un total de +/- 30 hectares. Il s'agit d'un projet de quelques 14 ha à Chaumont-Gistoux (en ZAEM) et le changement d'affectation du parc Monnet de ZAEI (zone d'activité économique industrielle) en ZAEM (incluant 2 zones d'aménagement communal concerté – ZACC pour un total de 16 ha). A cela se greffe un changement d'affectation d'une partie de la zone Athéna de ZAEM en zone de logement.

En 2013, le Gouvernement wallon a approuvé la révision de plan de secteur dans son ensemble.

2.2.1 Equipement de la zone Monnet

1) Convention IBW UCL

L'UCL et l'IBW ont décidé de poursuivre leur partenariat concernant l'équipement la zone Monnet qui a été inscrite au plan de secteur en ZAEM.

En 2014, la convention entre l'IBW et l'UCL a été signée. Nous disposerons d'un droit réel sur les terrains, ce qui nous permet de lancer la reconnaissance de zone nous donnant accès aux subsides en vue de l'équipement de la zone. En 2015, le dossier de reconnaissance de zone a été transmis aux autorités wallonnes. Celui-ci inclut le Centre Monnet, récemment acquis par l'IBW.

2) Equipements

Sans attendre la signature de la convention et pour permettre aux travaux de construction du bâtiment d'AGC de débuter, l'IBW a lancé des travaux d'égouttage et de bassin d'orage sur la zone de Monnet et les a finalisés en 2014. Les permis ont été déposés pour les voiries en 2013 mais faute de validation de ceux-ci dans les temps, nous avons postposé ces travaux, ceux-ci étant par ailleurs dépendants de l'affectation de la ZACC et du projet park and rail.

Evaluation 2017 : le dossier de reconnaissance de zone a été transmis à la Région wallonne et l'arrêté adopté en juin 2017. Une convention est en cours de signature entre la DGO1, la SOFICO, l'IBW et la SRWT afin de réaliser le pertuis passant sous la bretelle d'autoroute (sortie n°8a) permettant la prolongation de l'avenue Monnet donnant accès à la nouvelle zone, lors de la réalisation des travaux du Park and Rail.

En 2018/2019, les travaux d'équipement de la zone dépendront de l'affectation de la ZACC mitoyenne.

2.2.2 China Belgium Technology Center

Un autre projet d'envergure est l'accueil d'un centre d'incubation chinois. Le China Belgium Technology Center est un projet initié par Wuhan East-Lake Hi-Tech Innovation Center (WHIBI) avec le Parc Scientifique de Louvain-la-Neuve en 2010. Le terrain choisi se situe au sein du parc Fleming et a une superficie de 8,5 hectares. Le projet se compose de bureaux, d'un centre de service et d'un hôtel. L'objectif est de promouvoir l'innovation croisée entre la Belgique et la Chine. L'IBW a été chargée de réaliser l'équipement des terrains. Une convention officialisant la collaboration entre l'UCL, les promoteurs du CBTC et l'IBW a été signée le 20 avril 2012. En 2013, nous avons participé à plusieurs réunions concernant l'équipement des terrains et les travaux de voirie à réaliser par l'IBW. Nous avons désigné des auteurs de projet.

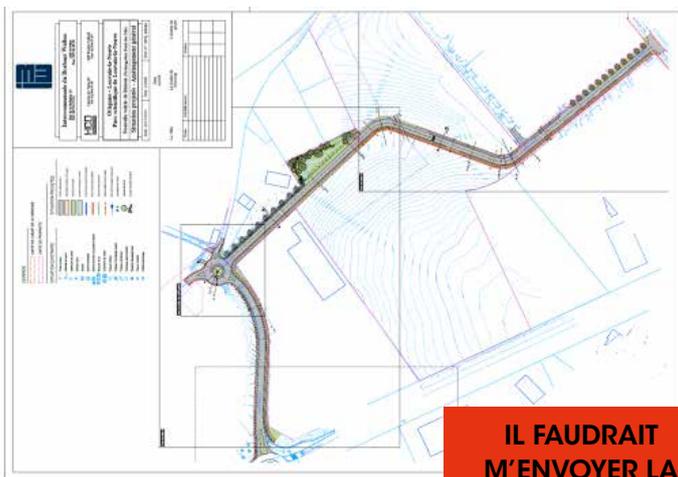
En 2014, nous avons poursuivi l'étude du projet. En 2015, nous avons obtenu les permis voiries, tandis que le CBTC obtenait les permis bâtiments. Nous avons le 22 avril 2015, signé les actes d'emphytéose entre l'UCL et l'IBW puis l'IBW et le CBTC. Le droit réel sur les terrains nous a ouvert la porte vers l'obtention des subsides de la part de la Région wallonne en vue de la réalisation des

voiries et du bassin d'orage, indispensables à la concrétisation du projet chinois.

Les travaux d'infrastructure de l'IBW ont débuté en juin 2016 pour une durée de 160 jours ouvrables. Une conférence de presse dans le cadre de la première pierre a eu lieu en juin 2016 avec les investisseurs chinois, ce qui a donné lieu à de nombreux articles dans la presse.

Evaluation 2017: Poursuite des travaux de la voirie. Les travaux d'une première phase des bâtiments par les promoteurs chinois ont débuté au mois de juin.

En 2018/2019, les travaux à réaliser par l'IBW se finaliseront. Les travaux de construction des bâtiments, pour lesquels nous n'intervenons pas, se poursuivront.



CBTC : plan de la voirie

**IL FAUDRAIT
M'ENVOYER LA
PHOTOS**



CBTC : esquisse du projet

**IL FAUDRAIT
M'ENVOYER LA
PHOTOS**

2.2.3 Parking de la Boucle Odon-Godart

Suite à l'impulsion de la ville d'Ottignies pour la réalisation d'un parking commun dans la boucle Odon-Godart, l'IBW a mené les études et introduit une demande de permis en fin 2016.

Evaluation 2017: Le permis a été délivré et le dossier d'exécution de la première phase relative à la réalisation de 20 places est en cours. Les travaux auront lieu en 2018.

2.3 Développement de nouveaux parcs selon la procédure classique

2.3.2 Extension de Braine-l'Alleud

La Ville de Braine-l'Alleud nous a sollicités afin d'étendre le parc de la Vallée du Hain sur une quarantaine d'hectares. L'étude de lancement a été remise officiellement en septembre 2010 à la Ville. Le Cabinet du Ministre a été saisi du dossier en 2011. En 2013, la procédure de Plan Communal d'Aménagement (PCA) a été mise à l'étude. En 2014, la Ville de Braine-l'Alleud a rentré une fiche FEDER dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 2014-2020 en vue du financement de divers projets dont l'aménagement de la zone en question. Les résultats ne sont pas encore connus.

En 2015, le projet a été recalé lors du 1^{er} appel à projets de l'Europe. La Ville a rentré un nouveau dossier dans le cadre d'un 2^{ème} appel. En parallèle, la Ville, accompagnée par l'IBW, réalise les démarches pour faire inscrire le dossier à la liste des Plans Communaux d'Aménagement Révisionnels (PCAR), ce qui permettra d'entamer la procédure de demande de révision du Plan de Secteur. En 2016, le FEDER a octroyé un subside à la Ville de Braine-l'Alleud pour la réalisation d'une voirie de contournement bas-carbone. Les travaux d'inscription de PCA se poursuivent.

Evaluation 2017: Un appel d'offres relatif à la réalisation d'une étude d'incidences environnementales relative au projet de construction d'une voirie de liaison multimodale, et au projet de développement d'une future ZAEM a été lancé.

En 2018/2019, le projet se poursuivra.

2.3.3 Zones artisanales

En 2015, plusieurs communes ont approché l'IBW pour développer une zone artisanale sur leur territoire respectif. Ce type de zone d'une dizaine d'hectares a pour but de pouvoir accueillir des TPE et PME recherchant de plus petites superficies que dans les grands parcs traditionnels. Sont concernées les communes de Walhain, Villers-la-Ville et Rebecq. Le Gouvernement vient d'inscrire ces dossiers sur la liste des PCAR et les procédures vont donc pouvoir débuter.

En 2016, l'IBW a désigné des bureaux d'étude afin de rédiger les dossiers de demande en vue de réaliser une procédure de type PCA. Deux dossiers devraient prochainement être déposés au Gouvernement wallon (Walhain et Villers-la-Ville). Un autre est en cours de réflexion (Rebecq).

Evaluation 2017 : L'attente de l'entrée en vigueur du Code de Développement Territorial (CoDT) a considérablement ralenti les processus.

En 2018/2019, poursuite des dossiers et finalisation en vue de la réalisation des petites zones d'activité économique.

2.4 Projets de sites à réaménager (SAR)

2.4.1 Site Fauquez

Le site des anciennes verreries de Fauquez à Ittre est repris sous périmètre SAR (site à réaménager). Celui-ci se trouve également sur le territoire géré par nos collègues de l'IDEA. Ce site est redéveloppé en collaboration avec l'intercommunale montoise. Des échanges ont eu lieu avec l'IBW, IDEA et la Commune, dont la régie foncière est propriétaire des terrains en vue de la réaffectation des terrains.

Evaluation 2017 : le projet est en stand-by.

2.4.2 Brenta

Il s'agit également d'un SAR, situé en centre-ville à Tubize, d'une superficie proche des 3 hectares. La zone sera développée en partenariat avec le secteur privé (Groupe Mestdagh) qui développera un petit centre commercial et deux immeubles à appartements (R+2 étages). Quant à l'IBW, elle y réaliserait deux bâtiments-relais financés via le Fond d'Impulsion de Développement Economique. La SNCB est

en charge de la réalisation d'un parking. Les discussions se sont poursuivies avec les autorités communales nouvellement désignées et la SNCB. En 2014, les architectes ont été désignés en vue de l'étude des 2 halls-relais et de la réalisation d'un plan masse permettant d'harmoniser l'implantation de nos deux halls mais aussi la partie commerciale/logement sans oublier la halle couverte, projet auquel la commune tient beaucoup.

En parallèle, un bureau d'étude a été désigné en vue de la rédaction du dossier de reconnaissance de zone nous donnant accès aux subsides d'équipement, s'élevant à 95% du montant des travaux. Le dossier de reconnaissance a été clôturé en juin 2015. Le permis pour les deux halls-relais d'un montant de 2x800.000 EUR et la voirie a été déposé en octobre 2015.

En 2016, le dossier de reconnaissance de zone a été introduit auprès de la DEPA mais n'a pas pu être traité. Le permis pour la voirie était lui-même bloqué auprès du fonctionnaire délégué qui doute du bien-fondé de l'implantation de halls-relais en centre-ville.

Evaluation 2017 : la situation n'a pas évolué pendant plusieurs mois. Les travaux ne seront finalement pas réalisés, la Ville ayant donné une autre destination à la zone.

2.4.3 Site Duferco Clabecq

Duferco Immobilier a pris en main la reconversion de ce site de 80 ha. En 2011, Duferco nous a associés à la réflexion stratégique et nous a proposé un partenariat en vue de développer sur le site des activités économiques sur une superficie de 17 ha. Le solde sera consacré à un projet mixte logement et commerces.

Un accord de principe de confier à l'IBW l'infrastructure de la zone et la commercialisation des terrains a été scellé en 2013 et la convention a été signée en août 2014. La manière de concrétiser ce partenariat a été l'objet de nombreuses discussions.

Un premier engagement budgétaire de 6.000.000 EUR de subside a été pris par la Région wallonne dans le cadre du plan Marshall 2.vert. Les études sont actuellement en cours. Ce financement devra cependant être complété afin de couvrir les travaux d'infrastructure d'accès au site des Forges dans son ensemble.

Le dossier de reconnaissance de zone a été finalisé en 2016. Des décisions relatives à la mobilité sont attendues.

Evaluation 2017: la situation n'a pas évolué mais des avancées sont en cours: étude du contournement de Tubize et introduction d'une fiche SOWAFINAL 3 qui pourrait débloquent la situation.

En 2018/2019, les études se poursuivront en fonction des suites données au dossier par les différents intervenants. Pour les 3 exercices à venir, nous avons budgété un total de 9.000.000 EUR pour l'équipement de la zone, dont une majeure partie est subsidiée par la Région wallonne.

Hoegaarden

Les discussions se sont poursuivies en 2012 et 2013 avec notre homologue flamand Interleuven, agence de développement économique en Brabant flamand afin de développer ensemble une zone d'activité située de part et d'autre de la frontière linguistique sur les communes de Hoegaarden et Jodoigne. Bien qu'il s'agisse d'une zone de taille réduite (quelques hectares situés sur le territoire de la Ville de Jodoigne), le dossier a une haute valeur symbolique.

Le but est de ne pas dédoubler les équipements et mettre en œuvre la zone de manière cohérente de part et d'autre de la frontière linguistique. Afin d'agrandir la zone, un PCA avec échange de terrain est envisagé.

En 2014, nous avons réalisé un état de la situation des procédures nécessaires en matière d'aménagement du territoire, des propriétés et une estimation financière en vue de la mise en œuvre d'une telle zone. L'IBW a transmis toute la documentation nécessaire afin de faire avancer le dossier.

En 2015, le projet a été inscrit dans le Schéma de Structure Communal et a été inscrit par le Gouvernement wallon à la liste des PCAR. La collaboration avec Interleuven s'est poursuivie en parallèle. En 2016, une convention de partenariat entre IBW et Interleuven était en cours de rédaction.

Evaluation 2017: Les discussions se poursuivent entre IBW et Interleuven.

En 2018/2019, poursuite de la collaboration de l'IBW, Interleuven et Jodoigne menant au développement d'une nouvelle petite zone d'activité économique.

Travaux réalisés en 2017 et à réaliser en 2018/19			TR1
Description	Montant (€HTVA)	Début travaux	Durée
Saintes: Bâtiment 5 Parc des Métiers	900.000 €	Dépôt de permis possible décembre 2017	Les travaux sont projetés pour 2018
Tubize: Parc d'activité économique de Tubize II	14.705.185 €	Travaux projetés en Septembre 2017 avec en premier lieu les fouilles archéologiques estimées à 80 JO	Finalisation projetée en 2019
Saintes: Réfection d'un tronçon de l'avenue Landas dans le PAE de Saintes	26.200 €	Travaux réalisés au printemps 2017	Finalisés en mai 2017
Tubize: Création d'une micro-zone sur le site Brenta	450.000 €	Dépôt du permis en octobre 2015 mais suspendu par le Fonctionnaire Délégué.	Les travaux pourraient avoir lieu en 2018/2019
Tubize: Construction de 2 halls-relais sur le site de Brenta	1.000.000 €	Dépôt du permis tributaire du permis voirie	Les travaux pourraient avoir lieu en 2018/2019
Signalétique du PAE de Wavre	300.000 €	Dépôt du permis en 2017	Les travaux sont projetés en 2018
Equipement du PAE de Hélécinne (aire autoroutière)	1.900.000 €	Travaux débutés en mai 2016	En juin 2017 les travaux sont finalisés à l'exception du passage sous la ligne ferroviaire. Ceux-ci seront réalisés dès le déblocage de la situation avec la SWDE

Contournement de Jodoigne	2.000.000 €	Dépôt du permis en mars 2017 en concertation avec la DGO1, la Régie et le promoteur privé	Les travaux sont projetés pour 2018
Voirie de liaison de Perwez	4.800.000 €	Début des travaux en mars 2016	Travaux en concertation avec la DGO1 ; planning 280 jours ouvrables (sous réserve de l'acquisition des terrains) - Décembre 2018
Extension du PAE de Perwez	13.750.000 €	Introduction du dossier de reconnaissance de zone suite à la validation du PCA	Les travaux sont projetés pour 2018
Ottignies-LLN: Parking Boucle Odon-Godart	75.000 €	Permis délivré en mars 2017	Les travaux sont projetés en 2018
Ottignies-LLN: Voirie Fond des Més - Génistroit (CBTC)	1.900.000 €	Début des travaux en juin 2016	Travaux finalisés en septembre 2017
Ottignies-LLN: Pertuis sous bretelle 8a de la E411	1.000.000 €	Début des travaux liés au dossier P+R de la DGO1	Les travaux sont projetés en 2018
Ottignies-LLN: Voirie Monnet (accès future ZAE)	730.000 €	Permis avril 2013 à redéposer (lien avec développement de la future ZAE)	Travaux projetés en 2018, suivant le développement de la ZAE (et suite à la reconnaissance de zone)
Ottignies-LLN: Centre Monnet - création de 2 halls-relais de 4,200 m ²	10.000.000 €	Etude en cours	La travaux sont projetés en 2018/2019
MSG: Voirie donnant accès au terrain IBW arrière Einstein Business Center	600.000 €	Dépôt du permis en septembre 2017	Les travaux sont projetés au début 2018
MSG: Parking arrière à l'Einstein Business Center	150.000 €	Dossier d'exécution finalisé	Les travaux sont projetés au début 2018
Nivelles Rénovation Siège social	900.000 €	Dépôt de permis possible en septembre 2017	Les travaux sont projetés en 2018
Nivelles nord Nivellement (extension du PAE)	4.000.000 €	Dépôt du permis en décembre 2015 et permis délivré en juin 2016	Les travaux sont projetés au début 2018
Nivelles nord Prolongement Maurice Faure	1.310.000 €	Etude en cours	Les travaux sont projetés en 2018
Nivelles nord Signalétique	300.000 €	Adjudication en cours.	Les travaux sont projetés au début 2018
Nivelles sud Plantations	355.640 €	Décision d'attribution en septembre 2016.	sept-17
		Les travaux sont projetés en décembre 2016	
Nivelles sud Parking commun	75.000 €	marché de travaux à lancer	Les travaux sont projetés au début 2018
Nivelles sud : nouvelle entrée - sortie pour le PAE	605.000 €	Etude en cours	Les travaux sont projetés en 2018/2019
Nivelles sud : Site Peugeot, parcellement des terrains arrières	1.250.000 €	Introduction d'un permis en mars 2017	Les travaux sont projetés en 2018
Nivelles sud : Site Peugeot, création hall-relais	600.000 €	Introduction d'un permis en novembre 2016 et permis délivré en janvier 2017	Les travaux sont projetés en 2018
Court-Saint-Etienne: bâtiment Hacherelle	750.000 €	Etude en cours	Les travaux sont projetés en 2018
Ittre: Rénovation du site La Valette	600.000 €	Etudes lancées en septembre 2016. Début de certains travaux de sauvegarde des toitures et de chauffage en octobre 2016 et de mise en conformité électrique en 2017	Les travaux sont projetés en 2018
TOTAUX	65.032.025 €	à titre indicatif	

3. VENTE DE TERRAINS ET LOCATION DE BÂTIMENTS

3.1 Ventes des terrains

En 2015, nous avons cédé 11,73 ha. Cela inclut les 7,66 ha cédés en emphytéose au CBTC (projet chinois à Louvain-la-Neuve). En 2016, nous avons cédé un total de 12,12 hectares.

Au 31 aout 2017, nous avons cédé à Nivelles Sud extension, site Peugeot et Nivelles Nord 2,89 hectares.

Nous invitons le lecteur à consulter la ventilation des ventes au 31 aout 2017 dans le tableau récapitulatif TR2 ci-après.

3.2 Nombre d'emplois nouveaux générés par la vente de terrains

En 2015, nous totalisons 183 emplois créés ou consolidés. Le projet chinois en générera à terme 1500. En 2016, le total s'élève à 198 emplois. En 2017, nous avons déjà comptabilisé une cinquantaine d'emplois. Nous devrions atteindre le double d'ici la fin de l'année.

Voir tableau récapitulatif TR2 ci-après.

3.3 Investissements en construction d'immeubles neufs et acquisitions

Le détail est donné au point 1.2 (voir supra) et tableau TR1. En 2015, l'acquisition phare de l'IBW a été le Centre Monnet à Louvain-la-Neuve. En 2016, nous avons acquis le bâtiment du garage Hacherelle à Court-Saint-Etienne et le théâtre « la Valette » à Iltre et en 2017, une maison mitoyenne du siège de l'IBW à Nivelles afin d'agrandir celui-ci (voir supra).

3.4 Loyers mensuels perçus par la location d'immeubles

En 2015, nous avons perçu un fruit locatif brut de 242.000 EUR de fruit locatif brut en baux. En 2016, nous avons perçu un fruit locatif moyen mensuel brut de 258.957 EUR en baux.

En 2017, le fruit locatif s'est élevé à 283.077,78 EUR. L'augmentation est liée à l'arrivée de nouveaux bâtiments dans notre portefeuille et des locations y afférant.

Le taux d'occupation est d'environ 95%. Le

taux de vacance est très faible et confirme le bien-fondé de notre politique d'accueil des entreprises dans les halls-relais, entièrement gérés par les services de l'IBW.

3.5 Le nombre d'emplois nouveaux générés par la location d'immeubles

En 2015 nous avons loué des bureaux à deux sociétés à l'Einstein business center, à une société à Athéna, des bureaux et entrepôts à 1 société à Nivelles Sud, 1 société à Nivelles Nord, 1 société à Saintes, 3 sociétés à Wavre et 1 société à Jodoigne. Cela représente quelques 75 emplois.

En 2016, nous avons loué des bureaux à 3 entreprises au Mazerin, 5 entreprises au Centre Champagne Landas, 1 entreprise à Wavre Nord et 2 entreprises à Athéna dont une extension. Le centre Monnet a accueilli 4 nouveaux locataires et des extensions, ce qui porte le nombre de sociétés occupantes à 32. Cela représente quelques 180 emplois! En effet, IBA loue un étage entier à Einstein et MBnext, nouveau laboratoire médical, amène près de 80 personnes au Centre Monnet dans ses laboratoires et bureaux.

Au 31 aout 2017, nous avons loué des bureaux et labos en extension à deux sociétés du centre Monnet, des bureaux et entrepôts à une société à Wavre, une société à Jodoigne, des bureaux (4000 m²) au SPF finances sur le site ex PSA Peugeot Nivelles, des bureaux à une société au Mazerin Business Center, une extension de bureau à l'Einstein Business Center.

En 2018/2019, nous poursuivrons de notre politique d'accueil d'entreprises en hall-relais et centres d'entreprises, qui se révèle fructueuse suivant les chiffres évoqués ci-dessus.

Estimation ventes de terrains 2017-2018				TR2		
Années	Ventes réalisées 2016		2017 sur base des compromis signés au 15 septembre 2017		Prévisions 2018	
	m ²		m ²		m ²	€
Parcs équipés						
Nivelles extension	21759 Copropriété incluse	45€/m ² x1.1866 (Copropriété)	5629 Copropriété incluse		20.000	1.062.000
Nivelles Sud	9638	40€/m ²				
Nivelles Sud (ex PSA Peugeot)	32919	50€/m ²	9350		5000	250.000
Jodoigne	12434	25€/m ²				
Saintes 1	-	45€/m ²				
Tubize 2	-	+/- 50€/m ²				
Perwez 1	6885	25 €/m ²				
Perwez 2	-					
Hélécine	-	40€/m ² x1.272 (Copropriété)			5000	254.400
Nivelles Nord	29959 Copropriété incluse	45€/m ² x1.1757 (Copropriété)	13950 Copropriété incluse		10.000	526.500
Ottignies - Louvain-la-Neuve (emphytéose 2€/m²/an)						
Athéna	-	2 EUR/m ² /an			2500	5000
Rodeuhaie	-	2 EUR/m ² /an			5000	10.000
Fleming	-	2 EUR/m ² /an			2000	4000
Einstein	-	2 EUR/m ² /an			24000	
TOTAUX	121284		28929		93500	
Emplois ETP	273		50		250	

4. SERVICES AUX COMMUNES ET A LA POPULATION

Les projets développés dans ce cadre ne sont, en principe, pas dédiés à la promotion du développement économique de notre province. Ils se situent en aval et en amont de celui-ci. Autre caractéristique: ces projets sont pris à l'initiative de nos actionnaires et ne peuvent donc être programmés sur le moyen et le long terme. Ils nécessitent une approche particulière en termes de gestion de personnel en cas de fortes variations de la demande.

Ces projets ont été décidés en vue de permettre à l'ensemble de nos actionnaires et partenaires de pouvoir bénéficier de notre savoir-faire dans les métiers de génie civil et de la construction de bâtiments.

Le programme détaillé de cette action est repris au tableau récapitulatif TR3.

4.1 Logement

Depuis de nombreuses années, l'IBW est soucieuse de procurer aux habitants de la Province des possibilités de disposer de logements de qualité sur notre territoire à des conditions attractives. En 2004, l'IBW mettait en œuvre un lotissement de 4ha 60 a à Tubize.

A Braine-le-Château, le rapport urbanistique et environnemental (RUE) a été approuvé. Il est prévu de réaliser 59 lots sur 8,5 hectares. Suite à un premier refus en 2015, nous avons retravaillé sur une demande de permis d'urbanisation. Le permis a été déposé en juillet 2016. Une séance d'information a eu lieu mi-septembre. Moyennant l'octroi du permis, l'IBW se chargera de la réalisation des voiries, suivi de la vente des parcelles les années suivantes.

Evaluation 2017: Le permis d'urbanisation a été délivré en mars 2017. Le délai de recours s'est éteint sans qu'aucune réclamation n'ait été

introduite. Les études ont continué et doivent se clôturer avec la réalisation des essais de sol. Les contacts ont été initiés avec le service de l'archéologie afin que les investigations puissent être menées cette année encore. Nous avons aussi établi le cahier des charges des ventes des parcelles avec nos conseils et service juridique.

En 2018/2019, les travaux de réalisation du lotissement auront lieu et les ventes des parcelles seront réalisées.

A Jodoigne, un programme de 80 parcelles était prévu. Le RUE est en cours. Il s'agit d'un développement avec un promoteur privé. En 2014, la Régie Foncière Provinciale a sollicité l'IBW afin d'acheter les terrains lui appartenant. En 2015, 5 ha de terrain ont été cédés à la Régie Foncière, le logement étant le cœur de métier de la Régie. L'IBW a par ailleurs introduit le permis pour deux tronçons du contournement pour faciliter la gestion administrative du dossier.

Afin de permettre le développement de la zone de logement, nous avons, lors de la réintroduction du permis du contournement de Jodoigne reliant la N29 à la N222 en décembre 2015, également inclus la partie du contournement reliant la N222 à la N240, celle-ci ayant une influence directe sur la réalisation du futur lotissement et dont la gestion des travaux sera prise en charge par la Régie et le promoteur.

Evaluation 2017 : La demande de permis de 2015 ayant été suspendue, une nouvelle demande a été introduite en mars 2017. Sous réserve de l'obtention de ce permis et de la finalisation des acquisitions, l'IBW et la DGO1 pourraient débiter les travaux du premier tronçon du contournement en début 2018.

Voir également section « 1.1.3 Equipement des zones classiques »

En 2018/2019, la phase de travaux débutera pour autant que le permis soit octroyé.

L'acteur majeur en matière de logement au sein de la province est la l'Agence de Promotion immobilière du Brabant wallon (ex-Régie Foncière Provinciale), avec laquelle l'IBW collabore régulièrement.

4.2. Crematorium

Le projet du crématorium est né en 2006 de la volonté de l'IBW d'étendre l'offre de service funéraire à la population du Brabant wallon jusqu'alors contrainte de se rendre soit à Uccle soit à Gilly ou plus loin encore, si le défunt avait fait le choix de la crémation.

Ce dessein d'envergure a été réalisé à 100% sur fonds propres dans un cadre champêtre, calme, au centre de la province, à proximité de grands axes de communication et cependant en dehors des agglomérations afin de limiter au maximum les nuisances. Le chantier a débuté le 1er mars 2010 et s'est terminé en automne 2011. Le bâtiment et son parc cinéraire sont implantés au sommet d'un petit vallon surplombant la Dyle et entouré par la nature lui conférant une sérénité toute bucolique et appropriée aux cérémonies qui s'y déroulent.

Deux salles de cérémonie peuvent accueillir soit de petites assemblées soit un nombre plus élevé de personnes, jusqu'à 120 dans la grande salle, pour des cérémonies préparées selon la volonté des défunts et de leurs proches.

Un parc cinéraire offre la possibilité de dispersion ou d'inhumation des cendres.

Le nombre croissant de crémations et d'entreprises de pompes funèbres faisant appel à nos services confirme l'intérêt d'une telle réalisation en Brabant wallon. La crémation est de plus en plus pratiquée et est à ce jour, de l'ordre de 60% des décès annuels en Belgique (source Statbel). Nous avons rencontré une croissance de presque 15% de crémations supplémentaires pour l'année 2016 à Court-Saint-Etienne.

L'établissement a réalisé 2020 crémations en 2016, preuve que le crématorium a trouvé sa place dans le paysage wallon et qu'il répond à un réel besoin.

L'IBW a fait le choix de gérer la totalité des services liés au crématorium (gestion administrative, accueil, cérémonies, Horeca, entretien du bâtiment et des abords,...). En 2016, un total de 11 personnes travaillent au sein du crématorium afin d'en assurer le fonctionnement quotidien et faire vivre le projet autour de la notion de service public que défend l'intercommunale. La recherche du juste coût et la notion d'accessibilité à tous a prévalu dans la mise en place des services offerts à la population du Brabant wallon.

A noter que le crématorium fonctionne également le samedi.

L'intercommunale a mis tout en œuvre pour que les familles endeuillées soient reçues avec le respect et la plus parfaite sobriété que nécessite cette situation afin que celles-ci soient apaisées si non « sérénisées ». Les différents retours des familles tentent à démontrer que cet objectif est largement atteint.

Quelques chiffres :

En 2012, nous avons réalisé 1.527 crémations, 1.649 en 2013, 1.672 en 2014, 1.918 en 2015 et enfin, 2.020 pour l'année 2016.

Le Chiffre d'affaire de 2016 est de 1.166.422€ pour les crémations et de 411.475€ pour l'Horeca.

Les sandwiches fournis par une boulangerie de la région sont toujours garnis par nos soins le matin avec des produits artisanaux. D'un avis général, ces sandwiches sont d'excellente qualité, nettement supérieure aux précédents qui étaient réalisés par un traiteur et de qualité « industrielle ».



Nous veillons également à l'amélioration constante des installations, ainsi nous avons revu dans une première phase, le système audio-vidéo afin de le rendre plus efficace et permettre un meilleur son, de nouveaux pupitres ont été installés afin d'optimiser l'installation ainsi qu'un desk d'accueil pour accueillir les familles, dès leur arrivée.

Nous voulons mettre l'accent sur la qualité du service au public, former constamment notre personnel aux différents postes qu'ils occupent, gagner en polyvalence, remplacer le matériel qui devient déficient, à l'installation du nouveau matériel informatique et sa sécurisation, l'installation des nouveaux catafalques, à la mise en route du terminal de paiement VISA, à l'amélioration du fonctionnement des voiturettes électriques, au

nettoyage de la dalle de stationnement des corbillards avec l'agrandissement de celle-ci et du nouveau container, à la mise en place d'une réglementation d'ordre intérieur, à l'amélioration du parc cinéraire avec les stelles placées sur granit et alignées afin de gagner en esthétique. Sans oublier la surveillance constante des rejets atmosphériques sans jamais dépasser les normes qui nous sont imposées.

Cette réalisation s'inscrit dans une démarche environnementale. Le crématorium du Champ de Court a été imaginé dans un réel souci d'intégration paysagère et de minimisation des nuisances envers l'environnement. En témoignent l'architecture sobre des bâtiments, les toitures vertes et les nombreuses plantations rendant le site particulièrement agréable au regard et participant à une ambiance propice au recueillement.

Un soin particulier a également été apporté au système de traitement des fumées dont les performances permettent de limiter au maximum les rejets dans l'atmosphère et d'être bien en-dessous de l'ensemble des normes en vigueur.

D'autre part, notre projet d'optimisation énergétique favorise une réduction sensible de la consommation de gaz, avec des coûts annuels passant de 78.777€ en 2013, à 42.293€ cette année malgré un nombre de crémations en hausse de 15%.

2017-2018-2019 :

Dans les mois à venir, vu le succès rencontré par cet ouvrage, l'IBW va agrandir le parking et la partie Horeca afin de répondre à la demande toujours croissante avec un espace récréatif pour les enfants, pour qui le temps d'attente peut sembler parfois un peu long, et des salons modulables ayant une capacité de 50 à 150 personnes, ce qui permettrait également une plus grande intimité pour les familles qui le désirent. Cette extension porterait à près de 300 places l'espace de réception. Dans un second temps, nous envisageons également d'agrandir les salles de cérémonie pour porter la capacité de celles-ci de 120 à 250 personnes pour la plus grande et de 60 à 120 personnes pour la plus petite.

Un groupe de froid a également été installé dans la salle de la cafétéria afin de rendre l'attente des familles plus confortable.

D'autres projets verront le jour dans quelques mois comme la deuxième phase d'amélioration audio-visuel avec la possibilité de streaming vers l'extérieur qui permettra aux familles domiciliées à

l'étranger ou dans l'impossibilité de se déplacer de suivre la cérémonie de leur défunt, le règlement du parc cinéraire, le cadastre géographique avec localisation des défunts dans le parc avec borne ou encore, l'extension des différents bâtiments.

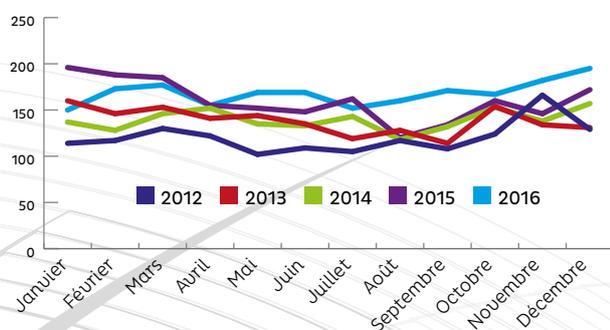
Le Crématorium de Court-Saint-Etienne est également « Membre fondateur » de l'Association des Crématorium de Wallonie et Bruxelles (ACWB).

Cette association regroupe les 8 crématoriums de Wallonie et de Bruxelles soit Liège, Welkenraedt, Ciney, Charleroi, Mons, Frasnes-lez-Anvain, Court-Saint-Etienne et Uccle.

Cette association qui se réunit 4 fois par an, permet d'échanger des expériences techniques ou pratiques de cas vécus, de donner un Code éthique commun à l'ensemble des crématoriums, de régulariser le nombre de crématoriums en fonction d'un échange de données sur le cadastre des défunts.

MOIS	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Jan.		114	160	137	196	150
Fev.		117	146	128	188	173
Mars		130	153	146	185	177
Avril		122	141	152	155	155
Mai		102	144	135	152	169
Juin		109	135	133	148	169
Juillet		105	119	143	162	152
Août		117	128	118	120	160
Sept.		108	114	132	134	171
Octo		124	154	153	160	167
Nov.	8	166	134	138	146	182
Déc.	85	129	131	157	172	195
	93	1 443	1 659	1 672	1 918	2 020

Evolution graphique des crémations depuis 2011



4.3 Autres projets (voir TR3 pour le détail des montants et phases de réalisation)

L'IBW mène une mission d'assistance technique et administrative pour la réalisation de divers projets dont le **commissariat de police de Nivelles**, le **centre d'entraînement** de la zone Nivelles-Genappe, le **commissariat de police de Genappe**, le **poste avancé des pompiers de Villers-la-Ville**. Citons également parmi les projets suivis par le service, la rénovation du **moulin de Saintes** et le **centre de tri de Mont-Saint-Guibert**.

Nos missions en maîtrise d'assistance d'ouvrage se poursuivront lors des trois années à venir.

En 2014, des travaux de sauvegarde du **moulin de Saintes** ont été réalisés. L'étape suivante est la réalisation de l'état des lieux des derniers étages et la réalisation du levé complet en vue de la rédaction du certificat de patrimoine.

En 2015, nous avons effectué de petits travaux pour enlever les ailes et réalisé la fiche d'état sanitaire du patrimoine. En 2016, les études ont continué.

Evaluation 2017 : Nous espérons, suite à la validation de toutes les techniques de rénovation, et à la constitution d'un dossier sur l'aménagement muséal pouvoir finaliser le certificat de patrimoine, au terme d'une longue procédure à la fin 2017. Le dépôt de permis pourra avoir lieu en **2018** et les travaux de rénovation à la suite.

La commune de Ittre nous a sollicité pour **l'agrandissement de son hall des travaux**. Les études ont été menées et un marché de service initié pour la désignation d'un architecte. Ce dernier devrait débiter les études menant au permis et au marché de travaux, fin 2017 pour une réalisation en 2018.

La Ville de **Jodoigne** nous a sollicités afin de prendre également en charge le montage d'un partenariat public-privé (PPP) en vue de la construction et de la gestion d'une **piscine ludique** à Jodoigne.

En 2014, il a été décidé de collaborer avec l'intercommunale IDEA sur ce dossier.

En 2015, nous avons lancé la procédure négociée du marché de partenariat public privé.

Le cahier des charges a été envoyé aux candidats ayant remis offre et sélectionnés. La remise des offres était prévue pour décembre 2016. Cependant en juin 2016, une tempête a ravagé le hall des sports ce qui a amené l'administration communale à réfléchir à la meilleure organisation

du site et à délocaliser le projet de piscine vers un projet de plus grande ampleur regroupant: piscine, cafétéria, hall des sports et hall polyvalent sur un autre terrain.

En 2017, les études sont en cours afin de valider le montage financier et technique de ce projet plus ambitieux.

Une convention a été signée en juin 2012 entre la **zone de Police Orne-Thyle** et l'IBW afin que nous menions également une mission de consultance administrative et technique dans le cadre de la construction d'un nouveau **commissariat de police**. En 2013, nous avons lancé les appels d'offre d'architecte. La zone de police occupe actuellement le bâtiment 4 de l'Einstein Business Center. En 2014, l'architecte a été désigné. Le dossier de dépôt de permis est prêt.

Evaluation 2017: nous sommes en attente d'une décision des communes concernées.

En 2018/2019, les actions à entreprendre dépendront des décisions des communes concernées.

La commune d'**Orp Jauche** nous a sollicités pour une mission d'assistance technique et administrative pour la construction d'un **hall-relais** prévu dans le plan communal de développement rural. Le terrain est à déterminer. Les conventions restent à établir avec la Commune.

Les communes de **Rebecq** et **Tubize** nous ont sollicités pour la construction d'un hall de travaux.

Evaluation 2017 : les études sont en cours.

En 2018/2019, nous pourrions passer à la phase de réalisation pour autant que toutes les démarches administratives (signature des conventions, demande de permis etc) aboutissent.

La Ville de **Wavre** nous a également sollicités pour une piscine, un parking et le développement d'une zone d'activité économique et le CPAS pour la construction d'une maison de soin et de repos.

Evaluation 2017 : les conventions ont été signées pour la plupart des projets et les études ont pu démarrer. Les travaux du CPAS touchent à leur fin.

En 2018/2019, les études se poursuivront.

La commune de **Mont-Saint-Guibert** nous a sollicité en 2017 pour de nombreux dossiers: la réalisation d'un terrain multisport et la sécurisation de nombreuses voiries, telles que la place de l'église Héவில்lers, la rue des 3 Burettes, la rue Fond Cattelain et la rue des Ecoles. Les offres pour le terrain multisport seront ouvertes en septembre et l'entrepreneur désigné rapidement. Toutes les études des voiries sont en cours et les travaux pourraient avoir lieu en 2018.

Mener une réflexion sur la revitalisation des centres urbains fait également partie des projets de l'IBW.

A Jodoigne, l'Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (ex Régie Foncière et provinciale) a sollicité l'IBW en vue de réaliser un parking et une voirie d'accès dans le cadre de la mise en œuvre de la **zone «Stampia»**. Celle-ci a pour vocation d'accueillir le stockage et les tentes de la compagnie des Balladins du Miroir ainsi qu'une zone d'espaces verts. Nous étudions la meilleure manière de réaliser les infrastructures demandées en fonction du budget que la Régie nous réservera.

Une petite phase des travaux a été réalisée par l'IBW pour le compte de l'Agence (ex Régie) en 2015, l'IBW ayant une mission d'assistance technique et administrative. Le permis déposé par la Régie a été retiré suite à la demande de la réalisation d'une étude d'incidence.

Evaluation 2016/2017: l'étude a été finalisée. Sur cette base, l'Agence (ex Régie) nous a recontacté pour modifier le permis et le réintroduire. Malheureusement ce-dernier a été refusé. Les études ont repris afin d'intégrer les remarques et de pouvoir introduire rapidement une nouvelle demande afin de pouvoir lancer la deuxième phase des travaux en 2018.

Le contournement Nord de Wavre

L'IBW a pris l'initiative de démarrer les études de ce dossier indispensable au développement économique de Wavre et à la mobilité. Le gouvernement wallon a prévu un montant de subside de l'ordre de 20 millions d'EUR dans le cadre du plan Marshall 2. vert et 15 millions d'EUR dans le cadre du Plan Infrastructures de la DGO1. Le projet est entièrement financé par la Région wallonne.

Nous avons déposé le permis de contournement le 16 décembre 2013. Un avis d'urbanisme a été émis en février 2014. Nous avons reçu un avis favorable de Wavre et Grez-Doiceau. Cependant cet avis était conditionnel à la réalisation d'une étude d'incidence préalable. La DGO1 a émis de nouvelles exigences, à savoir que le contournement devrait servir d'itinéraire réservé aux convois exceptionnels. Eu égard à ces éléments, nous avons retiré le permis (puisque nous devons refaire les études techniques afin d'adapter les plans conformément aux demandes de la DGO1) et lancé l'étude d'incidence.

En 2015/2016, l'étude d'incidence s'est poursuivie.

Evaluation 2017 : Les études se sont poursuivies et le dossier de demande de permis devrait pouvoir être finalisé pour le quatrième trimestre 2017.

Pour rappel, les travaux sont subsidiés tant par le Plan Marshall 2. vert que par le Plan Infrastructure de la DGO1 et de la SOFICO. Le contournement de Wavre ainsi que la Chaussée des Collines appartenant au réseau structurant de la SOFICO, c'est son organe opérationnel, à savoir la DGO1 qui introduira la demande de permis.

Les travaux d'élargissement de la chaussée des Collines entre le rond-point avec la RN4 jusqu'à celui de la Verte Voie ont été repris par la SOFICO suite à l'étude et au dépôt de permis effectués par l'IBW. Ces travaux sont également financés par des subsides octroyés d'une part à l'IBW et d'autre part à la DGO1 et la SOFICO. Ils ont débuté en mars 2017, pour un montant de 1.600.000 EUR.

Les informations sont reprises dans le tableau TR1 et TR 3.

Projets réalisés et/ou à réaliser dans le cadre du plan stratégique			TR3
Description	Montant HTVA	Début travaux	Durée
Braine-Le-Château: Lotissement Ermitage	2.000.000 €	Dépôt de la demande de permis d'urbanisation en octobre 2015 et retirée suite à un problème administratif. Dépôt d'une nouvelle demande et octroi du permis en mars 2017	Les travaux pourraient débuter en 2018, suite à la réalisation des fouilles du service de l'archéologie.
Rénovation du Moulin d'Hondzocht	1.500.000 €	Août 2013 relance de la procédure du certificat de patrimoine initiée en 2008 (durée min 24 mois), 2015 : travaux de sauvegarde nécessaires pour finalisation de l'audit architectural pour introduire le CP. En 2016, dépose des ailes pour analyse supplémentaire. Certificat de patrimoine en cours de finalisation.	Les travaux pourraient débuter en 2019 suite à l'obtention du permis d'urbanisme conditionné à l'octroi du certificat de patrimoine
Hall des travaux de Tubize	Budget à finaliser	Sollicitation de la commune	Etude en cours
Hall des travaux de Rebecq	€ 1.980.000	Sollicitation de la commune	Etude en cours et acquisition de terrain
Extension du hall des travaux de Ittre	€ 390.000	Sollicitation de la commune	Etude en cours
CSE: Hôtel de police de la ZP Orne-Thyle	€ 3.500.000	Dossier de demande de permis finalisé	Attente décision du Conseil de police
CSE: Agrandissement du crématorium	€ 1.000.000	Etude en cours	Les travaux pourraient débuter en 2018/2019
Restauration de la rue d'Alvau à Mont-Saint-Guibert	€ 45.000	août-16	sept-16
Sécurisation de plusieurs voiries à Mont-Saint-Guibert	€ 600.000	Sollicitation de la commune	Etude en cours

Création d'un terrain multisports à Mont-Saint-Guibert	€ 100.000	Les travaux pourraient débutés en début 2018	Estimée à 3 mois
Wavre: Création d'une piscine au Plateau de la gare	€ 16.500.000	Sollicitation de la commune	Etude en cours
Wavre: Création d'un parking et concession des parkings	€ 14.000.000	Sollicitation de la commune	Etude en cours
Wavre: contournement nord	23.000.000 €	Dossier demande de permis (décembre 2013) mais demande retirée pour réalisation d'une EIE. Nouvelle demande estimée au 3ième trimestre 2017.	Travaux en synergie avec le SPW DGO1 et SOFICO, planifiés en 2018 sous réserve de l'obtention du permis et des acquisitions
Wavre: Chaussée des Collines à 3 voies	1.600.000 €	Dépôt du permis en Mars 2015 et recours gagné par IBW en septembre 2015 Les travaux ont été repris par la SOFICO	Les travaux ont débuté en mars 2017
Piscine de Jodoigne	10.000.000 €	Marché PPP, procédure de marché public arrêtée suite à la destruction du hall des sports. Nouvelle étude en cours	acquisitions des terrains et montage du dossier en cours
Domaine du Stampia à Jodoigne, sollicitation de la Régie foncière	Budget à finaliser	1ère phase des travaux d'amener d'eau et électricité + gaines attente de 38.000 €htva a été finalisé en août 2015.	Permis d'urbanisme en cours
Hall-rural à Orp-Jauche	Budget à finaliser	Sollicitation de la commune	Recherche de terrain
TOTAUX	€ 76.215.000	à titre indicatif	

5. DEVELOPPEMENT DES ACTIONS EN MATIERE DE STIMULATION ECONOMIQUE

L'évolution des services offerts par l'IBW est nécessaire car, si les aspects matériels d'une stratégie de développement territorial restent essentiels, ils tendent à céder lentement mais sûrement la primauté aux actions plus immatérielles liées à l'animation économique au sens large.

En 2017, nous avons poursuivi notre politique d'accompagnement des entreprises s'implantant dans les PAE ou souhaitant y développer leurs activités mais aussi d'autres sociétés actives dans le Brabant wallon. Cet accompagnement vise les aides, les montages financiers et techniques, en ce compris les immeubles. L'IBW a accompagné ou fourni tous les renseignements utiles à une vingtaine d'entreprises concernant les démarches d'obtention d'aides publiques à l'investissement

(estimation, aide au montage du dossier et procédures,...). Nous avons organisé des conférences à destination des entreprises en collaboration avec d'autres partenaires. Les thèmes étaient variés: l'environnement, les aides publiques à l'investissement, les normes ISO 14001 et 9001, le financement collaboratif *made different*, la gestion des conflits de personnel, les réseaux sociaux, informations sur le contournement de Perwez, les aides à l'emploi, prise de parole en public, la protection des données, la nouvelle réglementation des marchés publics, l'économie circulaire ... Entre 20 et 160 personnes ont assisté à chacune de ces conférences.

Tous les deux mois, une newsletter est envoyée à un large panel des entreprises du Brabant wallon pour les informer de sujets économiques pertinents pour leur développement. Il y est question d'immobilier, d'aides et d'incitants financiers, de focus sur une entreprise qui a rejoint nos PAE, de l'agenda de nos formations

et conférences, de la présentation d'opérateur wallon de l'économie,...

Ces actions se sont poursuivies tout au long de 2017.

Le secrétariat permanent de la Fondation économique et sociale du Brabant wallon (FESBW) est également assuré par le service économique qui détient un siège d'administrateur/secrétaire au sein du C.A de la fondation. La mise à jour de la brochure «Brabant wallon en Chiffres» 2017 a mobilisé toute notre énergie dans le cadre de notre mission de prise en charge du secrétariat permanent. La parution a eu lieu en mai 2017. Cette édition a été largement revue puisque les nouvelles données statistiques ont permis d'augmenter encore le volume du contenu, notamment sur les données concernant l'enseignement. Une attention particulière est apportée à l'aspect pédagogique afin de permettre une meilleure compréhension des concepts et donc à une utilisation plus complète par les lecteurs. Nous pouvons dire que le «Brabant wallon en chiffres» est devenu une référence pour le pouvoir politique, la presse et les citoyens.

L'IBW a également mis en place une collecte de dons de sang à destination du personnel travaillant au cœur des PAE pour pallier le manque de poche de sang durant les grandes vacances. 2 collectes ont donc été organisées début juin et début juillet à Louvain-la-Neuve. Cela était organisé en collaboration avec la Croix-Rouge et l'Alliance Centre B-w. Ces collectes étant un succès, l'opération devrait être à nouveau reproduite en 2018.

L'IBW dispose d'un siège d'administrateur depuis octobre 2011 au sein de la Fondation pour la Jeune Entreprise, organisme d'accompagnement de porteurs de projets.

L'IBW a toujours souhaité rester proche des entreprises et poursuivre résolument sa participation aux diverses associations d'entreprises actives dans notre province. Par le biais de l'UNest ou de l'UED, en passant par l'Alliance Centre Bw, la CCIBW, Nivelles Entreprises, le CAEP ou la WLBA et l'UCM, nous maintenons ces contacts privilégiés avec des centaines de sociétés membres, le plus souvent implantées sur l'un de nos parcs.

L'IBW a également permis aux locataires du Einstein Business Center et du Centre Monnet

de profiter gratuitement de la plateforme de co-voiturage «Commuty». Des actions de promotion de l'usage du co-voiturage et du vélo pour une meilleure mobilité ont mis en place durant l'année 2017.

L'IBW a activement participé à la mise en place du Trophée d'économie circulaire de la Province du Brabant wallon. Ce trophée a pour objectif de sensibiliser les entreprises et le grand public aux avantages de l'économie circulaire face à l'économie actuelle linéaire.

D'autres types de collaborations sont maintenus, que ce soit avec l'Instance Bassin Enseignement Qualifiant - Formation - Emploi du Brabant wallon, ou avec l'AWEX/OFI (Agence wallonne à l'exportation et à l'investissement étranger).

Grâce à sa participation à Wallonie Développement, qui regroupe les différentes intercommunales wallonnes de développement économique, l'IBW prend part activement aux commissions relatives à l'aménagement du territoire, l'animation économique, l'aménagement qualitatif des infrastructures d'accueil, la communication ou encore l'attractivité des investissements étrangers.

L'IBW a rejoint en 2017 le réseau PALME, regroupant des opérateurs belges, suisses, québécois et français, association ayant pour objet l'amélioration de la qualité des territoires d'activités économiques, s'inscrivant dans le cadre de stratégies territoriales globales de développement durable autour des questions de requalification des parcs d'activités, de gestion et d'animation de ces espaces dans un souci constant de dialogue territorial.

Ce réseau nous permettra à l'avenir d'approfondir nos projets de développement sous différents aspects, notamment environnementaux, en bénéficiant de l'expertise et des expériences de l'ensemble des membres. L'objectif étant de continuellement repenser nos parcs d'activités dans un souci de développement harmonieux.

L'IBW participe aux différentes plateformes de réflexions dans le cadre de la réforme du SDER (schéma de développement de l'espace régional) et du CWATUPE ou CODT suivant la nouvelle dénomination.

En 2018, toutes ces collaborations ou projets se poursuivront.

6. Fonds structurels européens FEDER – programmation 2014-2020

L'IBW a en 2014 assuré la tâche de coordination de l'ensemble des fiches-projets des opérateurs du Brabant wallon en créant une task-force pour créer des synergies entre les différents opérateurs et éviter ainsi les doublons tout en optimisant les chances de financement des différents projets. Différentes réunions et un important travail de coordination ont été réalisés par l'IBW afin de permettre à tous les opérateurs de rentrer leurs projets dans les délais impartis. De plus, l'IBW a assuré un service de conseil dans la rédaction des fiches en étant à la disposition des opérateurs durant tout le processus lié aux fonds structurels européens.

L'IBW est elle-même partie prenante dans une fiche projet portée par la Province. Nous avons acquis un entrepôt à Glimes et comptons transformer la zone en petit parc d'activité économique destiné aux artisans.

Evaluation 2017: l'entrepôt est loué à deux indépendants locaux, l'un maraicher, l'autre menuisier. Le développement d'un petit PAE est toujours d'actualité.

7. Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW)

Conscient que le secteur touristique est un secteur de développement économique à part entière, l'IBW a rejoint en décembre 2016 le CITW.

Le CITW regroupe aujourd'hui les 8 intercommunales de développement économique wallonnes, IDETA, IGRETEC, BEP, SPI, IDELUX, IEG, IDEA et IBW. Il a pour mission d'organiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie. Ce travail s'effectue en réseau avec le CGT en charge de la politique touristique en Wallonie et les Intercommunales en charge de l'opérationnalisation de programmes et projets touristiques concrets.

On trouve différentes catégories de projets d'ingénierie opérationnelle et de développement de partenariats publics-privés développés par le CITW:

Les Plans qualité territoriaux, élaborés par

différents consultants privés, accompagnés dans leur analyse par l'expertise des différents membres du CITW et plus particulièrement de l'intercommunale active sur le territoire concerné. L'objectif de ces plans qualité est, en complément aux actions «qualité» sectorielles menées dans le cadre de la démarche «Wallonie Destination Qualité», d'améliorer la qualité dans les communes touristiques wallonnes en définissant les aménagements à y réaliser et les services touristiques à y développer. Un diagnostic du modèle touristique de la commune concernée a été établi (identité, image qu'elle renvoie, analyse de l'offre touristique: points forts et faibles,...), suite à quoi différentes options stratégiques et actions à mettre en œuvre sont proposées.

Les études: de faisabilité, qui analysent si un projet est techniquement faisable et économiquement rentable; sectorielles, territoriales et spécifiques à une filière de produit touristique ou stratégiques, qui étudient les potentialités de développement d'une filière ou d'un territoire touristique.

Les Guides de bonnes pratiques, outils méthodologiques élaborés à partir des études réalisées afin d'aider concrètement, par des fiches pratiques, les opérateurs dans la mise en œuvre d'actions thématiques (financement, aménagement des espaces publiques, animation ou traitement des façades par exemple).

C'est dans ce cadre que l'IBW a lancé en 2017 l'étude «schéma directeur touristique en Brabant wallon» qui permettra, outre un diagnostic des acteurs privés et publics du secteur, de déterminer des pistes d'actions et l'identification de segments touristiques à développer dans notre province. Cette étude a été confié à IDEA Consult et ses résultats devraient être connus début de l'année 2018.

L'IBW prolonge donc sa mission de développeur économique en offrant aux entreprises du secteur touristique un accueil plus poussé, à l'instar des entreprises des autres secteurs.

Le secteur touristique étant un secteur économique d'avenir, cette mission sera encore développée en 2018 par l'accueil de nouveaux investisseurs et de nouvelles études afin de déterminer les opportunités d'attirer ces derniers en Brabant wallon.

B. CONCLUSIONS

Le présent plan stratégique met en évidence les nombreuses actions menées par l'IBW dans le domaine de l'expansion économique et du développement territorial.

Certaines de ces actions sont au long cours et prennent, tels les contournements ou les nouvelles zones d'activité économiques, plusieurs années avant d'arriver à la phase de réalisation.

Les projets de création de zones d'activité économique sont non seulement mis en exergue mais également les solutions mises en œuvre afin de poursuivre l'accueil de nouvelles entreprises sur notre territoire étant donné la raréfaction des terrains à vocation économique.

Anticipant les délais de mise en œuvre, pas moins de 10 dossiers de création de nouvelles zones d'activités ont été initiés, dans certains cas, et c'est une première, par la Région elle-même.

Afin de maintenir un rythme d'implantation de PME/PMI nouvelles ou en croissance dans notre Province, nous intensifions la politique d'accueil centrée sur la location d'immeubles érigés en collaboration avec le département wallon chargé de l'économie. Nous avons mis la priorité sur l'acquisition de sites existants. En 2017, le SPF

Finance a pu intégrer ses nouveaux bureaux sur le site Peugeot Nivelles, entièrement rénové sous la houlette de l'IBW. Nous poursuivons également la réflexion sur la mise en œuvre des 4000 m² de bureaux et entrepôts restants. Ceux-ci deviendront, après rénovation, un centre d'entreprises.

Dans le cadre de ses projets, l'IBW s'inscrit clairement dans la dynamique régionale visant à promouvoir les énergies « vertes » et à réduire l'empreinte écologique. Pour preuve, citons la réalisation de halls-relais basse énergie à Saintes et Perwez, la mutualisation des services dans le cadre de la copropriété, la pose de 748 panneaux photovoltaïques au sein du Einstein business center ou encore la rénovation du bâtiment le Mazerin suivant le principe du cradle to cradle. Nous sommes également partie prenante de l'initiative « wind 4 Wallonia ». Dans les prochaines années, d'autres projets « éoliennes » pourraient se concrétiser.

L'IBW met également tout son savoir-faire dans le développement de projets au service de la population des 27 communes de la Province, via notamment l'assistance à maîtrise d'ouvrage de même que la construction et la gestion du crématorium. Nous envisageons une réflexion sur la revitalisation des centres urbains. C'est également là tout le sens de l'engagement de l'IBW pour les années à venir.



**IL FAUDRAIT
M'ENVOYER LA
PHOTOS**

Centre Monnet

SERVICE COMMUNICATION

PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL
2017 - 2018 - 2019
Evaluation 2017 - PERSPECTIVES 2018



A. COMMUNICATION GENERALE

Preamble

L'année 2017 a été marquée par l'annonce de la fusion entre l'IBW et l'IECBW à partir du 1er janvier 2018.

Cet événement aura un impact considérable sur les projets de communication futurs et l'organisation du service dédié. Ces aspects seront définis dans les mois à venir, notamment à travers un plan de communication interne et un plan de communication externe communs avec l'IECBW.

L'actuel plan stratégique n'intègre donc pas encore les projets qui seront menés dans la nouvelle structure in BW. Il mentionne toutefois les adaptations envisagées dans le cadre de la fusion pour les projets existants.

Notons que plusieurs actions de communication liées à la fusion ont déjà été menées ou initiées en 2017, conjointement avec le service communication de l'IECBW :

- une conférence de presse pour annoncer la fusion a été organisée le 31 mai 2017 au Einstein Business Center ;
- un séminaire interne pour définir les valeurs, les missions et la vision d'in BW s'est tenu le 23 juin 2017 avec l'ensemble des responsables hiérarchiques ;
- une newsletter dédiée à la fusion a été créée à l'attention des membres du personnel (Cf. infra) ;
- conception d'un nouveau logo et d'une charte graphique (septembre) ;
- organisation d'une réunion d'information avec l'ensemble des mandataires provinciaux et communaux du Brabant wallon (25 octobre) ;
- atelier interne de réflexion avec les responsables hiérarchiques (26 octobre) ;
- fusion des sites internet et réseaux sociaux (décembre) ;
- campagne de sensibilisation grand public (décembre) ;
- organisation d'une réunion d'information au personnel des deux intercommunales réunies (décembre) ;
- organisation d'une conférence de presse en vue de la fusion effective (décembre) ;
- ...

Le site internet

En 2016, nous avons mis en ligne un nouveau site web correspondant beaucoup mieux aux standards actuels: nouvelle charpente graphique, nouvelle arborescence, «responsive design» pour une lecture optimale sur «smartphones», tablettes, etc. Ce site a réellement modernisé notre image.

› **Evaluation 2017** : une moyenne de 348 visites (sessions) par jour ont été enregistrées soit 248 visiteurs (utilisateurs) différents chaque jour. Notre audience est en hausse, ce qui s'explique notamment par le fait que la plupart de nos news sont partagées sur nos comptes Facebook, Twitter et LinkedIn avec renvoi à notre site web. Outre la homepage, les rubriques les plus populaires sont les suivantes: parcs à conteneurs, calendriers des collectes de déchets, emploi. Plusieurs nouvelles rubriques ont vu le jour en 2017: lutte contre le dumping social, aides à l'investissement, politique de rachat de biens existants, conteneurs enterrés pour ordures ménagères et organiques,...

› **Plan 2018-2019** : dans le cadre de la fusion, un nouveau site web va être développé afin de regrouper les secteurs d'activité de l'IBW et de l'IECBW.

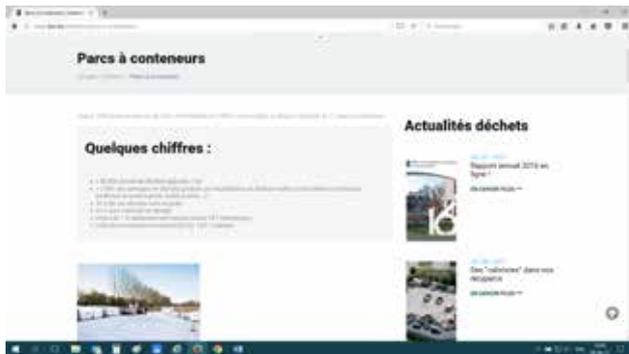
Les réseaux sociaux

Après Facebook et Twitter en 2012, l'IBW a mis en ligne son compte LinkedIn en avril 2016. Ces comptes sont alimentés régulièrement afin de promouvoir nos inaugurations, «portes ouvertes», actions de sensibilisation,... ou de relayer des articles de presse et informations diverses traitant de nos activités.

› **Evaluation 2017** : nous sommes suivis par 335 abonnés sur Facebook, 576 sur Twitter et 108 sur LinkedIn, (statistiques relevées en août 2017). Certaines de nos news sont suivies par plusieurs centaines voire milliers d'internautes en quelques heures, ce qui démontre l'intérêt de développer notre communication sur ces réseaux sociaux.

› **Plan 2018-2019**: les comptes de l'IBW et de l'IECBW fusionneront le 1^{er} janvier 2018. Le futur service communication d'in BW aura pour objectif d'améliorer le positionnement et d'élargir la communauté de la nouvelle intercommunale sur les réseaux sociaux. Une véritable fonction de webmaster / community manager pourrait être créée à cette fin.

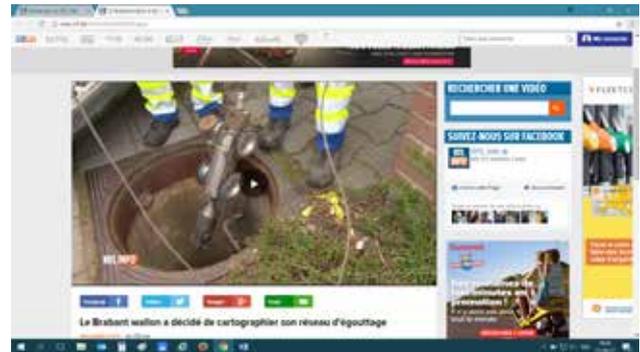
• visite de S.A.R. le Prince Laurent à la station de la Vallée de la Dyle (avril).



La page la plus visitée sur notre site web



notre compte Twitter



Brabant wallon : 1.700 km d'égouts vont être cartographiés



21 mars 2017 10:53 | Brabant wallon



Communication avec la presse

Nos relations avec la presse (locale, grand public et/ou économique) sont menées dans un esprit d'ouverture et de transparence. Nous mettons un point d'orgue à répondre aux demandes des journalistes dans les meilleurs délais et faisons preuve de proactivité en leur suggérant régulièrement des sujets de reportages, interviews, visites de sites, ...

- › **Evaluation 2017**: nous avons notamment proposé aux journalistes les sujets suivants :
- cadastre et cartographie des égouts (février) ;
 - visite du chantier de la station d'épuration de Oisquerq et de la station de la Vallée du Hain dans l'émission « Quel temps » diffusée sur la RTBF (mars) ;
 - visite du Centre de transfert et de prétraitement des déchets à Mont-Saint-Guibert (avril) ;



D'autres sujets seront traités avant la fin de l'année: biométhanisation à la station de la Vallée de la Dyle et collaboration avec la société Firmenich, fin des travaux et début de la promotion au parc d'activité économique de Hélécinne, fin des travaux d'infrastructure au China Belgium Technology Center à Louvain-la-Neuve, double bassin d'orage à Wavre, etc..

› **Plan 2018-2019:** les journalistes semblent demandeurs pour que nous leur soumettions des sujets à traiter. Le principe se poursuivra donc dans les années à venir et sera élargi à la problématique de la production et de la distribution d'eau.

Brochures

› **Evaluation 2017:** une nouvelle brochure a vu le jour en mai. Celle-ci se présente sous la forme d'une farde reprenant 11 fiches présentant les différents métiers de l'IBW. Cette farde a été jointe au rapport annuel 2016.



› **Plan 2018-2019:** au 1^{er} janvier 2018, la plupart des brochures de l'IBW seront désuètes et devront être redéclinées en fonction de la nouvelle charte graphique d'in BW. Il s'agira d'un vaste programme qui sera vraisemblablement mené en plusieurs phases. La même remarque vaut pour de nombreux autres supports: totems promotionnels, panneaux d'accueil, banderoles, drapeaux, courrier en-tête, vêtements de travail, cartes de visite, panneaux d'exposition,...

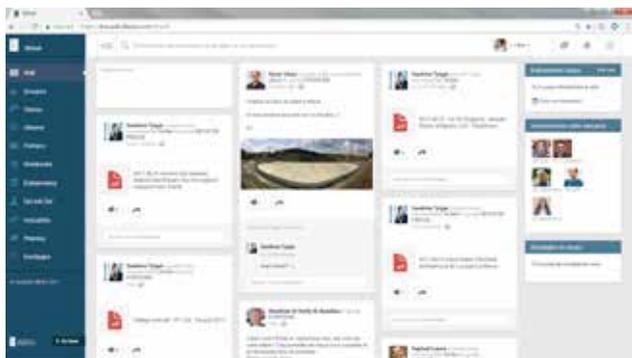
Communication interne

En 2016, nous avons initié un nouveau projet visant à faciliter l'échange d'informations au sein de l'IBW et à fédérer les équipes. Pour ce faire, nous avons opté pour un outil en ligne, à savoir un intranet social et collaboratif (réseau social d'entreprise).

› **Evaluation 2017:** le 13 mars, nous avons lancé la plateforme «IBWall». Ce lancement a été soutenu par une campagne de communication interne composée de différents supports:

- un e-mail d'invitation à rejoindre le réseau a été envoyé à chaque membre du personnel;
- des affiches ont été apposées dans tous les sites de l'IBW;
- chaque membre du personnel a reçu un tapis de souris avec le visuel de l'affiche;
- un groupe de référents a été créé pour accompagner les collègues lors de leurs premiers pas sur la plateforme. Ces référents (16 au total issus des différents services et départements) ont été formés à l'utilisation d'IBWall et constituent des relais utiles pour le suivi du projet.





La plateforme fonctionne correctement et a été favorablement accueillie. Les premières statistiques d'utilisation affichent des résultats plutôt positifs, sachant qu'un outil de ce type requiert une période plus ou moins longue en termes d'« adoption », en fonction des profils d'utilisateurs. L'outil statistique nous permet d'affirmer qu'après 5 mois d'utilisation, plus de la moitié des membres consultent régulièrement IBWall.

IBWall comptabilise, au 1^{er} septembre 2017, 272 comptes d'utilisateur et une vingtaine de groupes thématiques. La plupart d'entre eux sont « publics » (accessibles à tous) et proposent des contenus de communication interne. Plusieurs groupes ont aussi été créés pour la gestion de projets spécifiques et sont en mode « confidentiel » (accessibles par un groupe de personnes en particulier).

Il était initialement prévu que la plateforme IBWall soit complétée par une « newsletter » interne en pdf et imprimable. Ce projet ne s'est pas concrétisé en 2017 pour des raisons liées à la fusion IBW-IECBW. En effet, une newsletter interne dédiée exclusivement à la fusion et intitulée « Trait d'union » a été créée en juin 2017. Celle-ci a pour objectifs d'informer régulièrement tous les membres du personnel sur les modalités de la fusion et de présenter, au fil des numéros, les principales activités des deux intercommunales, pour une meilleure connaissance mutuelle.

Cette newsletter de 4 pages au format A4 paraît toutes les six semaines depuis le mois de juin 2017 et est envoyée par voie postale au domicile des agents. Sa publication sera effective jusqu'au moment de la fusion en janvier 2018, après six numéros.

► **Plan 2018-2019 :** en 2018, la plateforme IBWall s'ouvrira aux collaborateurs de l'IECBW, pour qui de nouveaux comptes/profils seront créés. Le design et le nom d'IBWall seront adaptés en fonction de la nouvelle charte graphique d'in BW. L'outil statistique va par ailleurs être amélioré afin de pouvoir analyser au mieux les comportements des utilisateurs et adapter les contenus en conséquence.

Concernant la publication d'une newsletter interne après les six numéros de « Trait d'union », la question sera examinée ultérieurement dans le cadre de la rédaction du plan de communication interne d'in BW.

NEWSLETTER N° 2 - Août 2017

TRAIT D'UNION

IECBW — IBW >> in BW

Bienvenue dans ce deuxième numéro de "Trait d'union", votre journal d'information consacré à la fusion et à la mise en œuvre de notre future entité commune "in BW".

Vous l'avez lu dans le premier numéro : la fusion entre IBW et IECBW ne réussira que si chacun d'entre nous se l'approprie et y apporte sa contribution.

Dans cette optique, une étape importante a été franchie le 23 juin dernier lors d'un atelier-rencontre entre les responsables hiérarchiques des deux intercommunales. L'objectif était de faire connaissance, de découvrir nos métiers respectifs et de débiter une réflexion devant mener à la construction d'une nouvelle identité avec une culture d'entreprise commune.

Cette matinée a été une totale réussite. Nous avons été particulièrement satisfaits de la facilité avec laquelle les échanges ont été initiés et même agréablement surpris de remarquer que nous partageons des valeurs identiques : esprit d'équipe, respect, service et satisfaction du client... De quoi entrevoir notre fusion avec enthousiasme et sérénité !

La réflexion, menée par les responsables hiérarchiques, se poursuivra en octobre prochain. L'atelier sera animé par un coach externe afin de fédérer chacun des responsables autour du projet en mettant leurs idées au service de notre charte des valeurs commune. Nous vous proposerons ensuite de vous joindre à cette réflexion.

CALENDRIER PARTAGÉ

Les dates et les étapes-clés vers la fusion :

Début septembre	Choix du logo - sondage auprès du personnel.
Mi-octobre	Approbation du dossier de fusion par les Conseils d'administration de IBW et de IECBW.
Fin octobre	Atelier de réflexion avec les responsables hiérarchiques, en vue de dégager une vision et des valeurs communes pour le projet.
23 octobre	Dépôt du dossier de fusion au Tribunal de commerce.
25 octobre	Présentation du projet aux mandataires communaux.
Début décembre	Décision de fusion (acte notarié - nouveaux statuts et nouvelle définition de l'objet social) aux Assemblées générales extraordinaires avec prise d'effet au 1 ^{er} janvier 2018.
Mi-décembre	Information au personnel des deux intercommunales réunies + conférence de presse.
1^{er} janvier 2018	IBW et IECBW sont officiellement réunies sous l'appellation "in BW".

Bonne lecture !

Baudouin le Hardy de Beaulieu,
Directeur général de IBW

Alain Gillis,
Directeur général de IECBW

Redaction : Sandrine Tytgat (IBW), Raphaël Latour (IBW), Nathalie Swaelens (IECBW), Coralie Roekens (IECBW) - [Site en ligne et impressions](#) - One to One communication - [Blog](#) - IBW/IECBW - [Espace associables](#) - Baudouin le Hardy de Beaulieu, Rue de la Belgique 10, 1400 Nivelles.

B. COMMUNICATION SPECIFIQUE

GESTION DES DECHETS

Actions de sensibilisation avec la Copidec

Nous avons, comme les précédentes années, poursuivi notre collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en menant des actions de sensibilisation coordonnées sur l'ensemble du territoire wallon.

Salon des mandataires

Comme l'année passée, le stand présentait les métiers des intercommunales en illustrant la prévention, le tri, les collectes et le traitement des déchets. Un focus sur les déchets spéciaux des ménages porté par le slogan «Les produits dangereux, je m'en passe», était illustré par des supports et vidéos remplis de trucs et astuces pour encourager l'usage de produits naturels respectueux de la santé et de l'environnement.

Collectes de livres, de vélos et de jouets

Au vu du bilan mitigé des deux premières éditions, la décision de ne pas organiser cette année de collecte de livres a été prise d'un commun accord avec les autres intercommunales. Nous mettons en place des projets en vue d'améliorer la redistribution des livres collectés sur nos recyparcs.



La collecte des vélos du 23 avril a remporté l'adhésion des citoyens. L'IBW a récolté 599 vélos sur les 17 parcs à conteneurs. Cette opération avait pour objectif de promouvoir le réemploi. D'un point de vue social, elle permettra aux associations présentes dans les parcs de prolonger la vie de ces vélos. Ont ainsi pris part à l'édition 2017: Le Repair café de Braine-Le-

Comte, La Ressourcerie Fol 'Fouille de Braine-l'Alleud, R.App.El, l'asbl Cyclo, La Ressourcerie de la Dyle, Pro vélo, Le Cordiante, le Gracq de Wavre, Ifapme de Perwez, le Repair Vélos de Jodoigne, la commune de Walhain.



Notre collecte de jouets connaîtra sa 15^{ème} édition le 21 octobre 2017. Celle-ci est en cours de préparation au moment de rédiger ces lignes. Nous attendons, comme les années précédentes, à récolter plusieurs milliers de jouets qui, avec l'aide de nos partenaires habituels (CPAS, magasins de seconde main, asbl, ...) feront, une fois encore, le bonheur des enfants issus de milieux défavorisés lors de la prochaine Saint-Nicolas, ou encore dans les maisons d'accueil, les crèches, ...

Campagne de prévention « déchets spéciaux des ménages »

Nous avons débuté l'année en accueillant sur le recyparc de Chaumont-Gistoux la grande gagnante de notre concours en ligne « les produits d'entretien agressifs, je m'en passe! »

En testant ses connaissances avec notre jeu-concours, Madame Bataille a remporté un pack de produits et ustensiles pour un entretien de la maison respectueux de l'environnement.

Toujours dans le cadre de la prévention «DSM», notons aussi la création d'une page Facebook: plateforme de partage d'astuces et bonnes recettes à utiliser au quotidien, avec parution de fiches pratiques donnant des alternatives aux produits dangereux.

Durant l'action de sensibilisation «Printemps sans pesticides, qui a eu lieu du 20 mars au 20 juin,

et à l'occasion de l'interdiction de la vente du Glyphosate entrée en vigueur le 1er juin 2017, nous avons encouragé les citoyens à se débarrasser de leurs produits phytopharmaceutiques en leur offrant des sachets de semences de fleurs sauvages mellifères.

Une campagne radio comprenant 3 spots abordant le thème des produits dangereux a été diffusée durant les mois de mai et de novembre.

Perspectives 2018 – 2019

Les actions prévues en 2018 sont :

- Présence au Salon des Mandataires de février 2018
- Collectes de vélos (avril), jouets (octobre) et des livres (juin 2018)

Nous avons également comme projet, avec la Copidec, de créer un web magazine qui serait associé à une plate-forme spécifique axée sur des messages à destination du public, orientés sur la prévention (gaspillage alimentaire et Zéro déchets) et l'expertise commune des intercommunales.

En parallèle, des vidéos sous forme de mini reportages «trucs et astuces» seraient développées et diffusées via la chaîne «You Tube».

Actions de sensibilisation avec Fost Plus

Calendrier des collectes

Le calendrier 2017 des collectes sélectives de déchets a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la zone IBW (Brabant wallon + Braine-le-Comte) en décembre 2016.



La version spécifique, destinée aux logements multiples de Louvain-la-Neuve, a été remise au Service Environnement de la Ville en août 2017. Cette version est désormais également disponible en anglais vu la population très

hétéroclite du campus de l'UCL.

De septembre à décembre, nous mettrons sur pied la version 2018 de notre traditionnel calendrier en collaboration avec les différentes Administrations communales.

Animations lors de manifestations locales (roadshow)

Les communes et associations du Brabant wallon continuent à nous solliciter afin de bénéficier du camion interactif (Roadshow) sur le tri des PMC. Celui-ci s'est rendu sur une dizaine de manifestations locales d'avril à novembre 2017 : fêtes de l'environnement, braderies, animations scolaires, etc...

Cette action nous permet d'aller au contact direct du consommateur/producteur de déchets. Des animateurs encadrent les participants, leur donnent des conseils sur la qualité de leur tri et leur remettent une boîte à tartines afin d'inclure, dans leur discours, le message de la prévention des déchets.

Après chaque animation, un bilan est dressé (nombre de participants, erreurs les plus fréquentes, ...); ce qui nous permet de mettre le doigt sur les erreurs récurrentes et ainsi orienter notre communication les années suivantes.

Sensibilisation dans les écoles

Après avoir créé une base de données reprenant les adresses emails des établissements scolaires situés dans le Brabant wallon (et à Braine-le-Comte), nous avons envoyé un mailing, ainsi qu'un courrier, afin de promouvoir les animations mises à disposition des écoles qui le souhaitent, avec un rappel sur le matériel de tri qui est leur est proposé afin d'organiser le tri au sein de leur établissement.

Par ailleurs, avec la collaboration de Fost Plus, nous avons actualisé le site «tricolore.be» afin de proposer des outils logistiques (corbeilles et poubelles de tri), des supports de communication (affiches de sensibilisation, affiches de tri, autocollants et brochure de sensibilisation pour le personnel d'entretien), mais aussi des astuces pratiques, afin d'aider à améliorer la qualité du tri des PMC et papiers-cartons. Cela dans le but d'inciter les établissements scolaires à participer

ses activités de collecte et traitement des tailles d'ifs sur l'ensemble du territoire belge, à cause de l'existence de nouvelles solutions moins onéreuses.

Etant donné qu'il n'existe plus de débouchés pour cette collecte spécifique, elle a donc été abandonnée.

› Plan 2018-2019:

- Collectes annuelles des bâches agricoles sur nos 17 recyparcs, ainsi qu'à l'UVE de Virginal et dans notre centre de tri de Mont-St-Guibert.
- Lancement d'une nouvelle campagne de sensibilisation sur le thème «Remorque bâchée, nature préservée».

C. COMMUNICATION SPECIFIQUE - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Village de l'eau et communication Aquawal

Lors du Salon des mandataires de février 2016, à l'initiative d'Aquawal, l'ensemble des intercommunales du secteur de l'eau se sont regroupées au sein d'un véritable «Village de l'eau». L'IBW était bien entendu représentée dans ce village permettant de mettre en valeur nos métiers et installations au regard de l'ensemble des mandataires et agents communaux.

- › **Evaluation 2017:** le stand des opérateurs de l'eau au salon des mandataires a été reconduit dans sa configuration «Village de l'eau».



- › **Plan 2018-2019:** avec la fusion, nous allons renforcer notre investissement au sein de ce «Village de l'eau» (participation au cocktail avec les mandataires, permanences sur le stand,...) tout comme dans l'ensemble des actions menées par Aquawal.

Pour preuve, nous accueillerons une réunion de la cellule communication d'Aquawal à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle le 30 novembre 2017. Il y sera notamment question de la réutilisation d'une brochure de l'AIVE intitulée «Le petit livre des toilettes» et de capsules à diffuser sur le web et les réseaux sociaux. Cette campagne aura pour objectif de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement et des cours d'eau en général en ne confondant pas les WC et les poubelles.



Autres sujets à l'ordre du jour: le Salon des Mandataires et les Journées wallonnes de l'Eau 2018 ainsi que la communication sur le thème de la gestion publique de l'assainissement autonome.

Festival du film documentaire «Eau et Climat»

Depuis 2014, l'IBW soutient le Festival International du Film «Eau et Climat» ayant lieu en février à Louvain-la-Neuve et dont l'objectif est de proposer une série de films documentaires sur la thématique de l'eau et du climat.

- › **Evaluation 2017:** l'édition 2017 a eu lieu du 20 au 23 février. Nous avons complété notre participation en parrainant la soirée de clôture du Festival (Soirée des Acteurs de l'Eau) le jeudi 23 février en collaboration avec l'IECBW: projection du film «Le sourcier des temps modernes» en présence de la réalisatrice et du «héros» du film, débat et cocktail à l'attention des mandataires du Brabant wallon et des acteurs du secteur de l'eau. Un spot présentant les métiers et réalisations de l'IBW en matière d'assainissement des eaux usées a été tourné dans ce cadre et a été projeté avant le film.



SOIRÉE DES ACTEURS DE L'EAU

ASSOCIATION
EAU ET CLIMAT
1978 2017

UCL
Université catholique
de Louvain

L'Aventure
scientifique
du Brabant wallon

IECBW
Intercommunale
de Brabant wallon

INVITATION
JEUDI 23 FÉVRIER 2017
LOUVAIN-LA-NEUVE

SOIRÉE DE CLÔTURE
FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM EAU ET CLIMAT

L'association Eau et Climat,
l'Université catholique de Louvain,
l'IECBW, l'IBW et leurs partenaires

ont le plaisir de vous inviter

le **jeudi 23 février 2017 à 19h30**
au **Cinéscope de Louvain-La-Neuve**

à la projection du film
«**Le Sourcier des Temps Modernes**»
de **Sylvie Boulloud** et **Nathalie Plicot**.

En présence d'**Alain Gachel**, le «sorcier»
et de **Sylvie Boulloud**, réalisatrice.

La soirée sera suivie d'un cocktail.

Parrainage

Le film «Le Sourcier des Temps Modernes» - Mot de passe: FIFEC2017

Les places étant limitées, les observations seront automatiquement clôturées une fois la salle comble. Placement libre.

Rajoutez-nous sur notre page facebook.

Le Sourcier des Temps Modernes

Alain Gachel sait que la pénurie des eaux de surface et des nappes profondes n'est pas une fatalité. Ses recherches lui font penser que sous les déserts se cache un cachet de géomatiques - Réserve d'eau, les aquifères. L'explorateur géomatique met au point un système révolutionnaire sous de la terre de ses savoirs pour localiser les réserves aquifères pour à les exploiter.

Son invention est vite repérée par le Département d'État américain, les agences de l'ONU qui interviennent au Darfour, dans le sud de la République en Irak, la découverte d'aquifères sauts des vies mais aussi redessine l'échiquier géopolitique.



- › **Plan 2018-2019:** la nouvelle intercommunale in BW regroupera les métiers de la production / distribution de l'eau et de l'assainissement. A ce titre, celle-ci poursuivra voire même renforcera sa collaboration avec les organisateurs du festival lors des futures éditions. Notre parrainage de la soirée de clôture sera probablement reconduit et les films de présentation de l'IBW et de l'IECBW seront fusionnés.

Journées Wallonnes de l'Eau

Chaque année, nous avons à cœur de nous investir durant ces journées de sensibilisation en ouvrant aux écoles et au grand public plusieurs de nos stations d'épuration.

- › **Evaluation 2017:** les JWE ont eu lieu du 18 mars au 2 avril 2017. Au total, nous avons accueilli 551 visiteurs dans les stations d'épuration de Nivelles, Chastre, Ittre-Virginal, Orp-le-Grand, Waterloo, Ramillies-Bomal, la Vallée de la Dyle, Tubize et Grez-Doiceau. Nous remarquons cependant une diminution du nombre de visiteurs depuis 2014.



› **Plan 2018-2019:** nous poursuivons notre investissement dans ces journées de sensibilisation. Avec la fusion, une réflexion plus complète pourra être faite puisque nous allons être en mesure d'ouvrir des installations couvrant l'intégralité du cycle de l'eau. Une manière de redynamiser l'opération et d'attirer davantage de visiteurs.

Classes d'eau

La date du 28 octobre 2016 est à marquer d'une pierre blanche pour notre projet «classes d'eau» mis sur pied en collaboration avec l'IECBW! En effet, les premiers élèves ayant suivi l'intégralité du cursus de cinq ans (de la 2^{ème} à la 6^{ème} primaires) ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie intitulée «Apothé'EAU'se» en présence du représentant de M. le Ministre wallon de l'Environnement, des autorités de l'IBW et de l'IECBW, des représentants des Rotary (qui nous soutiennent depuis toujours dans ce projet) mais aussi des autorités communales, des directions de l'ensemble des écoles participantes, de la presse, ... Chaque élève s'est vu décerner le titre honorifique d'«Hydro-citoyen - Ambassadeur de l'Eau» avant d'assister à une pièce de théâtre centrée sur le thème de l'eau.

› **Evaluation 2017:** à la suite de cette échéance importante et symbolique, le programme s'est évidemment poursuivi. Quelques chiffres: 4.544 élèves enregistrés depuis 2013 soit 231 classes et 21 écoles. En 2017: 68 stages (classes) ont été donnés de janvier à juin et le planning de nos deux classes affiche presque complet jusqu'en décembre.

Cette réussite nous a incités à participer au Prix belge de l'énergie et de l'environnement – EE Awards 2017. Nous avons introduit un dossier dans la catégorie «Sustainable Education Award» et avons été nominés lors de la cérémonie de remise des prix le 8 juin 2017 sur le site de «Tour & taxis» à Bruxelles.



› **Plan 2018-2019:** le programme se poursuivra. Nos deux classes affichant complet, nous n'avons pas l'opportunité d'accueillir des écoles supplémentaires. Peut-être aurons-nous l'occasion d'ouvrir l'une ou l'autre classe(s) supplémentaire(s) dans d'autres zones du Brabant wallon dans un avenir plus ou moins rapproché.

Brochure «eaux pluviales»

Depuis février 2017, nous collaborons avec le Contrat de rivière Senne à la rédaction d'une brochure sur le thème de la gestion des eaux de pluie. Cette brochure, qui sera imprimée fin 2017 – début 2018, se présentera sous la forme d'un guide pratique à l'attention des riverains.

D. COMMUNICATION SPECIFIQUE - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La plupart des actions spécifiques à ce secteur d'activité sont menées directement par le Département économique dans sa mission d'animation économique: participation à des salons, organisation de séminaires, formations, petits-déjeuners à l'attention des entreprises du Brabant wallon, rédaction de newsletters,... (voir section «Département économique»).

› Evaluation 2017 :

Le Service communication a apporté sa contribution dans les dossiers suivants (notamment) :

Newsletters



Mise en page et mise en ligne sur le site web de l'IBW, des newsletters à l'attention des entreprises du Brabant wallon. Deux numéros ont été diffusés au moment de rédiger ces lignes: mars et juin 2017: nouvelles immobilières, aides publiques et incitatifs financiers, interviews, nouvelles et informations diverses, dates à retenir,... Chaque newsletter est également partagée sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn). Deux autres numéros seront mis en ligne avant la fin de l'année 2017.

Signalétique Centre Monnet

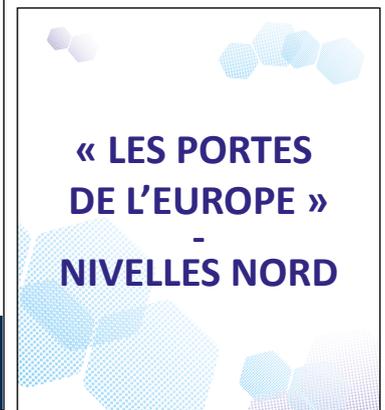


Afin d'améliorer la visibilité de l'IBW sur ce site emblématique, nous y avons lancé un projet de signalétique: logos sur le muret au rond-point de la N4 (placés en février 2017) mais aussi totem promotionnel à l'entrée du site et affichage au poste de garde. Le projet a toutefois été mis en suspens car nous avons jugé inutile de le finaliser alors qu'un nouveau nom et un nouveau logo seront d'application au 1^{er} janvier 2018.

Signalétique autoroutes



Signalétique SPW



Signalétique IBW

Le Service Public de Wallonie a initié en mars 2017 une nouvelle démarche visant à afficher l'attractivité économique du territoire wallon au moyen d'une signalisation des parcs d'activité économique aux sorties des autoroutes. L'IBW a été chargée de fournir les éléments graphiques qui apparaîtront sur les futurs panneaux signalant les parcs de Nivelles Sud, Nivelles Nord, la Vallée du Hain et Tubize - Saintes.

Insertions promotionnelles

- Janvier : annuaire du Cercle du lac à Louvain-la-Neuve ;
- Février : dossier consacré aux pouvoirs locaux dans La Libre Belgique et la Dernière Heure à l'occasion du Salon des Mandataires ;
- Mars : jogging ELA (lutte contre les leucodystrophies) à Wavre.

L'IBW

L'Intercommunale du Brabant wallon, votre partenaire économique et environnemental depuis 50 ans



À la recherche d'un laboratoire, de bureaux ou d'un entrepôt aux portes de Bruxelles? Nous mettons à votre disposition des terrains et bâtiments dans les 9 parcs d'activité économique que nous gérons: architecture soignée, cadre agréable, accès facile mais aussi accompagnement de votre projet (aides à l'investissement, à l'emploi, à la recherche et au développement,...).



Aujourd'hui, ce sont 1.200 entreprises (soit plus de 31.000 emplois directs) qui sont implantées dans les parcs de l'IBW. Pourquoi ne pas les rejoindre à Nivelles Sud (45 ha), Hélécinne (7 ha) ou Tubize II (65 ha)?

Notre rôle est également de mettre des infrastructures d'accueil à la disposition de start-ups, spin-off, PME et TPE. Au total, ce sont 80.000 m² de bureaux, entrepôts et laboratoires que nous louons aux entreprises.

NOUVEAU!
Le Centre Monnet dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve: laboratoires de recherche, bureaux, centre de conférence,... Le cadre de travail est exceptionnel à proximité immédiate de la N4 et de la E411.

Le Mazerin Business Center à Genval: bureaux contemporains (à partir de 18 m²) dans un bâtiment entièrement rénové suivant les standards passifs, environnement boisé, proximité immédiate des gares de Genval et La Hulpe.

Grâce aux services partagés (accueil, courrier, salles de réunion, restaurant d'entreprise, etc.), nous vous aidons à vous concentrer sur le développement de votre activité, et ce, à des conditions flexibles et avantageuses.








Intercommunale du Brabant wallon - IBW
Rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles
Tél.: 067/21.71.11 - Fax: 067/21.69.28
economique@ibw.be - www.ibw.be





La Libre Belgique

Date : 16/02/2017 Page : 9 in Pouvoirs Locaux Periodicity : Daily Journalist : ...	Circulation : 41500 Audience : 175200 Size : 619 cm ²
---	--

L'Intercommunale du Brabant wallon

UNE ANNÉE 2017 PLEINE DE PROJETS

Depuis 1966, l'IBW est le partenaire économique et environnemental de la Province du Brabant wallon et de ses 27 Communes.



L'Intercommunale du Brabant wallon est le partenaire économique et environnemental de la Province du Brabant wallon et de ses 27 Communes. Elle gère 9 parcs d'activité économique, 100 000 m² de bureaux, 100 000 m² d'entrepôts et 100 000 m² de laboratoires. Elle accompagne les entreprises dans leur développement et leur croissance.

- 1 PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
- 100 000 m² BUREAUX
- 100 000 m² ENTREPÔTS
- 100 000 m² LABORATOIRES
- 100 000 m² CENTRES DE CONFÉRENCE
- 100 000 m² CENTRES DE RECHERCHE
- 100 000 m² CENTRES DE FORMATION
- 100 000 m² CENTRES DE CULTURE
- 100 000 m² CENTRES DE LOISIRS
- 100 000 m² CENTRES DE SPORTS
- 100 000 m² CENTRES DE SANTÉ
- 100 000 m² CENTRES DE BIEN-ÊTRE
- 100 000 m² CENTRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION NUMÉRIQUE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION SOCIALE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION ALIMENTAIRE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION MOBILITÉ
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION CULTURELLE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION ÉDUCATIVE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION SPORTIVE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION ARTISTIQUE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION MÉDIATIQUE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION SCIENTIFIQUE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION INNOVATION
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION ENTREPRENEUR
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION CREATIF
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION DIGITAL
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION SMART
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION GREEN
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION BLUE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION BROWN
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION GREY
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION BLACK
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION WHITE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION GOLD
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION SILVER
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION BRONZE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION IRIDIUM
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION PLATINE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION DIAMANT
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION COQUELICOT
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION CHOCOLAT
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION MIEL
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION FROMAGE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION VINO
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION BIÈRE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION CAFÉ
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION CHOCOLAT
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION MIEL
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION FROMAGE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION VINO
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION BIÈRE
- 100 000 m² CENTRES DE TRANSITION CAFÉ

© auproress - +32 2 514 64 91 - info@auproress.be - www.auproress.be

Plan 2018-2019 :

- Stand au Salon des Mandataires avec Wallonie Développement ;
- Présence au Salon international de l'immobilier (MIPIM) ;
- Organisation de cycles de conférences, petits-déjeuners, événements networking... à l'attention des entreprises du Brabant wallon ;
- Diffusion d'une newsletter trimestrielle à l'attention de ces entreprises ;

- Insertions promotionnelles dans différents journaux, annuaires, revues thématiques, ... ;
- Centre Monnet : finalisation du projet de signalétique et mise en ligne d'une visite virtuelle, enrichissement de la rubrique spécifique sur notre site web, ... ;
- Placement des panneaux indiquant les parcs d'activité économique aux sorties des autoroutes ;
- Campagne de communication / promotion au parc d'activité économique de Hélécinne ;
- ...

EMAS

PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL
2017 - 2018 - 2019
Evaluation 2017 - PERSPECTIVES 2018



A. BILAN ENVIRONNEMENTAL 2017

Le Système de management environnemental

En 2017 le système de management environnemental s'applique à 56 sites, dont 55 sites EMAS + 1 site ISO 14.001 (le Crématorium).

Tous les sites répondent aux grandes lignes de la politique environnementale de l'IBW et font parti du programme d'amélioration environnementale continue.

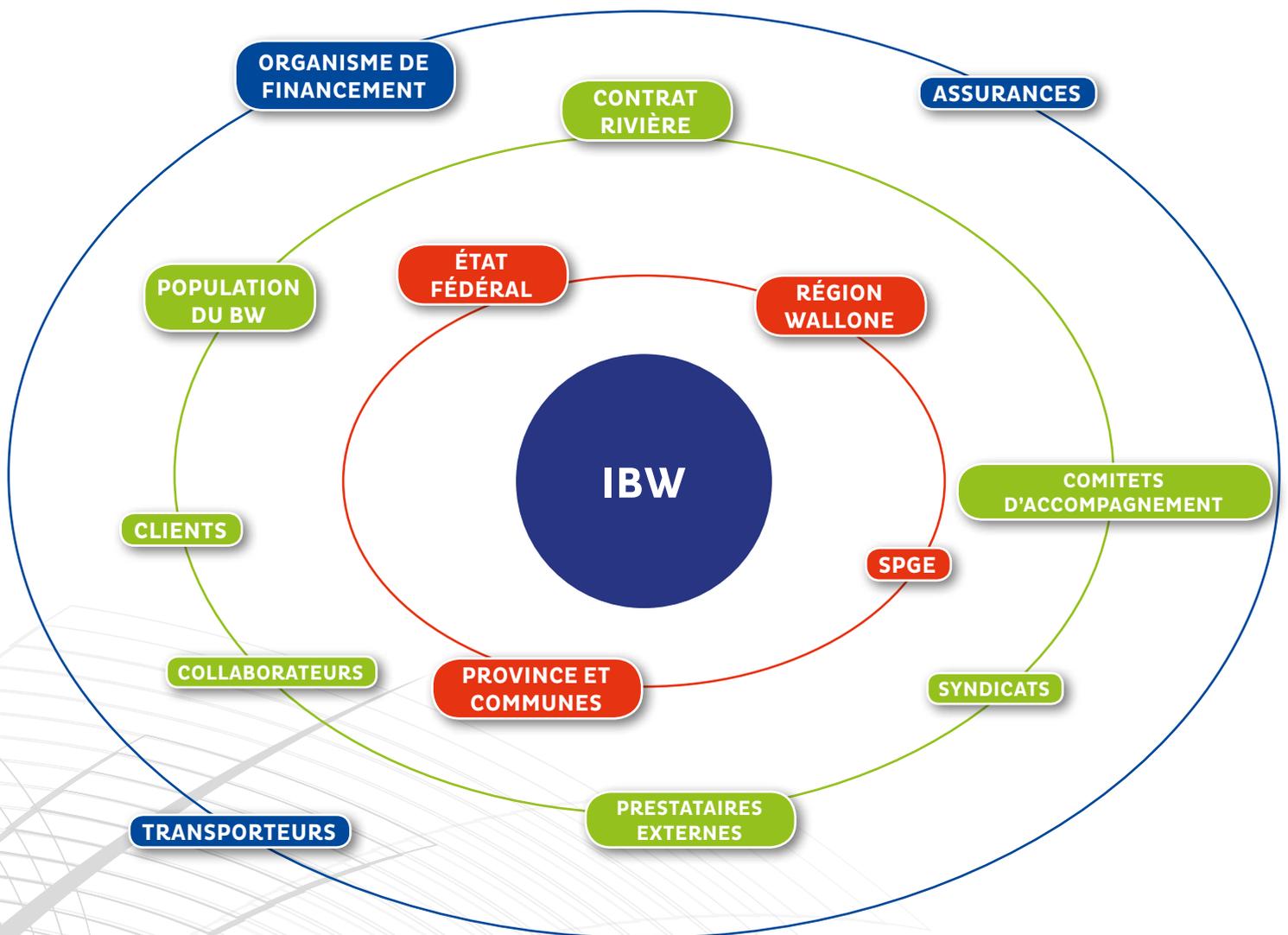
Le défi de 2017 est la certification du SME suivant la nouvelle norme ISO 14.001/2015.

La nouvelle norme propose un autre regard sur la gestion environnementale et ambitionne entre autre la simplification de la documentation.

En termes de travail à fournir, tous les départements ont dû s'atteler à une tâche assez consistante, surtout que la compréhension et l'interprétation de la norme a nécessité plusieurs séances de formation. Chaque formateur a donné sa propre interprétation de la norme, ce qui n'a pas facilité notre travail.

Concrètement, nous avons dû :

- Définir clairement le contexte de l'Intercommunale, par rapport à sa politique environnementale
- Identifier les parties prenantes et définir les degrés d'interaction avec l'intercommunale, en termes d'impactant / impacté. Donner ensuite priorité à certaines parties prenantes dont les exigences sont considérées comme exigences légales :



Légendes illisibles!!!!

- Identifier les risques et les opportunités par secteur d'activité et faire un plan d'actions par département et au niveau général de l'IBW
- Faire l'analyse du cycle de vie par département et par activité
- Réaliser les schémas des activités gérées par le SME par «Processus» : 6 processus : management, gestion du SME, communication, maîtrise opérationnelle, situations d'urgence, conformité

Lors de l'audit externe de septembre (du 4 au 21 septembre) le SME était mis en conformité avec la nouvelle norme.

Les Contrôles

L'audit interne

33 audits sont prévus dans le programme d'audit de 2017 et à la date du présent rapport, 21 audits sont déjà faits. Aucune non-conformité majeure n'a été identifiée.

Les remarques sont suivies au niveau de la coordination générale, mais également au niveau des départements.

La Revue de direction

Tenue en mai 2017, a conclu que le SME répond aux grandes lignes de la politique environnementale de l'IBW. Les exigences de la nouvelle norme ont été également discutées en séance et les tâches distribuées par département et par la coordination générale.

B. LES PROJETS FUTURS

- Réorganisation du service de coordination environnementale, suite à la fusion avec l'IECBW et mise en conformité EMAS des services en provenance de l'IECBW (actuellement certifiés uniquement ISO 14.001)
- Création d'un département qui réunit la sécurité et l'environnement

C. LES PREVISIONS BUDGETAIRES

Il faudra prévoir dans le budget :

- Le coût de l'auditeur externe (un jour d'audit coûte environ 1.200 €) L'entrée dans la certification des services et sites de l'IECBW vont augmenter le nombre de jours d'audit et donc du budget alloué à la vérification par l'organisme certificateur.
- Le temps plein du ou des coordinateur(s) de l'environnement
- Les frais de document

DEPARTEMENT **RESSOURCES** **HUMAINES**

PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL
2017 - 2018 - 2019
Evaluation 2017 - PERSPECTIVES 2018



1. G.R.H.

Descriptifs de fonctions- validation-ponderation

Suite à l'audit ressources humaines réalisé par la société Berenschot, différentes pistes d'amélioration ont été ciblées, qui ont déterminé des plans d'actions, mis en place début 2015 et dont la concrétisation s'est poursuivie en 2016 et en 2017.

En quelque dates :

2015 : Une procédure d'évaluation de notre personnel a été mise en place via des entretiens d'évaluation de chacun.

2016 : L'établissement de descriptifs de fonctions pour l'ensemble de notre personnel a débuté en 2016 et s'est poursuivi en 2017. Les fonctions ainsi rédigées ont été validées par les Directeurs de département.

2017 : Afin de finaliser ce processus, la dernière étape qui a débuté en septembre 2017 portera sur la validation de ces fonctions par les membres du personnel eux-mêmes, titulaires de ces fonctions.

A cette fin, des comités de pilotage seront mis en place. Ils seront composés de manière paritaire de représentants de la Direction, des délégations syndicales, du service ressources humaines et de consultants de Berenschot.

Une fois ces descriptions validées, il sera procédé à la pondération de celles-ci sur base de critères de référence. L'aboutissement de ce processus devrait donner lieu, dans les prochains mois, à la mise en place d'un nouveau système salarial qui devra tenir compte de la prochaine fusion des intercommunales IECBW-IBW et devra intégrer l'ensemble des fonctions de ces deux entités . L'aboutissement de ce projet est prévu pour fin 2018.

2. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Gestion documentaire des dossiers et documents

Notre projet d'optimiser notre gestion documentaire va être finalisé en 2017. Des améliorations ont été demandées et développées en collaboration avec la société Easi, qui développe le logiciel utilisé.

La totalité des documents seront scannés pour fin 2017 , la base de données sera complètement exploitable en 2018

Les buts recherchés étaient : la fiabilisation dans le traitement et le stockage des données, un gain de temps et de place, ainsi qu'un contrôle quant à l'accès aux documents.

Un premier retour d'expérience s'avère positif. Le gain de temps résultant de la gestion informatique se révèle significatif et la consultation des données des dossiers du personnel grandement simplifiée.

La gestion des candidatures est aussi source de satisfaction : les réponses aux candidats se fait automatiquement et les curriculum vitae placés dans une réserve de recrutement indexée sur base de différents critères .

Logiciel de gestion du temps- pointage des prestations

En janvier 2017, une gestion informatique des congés de notre personnel a été mise en place.

- Les demandes de congé du personnel se font maintenant, via l'interface web du logiciel et non plus via formulaire papier. L'autorisation et la validation de ces congés via le même module, se font par le responsable hiérarchique.
- Après une période de rodage qui a nécessité quelques développements et adaptations, le logiciel est maintenant totalement opérationnel. Les responsables ont une vision globale des jours de congés de leur personnel ainsi qu'un historique des congés pris. Ceci permet une meilleure planification ainsi qu'une meilleure visibilité. Une sauvegarde des demandes est réalisée .

3. RECRUTEMENT – FORMATION-EVOLUTION DU PERSONNEL

Recrutement

Au 31 août 2017, notre intercommunale comptait 325 collaborateurs, soit une augmentation de 16 unités par rapport à la même date en 2016 (309). Les engagements effectués de janvier à fin août 2017 , au nombre de 34 se détaillent comme suit :

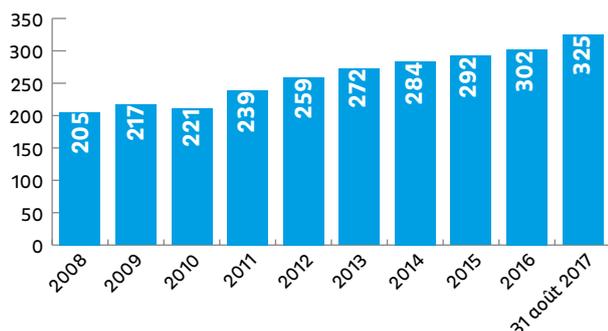
SERVICE	NOMBRE	FONCTION	CONTRAT
ASSAINISSEMENT	1	CHARGE D'ETUDE	CDD
	1	SURVEILLANT TRAVAUX	CDI
ECONOMIQUE	1	AGENT POLYVALENT CREMATORIUM	CDD
	1	AGENT TECHNICO-ADMINSTRATIF	CDI
	1	BRIGADIER	CDI
	1	CHARGE D'ETUDE	CDD
	1	CONTREMAITRE HVAC	CDI
	1	GESTIONNAIRE DE CHANTIERS	CDI
	1	GESTIONNAIRE HVAC MONNET	CDI
	1	RESPONSABLE ADMINISTRATIF MONNET	CDI
	1	RESPONSABLE PAE	CDI
	1	SECRETAIRE SERVICE INFRASTRUCTURES	CDI
1	TECHNICIEN SPECIALISE	CDI	
EXPLOITATION STEPS	1	AUTOMATICIEN	CDD
	1	BACHELIER EN AGRONOMIE	CDD
	1	ELCTRICIEN	CDD
	1	TECHNICIEN EXPLOITATION	CDI
	2	TECHNICIEN D'EXPLOITATION	CDD
SERVICES GENERAUX	1	COMPTABLE	CDD
	1	COMPTABLE	CDI
	1	SECRETAIRE SIPP	CDI
VALMAT	1	CHEF DE SERVICE	CDI
	9	PREPOSE PAC SAISONNIER	CDD
VIRGINAL	1	INGENIEUR CIVIL	CDD
	1	PONTIER	CDI
TOTAL	34		

Evolution

L'emploi a évolué de manière constante, pour atteindre le cap des 300 collaborateurs à fin 2016.

L'augmentation s'est poursuivie en 2017. Nous devrions arriver voire à dépasser, fin d'année 2017, le chiffre de 330 collaborateurs.

EVOLUTION DU VOLUME DE L'EMPLOI



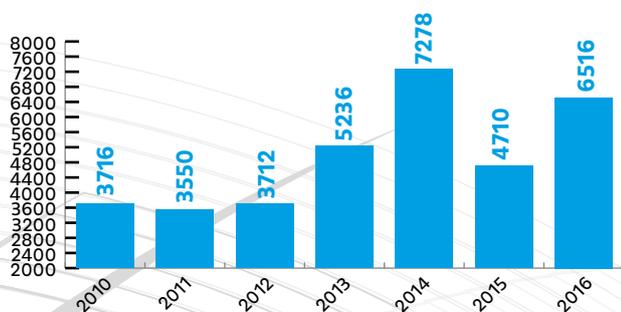
Repartition du personnel par département au 31.08.2017

DEPARTEMENT	CDI	CDD/REEMPL	TOTAL
ASSAINISSEMENT/ EXPL STEPS	96	8	104
ECONOMIQUE	56	1	57
SERVICES GENERAUX	23	2	25
VALMAT	78	14	92
VIRGINAL	36	1	37

COLLEGE EXECUTIF			11
------------------	--	--	----

TOTAUX			325
---------------	--	--	------------

FORMATION - EVOLUTION



2018 ET

Fusion IBW-IECBW

Dans la perspective de la fusion de notre intercommunale avec l'I.E.C.B.W., qui sera effective en janvier 2018, un groupe de travail RH a été créé, supervisé par les Directions générales des deux intercommunales.

La fusion portera le nombre de personnel occupé à plus de 450 travailleurs. Pour permettre l'intégration des compétences et l'harmonisation de nos statuts, des plans d'actions ont été élaborés et des synergies mises en place.

Le groupe de travail «ressources humaines» s'organise autour de l'harmonisation de nos statuts mais aussi de nos méthodes de travail. Une comparaison de nos grilles salariales et de nos différents avantages de rémunération est en cours de réalisation.

Un organigramme fonctionnel de la nouvelle structure est à l'étude ; l'uniformisation des différents outils en place pour notre gestion administrative ainsi que nos procédures sont à l'analyse.

Pour ces différentes thématiques, nous nous sommes adjoint les services de consultants. Ainsi des sociétés telles que Claeys & Engels et Berenschot collaborent avec nos intercommunales et nous apportent leurs compétences et professionnalisme.

Ont été soumis à l'analyse et à l'expertise de ceux-ci : les différentes démarches (gestion des compétences, outils RH utilisés, politiques de formation..), les recommandations pour l'uniformisation des statuts du personnel, le comparatif des rémunérations et de ses composantes, l'impact financier d'une mise à niveau, les priorités et la proposition de planning. Les aspects juridiques (contrats de travail, assurances, statuts) seront eux aussi analysés afin que la fusion respecte les réglementations en vigueur.

Sur base des avis résultant de ces différentes analyses et collaborations, des priorités seront établies et feront l'objet d'une planification pour les mois et années futures.

D'ores et déjà, dans le but d'accompagner le changement et de dégager des références communes à nos deux intercommunales, des

ateliers ont été mis en place (une journée a été organisée et deux autres sont prévues) afin de développer une culture d'entreprise sur base de valeurs communes. Une fois celles-ci identifiées et établies, il conviendra, dans les prochains mois et années, de les faire vivre au sein de nos équipes.

Une réflexion portera sur l'organigramme fonctionnel qui sera effectif au sein de la nouvelle entité. Celui-ci sera présenté pour information à l'ensemble du personnel et aux organisations syndicales.

Pour sa gestion salariale, L'IBW travaille avec un secrétariat social. L'IECBW a son propre logiciel de paie. 2018 sera une année transitoire où les deux modes de traitement cohabiteront. Après analyse conjointe, nous proposerons le choix d'une gestion salariale commune en 2019 et la mise en place de processus de paie selon les nouvelles règles de calcul.

Cependant, dès 2018, des déclarations uniques pour l'ONSS et le précompte professionnel devront être établies pour la nouvelle entité avec un seul numéro d'entreprise.

Des nouveaux modèles de contrats de travail seront adaptés pour tout nouveau collaborateur dans le courant de 2018.

D'autres missions résultant des priorités établies par nos équipes et par les experts consultés verront le jour en 2018 et dans les années qui suivront .



DEPARTEMENT **INFORMATIQUE**

PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL
2017 - 2018 - 2019
Evaluation 2017 - PERSPECTIVES 2018

1. REALISATIONS 2017

Les deux évolutions principales en matière d'informatique et de téléphonie pour 2017 sont :

- La consolidation de l'infrastructure des serveurs du siège. Avec le support de la société EASI, la sécurité des données des serveurs informatiques a encore été améliorée. Les machines virtuelles peuvent maintenant être déplacées «à chaud» (sans interruption de disponibilité) d'un serveur physique à un autre en cas de crash d'un de ceux-ci, ou de maintenance planifiée (rajout de mémoire RAM nécessitant d'éteindre un serveur, par exemple). Cela améliore encore la disponibilité des services réseaux pour les utilisateurs.
- Le nouveau central VOIP Avaya, installé par la firme Inventive Telecom Partners, a été mis en service début septembre. Désormais on peut s'affranchir des anciennes lignes «cuivre» et du vieux câblage téléphonique. Les communications passent maintenant par le réseau informatique, ce qui facilite la gestion des postes du siège par le service I.T. Et les lignes extérieures passent par la connexion fibre installée dernièrement pour le siège par Proximus.

2. PLAN 2018-2019

- La fusion entre l'IBW et l'IECBW va évidemment avoir des implications au niveau de l'informatique. Une première prise de contact a déjà eu lieu entre les 2 équipes IT. Il en ressort dans un premier temps une nécessité de préparer l'harmonisation des adresses mails. La complexité de la structure des mails à l'IBW réside en ce qu'il y a, pour une partie des STEPS au niveau des «automates» un hébergement chez Infomaniak, mais la majorité des boîtes mails sont sur «Office 365». Pour l'IECBW, ils ont leur propre serveur de mail en interne. Il est prévu la migration vers «Office 365» afin d'harmoniser le système et grâce à une étude faite par EASI, il n'y aura aucune perte ni de données ni de mails, en passant sur la nouvelle adresse «in BW».
- Au niveau de la téléphonie le système VOIP permettra de regrouper les communications entre site.
- Si cela s'avère une nécessité, on envisagera une connexion entre les réseaux de l'IECBW et le réseau de l'IBW pour des partages de fichiers comme cela existe déjà entre les différents sites de l'IBW.

SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION



PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL
2017 - 2018 - 2019
Evaluation 2017 - PERSPECTIVES 2018

1. PROGRAMME DE FORMATION SUR LE COMPORTEMENT :

Cette année 2017 est marquée par le démarrage du vaste programme de formation étalée sur 18 mois, pilotée par la société Simplylife, et à laquelle tous les niveaux de hiérarchie participent.

Cette formation vise à développer une culture de sécurité au sein de l'IBW, et à acquérir un état d'esprit tel que la sécurité devienne un mode de vie intégré, une « seconde peau ».

70 managers ont participé, au 1er trimestre, à une formation de deux jours destinée à l'adoption de nouveaux comportements, avec boîte à outils de management, exercices pratiques de mise en situation, et plan d'engagement personnel individuel en fin de formation (engagement qui a ensuite été discuté et partagé avec leur « n+1 »).

Ces engagements feront l'objet d'un suivi dans le temps avec l'aide extérieure des formateurs de la société Simplylife (phase 5), afin de mener les actions engagées jusqu'au bout.

En parallèle à cette formation des managers, des ateliers Sécurité sont en préparation dans tous les départements. Ils ont pour buts d'impliquer de manière librement consentie le personnel à la sécurité, faire perdurer les engagements et les changements, et former des ambassadeurs à la sécurité. Les ateliers Sécurité simulent la quasi réalité d'un accident ou d'un presque accident ou d'une situation dangereuse vécue.

37 ambassadeurs ont été choisis et porteront la réalisation des 14 ateliers définis, auxquels participera l'ensemble du personnel de l'IBW. La formation des ambassadeurs est fixée en septembre. Le développement des ateliers, leur test en situation réelle et leur présentation au public démarreront en octobre, pour se terminer en décembre.

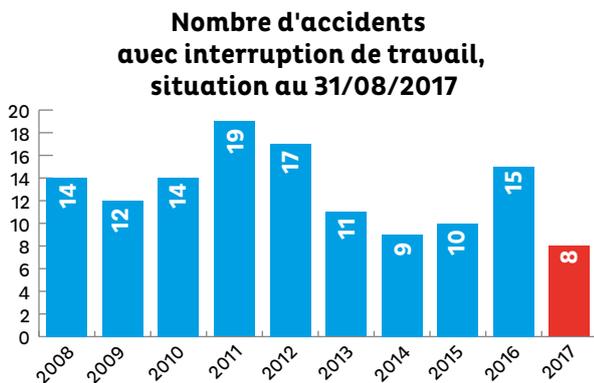
La simulation « comment vivre son invalidité à la maison ? » sera d'office incluse dans ces ateliers.



2. ACCIDENTS ET INCIDENTS

Les **accidents** ont fait l'objet d'une analyse systématique en groupe, et ont débouché sur des actions correctives à chaque fois transmises à la direction générale.

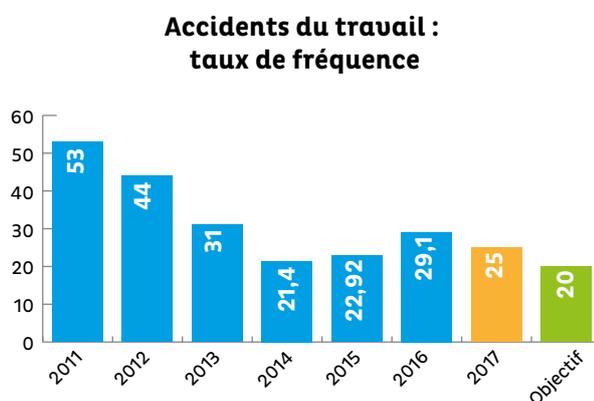
Les accidents sont en diminution, comme le prouve le graphe suivant, situation au 31/08/17. 8 accidents avec interruption de travail ont eu lieu à fin août.



37 incidents ont été identifiés en 2017 (situation à fin août) ce qui est une nette amélioration par rapport aux années antérieures.

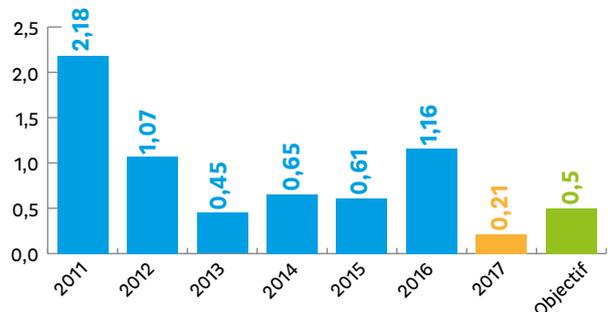
Nos statistiques d'accident sont en nette amélioration. A fin août, le taux de gravité est passé sous le seuil de 0.5, chiffre record jamais atteint à l'IBW.

Taux de fréquence, taux de gravité, situation au 31/08/17:



Rappel de la définition du taux de gravité :
(nombre de jours calendrier perdus / nombre d'h réellement prestées) * 1000

Accidents du travail : taux de gravité



3. PLANS DE PREVENTION :

Les plans de prévention ont été revus, suite à l'audit Sécurité de 2016, réalisé par Ethias, avec adoption d'un canevas commun pour tous les départements.

Des **analyses des risques** déjà effectuées les années antérieures ont été réactualisées (toutes les analyses de risques des sites STEPs, celles de l'Assainissement Investissement, incinérateur, centre de tri), avec le personnel et les responsables, et ont débouché sur des plans d'actions. L'analyse ATEX (Atmosphères Explosives) a été menée à l'incinérateur. L'analyse des influences externes a été menée à l'incinérateur et au centre de tri.

Les **plans d'évacuation** ont été mis à jour sur les Stations d'épuration, et à l'incinérateur et l'analyse des **risques incendie** menée et le suivi des remarques qui en découlent a été assuré. Le **plan d'urgence** interne de l'incinérateur a été finalisé. Le plan d'urgence interne du centre Monnet est en cours d'élaboration.

L'**analyse ergonomique des postes de travail** à l'assainissement est prévue en 2017.

Une formation sur la manutention manuelle des charges a été menée pour le personnel du service Propreté département Déchets. Une formation en ergonomie pour les travaux administratifs du siège de l'IBW est également fixée en Aout.

Les **rondes sécurité** ont été mises en place avec

les responsables de l'Assainissement Exploitation. Une **procédure d'achat des Equipements de protection** individuelle a été créée aux Stations d'épuration.

La **procédure de consignation** générale à l'IBW a été créée, et adaptée pour le département Economique. La procédure **Espaces Confinés** générale IBW est en cours.

Les nouveaux travailleurs ont reçu un **accueil sécurité** (incinérateur, parcs à conteneurs, centre de tri, compostage, crématorium, Patrimoine, centre Monnet, stations d'épuration, siège social). Une formation sur les responsabilités du personnel en matière de sécurité a été menée pour le personnel du centre de tri et du service Propreté.

Les **habilitations** ont été réactualisées (ex de l'incinérateur (BA4, BA5), parcs à conteneurs, personnel du centre de tri, département Economique).

L'écriture des **feuilles de sécurité** (Newsletters) s'est poursuivie à l'incinérateur, aux parcs à conteneurs, aux stations d'épuration.

Des réunions sécurité ont été organisées avant chaque gros chantier impliquant des sous-traitants à l'incinérateur et aux stations d'épuration, ou après les incidents ou accidents affectant nos sous contractants. Elles se sont poursuivies comme chaque année aux parcs à conteneurs, au centre de tri et nouvellement au centre Monnet avec le personnel du service Patrimoine et du responsable du centre Monnet. Participation au groupe de travail «sécurité» AQUAWAL (SPGE/OAA) (SPGE : Société Publique de Gestion de l'Eau) (OAA : Organisme d'Assainissement Agréé).

Participation au groupe de travail «sécurité» COPIDEC, dans le cadre du partage d'expériences en matière de sécurité sur les parcs à conteneurs visant la prévention contre les risques d'agressivité sur les parcs.

4. AMELIORATION DE LA COLLABORATION AVEC LE SERVICE EXTERNE (SEPP) :

Plusieurs réunions de mise au point ont eu lieu avec notre SEPP afin d'améliorer la planification des visites médicales et l'enrichissement des visites sur les lieux de travail, l'apport des experts du SEPP (médecin, ergonomes en particulier).

Les **fiches de poste de travail** reprenant les risques liés à chaque fonction, les formations, les équipements de protection et les surveillances médicales nécessaires, ont été mises à jour avec le médecin du travail et la ligne hiérarchique. La prévision pour fin d'année est de les établir

pour toutes les fonctions des STEPS, crématorium, parcs à conteneurs, centre de tri, service propreté, incinérateur, siège social. Ce travail de mise à jour sera poursuivi en 2018 pour les autres départements ou services de l'IBW, afin de les clôturer en 2018.

Les **visites des lieux de travail**, analyse des postes avec le nouveau médecin du travail ont eu lieu et se poursuivront jusque décembre 2017. Les analyses des risques biologiques et liées à la maternité ont été revues par notre médecin.



DEPARTEMENT **FINANCIER**

PLAN STRATEGIQUE TRIENNAL
2017 - 2018 - 2019
Evaluation 2017 - PERSPECTIVES 2018

1. SUIVI DES EMPRUNTS ET NOUVELLES LIGNES DE CRÉDIT

En 2016, nous n'avons pas eu recours à un complément de financement.

Le crédit lié aux dépenses extraordinaires à hauteur de 20 millions d'euros, essentiellement destiné à l'acquisition de l'immeuble Monnet situé à Louvain-la-Neuve, aura aussi été utilisé pour l'acquisition de la maison Delafaille (760.000), le remplacement d'une turbine à Virginal (543.287) et des travaux d'infrastructure sur le site de Peugeot (958.000).

Dès lors, notre situation en matière d'emprunt se résume comme suit :

- 15 millions (2011 à 2013): ING : affectés à la reconstitution de trésorerie suite au financement des projets suivants : (taux moyen 3.60% durées 15 ans et 7 ans)
 - Centre de tri
 - DENOX
 - Agrandissement de différents PACs
 - Agrandissement dalles de compostage
 - Machines compostage
 - Crématorium
 - Einstein Business center
- 7.320.000 (2014): ING : affecté à l'achat du site Peugeot (taux 3.03% à 15 ans)
- 9.400.000 : ING utilisés comme source de financement dans le cadre des expropriations sur les sites de Hélécine et Tubize. (taux 1.83% en 10 ans)
- 600.000 : ING pour l'acquisition de l'Hôtel de Police à Jodoigne. (taux 1.69 % en 10 ans)
- 20.000.000, disponible chez CBC pour l'acquisition et travaux de Monnet à Louvain la Neuve. (taux IRS/Ask duration 20 ans + 0.72%)

Le but premier de cette opération est de maintenir un fonds de roulement suffisant pour couvrir le bon fonctionnement et les dépenses hebdomadaires de l'IBW (jusqu'à 2 millions par semaine), tout en investissant dans des projets de grande envergure, en matière de développement économique notamment.

Il est important de souligner que les emprunts référencés ci-dessus constituent nos seules dettes financières réelles à ce jour.

Synthèses mouvements de trésorerie

objet	
15 millions	
9	valmat
2,075	crema
0,925	crema
3	ebc
7,320 millions	
7,32	peugeot
10 millions	
0,6	hotel police jodoigne
9,4	expropriations hélécine tubize
11,2 millions	Monnet
8,8 millions	Monnet
Charge de trésorerie annuelle	

par période

janvier	751.133,74
mai	1.076.431,60
juin	73.239,07
juillet	991.829,62
octobre	332.261,63
décembre	1.074.385,87
	4.299.281,53

Les autres dettes financières reprises au bilan de notre société sont le reflet de conventions

- Sowafinal pour le département économique (subvention Région wallonne)
- d'opérations de leasing financiers conclues avec la SPGE : organisme qui finance à 100% le fonctionnement des services d'épuration et d'assainissement.

	durée	début	taux	périodes	capital	intérêts	total
	15	2011	3,96%	mai	546.774,56	263.695,46	810.470,02
	15	2011	3,74%	octobre	127.089,99	56.188,32	183.278,31
	7	2011	3,08%	octobre	140.202,60	8.780,72	148.983,32
	15	2012	3,74%	mai	176.850,67	89.110,91	265.961,58
					990.917,82	417.775,41	1.408.693,23
	15	2014	3,03%	janvier	244.000,00	98.247,41	342.247,41
				juillet	244.000,00	92.928,42	336.928,42
					488.000,00	191.175,83	679.175,83
	10	2014	1,69%	juin		4.048,80	4.048,80
				décembre	60.000,00	4.048,80	64.048,80
	10	2015	1,83%	juin		69.190,27	69.190,27
				décembre	940.000,00	70.337,07	1.010.337,07
					1.000.000,00	147.624,94	1.147.624,94
	20	2015	1,901	janvier	280.000,00	103.794,60	383.794,60
				juillet	280.000,00	101.133,20	381.133,20
					560.000,00	204.927,80	764.927,80
	20	2016	1,222	janvier	-	25.091,73	25.091,73
				juillet	220.000,00	53.768,00	273.768,00
					220.000,00	78.859,73	298.859,73
TOTAL					3.038.917,82	986.595,71	4.299.281,53

2. IMPACT FINANCIER DE NOTRE MAINTIEN À L'IMPÔT DES PERSONNES MORALES (IPM).

En date du 9 Septembre 2016, nous avons reçu un avis favorable pour notre maintien à l'Impôt des Personnes Morales (IPM). Cet avis est issu du Service des Décisions Anticipées (SDA) et a une validité de 5 ans. Bien que nous échappions à l'Impôts des Sociétés (ISOC), la nouvelle mouture de l'IPM ne nous exonère pas de payer certains impôts. Par exemple, certaines plus-values générées par des ventes de terrains ou des bâtiments seront soumises à l'impôt, même choses pour les revenus de locations immobilières.

L'impôt calculé et payé pour l'année 2015 s'est élevé à 177.199,69 EUR.

Nous avons demandé à un spécialiste une revue approfondie en terme de fiscalité soit effectuée pour l'exercice 2016. Le but étant de ne faire prendre aucun risque fiscal à l'Intercommunale. Un rapport circonstancié nous sera remis.

3. ÉVOLUTION DU SERVICE FINANCIER

Durant l'exercice, nous avons continué à améliorer notre mode de fonctionnement et de communication au sein de l'Intercommunale. En effet, la décentralisation des différents sites ne facilite en rien le transfert et le traitement d'informations, de documents.

Depuis le 1er janvier 2015, nous avons opté pour un logiciel type ERP et travaillons avec le Logiciel comptable EASI Financials.

Nous avons étendu l'utilisation de ce logiciel en y intégrant le module Achats et Approbations. Ce dernier est actuellement opérationnel auprès des différents services de l'Intercommunale.

Celui-ci consiste à effectuer tout le processus d'achat, de la demande d'achat jusqu'au paiement, de manière intégrée. Afin de permettre sa mise en place de manière efficace, nous avons scindé le sujet en deux phases.

La première porte sur les acquisitions nécessitant un bon de commande pour chaque demande d'achat.

La seconde phase portant sur les factures issues d'un contrat, dont un bon de commande préalable n'est pas nécessaire. Un système mixte est donc en cours avec pour objectif de permettre une transition douce.

L'ensemble de ce processus est soumis à une matrice d'approbation en fonction du montant engagé.

L'implémentation du suivi budgétaire est envisagée dans l'année pour au moins l'activité SPGE.

Cela a demandé une toute nouvelle philosophie de traitement et de circulation de l'information, en respectant scrupuleusement la méthodologie de contrôle interne.

Notre objectif est de minimiser un maximum la circulation du papier et de travailler un maximum avec les nouvelles technologies mises à notre disposition.

Il est donc possible d'approuver les dépenses depuis n'importe quel système étant capable de se connecter au WEB (GSM, Tablette, ...). Ceci permet un gain de temps considérable.

L'intégration au niveau comptable est également facilitée puisque dès la création du bon de commande électronique, les imputations comptables y seront intégrées et ce sur l'ensemble des axes analytiques.

Ces imputations sont reprises automatiquement lors de la comptabilisation de la facture via un lien avec le bon de commande électronique correspondant. Le calcul de la quote-part de TVA non déductible est également automatique via le bon de commande et la facture comptabilisée. Une correspondance exacte de ces deux documents entraîne une mise en paiement automatique.

Nous envisageons de continuer à modifier nos procédures ainsi que les outils utilisés afin d'augmenter notre capacité à employer tous nos documents comptables de manière électronique. (Facture électronique, archivages sous format PDF, facturation client sous format PDF ...)

Nous continuons à interfacier les différents systèmes d'encodages manuels vers des solutions automatiques. Nous avons modifié nos facturations vers nos clients « sacs » (VALMAT) à la demande des grandes centrales d'achats (Colruyt, Delhaize, ...). Il est prévu d'aller plus loin dans ce processus d'informatisation. Nous envisageons d'automatiser la facturation des déchets verts issus de nos dalles de compostages.

Enfin, notre société se prépare à absorber une intercommunale, nous allons concentrer notre attention sur l'intégration des systèmes et de nos procédures financières. Ce projet, à lui seul, représente un défi et une charge de travail importante.



SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

Rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles
Tél. : 067/21.71.11 • Fax : 067/21.69.28
e-mail : direction@ibw.be
Site : www.ibw.be
Reg.civ N°17





SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

Rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles
Tél. : 067/21.71.11 • Fax : 067/21.69.28
e-mail : direction@ibw.be
Site : www.ibw.be
Reg.civ N°17

